

INFLEXIONS

civils et militaires : pouvoir dire



Patrimoine et identité

<i>Le patrimoine, hier pour demain</i>	Jean-Pierre Rioux
<i>Redécouverte d'un patrimoine, réinventions identitaires : la Roumanie postcommuniste</i>	Catherine Durandin
<i>Pourquoi les djihadistes détruisent des vestiges archéologiques</i>	Wassim Nasr
<i>Patrimoine, identités et cultures militaires</i>	Éric Letonturier
<i>Le patrimoine de l'armée de terre, réseau professionnel et enjeux</i>	Dominique Cambournac
<i>Faut-il condamner le défilé du 14 juillet ?</i>	Jean-Luc Cotard
<i>Quand l'habit fait le soldat</i>	Marc Conruyt
<i>L'épée des académiciens, une arme de guerre ?</i>	Jean Tulard
<i>Le marin et son uniforme. Une identité à affirmer</i>	Éric Schérer
<i>La force symbolique de l'uniforme.</i>	
<i>La tenue des commissaires des armées</i>	Jean Assier-Andrieu
<i>L'étrange aventure de la galette saint-cyrienne</i>	André Thiéblemont
<i>Chant et identité</i>	Stéphane Brosseau
<i>Le patrimoine architectural militaire, symbole de la place du soldat dans la cité ?</i>	Jean-Luc Cotard
<i>Metz, de la citadelle à la cité</i>	Dominique Gros
<i>Les tribulations de Demba et Dupont</i>	Éric Deroo
<i>Musée militaire : un supplément d'âme</i>	Antoine Champeaux
<i>Balard : de l'appropriation d'un site</i>	Olivier de La Motte
<i>Vivre libre. Une absence de réflexion patrimoniale</i>	Nicolas Michelin et Emmanuel Saulnier
<i>Les vestiges, objets de patrimoine, fondements d'identité.</i>	
<i>L'exemple du camp de Natzweiler</i>	Frédérique Neau-Dufour
POUR NOURRIR LE DÉBAT	
<i>Les mémoires de la captivité</i>	Évelyne Gayme
<i>De l'utilité de l'art pour la guerre</i>	Damien Delort



INFLEXIONS

civils et militaires : pouvoir dire

La revue *Inflexions*

est éditée par l'armée de terre.

École militaire – 1 place Joffre – Case 09 – 75700 Paris SP 07

Rédaction : 01 44 42 42 86 – e-mail : redaction@inflexions.net

Ventes et abonnements : www.pollen-difpop.com

www.inflexions.net

Facebook : [inflexions \(officiel\)](#)

Membres fondateurs :

M. le général de corps d'armée (2S) Jérôme Millet ↗ Mme Line Sourbier-Pinter

↗ M. le général d'armée (2S) Bernard Thorette

Directeur de la publication :

M. le général de division Benoît Durieux

Directeur adjoint :

M. le colonel Hervé Pierre

Directrice de la rédaction et rédactrice en chef :

Mme Emmanuelle Rioux

Comité de rédaction :

M. le médecin en chef Yann Andruétan ↗ M. le commissaire principal Jean Assier-Andieu
↗ M. John Christopher Barry ↗ Mme le professeur Monique Castillo ↗ Mme Bénédicte Chéron ↗ M. le médecin chef des services (er) Patrick Clervoy ↗ M. le colonel (er) Jean-Luc Cotard ↗ Mme le professeur Catherine Durandin ↗ M. le commandant Brice Erbland ↗ M. le lieutenant-colonel (er) Hugues Esquerre ↗ Mme Isabelle Gougenheim ↗ M. le colonel Frédéric Gout ↗ M. le colonel (er) Michel Goya ↗ M. le lieutenant-colonel Rémy Hémez ↗ M. le professeur Armel Huet ↗ M. le grand rabbin Haïm Korsia ↗ M. le général d'armée François Lecointre ↗ M. Éric Letonturier ↗ M. le général de division Thierry Marchand ↗ M. le général d'armée (2S) Jean-Philippe Margueron ↗ M. le commandant Jean Michelin ↗ M. le lieutenant-colonel Guillaume Roy ↗ M. l'ambassadeur de France François Scheer ↗ M. le professeur Didier Sicard ↗ M. le colonel (er) André Thiéblemont ↗ M. Philippe Vial ↗ M. le médecin en chef Julien Viant

Membres d'honneur :

M. le général d'armée (2S) Jean-René Bachelet ↗ M. le général de corps d'armée (2S)

Pierre Garrigou-Grandchamp

Sécrétaires de rédaction : Mme l'adjoint-chef Karine Ferré

Les manuscrits soumis au comité de lecture ne sont pas retournés.

Les opinions émises dans les articles n'engagent que la responsabilité des auteurs.

Les titres des articles sont de la responsabilité de la rédaction.

INFLEXIONS

civils et militaires : pouvoir dire



Patrimoine et identité

NUMÉRO 40

PATRIMOINE ET IDENTITÉ

► ÉDITORIAL ▾

► ÉRIC LETONTURIER

L 9

► DOSSIER ▾

LE PATRIMOINE, HIER POUR DEMAIN

► JEAN-PIERRE RIOUX

La notion de patrimoine a considérablement évolué depuis 1789. Au nom des héritages et des destinées séculaires d'une France civile et militaire, royale puis républicaine, le patrimoine a été successivement privatisé, nationalisé et démocratisé : réinventé sans être délaissé. Retour sur ces étapes.

REDÉCOUVERTE D'UN PATRIMOINE, RÉINVENTIONS IDENTITAIRES : LA ROUMANIE POSTCOMMUNISTE

► CATHERINE DURANDIN

L 27

Après avoir aboli le régime de Ceausescu fin 1989 dans une violence radicale, les Roumains ont redécouvert des passés pluriels et une mémoire complexe en sa diversité. Les projets de reconstruction postcommunistes reposent ainsi sur des arguments identitaires variés au point d'en être conflictuels, en même temps qu'ils s'inscrivent dans une véritable course à la consommation.

POURQUOI LES DJIHADISTES DÉTRUISENT DES VESTIGES ARCHÉOLOGIQUES

► WASSIM NASR

L 35

Plusieurs mouvements djihadistes ont procédé à des destructions de vestiges archéologiques. Des analyses récurrentes expliquent ces actions par une volonté de « faire table rase du passé » ou une « soif de destruction sans limites ». Or l'étude factuelle nous sort du champ de l'irrationnel et nous plonge dans l'essence même de ces actes qui est religieuse, mais aussi sociétale et politique.

PATRIMOINE, IDENTITÉS ET CULTURES MILITAIRES

► ÉRIC LETONTURIER

L 45

Qu'est-ce qu'une entreprise de patrimonialisation authentiquement militaire, c'est-à-dire fidèle aux fondamentaux et aux missions assignées aux armées ? Quels dangers présentent des projets de patrimonialisation mal conduits pour le lien armée/nation ?

LE PATRIMOINE DE L'ARMÉE DE TERRE, RÉSEAU PROFESSIONNEL ET ENJEUX

► DOMINIQUE CAMBOURNAC

L 61

Deuxième acteur culturel de l'État après le ministère de la Culture, le ministère des Armées a hérité, conserve, et continue d'enrichir et de valoriser un patrimoine considérable, immatériel et matériel, dont la gestion est confiée à des officiers spécialement formés.

FAUT-IL CONDAMNER LE DÉFILÉ DU 14 JUILLET ?

► JEAN-LUC COTARD

L 65

On pourrait croire le cérémonial militaire inutile aujourd'hui. Or il n'en est rien car, véritable outil de communication, il permet d'afficher un certain nombre de messages à caractère politique et diplomatique avec une capacité de nuances que le néophyte ne soupçonne pas.

QUAND L'HABIT FAIT LE SOLDAT

■ MARC CONRUYT

L'uniforme n'est en rien anodin. Répondant d'abord à la nécessité de la performance opérationnelle, il est également le signe distinctif de l'état militaire, miroir de la discipline, symbole d'identité, d'autorité et de représentation. Il incarne le tragique du destin du soldat.

■ 75

L'ÉPÉE DES ACADEMICIENS, UNE ARME DE GUERRE ?

■ JEAN TULARD

Pourquoi les académiciens, sauf les ecclésiastiques, portent-ils une épée au côté ? Quand est-elle apparue ? A-t-elle un rapport avec celle des militaires ?

■ 83

LE MARIN ET SON UNIFORME. UNE IDENTITÉ À AFFIRMER

■ ÉRIC SCHÉRER

Exerçant le métier des armes à la mer, milieu physique exigeant, les marins français sont fiers d'être reconnus du premier coup d'œil par leurs frères d'armes et leurs concitoyens, mais aussi par les marins étrangers. Il est vrai que certains effets de tradition ont construit depuis plus de cent ans une identité presque universellement reconnaissable.

■ 87

LA FORCE SYMBOLIQUE DE L'UNIFORME. LA TENUE DES COMMISSAIRES DES ARMÉES

■ JEAN ASSIER-ANDRIEU

En 2013, les commissaires de chaque armée devenaient « commissaires des armées ». Une transformation qui a ébranlé des identités séculaires et posé la question de la construction de l'identité d'un nouveau corps d'officiers.

■ 95

L'ÉTRANGE AVENTURE DE LA GALETTE SAINT-CYRIENNE

■ ANDRÉ THIÉBLEMONT

De la « galette », attribut vestimentaire que portaient des saint-cyriens mal classés, des « officiers galette » ou des « fines galettes » rebelles aux normes de l'institution, à *La Galette d'aujourd'hui*, hymne de Saint-Cyr, quelles circonstances et quels détours de la pensée symbolique ont produit cette métamorphose d'un objet qui, jadis, incarnait une résistance à l'autorité ?

■ 103

CHANT ET IDENTITÉ

■ STÉPHANE BROSSEAU

Le chant militaire crée l'identité, la cohésion du groupe, mais il est également une manifestation de cette cohésion, il est à la fois le jardinier et le fruit de l'identité. Il convient cependant d'être attentif à ce qu'il ne suive et ne serve pas les excès et les dérives associés à la recherche de celle-ci.

■ 115

LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL MILITAIRE, SYBOLDE DE LA PLACE DU SOLDAT DANS LA CITÉ ?

■ JEAN-LUC COTARD

Le soldat, par essence aux remparts de la cité, se voit repoussé sans cesse plus loin du cœur de cette dernière. Mais la fonction utilitaire peut-elle effacer totalement la fonction de prestige et l'affichage de la puissance publique ?

■ 123

METZ, DE LA CITADELLE À LA CITÉ

■ DOMINIQUE GROS

Place forte stratégique pour la France puis pour l'Empire allemand après son annexion en 1870, Metz a vu son urbanisme guidé par le fait militaire pendant quatre siècles. Aujourd'hui, à l'heure où la Défense se dessaisit d'un certain nombre de ses emprises, la municipalité agit pour la sauvegarde et le réemploi de ce patrimoine qui constitue l'identité de la cité.

■ 129

LES TRIBULATIONS DE DEMBA ET DUPONT

■ ÉRIC DEROO

L 139

Le patrimoine culturel est devenu l'un des enjeux des relations que la France entretient avec ses anciennes colonies. En Afrique, un certain nombre de monuments, en particulier ceux érigés à la gloire des soldats français et indigènes, après avoir été oubliés, démontés voire détruits, revivent aujourd'hui au nom d'une histoire partagée. Des tribulations qui illustrent les ambiguïtés et les limites du « devoir de mémoire ».

MUSÉE MILITAIRE : UN SUPPLÉMENT D'ÂME

■ ANTOINE CHAMPEAUX

L 143

Plus que de simples musées d'histoire accessibles à tous les publics, les musées de l'armée de terre sont de véritables outils de formation : les militaires, en particulier les nouveaux engagés, viennent y forger leur culture d'arme, l'esprit de corps.

BALARD : DE L'APPROPRIATION D'UN SITE

■ OLIVIER DE LA MOTTE

L 157

Installés sur le site de Balard en 2015, les armées et les services du ministère se sont rapidement approprié les lieux. Mais face à la forte normalisation de l'ensemble, un besoin identitaire a été très rapidement exprimé, en particulier au sein du personnel militaire.

VIVRE LIBRE.**UNE ABSENCE DE RÉFLEXION PATRIMONIALE**

■ NICOLAS MICHELIN ET EMMANUEL SAULNIER

L 161

Dans le projet architectural du nouveau ministère des Armées édifié à Balard, le hall d'entrée devait abriter une sculpture monumentale intitulée *Vivre libre*. Mais point de sculpture aujourd'hui. L'architecte du projet et l'artiste auteur de cette œuvre reviennent ici sur cette absence et son sens pour eux.

**LES VESTIGES, OBJETS DE PATRIMOINE,
FONDEMENTS D'IDENTITÉ.****L'EXEMPLE DU CAMP DE NATZWEILER**

■ FRÉDÉRIQUE NEAU-DUFOUR

L 165

La préservation des vestiges des lieux de terreur ne coule pas de source. Si beaucoup ont été détruits, certains ont été protégés au nom d'une notion patrimoniale qui n'est pas liée à des considérations esthétiques, mais à la construction des identités européennes d'après-guerre. L'exemple du camp de concentration nazi de Natzweiler est éclairant.

■ POUR NOURRIR LE DÉBAT**LES MÉMOIRES DE LA CAPTIVITÉ**

■ ÉVELYNE GAYME

L 177

La mémoire de la captivité a évolué tout au long de la seconde partie du XX^e siècle. D'abord mêlée à celle d'autres acteurs de la Seconde Guerre mondiale, elle devient spécifique mais collective au début des années 1980, avant d'évoluer, suivant le souhait des prisonniers, en mémoire individuelle et familiale.

DE L'UTILITÉ DE L'ART POUR LA GUERRE

■ DAMIEN DELORT

L 183

Les appels à l'innovation scandent régulièrement le discours stratégique. Pourtant, les champs d'exploration empruntés par la recherche opérationnelle sont bien classiques. L'audace véritable réside dans la sollicitation d'univers au premier abord totalement étrangers aux affaires militaires. À cet égard, l'art recèle d'incontestables ressources.

■ TRANSLATION IN ENGLISH ■	
MILITARY HERITAGE, IDENTITIES AND CULTURES	
■ ÉRIC LETONTURIER	■ 191
■ COMPTES RENDUS DE LECTURE ■	■ 209
■ SYNTHÈSES DES ARTICLES ■	■ 217
■ TRANSLATION OF THE SUMMARY IN ENGLISH ■	■ 221
■ BIOGRAPHIES ■	■ 225

ÉRIC LETONTURIER

ÉDITORIAL

Le patrimoine est à la fois à la mode et en danger. À la mode parce que n'importe quel objet, lieu, pratique... est désormais éligible à la protection, à la conservation ou à la restauration, à partir du moment où l'on y voit, pour reprendre la célèbre expression d'Aloïs Riegl, une « valeur d'ancienneté », une forme d'authenticité, typique, rare ou précieuse à un titre ou à un autre. Mais en danger aussi si l'on en croit l'actualité : se multiplient les initiatives, fortement médiatisées, pour trouver des fonds privés en complément des subventions étatiques et du mécénat, ainsi qu'en attestent le tout récent loto et autres jeux de grattage nouvellement lancés sur le marché.

Mais, plus fondamentalement, pourquoi patrimonialiser ? En même temps qu'ils tendent à les occulter, effet de mode et risque financier alertent sur les réelles difficultés auxquelles se confronte, en conscience, toute entreprise de patrimonialisation. L'élasticité dont témoignent l'emploi du terme (souvent confondu avec « histoire », « culture », « identité »...) et les nombreuses réalisations pratiques qui s'en réclament augure d'une possible perte progressive du sens social qui doit pourtant y être recherché, mais aussi de transformations plus générales touchant à notre conception du « vivre ensemble » et du lien social tel que le reformule la modernité.

Un détour par l'histoire nous en assure, comme le montre ici Jean-Pierre Rioux dans le vaste tableau de notre objet qu'il brosse sur la longue durée : du monument(al) à la mémoire, de la raison savante classificatoire aux « passions identitaires » plus vernaculaires, des origines matérielles aux émotions ressenties, c'est certes un « moment identité » qui se joue autour des années 1980, mais en se déclinant moins dans le référent national que dans le particularisme voire l'émettement culturel, moins dans les filiations communes et les descendances collectives que dans les disparités du terroir et les replis de l'intime, le tout au rythme du développement extensif des intérêts de l'économie touristique locale et de la consommation de spectacles de masse. C'est, *mutatis mutandis*, à un constat proche que conduit l'analyse de Catherine Durandin dans un tout autre contexte, celui de la Roumanie postcommuniste : la reconstruction est passée par la mobilisation d'arguments identitaires variés, contradictoires même, par des processus de sélection qui, allant de l'oubli à l'opportunisme, de la synthèse au conflit, de la nostalgie à la modernité consumériste,

croisent au pluriel les héritages du passé. Ce sont également diverses logiques, le produit d'une équation aux paramètres multiples et changeants qui conduisent au choix inverse, celui de la destruction d'éléments patrimoniaux. Ainsi que l'explique Wassim Nasr à propos de l'action des djihadistes sur des sites archéologiques, on y verra la manifestation d'une volonté de puissance émancipée du poids de l'histoire et du carcan des lois internationales contemporaines plus qu'une volonté d'effacement du passé.

En l'absence de critères distinguant et hiérarchisant le signe de la simple trace, et faute de régulation harmonisée de ses usages pluriels, l'enthousiasme que suscite le patrimoine témoigne non d'un élan collectif et projectif autour d'une ambition partagée, mais plutôt d'un passage d'un domaine réservé à une propriété indivise, d'un glissement sinon d'un repli du savoir historique vers des formes culturelles plus modestes, refuges même, car immédiates, proches, aisément accessibles à tous et peu exigeantes. Suppléant un grand récit unificateur, les reflets que la mémoire renvoie sur ces objets nouveaux suffiraient à réveiller les sentiments du passé et à entreprendre un travail qui enjoint chacun au devoir, lui-même contrarié dans ses contours par le recul de l'État-nation, les nouvelles reterritorialisations et les (dés)ancrages qu'imposent la mondialisation et l'appartenance à l'Europe.

Le patrimoine militaire n'échappe pas à la règle générale : si le contemporain se rattache désormais à son passé selon une conception toute présentiste de la continuité et de la transmission, c'est ici avec des particularités qui tiennent au lien historique des armées avec la genèse de l'État et de l'idée de nation ainsi qu'à la légitimité d'existence et d'action qu'elles en tirent. Dans le sillage des évolutions sociales et des impulsions politiques en la matière, les armées ont signé dès 1982 un protocole Défense/Culture ; un an plus tard, l'armée de terre offrait au chef de corps un référent, l'officier tradition de corps de troupe, dont Daniel Giraud expose ici les fonctions, avant de se doter elle-même, en 1993, d'une Délégation au patrimoine culturel et historique dont l'action, ardemment défendue par son premier directeur, le général Cousine, visait la conservation mais aussi la valorisation d'un héritage au titre des fondamentaux culturels qu'il dévoilait. Forts et casernes, monuments et musées, insignes et uniformes, musiques et défilés, traditions et symboles, rites et cérémoniaux... furent ainsi les pièces de choix les plus évidentes du vaste chantier de fouilles qui s'ouvrait alors. La longue histoire des armées se prêtait aisément à cette entreprise de patrimonialisation appelée, ici comme ailleurs, à s'étendre sans fin à de nouveaux objets, matériels ou immatériels, selon une organisation et une distribution des rôles que nous rappelle Dominique Cambournac.

Ce processus d'institutionnalisation est aussi à replacer dans le contexte de la fin des années 1960 et de la décennie suivante, marquées par la marginalisation des armées à différents titres : antimilitarisme, idéologie pacifiste, libération des mœurs d'un côté, primat géopolitique donné à la dissuasion sur le combat frontal de l'autre, mais aussi technocratisation, modernisation et management, contractualisation, parcours de carrières et mesures catégorielles contribuent, au nom d'une convergence ou d'une proximité supposée croissante avec la société civile, à relativiser voire à renoncer à l'idée d'une spécificité militaire, *a fortiori* avec la professionnalisation comme réalité ou horizon selon les pays.

En réaction à cette opération de banalisation, qui est allée jusqu'à assimiler l'armée à une entreprise ordinaire, le patrimoine s'avère opportunément une arme que l'on brandit pour affirmer l'existence et la persistance d'une culture propre au combattant. C'est donc dans le creuset du passé, dans ses ressources factuelles et symboliques, que les termes distinctifs de l'identité militaire sont recherchés, trouvés, revisités et attendent aujourd'hui d'être reconnus en tant que tels, autant à l'intérieur, entre unités, armes..., qu'à l'extérieur, au plan de l'institution toute entière face à la société. Le patrimoine pointe ainsi les conditions de fabrique de cette identité militaire, prise, d'une part, entre une double reconnaissance qu'il permet d'articuler et de surmonter tout en assumant une fonction d'intégration et de cohésion des nombreux éléments collectifs mais particuliers qui la composent et l'expriment chacun à leur manière dans une multiplicité discrète, et, d'autre part, en remplissant une fonction de représentation et d'identification d'un collectif autant unifié qu'unique de par son rôle et sa place particulière dans la cité.

Mais de telles fonctions n'ont-elles pas leurs conditions particulières ? Que patrimonialiser au juste ? Pour s'assurer, au moyen d'un tel projet, de gagner en sens, la *res militaris* n'impose-t-elle pas de se donner des objectifs bien arrêtés et des directions claires, et même de fixer des limites strictes à la tendance actuelle, fortement dispersive, au «tout-patrimoine» ? Une telle dérive, dont Jean-Michel Leniaud avertissait des périls dès 1992, serait éminemment préjudiciable aux armées et à ce qu'elles sont plus largement associées. Revers de la large palette d'objets dont elles disposent, le choix de privilégier ou non certains et, plus généralement, l'impératif de trouver des formes de valorisation et de mise en scène publique adaptées aux uns et aux autres renvoient à la question des finalités poursuivies, qui elles-mêmes exigent au préalable de donner une définition de la militarité afin que le résultat soit à la hauteur de la double reconnaissance attendue. Autrement dit, le patrimoine doit servir la

connaissance de la militarité, *a fortiori* aujourd’hui avec la suspension du service national et des théâtres d’opérations souvent perçus comme lointains.

Un patrimoine militaire « raisonnable » réclame donc, pour produire cette reconnaissance, de se caler sur une culture armée, de reposer sur les éléments typiques, vraiment révélateurs de la spécificité des missions que la société confie aux armées, et des dispositions identitaires – qu’il s’agisse de comportements ou de pratiques singulières, de traits culturels ou de manifestations symboliques particulières – indispensables ou susceptibles d'aider les différents groupes existant en leur sein à mener ces missions, chacun mais de conserve avec les autres, à bien. C'est à ces enjeux que je me consacre en montrant les conditions et les risques particuliers attachés à cette patrimonialisation qui, mal menée, expose les armées à des effets interprétatifs contreproductifs, à de mauvaises perceptions de leur identité, de leur différence radicale et incompatible avec le reste de la société à leur proximité et complète absorption par cette dernière, comme le montrent respectivement les exemples du défilé et de l'uniforme.

Le défilé fournit d'ailleurs une excellente entrée pour revenir sur les véritables objectifs poursuivis par le cérémonial en général. Il est un objet patrimonial à double titre, pour exposer publiquement cette culture armée et les exigences que le combat impose à ceux qui le font, mais aussi comme *medium symbolique* de la force politique et de la communication avec la population et les autres pays (Jean-Luc Cotard). Occupant de son côté une place de choix dans ce numéro, l'uniforme s'avère également un bon analyseur patrimonial de la nature et de la qualité du lien armée/nation, d'une part, et de l'articulation entre la cohésion et l'expression des différences au sein de l'institution, d'autre part. D'abord, à l'instar des développements, de Raoul Girardet sur la place de l'armée dans la société selon le degré d'acceptation de l'officier dans les salons du XIX^e siècle, le costume militaire, rappelle Marc Conruyt, fournit de précieux renseignements d'ambiance sur l'époque et son contexte social, politique, diplomatique et stratégique en lien, chaque fois, avec les missions qui sont assignées aux armées. En effet, d'hier à aujourd'hui, l'interdiction formelle de l'uniforme en ville, sa tolérance progressive ou du moins le « panachage » plus ou moins contrôlé, le travail autorisé en tenue civile et le treillis désormais de rigueur en état-major informent de changements notables... On rapportera donc cette géométrie sociale variable du port de l'uniforme et le sens à lui donner à des motifs extérieurs à lui-même, tenant autant, et parfois conjointement, aux paramètres de l'engagement opérationnel du moment qu'à la cote de popularité

des armées et aux coordonnées de leur prestige et de leur influence... jusqu' sur les podiums des défilés de mode !

Ensuite, si l'objet ne fait pas le symbole univoque, comme le montre l'épée bien peu militaire des académiciens sur laquelle revient Jean Tulard, l'identité peut s'y refléter et s'y (faire) reconnaître dans la variété de ses sédimentations historiques et de ses réalités actuelles. Ainsi de l'intérêt patrimonial de l'uniforme du marin, tout à la fois dépositaire, dans le texte d'Éric Schérer, d'un récit des origines (le fameux pompon), des contraintes du milieu (la mer), des impératifs pratiques de la vie à bord (l'espace et les moyens limités) et du contexte international et interarmées (l'opérationnel). Plus encore, l'uniforme témoigne *sui generis* de cette construction de l'individu, défini, selon les sociologues de la modernité, comme un produit unique résultant du croisement d'appartenances et d'influences multiples. En effet, il faut aussi y voir un élément patrimonial archétypal voire idéal-typique pour exprimer en petit et en concentré, à l'échelle individuelle donc, cette alliance de l'unité et de la différence que défend comme modèle général d'organisation l'armée, plus société que communauté en cela. Il « incarne » jusqu'à l'insigne cette capacité inédite de synthèse des héritages identitaires et des missions successivement endossées dans des cadres d'emploi variables, à l'image du corps des commissaires, relevant depuis 2013 « des armées » et non plus d'une armée en particulier (Jean Assier-Andrieu).

L'uniforme, une synthèse certes... mais obtenue comment au juste ? En 1871, le général Lewal ne disait-il pas déjà, à rebours d'une représentation encore tenace, que l'« on veut l'uniforme le plus multiforme qui soit » ? Il importe donc, pour avoir une idée exacte de cette production militaro-patrimoniale exemplaire, de retrouver les logiques de gestation de son point d'équilibre dans la dynamique des forces contraires, des tensions et des conflits qui la travaillent sans cesse. C'est sur ces (en)jeux, particulièrement virulents en milieu militaire, de la contestation et de la conformité que revient André Thiéblemont en prenant l'exemple éclairant qu'offre *La Galette saint-cyrienne*. Symbole initialement associé à la critique de l'autorité et à la résistance au savoir académique, elle est devenue, au fil de ses différents supports et des recyclages de ses significations dans les bains purifiants de la tradition, le puissant vecteur de cohésion que l'on sait. Autre point d'orgue de ce patrimoine militaire portatif, mais selon une partition cette fois plus immatérielle, le chant s'avère ici un *medium* essentiel de cet esprit de corps, un formidable soutien à l'action collective jusqu'à, nous avertit Stéphane Brosseau en s'appuyant sur le cas des mouvements nationalistes et des régimes totalitaires, radicaliser les esprits et produire des effets extrêmes, de l'exclusion

sociale à la crispation identitaire. Moderne donc l'uniforme... tout en contenant les dangers d'atomisation que fait ordinairement encourir un tel qualificatif, sans que le goût centrifuge pour la distinction des unités voire leur rébellion ne l'emporte sur les forces de cohésion d'un collectif qui accorde un espace d'expression à ces dynamiques internes : tel pourrait être aussi l'enseignement général à tirer de ces travaux sur le patrimoine militaire.

À la lecture de ce numéro viendront aussi d'autres leçons avec leur lot de corrections et d'inflexions à apporter. Car, en effet, inventorier sur fiches d'archive, conserver dans un musée, commémorer en public, est-ce vraiment patrimonialiser ? Certes, la peur de la perte, de l'oubli et du vandalisme a historiquement impulsé et justifié l'entreprise qui peut trouver aujourd'hui de nouveaux arguments dans les opérations de démantèlement systématique et de reconversion sauvage, dans l'abandon honteux de certains hauts lieux de l'histoire et d'emprises célèbres, et, bien sûr, dans la disparition progressive des acteurs et témoins du passé. Le patrimoine ne serait-il que l'histoire sauvée des vicissitudes du temps ? Il est plutôt une réappropriation intelligente du passé issue d'une réflexion sur les termes de la continuité, sur les conditions de la transmission, comme le montre la nouvelle cohérence identitaire qu'a trouvée la ville de Metz dans son dialogue avec son héritage militaire (Dominique Gros). Il traduit dès lors les tensions qui travaillent notre rapport au passé, les bricolages et arrangements argumentatifs pour les surmonter, ainsi que l'illustre, dans le texte d'Eric Deroo, la recherche, en pays anciennement colonisé, d'une interprétation partagée d'une statuaire à la symbolique ambiguë.

L'action revigorante de la muséification, de la protection et de la célébration ne suffit pas à nourrir le projet militaro-patrimonial. Ce dernier réside avant tout dans l'intention des armées d'y trouver un sens en accord avec la finalité des missions que la société lui donne et des moyens dont elle se dote pour les mener à bien. À ce titre, les musées de l'armée de terre auxquels Antoine Champeaux se consacre ici sont pensés comme des lieux de formation complémentaire selon un dispositif pédagogique parfaitement adapté au (jeune) public militaire : plaçant la culture armée au centre, le choix muséographique est dédié à l'objectif opérationnel, et les valeurs y sont présentées comme des ressources tactiques indispensables, tournées vers l'aguerrissement et invitant à une éthique du dépassement et du sacrifice qu'illustrent des exemples érigés en modèles de vie. Plus que des conservatoires, ils sont surtout des incubateurs de forces morales et de cohésion, mais qui montrent aussi le rôle que joue l'armée dans la nation en sensibilisant de façon honnête le public civil aux réelles exigences du métier des armes. Cet impératif patrimonial d'entretenir

à la fois l'esprit de corps et le lien avec la nation transparaît dans chaque musée, mais selon des modalités différentes et des contraintes particulières, comme on le constatera en comparant le musée de la Légion étrangère à Aubagne (Géraud Seznec) et le pôle muséal de Bourges (Yannick Krause).

C'est vers la recherche d'une solution architecturale conciliant modernité et tradition que passe aussi ce double impératif, *a fortiori* quand le site en question, Balard en l'occurrence ici, est un lieu militaire de longue date, implanté en ville, et que l'on entend y regrouper l'ensemble des états-majors, directions et services centraux du ministère des Armées. Aux extérieurs lisses, angulaires et interconnectés de ce vaisseau-mère parfaitement calé sur les canons esthétiques de la *smart city* répondra une transformation des intérieurs respectueuse, pour garantir l'intégration de chacun et la cohésion de tous de l'histoire identitaire des lieux et des différentes armées (Olivier de La Motte)... mais sans réussir à traiter ce lien armée/nation pour cet espace de transition entre les domaines militaire et civil, entre la rue et l'enceinte, que représente symboliquement le hall d'entrée (Nicolas Michelin et Emmanuel Saulnier)...

Le patrimoine oblige donc surtout à des choix liés au sens que l'on entend donner aux éléments retenus, élus à la préservation, dans le cadre d'un projet de société qui dépasse l'objet ou le lieu en question. C'est ce qu'enseigne de manière aiguë le travail mené sur les vestiges du camp de concentration nazi de Natzweiler, en se donnant pour horizon la construction d'une identité européenne (Frédérique Neau-Dufour). Ainsi, peut-être, se résume tout simplement le pacte patrimonial qui scelle tout projet en la matière, mais, de façon particulièrement injonctive, sa déclinaison militaire : enjoindre le présent d'accorder au passé un sens pour bien conjuguer, au futur, sa mémoire sur toute la société... ■

L DOSSIER

JEAN-PIERRE RIOUX

LE PATRIMOINE, HIER POUR DEMAIN

La notion de patrimoine a considérablement évolué depuis 1789, jusqu'à faire lever des doutes sur sa nature même. Il s'agit de prendre acte des étapes de cette mutation avant de porter un jugement de valeur. Car, au nom des héritages et des destinées séculaires d'une France civile et militaire, royale puis républicaine, le patrimoine a été successivement privatisé, nationalisé et démocratisé : réinventé sans être délaissé¹.

Bien privé, bien commun

Au commencement était, à Rome, le *pater familias* défunt d'une *gens* supposée homogène et perdurable. Opposé aux acquêts, son legs paternel, le *patrimonium*, était resté, disait Littré au XIX^e siècle, « ce bien d'héritage qui descend, suivant les lois, des pères et mères à leurs enfants » ; un bien de famille déjà distingué dans le droit ancien et garanti « bien propre » par notre Code civil napoléonien en 1804. Pour, en somme, préserver le *post* au nom de l'accumulation *ante* ; pour parier sur la valeur d'usage, précautionneuse et ennemie de la dilapidation, dans la chaîne des générations.

Mais la Révolution de 1789 a fait rebondir le mot vers le « bien commun », en distinguant des vieux biens patrimoniaux privés et « féodaux » des biens nouveaux, dits nationaux : ceux que les Lumières enfin victorieuses arrachaient au roi, aux nobles et au clergé propriétaires – pillages, sacrilèges et destructions compris –, et qui tombaient ainsi dans le domaine public ; des biens dont la collectivité nationalisée aurait désormais en charge à la fois l'inventaire après décès et la survie démocratique. Les révolutionnaires ont donc embarqué le patrimoine du côté des droits et des devoirs du peuple souverain, et confié aux vrais patriotes le soin de le valoriser. Mais sans que, néanmoins, dans la mémoire personnelle et familiale des Français comme dans leurs bas de laine et leurs testaments, cette acception de « bien national » prenne le pas sur celle de « bien

1. Je m'inspire ici du chapitre « Le fil d'Ariane du patrimoine », in, J.-P. Rioux, *Ils m'ont appris l'histoire de France*, Paris, Odile Jacob, 2017, pp. 148-156. Pour des généralités, voir J.-Y. Andrieux (dir.), *Patrimoine et société*, Presses universitaires de Rennes, 1998 ; J.-P. Babelon et A. Chastel, *La Notion de patrimoine*, Paris, L. Levi, 1994 ; N. Heinich, *La Fabrique du patrimoine*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 2009 ; Ch. Hottin, « Présent et devenir du patrimoine immatériel », *Le Débat* n° 194, mars-avril 2017 ; J.-M. Leniaud, *Les Archipels du passé. Le patrimoine et son histoire*, Paris, Fayard, 2002 ; D. Poulot, *Musée, Nation, Patrimoine*, Paris, Gallimard, 1997 ; « Patrimoine, une histoire politique », numéro spécial de *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* n° 137, janvier-mars 2018.

d'héritage », mobilier ou immobilier. Ce dernier est donc resté du ressort du privé et, comme tel, a toujours été acté devant notaire, dans l'intimité querelleuse ou non des successions. Et, tout au long, l'écartèlement de « patrimoine » entre le privé et le public a perduré.

La politique nouvelle et la mémoire collective ont suivi cette pente révolutionnée du mot patrimoine. Ses acceptations religieuses (les reliques, les images, les lieux de culte) et monarchiques (les instruments du sacre, les archives d'État, les antiquités, les collections royales, les bibliothèques, les châteaux) ont cédé le pas devant les acceptations nationales (il fallut inventer, notamment, les notions de « palais » et de « domaine national »), fiscales (droits de succession, impôts divers), administratives (la sauvegarde, le classement et la conservation, de Mérimée et Viollet-le-Duc à la loi de protection de 1913) et scientifiques (d'une part, aujourd'hui, le respect des critères de l'UNESCO à usage mondial et, de l'autre, le travail de fourmi de l'Inventaire lancé par Malraux en 1964 au ras des communes), toutes sécularisées et rendues publiques.

Si bien que, pour la puissance publique d'État, l'histoire du patrimoine a été aussi un souci de conservation et de nationalisation. Sous tous les régimes, elle a voulu le valoriser en réglementant sa protection et sa gestion, puis en favorisant son accès aux citoyens. Veiller sur lui supposait aussi que, sur un territoire donné, et d'abord celui de la paroisse devenue la commune et du département, il y eût non seulement respect du droit et des règlements, mais conscience d'un enchaînement des générations et un intérêt à considérer la trace monumentale, artistique et populaire comme le rappel d'un art de vivre et de combattre, d'attester et de persévéérer ensemble ; bref, que le patrimoine fût géré au nom d'une continuité, et ait valeur de bagage et d'exemple pour les nouveaux venus. Le patrimoine était ainsi mieux qu'un bien hérité et l'école n'a pas cessé de l'apprendre aux plus jeunes : une succession revendiquée et haute en couleur, un flot de traces et de signes jalonnant et signalant une descendance collective fière et féconde.

L'avènement de 1980

Le patrimoine ainsi entendu a connu à partir de la fin des années 1970 un succès massif. Et même une mutation de son rôle et de son sens dès lors que la France entrait dans un « moment-mémoire », puis un « moment-identité », pour parler comme Pierre Nora : dans un âge de l'émotion, de l'ostension, de la médiation et du « présentisme » qui se devait de le promouvoir d'une façon plus

moderne, au nom d'une mémoire plus composite que collective. Le patrimoine, avec son grand « P » gagné en 1980, est ainsi passé du monumental exhibé en place publique au mémorial affectonné, sans frontière aussi nette que jadis entre le public et le privé dans sa valeur d'usage ; du respect pour la trace privilégiée à la consommation et à l'animation de tout haut lieu et de toute œuvre privilégiés parce que promis à tous ; du bien public étatisé et jacobin à des acceptations plus girondines, communautaires ou de fierté locale. Le vieux héritage mobilier et immobilier du *pater familias* est ainsi devenu tour à tour, dans ses manifestations sociales et festives, éducatives et touristiques, une exposition multiforme de biens culturels réanimés, une économie et une consommation, un support supposé de sociabilités à ragaillardir : une valeur aussi ostensible qu'extensible. Dépôt jadis sacré, ce patrimoine nouvelle manière sécularise, sécurise et recycle le passé au présent, en jouant au « hier pour demain », titre de l'exposition éponyme du Grand Palais en 1980.

Il est entré dans notre vocabulaire contemporain le 9 août 1978 en Conseil des ministres, quand il fut décidé de créer une Direction du patrimoine au ministère de la Culture et de lancer dès 1980 une « année du Patrimoine ». La rue de Valois venait de perdre l'architecture, passée au nouveau ministère de l'Environnement et du Cadre de vie. Elle rassemblait ses maigres forces en dessinant cette nouvelle direction qui héritait des monuments historiques et des palais nationaux, des fouilles et des antiquités, et de l'Inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France. La direction ainsi réaménagée avait toute latitude pour élargir son champ d'intervention à ce qui pouvait relever de l'air du temps, du soin palliatif ou du souci de l'avenir : rural et industriel, décentralisé et gentiment ethnologique, promis aux catalogages minutieux comme à la valorisation festive et médiatisée, son patrimoine était moins passéiste et plein de promesses, neuroleptique et excitant, touristique et scientifique, pérenne et plastique. Un moteur d'« action » et de « développement » culturel, concepts-clés à l'époque.

Le ministre de la Culture, Jean-Philippe Lecat, sut tout dire en quelques phrases. Le patrimoine, lança-t-il, « c'est une sorte de fil d'Ariane qui unit le présent, le passé et l'avenir de notre société, et qui lui permet d'échapper à l'angoisse et à la stérilité. [...] Le patrimoine, ce n'est pas la froideur des pierres, la glace qui nous sépare des objets de musées, c'est aussi le lavoir de village, la petite église rurale, le parler local ou la chanson. Est aussi patrimoine tout ce que nous avons l'ambition de transmettre à nos enfants, en témoignage de notre époque et de ce qui a illuminé notre vie. Dans une société responsable, il me semble qu'*a priori* tout devrait être considéré comme élément du

patrimoine. Nous sommes immersés dans un monde qui recherche ses références et les facultés de renouvellement de ce monde dépendent en grande partie de son patrimoine ».

Du coup, dans un balancement entre une politique publique, une cascade d'initiatives des collectivités locales et une action associative démultipliée, le fil d'Ariane s'est distendu, est devenu un moyen parmi d'autres de promotion ou d'aide à la survie pour une ville, un quartier, un « pays », un clocher ou un beffroi, une fête ou un parler local. Il n'est plus ce label rance qu'on avait jusque-là réservé aux châtelains dans le besoin, aux églises désertées ou aux collections patriciennes. Nombre de bonnes volontés publiques et privées ont mêlé dans son cher tourment la ferveur, l'inventaire et la gestion, la conservation et l'exposition, l'étude, le tour touristique et le « chemin » de mémoire, la restauration et la valorisation, l'archéologie et le développement. Cette animation en sarabande autour des traces s'est mise à référer d'abord au présent et à ses inquiétudes par temps de crise prolongée, mais elle a souhaité être un regain pour une vie collective et des sociabilités déjà très affectées. Bientôt, d'autres ministères vont relayer la Culture pour propager ces ambitions, et d'abord celui de la Défense avec l'installation en 2010 d'une Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (dmpa) fort active.

Cet appétit ainsi manifesté en 1980 a été prolongé depuis 1984 par le succès grandissant des journées portes ouvertes, le troisième dimanche de septembre, dans des domaines publics et privés marqués au sceau des Monuments historiques. Devenues en 1992 Journées du Patrimoine, puis Journées européennes du Patrimoine, elles ont prospéré au point de déplacer douze millions de visiteurs chaque année depuis 2008 et d'ouvrir exceptionnellement au public plus de quinze mille lieux de mémoire, d'art et d'histoire. Elles ont fait école dans quarante-huit pays.

Et les monuments et les bâtiments officiels n'ont pas été les seuls buts de visite. D'autant vieux « équipements » que les musées, par exemple, se sont mieux ouverts au public grâce au succès de leurs grandes expositions à Paris comme en province, où des capitales régionales comme Nantes ou Lille, Bordeaux, Montpellier, Marseille ou Grenoble ont dépoussiéré leurs vieux Beaux-Arts. Le musée, ragaillardi en outre par le succès des arts « premiers », a pris lui aussi le virage de la proximité et doublé sa vieille vocation éducative par celle, plus spectaculaire, de foyer moins austère qu'on hante plus librement. À l'inverse, le patrimoine religieux, menacé par l'usure du temps et la débandade des fidèles réguliers, d'entretien coûteux et à la charge des communes (sauf les cathédrales à la charge de l'État), parfois désaffecté et promis à la démolition ou à l'« animation »

culturelle, n'a pas connu la même relance publique et sa sauvegarde reste largement du domaine privé, associatif ou local, sous le regard attentif d'un Observatoire du Patrimoine religieux : tandis que les grands sanctuaires et les lieux de pèlerinage s'ouvrent au tourisme spirituel de masse, les églises désertées, les objets du culte et les crucifix des chambres à coucher vont trop souvent à la brocante.

¶ Une élasticité problématique

Nonobstant, répétons-le, c'est un néo-patrimoine, à portée de main, monnayable en mieux-être ou en consolation, qui a été valorisé. Dès 1985, une campagne de sensibilisation au « patrimoine du XX^e siècle » a, par exemple, signalé comme un défi à relever, sans toujours pouvoir les sauver, loin de là, une kyrielle de boulangeries décorées, de garages et de stations-service Art déco, de gares Belle-Époque à préserver du vandalisme des modernisateurs de la SNCF, de stades années 1920 au béton fissuré ou de piscines en préconstraint exemplaires (ainsi à Roubaix), de cités ouvrières, de salles de cinéma de quartier menacées par les vendeurs de fringues ou de hamburgers... On a tenté ainsi de résoudre la quadrature du cercle en expérimentant, pour les sauver, l'art de « retenir le passé sans empêcher l'évolution présente ». On en a même appelé en 2018, sous la houlette de Stéphane Bern, à la générosité privée et au Loto pour dynamiser un peu plus.

Pour traiter du cas, socialement beaucoup plus douloureux par temps de crise, du patrimoine industriel des XIX^e et XX^e siècles, par exemple, on a navigué au moins mal et dans un réel engagement associatif et municipal (à Saint-Étienne ou à Mulhouse par exemple) entre l'archéologie de sauvetage et l'inscription toujours difficile du travail industriel dans la philosophie néo-rurale du patrimoine à l'ancienne. Ou bien, dans les régions les plus touchées par la fin des vieilles industries, le Nord-Pas-de-Calais, la Lorraine ou le Centre, on a choisi soit d'ériger des musées-totems « animés » par d'anciens travailleurs du cru (des mineurs dans une fausse mine à Lewarde, par exemple), soit de créer des parcs-réserves à vocation culturelle, ludique et touristique. C'est ainsi qu'on s'est pris à skier « vert » sur des terrils du Nord et à donner des spectacles dans la grande mine désaffectée de Carmaux. Jusqu'à ce qu'en 2016, les lois Malraux de 1962 et Lang de 1983 étant trop souvent contournées, il fallût légiférer de nouveau pour assurer une meilleure protection des lieux patrimoniaux et de leurs abords dans les tissus urbains lacérés par les promoteurs ou les squatters ainsi que dans les parcs et les zones naturelles écologiquement fragiles ou promises aux éoliennes.

Surtout, le travail, la mémoire et la peine des hommes ont été mis en relief sans se soucier de leur agréger trop ostensiblement des œuvres exemplaires ou des collections privilégiées. Les dénominations des musées dits désormais « patrimoniaux », d'« arts et traditions populaires », « musée de société », « écomusée », « musée hors les murs », « musée industriels », « maison du patrimoine », « maison d'écrivain » ou « mémorial » ont foisonné (sauf pour les casernes...), souvent imprécises mais qui rappelaient clairement que ces lieux seraient voués aussi bien à la démocratie active et à la fréquentation massive qu'à la nostalgie d'un monde perdu ou à la mise en scène muséifiée d'un passé qui, sinon, aurait été promis au squat, à la ruine lente ou à la décharge expresse.

On pourrait multiplier d'autres exemples de cette déclinaison sans fin du patrimoine nouvelle manière. On a parlé avec la même ferveur de patrimoine « culturel » ou « naturel », « minier » ou « portuaire », « oral » ou « écrit » ; on va jusqu'à « patrimonialiser » tel « pays », tel paysage, telle forêt, tel fromage et même le foie gras ou le couteau de poche, sans parler des denrées alimentaires « Reflets de France » bien plus rentables. Et en cantonnant au soin des militaires notre patrimoine de Défense. Le ministère de la Culture a, entre autres initiatives, labellisé des « animateurs du patrimoine », aidé les collectivités locales à densifier un réseau des « villes et pays d'Art et d'Histoire », jusqu'aux opérations « Portes du temps » depuis 2005. L'Éducation nationale n'a pas été en reste, qui a lancé en 1988 les premières « classes patrimoine », mixte de découverte, d'enseignement artistique, d'enseignement disciplinaire et d'éducation civique, puis les « ateliers du patrimoine » et les « classes à projet artistique et culturel ». En dépit d'une lutte assez vigoureuse à propos des enseignements artistiques, une cohabitation moins conflictuelle s'est installée depuis une vingtaine d'années entre l'Éducation nationale, la Culture, les collectivités locales et quelques associations, non seulement pour faire participer les plus jeunes aux opérations de découverte et de sauvetage, mais surtout pour les convaincre qu'ils ne sont ni orphelins ni démunis en matière de patrimoine. « Adopter son patrimoine », le titre de la charte signée par la rue de Grenelle et la rue de Valois en 2002 le dit bien.

Quelle fidélité ?

Reste à comprendre et à admettre, individuellement et collectivement, à quelle fidélité ce souci patrimonial fait honneur, révérence et référence. En fait, c'est plus souvent à loisir, dans

l'intimité des familles et l'attachement à la localité-souche, que les Français ont découvert et expérimenté cette familiarité nouvelle avec du patrimoine *new look*, pluriel, identitaire et supposé régénérateur. Enchâssé dans des kyrielles de traces inventoriées et de satisfactions palpables, le patrimoine, c'est un fait, est devenu moins un élan collectif qu'une utopie de proximité et une valeur de consolation immédiatement préhensible sans médiations ni codages culturels trop contraignants : une nouvelle frontière pour une France rendue à sa singularité, ses particularismes et son rang très moyen dans le monde, sans parler de la fonte des budgets culturels sous l'effet de la crise.

Dans ce contexte géographiquement et financièrement rétréci, le patrimoine, même de conception élargie, a pris une forte coloration ethnologique de proximité, parfois même particulariste. Car, contre une pensée étatique et parisienne accusée d'être réductrice des différences et, surtout, suspectée à bon droit de se décharger de ses responsabilités sur les collectivités locales, les fondations, les grosses associations ou le mécénat, il a fallu tenter de repérer la différence, de décrire des écarts et des dispersions, de se rapprocher d'une définition plus anthropologique de la culture et, par conséquent, de valoriser la proximité comme valeur test et valeur refuge. Le patrimoine est donc ainsi devenu une sorte d'ambition commodément fréquentable, mais un peu par défaut.

Cette popularisation d'un patrimoine de proximité à vocation identitaire mais inter, pluri ou multiculturelle a beaucoup marqué la France depuis 1980. C'est que, comme l'a dit Pierre Nora, le patrimoine, dans une hiérarchie indécise qui va des Monuments nationaux et de l'archive départementalisée au plus humble monument aux morts, au lavoir municipal ou à la croix de carrefour restaurés, paraît être une sorte de dernier sursaut d'une histoire nationale qui risque de se diluer dans les aléas de la construction européenne, dans les hésitations ou l'indifférence à propos de l'outre-mer ou, plus sûrement encore, dans la mondialisation des enjeux de toutes sortes ; voire même d'être privée de sens et prise en otage sous l'assaut de multiples effets-mémoire aisément transformables en « devoir ».

Car, parallèlement à l'affaissement du récit national des origines et de son enseignement, des groupements, des associations, des collectifs et des militants nous ont sommés d'avoir à nous souvenir et à devenir à notre tour des « témoins » et des « descendants » en participant au sauvetage d'une mémoire généalogique du groupe, de la communauté ou de la localité que chacun tient, il va de soi, pour universelle, exemplaire, probante et donc salvatrice (ainsi, la mémoire de l'esclavage à Paris, Nantes ou Bordeaux). L'État, les collectivités locales et l'Education nationale ont officialisé cette généralisation

d'un « devoir » de mémoire. Patrimoine, mémoire et identité se sont coagulés, coalisés pour tenter de faire encore sens. Si bien que la notion de patrimoine n'a pas résisté à tant de sollicitudes. Elle a implosé, minée par l'absence de hiérarchie entre les signes et les traces toujours plus nombreux (l'archéologie de sauvetage, par exemple, tient davantage du stockage que de l'inventaire et de la promotion culturelle), dilapidée par la démultiplication de son exhibition médiatisée et l'individualisation de sa consommation sur le pouce. Et les politiques culturelles publiques n'ont pas su formuler une régulation citoyenne de ses usages.

Tant et si bien que nous n'examinons plus assez attentivement des notions aussi inadaptées ou redoutablement complexes que, par exemple, l'inventaire d'un patrimoine inné comme le « patrimoine géologique ». Ou comme ce Patrimoine culturel immatériel (PCI) défini par l'UNESCO, qui doit produire des « archives du sensible » et qui appelle à « inventer l'inventaire » ; qui est mis en œuvre par la France depuis 2006 et qui, si on lit bien l'article 2 de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel du 17 octobre 2003, s'adresse d'abord, voire exclusivement, aux « communautés » auxquelles il appartientrait indivis. Il faudra, c'est l'évidence, suivre de très près les bouleversements scientifiques, culturels, pédagogiques et nationaux que l'application de cette convention a introduits.

Concluons, provisoirement. Le patrimoine est un outil, un support, un levier mis au service de nos ambitions collectives, ou de ce qu'il en reste. Mais il n'est plus la marque intangible d'un sillage d'histoire dont la transmission, enfin assurée et de nouveau valorisée, nous sortirait de nos embarras mémoriels, identitaires, communautaires et civiques. Ainsi il ne pourra plus être ni instrumentalisé ni sacré. Et pourtant, il doit rester une invite, un langage unificateur et créatif, un message d'avenir lancé à toutes les générations. Il peut ainsi nous aider à courir le risque du monde sans oublier notre passé national et européen, et donc à transmettre encore, pour garder l'envie d'innover ensemble. ■

CATHERINE DURANDIN

REDÉCOUVERTE D'UN PATRIMOINE, RÉINVENTIONS IDENTITAIRES : LA ROUMANIE POSTCOMMUNISTE

Après avoir aboli le régime de Ceausescu en décembre 1989 dans une violence radicale – le couple dirigeant est exécuté suite à un procès rapide, quasi caricatural, face à un tribunal pseudo-révolutionnaire –, les Roumains redécouvrent des passés pluriels, une mémoire complexe en sa diversité. Les projets de reconstruction postcommunistes reposent ainsi sur des arguments identitaires variés au point d'en être conflictuels en même temps qu'ils s'inscrivent dans une véritable course à la consommation.

La première étape du processus de changement a consisté à effacer sur le champ, dans une précipitation euphorique, les signes visibles les plus lourds du régime Ceausescu. L'héritage est refusé. Les portraits de celui qui se faisait appeler « *Conducator* » sont enlevés. Éliminées ces photographies retouchées du chef de l'État fixé sans âge, visage rosé et cheveux soigneusement ondulés pour l'éternité. Dans certaines casernes limitrophes de Bucarest, l'ordre de décrocher les portraits est donné avant même que ne soit tombée l'annonce de l'exécution du couple !

La hâte libératrice des révoltés les pousse à occuper l'un des espaces centraux de la capitale : la place de l'Université voit ainsi bientôt déferler nombre de jeunes et de familles qui chantent la liberté et conspuent le communisme aux cris de « Liberté ! » et « À bas le communisme ! ». Son occupation va durer plus de six mois. La ville de Timisoara, d'où est partie l'insurrection de décembre, voit des manifestations analogues. En quelques jours, le centre de Bucarest est méconnaissable. À l'ordre raide et pompeux des défilés solennels, aux manifestations patriotiques savamment chorégraphiées succède une sorte de joyeux happening. Les discours pédagogiques ritualisés de Ceausescu et des mandarins de l'Université sont renversés par une vague de jeunes orateurs romantiques qui mobilisent la foule du haut du balcon de la vieille université. Nombre de petits journaux éphémères fleurissent, dont des feuilles pornographiques – ce fut l'un des facteurs du mécontentement d'une partie de la population attachée aux traditions de la morale petite bourgeoisie communiste. Disparus d'un coup de baguette magique les uniformes scolaires, ceux des pionniers et des jeunesse communistes ; jeans, minijupes et cheveux longs s'imposent. Et, au grand bonheur des Bucarestois,

s'installent ça et là des échoppes de sandwichs, brochettes, boissons, souvent tenues par des Turcs. Ce n'est pas l'interrogation identitaire qui domine alors, mais le besoin urgent d'être « normal », c'est-à-dire d'adhérer à la liberté affichée des mœurs et de la consommation. Le nouveau refrain s'est imposé : démocratie et économie de marché.

La question du patrimoine, de sa conservation et de sa restauration après les années d'un Ceausescu « bâtisseur » et destructeur se pose en revanche dès les premières réunions à Bucarest, au tout début de l'année 1990, d'un groupe d'intellectuels, écrivains, philosophes, historiens, architectes humanistes et démocrates, autour d'une revue qui se donne le titre de *Revista 22* en hommage à la date des manifestations décisives du 22 décembre 1989. Leurs appartenances idéologiques sont diverses : un historien royaliste y côtoie un sociologue social-démocrate ou une architecte de gauche qui jouera un rôle intéressant par la suite dans le cadre de la réflexion sur l'architecture des pauvres.

Le groupe, baptisé le Dialogue social, s'est installé dans l'un des vieux hôtels particuliers de l'une des artères principales de Bucarest, Calea Victoriei ; les réunions informelles se succèdent dans un salon du rez-de-chaussée face au petit jardin. Dans l'urgence, il s'agit de s'interroger sur l'avenir de la mobilisation de la place de l'Université, d'organiser des élections et de poser des principes pour la rédaction de la première Constitution postcommuniste. Le groupe est très hostile à Ion Iliescu, un gorbatchévien placé au pouvoir par le coup d'État militaire de décembre 1989 ; celui-ci est pourtant élu à la présidence en mai 1990, puis en 1992 et de nouveau en 2000.

Quelques mois après le lancement de la revue, Gabriel Liiceanu, l'un des philosophes du Dialogue social, parvient, avec le soutien de fonds étrangers, français en particulier, à créer une maison d'édition. Baptisée Humanitas, elle est devenue l'une des principales du pays. Il se lance alors avec une dynamique forcenée dans la publication de traductions de textes étrangers, notamment les œuvres de Raymond Aron, et dans la réédition d'ouvrages roumains de l'entre-deux-guerres interdits durant les années communistes, dont ceux d'auteurs de droite et d'extrême droite. Le public redécouvre ou découvre Mircea Eliade et ses affinités avec l'extrême droite des années 1930, les philosophes inspirés par un mélange de théologie orthodoxe et d'extrémisme allemand.

Les débats animés, parfois violents, qui s'ouvrent alors dans les milieux intellectuels témoignent de la pluralité des patrimoines : des retours s'opèrent vers la droite du maréchal Antonescu, vers celle des théologiens mystiques orthodoxes très liée au Mouvement des

légionnaires¹, et vers des auteurs antisémites. Mais on redécouvre aussi les libéraux et les tenants du Mouvement national paysan, vieux partis démocrates de l'entre-deux-guerres dont les dirigeants ont pour la plupart passé plusieurs années dans les prisons ou les camps de travail communistes.

L'un de ces lieux de détention pour prisonniers politiques, situé à Sighet, dans le département du Maramures, est depuis 1993 reconvertis en musée et en centre de recherches à l'initiative de la poétesse dissidente Ana Blandiana. Son objectif : lutter contre l'océan de l'oubli, faire connaître l'histoire et cultiver la mémoire, avec le soutien du Conseil de l'Europe. Des symposiums consacrés à une année clef de l'histoire de la Roumanie communiste, 1947 par exemple, y sont régulièrement organisés. Les *Annales de Sighet* comportent dix volumes ; plus de sept mille trois cents pages sont en ligne sur le site du Mémorial (musée et centre de recherches). Les intellectuels de l'Ouest attachés à la dénonciation des crimes du communisme fréquentent les lieux. Stéphane Courtois, par exemple, s'est beaucoup engagé dans ce projet. *Le Livre noir du communisme*, ouvrage collectif publié sous sa direction en France en 1997 chez Robert Laffont, a largement circulé dans sa version roumaine parue chez Humanitas en 1998.

Une large partie de l'intelligentsia roumaine a construit une culture de l'anticommunisme, dominante dans les années 1990. En ces mêmes années circule *Memoria*, une revue de « la pensée arrêtée » éditée par l'Union des écrivains. On y retrouve Ana Blandiana et le peintre Ernest Bernea, directeur du musée du Paysan qui s'est installé dans les murs de l'ancien musée du Parti communiste. Ce musée célèbre la Roumanie rurale, ses traditions et la spiritualité orthodoxe en exposant costumes populaires, céramiques, peintures sur bois et peintures sur verre dans un cadre élégant, aéré. On y croise des groupes d'enfants des écoles plongés en une sorte d'identité rurale spirituelle sublimée.

Sighet se trouve être la ville natale d'Elie Wiesel. La volonté de ne pas oublier les crimes du communisme rejoint ici le dévoilement de l'histoire de l'antisémitisme et de l'Holocauste en Roumanie. Le pays se confronte ainsi aux deux grands maux du XX^e siècle.

La question juive, poussée dans l'« oubli » durant les années Ceausescu, revient en pleine actualité à partir des années 1990. La démarche est d'abord identitaire, culturelle ; elle mobilise les ténors de l'intelligentsia, est relayée par des engagements en Israël, en France et aux États-Unis. Les décisions et les gestes politiques concernant le travail de mémoire et la condamnation de l'Holocauste perpétré par

1. Mouvement de l'extrême droite fasciste qui prend de l'ampleur dans les années 1930.

le régime Antonescu viendront ultérieurement. Jean Ancel et Leon Volovici, éditeurs de la revue *Romanian Jewish Studies* lancée à Jérusalem au printemps 1987, ont largement contribué à cette réouverture des études juives et à la dénonciation de l’Holocauste.

S’interrogeant sur le paysage culturel et médiatique du début des années 1990, l’historienne américaine Irina Livezeanu n’hésite pas à parler de « guerres culturelles » et de « mode de légitimation d’une position de domination sur l’espace culturel roumain »². On assiste en effet, d’un côté, à une multiplication d’essais et d’articles de presse portant sur le pogrom de Iassi de 1941 ou la déportation des juifs de Roumanie vers les camps de Transnistrie – articles illustrés par des photographies d’archives –, et, de l’autre, à une réhabilitation du maréchal Antonescu au nom de son anticomunisme. En 1993, les éditions de l’Académie des hautes études militaires publient ainsi une sélection des lettres inédites de celui-ci illustrant sa carrière militaire, accompagnées d’un avant-propos signé par le directeur de l’Académie militaire, le général Agapie. Les quelques pages consacrées à sa biographie insistent de manière très louangeuse sur le modèle de courage, de patriotisme et de compétence qu’il incarne.

Le dévoilement des crimes du communisme et de l’histoire des communautés juives de Roumanie façonne un nouveau paysage culturel où se rencontrent initiatives d’une partie de l’intelligentsia roumaine et échos internationaux, de Paris à Washington. L’ambassadeur des États-Unis en Roumanie de 1994 à 1997, Alfred H. Moses, joue un rôle déterminant : voyage d’Ion Iliescu à Washington au musée de l’Holocauste, contacts avec Elie Wiesel... En France, les éditions Stock et la revue *Les Temps modernes* prennent en charge la diffusion des mémoires et des essais consacrés à l’Holocauste en Roumanie³. En 2005, sous la présidence du plus atlantiste des présidents roumains, Traian Băsescu, est fondé à Bucarest l’Institut national Elie Wiesel pour l’étude de l’Holocauste en Roumanie. Ces circuits croisés s’inscrivent dans les années d’évolution de la Roumanie vers l’intégration dans l’OTAN et l’Union européenne.

Pourtant, le patrimoine architectural juif semble figé. À Bucarest, la grande synagogue (le temple Coral) n’ouvre ses portes qu’à quelques touristes et personnes âgées ; les nombreuses synagogues sont entretenues mais closes ; les deux grands cimetières n'accueillent que quelques rares cérémonies de funérailles. Les débats passionnés des années 1990 ont en effet été essentiellement le fait d’élites

2. « Les guerres culturelles en Roumanie postcommuniste. Débats intellectuels sur le passé récent », *La Nouvelle Alternative*, vol. 19, n° 63, décembre 2004, pp. 9-28.

3. Voir le numéro des *Temps modernes* de mai-juin 1998 et F. Heymann, *Le Crépuscule des lieux. Identités juives à Czernowitz*, Paris, Stock, 2003.

intellectuelles. Des cycles d'études juives suivies par une majorité d'étudiants non juifs se sont ouverts à Bucarest, à Cluj, à Iasi et à Craiova. Les investissements israéliens croissent. Mais il y avait plus de huit cent mille juifs dans la Roumanie de 1940 et il en reste moins de douze mille aujourd'hui. La mémoire juive pleine de panache, de bruit et de fureur s'enveloppe de silence.

Tout autre a été le sort de l'héritage architectural de Ceausescu, lui-même héritier des bâtiments de l'ère stalinienne que personne ne songe à remettre en cause aujourd'hui comme hier : il suffit de modifier leur affectation pour se les approprier. Tel a été le destin de l'ancienne Casa Scînteia (Maison de la science) achevée en 1956 et présentée en 1953 dans un volumineux ouvrage consacré à Bucarest comme une œuvre d'audace témoignant des nouvelles tendances de la Bucarest socialiste⁴. Sous Ceausescu, le bâtiment abritait l'ensemble des médias, l'incontournable journal des syndicats et du parti Scînteia. Une imposante statue de Lénine en bronze, œuvre de Boris Caragea, un artiste de renom des années 1950-1960, trônait devant l'entrée. En 1990, la Casa est devenue la Maison de la presse libre et Lénine a été déboulonné.

Ceausescu est personnellement à l'origine d'un autre projet, original celui-ci : édifier à Bucarest un quartier entièrement nouveau à la gloire de l'État, du parti et de son chef, et faire ainsi passer le centre de la capitale sur l'autre rive de la Dimbovita, occupée par des quartiers anciens et pauvres, signes vétustes du sous-développement à ses yeux. C'est ainsi que fut lancée la vaste entreprise de construction du Palais du peuple et du boulevard du Socialisme. Le 26 juin 1984, Scînteia annonce le lancement des travaux de cette « œuvre architectonique monumentale, représentative de l'époque la plus éclairée de l'histoire du pays »⁵ – des travaux inachevés en décembre 1989. L'entreprise a suscité de nombreuses oppositions, à l'intérieur du pays comme à l'étranger. En ces années 1980, le régime s'effondre, la pénurie et le marché noir frappent les Roumains tandis que le chef de l'État s'oppose de manière frontale à toute réforme gorbatchevienne.

L'histoire de la construction de la Maison du peuple est d'abord une narration grossie par de sombres rumeurs et une réalité d'expropriations, de destructions, de suicides ; un chantier actif jour et nuit où la troupe est requise. Sur quatre cents hectares environ, neuf mille bâtiments datant du XIX^e siècle et environ seize églises sont détruits – quatre sont sauvées par un système de translation sur des rails. Une

4. Bucharest, Bucharest, Publishing House of the Rumanian Institute for cultural Relations with foreign Countries, 1953.

5. Voir «Les avatars de la monumentalité et du sens du centre civique de Bucarest», mémoire soutenu par I. Iosa sous la direction de J.-P. Frey, Institut d'urbanisme de Paris, juin 2005, p. 18.

campagne est lancée en Occident contre le projet. En juin-juillet 1990, la revue *Monuments historiques* publie un numéro consacré à la Roumanie dont l'avant-propos s'intitule « Un patrimoine blessé ». Le ministre de la Culture roumain, le philosophe Andrei Plesu, y déclare : « Le patrimoine roumain n'est pas constitué par ce qui a résisté à la lente érosion du temps, mais plus encore par ce qui a échappé à un désastre, à la cruauté analphabète d'une dictature⁶. »

Quel sort aujourd'hui pour ce lieu à la fois patrimoine et cauchemar ? Les élites se divisent. Certains, témoins du ressentiment anti-Ceausescu, souhaitent le raser. Mais dans l'ensemble, les Roumains ont accepté le monstre qui est tout de même le produit du travail et du génie national. À la fin de l'année 2005, le Parlement, Sénat et Chambre des députés, a investi le bâtiment, qui abrite par ailleurs le musée national d'Art contemporain depuis octobre 2004, ainsi que diverses ONG et fondations. Sa monumentalité porte en elle beauté et tristesse : construit à la hâte dans un esprit de performance et de compétition socialiste – Ceausescu déclarait qu'à l'homme communiste rien n'est impossible –, le bâtiment vieillit mal. Les centaines de mètres carrés de tapis sont difficiles à nettoyer, la consommation d'électricité est un gouffre. Les Ceausescu s'étaient voulu hors des atteintes du temps, réalisateurs de ce qu'ils avaient nommé l'« âge d'or »⁷.

Demeure ce patrimoine à moitié convaincant... Ceausescu voulait la modernité, l'urbanisation, en finir avec des campagnes arriérées dont la collectivisation de la fin des années 1940 à laquelle il avait participé n'était pas venue à bout. Il s'était engagé dans la « systématisation », un travail de destruction des maisons paysannes remplacées par de petits HLM. En leniniste fidèle, il voulait réaliser une homogénéité entre la ville et la campagne, urbaniser les campagnes. Le temps lui aura manqué.

À Bucarest, comme dans le reste du pays, l'économie de marché est loin d'avoir préservé les héritages architecturaux : marchés traditionnels détruits et remplacés par des magasins de grande distribution ; hôtels particuliers, sièges des institutions d'État, squattés puis démolis pour construire des immeubles de plusieurs étages plus rentables ; circulation catastrophique dans la capitale surchargée de voitures... En avril 2004, le ministère de la Culture a publié une liste de cinq cent quarante-quatre monuments historiques ayant « disparu » entre 1992 et 2004. À Bucarest, il restait un quartier commercial ancien, Lipsani, constitué de petites maisons à deux

^{6.} A. Plesu, *Monuments historiques* n° 169, « Roumanie », juin-juillet 1990, p. 3.

^{7.} Sur cet âge d'or, voir le film de C. Mungiu, *Les Contes de l'âge d'or*, 2009.

étages, propriétés de boutiquiers juifs disparus. Les préliminaires à la rénovation ont duré des années. Trop de problèmes de propriété, trop de doutes quant à la faisabilité de la réhabilitation d'une zone fragilisée par le tremblement de terre de 1977... Les travaux ont enfin démarré avec l'entrée de la Roumanie dans l'Union européenne en 2007 et Lipscani est devenue un petit espace sans âme ni style, les façades envahies par trop de restaurants fast-food.

Aujourd'hui, des étudiants en architecture, des architectes, des citoyens lucides se regroupent autour de l'association Sauvez Bucarest et tentent d'évoquer mémoire, style et écologie. L'association est souvent en procès avec la mairie. L'Union des architectes s'exprime, prend des initiatives, publie en 1999 *Histoire des maisons. Bucarest, la ville perdue*, un très joli recueil préfacé par Alexandru Paleologu, qui n'hésite pas à traiter les promoteurs immobiliers de «gangsters»...

En Roumanie, le passage du communisme au postcommunisme est à la fois brutal et très lent. C'est, avec l'histoire du patrimoine, la hâte de la mutation qui a prévalu. La société des nomenclatures, qui est largement demeurée en place, accompagnée par des cohortes de nouveaux riches, a privilégié l'économie de marché comprise comme l'enrichissement anarchique des individus. La précipitation a secoué paysage et mémoires, et engendré chez certains un respect nostalgique de passés qui se figent ou s'effacent. ■

WASSIM NASR

POURQUOI LES DJIHADISTES DÉTRUISENT DES VESTIGES ARCHÉOLOGIQUES

Plusieurs mouvements djihadistes ont procédé à des destructions de sites archéologiques, que ce soit en Afghanistan, au Mali, en Syrie ou en Irak. Ces actes ont ciblé toutes les communautés religieuses sans exception : chrétiens, druzes, chiites, sunnites, yézidis, bouddhistes... Des analyses récurrentes expliquent ces actions par une volonté de « faire table rase du passé, de détruire tout ce qui a précédé, motivée par une soif de destruction et de désolation sans limites ». Or l'étude factuelle nous sort du champ de l'irrationnel et nous plonge dans l'essence même de ces actes qui est religieuse, mais aussi sociétale et politique. Loin d'être en capacité d'énumérer tous les cas que j'ai pu suivre ou constater personnellement, je me contenterai ici d'expliquer quelques exemples emblématiques illustrant la complexité des motivations de tel ou tel groupe sur une période allant de 2001 à 2017.

Des exemples emblématiques

Les bouddhas de Bâmiyân

Le cas des bouddhas de Bâmiyân, en Afghanistan, est emblématique et résume les complications et les crispations qui résultent de la domination d'une force par son aile la plus radicale.

Plus de mille cinq cents ans après leur construction par les premiers bouddhistes et après que la ville de Bâmiyân a été conquise et détruite, les bouddhas ont succombé à leur tour. Pourtant, la prise du pouvoir par les taliban en 1996 présageait un tout autre destin. En 1999 en effet, le mollah Omar avait ordonné la préservation du site, envoyant sur les lieux des dignitaires du groupe, dont des religieux, afin d'expliquer l'importance des statues, « héritage commun à tous les Afghans ». Il s'agissait pour lui d'empêcher les destructions par certains taliban, ainsi que les pillages et les dégradations; les locaux, majoritairement hazaras, une communauté chiite considérait les bouddhas comme représentatifs de leurs ancêtres et donc respectait le site. Il a même été question d'exploiter le site comme destination touristique et source de devises étrangères pour le naissant émirat islamique d'Afghanistan.

La volonté première des talibans était donc de protéger le site des pillages et des dégradations. Les considérations religieuses ou même politiques n'entraient pas encore en jeu. C'était sans compter sur l'aile radicale du groupe, qui est parvenue à infléchir le positionnement initial. La décision de détruire les bouddhas fut finalement prise, en raison de leur « non-conformité avec l'interdiction de représentation humaine dans l'islam » – les arguments d'« idolâtrie » ou de « paganisme » ne pouvaient s'appliquer dans ce cas, car aucun rite d'adoration n'avait lieu sur le site. Ils ont été dynamités en mars 2001.

■ Les mausolées de Tombouctou

La destruction des mausolées de Tombouctou est un autre cas d'école, qui témoigne de la montée en puissance des préceptes du courant djihadiste dans une région où se pratiquait jusqu'alors un islam plutôt coutumier. Au même titre que le dynamitage des bouddhas de Bâmiyân, cette destruction, fin juin-début juillet 2012, a suscité un vif débat au sein d'Al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI) et de ses affiliés dans la zone sahélienne, au nord du Mali en particulier. Mais les considérations des djihadistes du Sahel étaient très loin de celles des talibans afghans : jamais Al-Qaida n'a envisagé d'ouvrir le site au tourisme. Ses calculs étaient tout autres. Aucun débat sur la légitimité religieuse ou la nécessité, à terme, de détruire le site chez les nouveaux maîtres de Tombouctou, mais plutôt un réglage de timing : était-il opportun de susciter une crispation, voire un rejet de la part de la population locale, alors que commençait tout juste l'instauration d'un nouveau système de gouvernance au nord Mali ? Ce nouvel « État islamique » était alors décrit par les djihadistes eux-mêmes comme « un nouveau-né [...] qui ne devrait pas porter un fardeau très lourd qui pourra le mener à sa perte ».

Quand on se penche sur les témoignages des différents protagonistes, on comprend très vite qu'une partie du commandement djihadiste était réticente à l'idée de détruire les mausolées de la « ville des trois cent trente-trois saints » et qu'un vrai débat interne a eu lieu. Mais celui-ci a été remporté par la branche la plus dure du groupe – une fois qu'un groupe djihadiste prend le contrôle d'un territoire, la question de la gouvernance se pose et elle est beaucoup plus épiqueuse que le quotidien d'une guérilla, aussi organisé ou codifié soit-il. D'ailleurs, une fois la destruction du site commencée, Abdelmalek Droukdel, *alias* Abou Moussab Abdelwadoud, émir d'AQMI, a, dans une lettre adressée à la *choura* (« parlement ») d'Ansar Eddine, estimé que la destruction des mausolées était « un exemple de précipitation », arguant que l'emprise du groupe sur la région n'étant pas assez puissante, « les méfaits de cette action ne seront pas anodins et nous ne serons pas excusés [par la population locale] si nous continuons dans ce sens ».

■ L'État islamique passe à la vitesse supérieure

Du moment où l'État islamique (EI) a assumé et revendiqué son aspect étatique et régalien, et encore plus après la déclaration du califat le 29 juin 2014, il fut dans l'obligation d'entrer dans la phase du *tamkin* (« consolidation »), où l'application du dogme n'est plus une option sujette aux arbitrages de priorités, même si cela peut créer des conflits locaux. À tous les échelons, il devait assumer la prétention califale.

À travers les destructions de tout objet dit « idolâtre », ayant de surcroît une valeur historique ou archéologique, il a indéniablement cherché à envoyer des messages politiques à ses adversaires, mais aussi à son public. Donc ce qui se faisait auparavant d'une manière chaotique ou sans impulsion directe du commandement, comme la destruction d'une statue de la vierge, la défiguration d'une icône ou d'une relique chrétienne dans un village syrien, revêtait désormais un aspect officiel, devait être revendiqué et justifié, argumentaire religieux à l'appui, par les canaux officiels de l'organisation.

■ Le mausolée de Jonas à Mossoul

Fin juillet 2014, moins d'un mois après la déclaration du califat, l'EI a procédé à la destruction spectaculaire du tombeau-mausolée du prophète Jonas à Mossoul, qui datait du X^e siècle, un lieu à ses yeux dédié à l'idolâtrie, car tout pèlerinage sur une tombe, même celle d'un homme saint, est proscrit dans l'islam. L'EI a prévenu les riverains avant de filmer l'explosion et de diffuser la vidéo via ses voies de communication officielles. Le groupe, sûr de son emprise, a pourtant pris des risques considérables en termes de communication et de rapport avec la communauté sunnite de la province de Ninive, car pour les Irakiens, le mausolée de Jonas, *Nabi Younes*, était un haut lieu de pèlerinage. La vidéo a d'ailleurs été largement reprise par les ennemis de l'EI, qui a été accusé de « destructions de mosquées » et soupçonné de projeter le dynamitage de la *Kaaba* de La Mecque, en Arabie Saoudite – un exemple de contre-propagande réussi visant à rendre l'État islamique repoussant aux yeux des musulmans à un moment où il était de plus en plus attractif et recrutait dans toutes les strates des sociétés des pays de la région et au-delà.

Ceci dit, si la jurisprudence salafiste recommande de détruire un mausolée, elle impose de préserver le lieu de culte, en l'occurrence une mosquée, s'il est antérieur. C'est la raison pour laquelle des appels ont été émis par certains prédicateurs afin de « déplacer la tombe du prophète Mohammad de la mosquée de Médine [...] pour que celle-ci ne devienne pas un mausolée où le Prophète serait vénétré à la place d'Allah ».

Avant la destruction du mausolée de Jonas, l'EI avait procédé à celle de nombreux lieux de culte chiites dans différentes localités et bourgades irakiennes tombées sous son contrôle, notamment Tal-Afar, au nord-ouest de Mossoul. Pour l'anecdote, c'est la destruction du mausolée de Jonas qui a permis la découverte des vestiges d'un palais assyrien du VII^e siècle sous ses décombres.

■ Les œuvres du musée de Mossoul

En février 2015, l'EI s'attaquait à coups de massue aux statues et aux fresques exposées au musée de Mossoul. Dans une vidéo, l'un de ses membres expliquait face caméra et à visage découvert que ces œuvres vieilles de plus de deux mille ans étaient détruites « en raison de leur caractère païen, opposé à la conception d'un islam rigoriste, donc mettant à mal l'unicité d'Allah ». L'homme évoquait aussi la valeur marchande des objets détruits, parlant de « plusieurs millions de dollars réduits en poussière » ; une manière pour l'organisation de réfuter les accusations de trafics d'objets archéologiques. Un autre protagoniste, que j'ai pu questionner, a comparé ces œuvres à des objets « sataniques qui auraient dû rester sous terre, [auxquels] les archéologues n'auraient pas dû toucher ». Selon lui, si elles étaient restées enfouies sous terre, les djihadistes n'auraient pas eu à les détruire. Pourtant, même si certaines dataient de l'époque assyrienne, la majorité était des reproductions en plâtre ou des reconstitutions réalisées autour de fragments originaux.

■ Palmyre, de son nom arabe Tadmor

Beaucoup d'encre a coulé sur les visées de l'EI lors de sa première offensive contre les positions de l'armée syrienne et ses milices supplétives à Palmyre, dans la province syrienne de Homs, en mai 2015. De son nom arabe Tadmor, la ville jouxte des vestiges archéologiques plusieurs fois millénaires ainsi qu'une citadelle construite par les mamelouks au XIII^e siècle et nommée au XVI^e siècle Ibn Maan en hommage à l'émir druze Fakhr Eddine, originaire du Mont-Liban.

Commentateurs et observateurs ont très vite expliqué la destruction des monuments du site antique par un dessein purement dogmatique. Or la réalité est tout autre. L'offensive avait des objectifs beaucoup plus pragmatiques. Tout d'abord, des buts militaires et tactiques : la prise des garnisons de la ville permettait aux djihadistes d'isoler encore plus la poche de l'armée syrienne autour de l'aéroport militaire de Deirzzore et dans la ville du même nom, et, parallèlement, consolidait leur implantation des deux côtés de la frontière syro-irakienne quelques jours après le contrôle de la ville de Ramadi dans la province irakienne d'Anbar et la prise de plusieurs sites gaziers et pétroliers

du côté syrien. Sans oublier l'importante quantité de munitions diverses dont ils ont pu s'emparer. De toute évidence, ces objectifs allaient de pair et étaient d'une importance égale pour l'EI. Ensuite, l'aspect symbolique : la chute de la ville confirmait le contrôle des clans sunnites de l'est syrien par l'EI – il faut rappeler que même si des djihadistes de différentes nationalités étaient engagés dans cette bataille, le gros des troupes appartenait aux clans sunnites syriens, notamment de la ville voisine de Soukhna et de Palmyre elle-même. Plus important encore, la démolition de la prison de Tadmor, présente dans l'inconscient syrien et arabe depuis plusieurs décennies pour les atrocités qui y ont été perpétrées – des détenus de différentes nationalités, confessions et tendances politiques y ont disparu depuis les années 1970 et le règne d'Assad père, Hafez. Il est à noter que les premières et toujours uniques images de l'intérieur de cette prison et de ses cellules proviennent des organes de communication et de propagande de l'EI, une organisation terroriste, et non d'une organisation humanitaire ou gouvernementale, alors que la prison et ses dépendances se trouvent à quelques pas du site archéologique classé par l'UNESCO depuis 1980.

Fidèles à leurs préceptes, les djihadistes se sont tout d'abord attaqués aux tombes des sunnites de la ville, ceci en application de la règle qui prescrit qu'une tombe ne doit ni dépasser du sol de plus d'un *chibr* (environ dix centimètres) ni avoir de stèle. Puis ils ont détruit deux mausolées dans les faubourgs de la ville. Ce n'est que fin juin 2015, après un tapage médiatique de plusieurs mois, qu'ils se sont tournés vers le site archéologique en mettant à bas la statue du lion d'Athéna, puis les temples de Baalshamin et de Bêl en août, puis sept tours funéraires. En octobre, l'arc de triomphe a été détruit à son tour. Le château mamelouk, qu'ils avaient adopté comme position défensive, fut la cible des frappes des aviations syrienne et russe pendant le mois de septembre, puis d'une manière beaucoup plus virulente quand les forces syriennes tentèrent de reprendre pied dans la ville et son site antique en décembre 2016. Palmyre changera encore trois fois de mains, elle sera reconquise par les forces gouvernementales aidées par des forces spéciales russes et des milices afghanes chiites en mars 2016, avant d'être prise pour la seconde fois par les djihadistes en décembre, puis finalement par les forces loyalistes en mars 2017. Le site archéologique a subi des destructions dues aux combats, mais a aussi été vandalisé et pillé par différentes milices supplétives de Damas, qui ont voulu marquer leur passage dans ce lieu chargé d'histoire et de mysticisme. Le théâtre romain, qui date du II^e siècle, a servi de décor aux djihadistes qui y ont mis en scène une exécution collective de plusieurs militaires et miliciens syriens par des enfants soldats ;

quelques mois plus tard, Damas l'utilisa à son tour en y organisant un concert de l'orchestre russe du théâtre Mariinsky alors que les combats faisaient encore rage à quelques kilomètres.

¶ Les communautés chrétiennes, de Raqqa à Marawi

Les djihadistes de l'État islamique en Irak et au Levant (EIIL), ancêtre éphémère (avril 2013-juin 2014) de l'EI, n'ont pas attendu la proclamation du califat pour imposer leur loi aux communautés chrétiennes tombées sous leur joug. Dès septembre 2013, j'ai eu l'occasion de suivre de près un conflit qui les opposait aux chrétiens de Raqqa – ce n'est qu'en janvier 2014 que la capitale de la province du même nom tomba.

Le 26 septembre 2013, l'EIIL a investi et saccagé deux églises de Raqqa. Les croix des dômes ont été décrochées, les icônes et les livres saints brûlés en public. Début mars, la ville était tombée entre les mains des groupes islamistes suite à une opération conjointe du Front al-Nosra et d'Ahrar al-Cham. Un mois plus tard, une partie des combattants de ces deux groupes avait fait allégeance à une nouvelle organisation présente dans la ville, l'EIIL. Pourtant, à son arrivée à Raqqa, Abou Mohammad al-Joulani, le commandant du Front al-Nosra, branche syrienne d'Al-Qaida, avait exigé que les chrétiens ne soient pas pris pour cible par ses combattants. Les habitants ont affirmé que l'organisation a profité de l'absence de celui-ci pour s'en prendre aux chrétiens. Abou Mohammad al-Joulani n'était pas dans une phase de *tamkin* mais de lutte militaire ; il ne pouvait pas justifier une gouvernance islamique et voulait se distinguer politiquement des agissements des djihadistes de l'EIIL¹.

L'origine du « conflit » à Raqqa trouve sa source une semaine avant la mise à sac de l'église. Un témoin syrien de la ville a raconté : « Des combattants de l'EIIL étaient venus devant l'église Al-Chouhada [des martyrs du génocide arménien de 1915]. Ils avaient mis en garde les chrétiens et leur avaient ordonné d'arrêter de sonner les cloches en même temps que l'appel des muezzins dans un délai de quarante-huit heures, sinon ils brûleraient l'église. Depuis l'arrivée des islamistes dans la ville, ils avaient commencé à faire sonner les cloches trois fois par jour au moment de l'appel à la prière musulmane, en plus des cloches habituelles du dimanche. Les responsables de l'église ont répondu qu'ils faisaient sonner les cloches matin, midi et soir pour marquer ces moments de la journée et non dans l'intention de provoquer les musulmans. » Toujours suivant les dires de ce témoin,

1. Pour aller plus loin, se reporter au chapitre « L'État islamique, un "électron libre" autosuffisant. Quelle est la nature de la relation entre Al-Qaida et l'État islamique », in W. Nasr, *État islamique, le fait accompli*, Paris, Plon, 2016.

que j'ai pu corroborer, « les chrétiens se sont exécutés. Pourtant, le 25 septembre, près de quarante combattants de l'EIIL ont attaqué l'édifice religieux et l'ont saccagé avant de descendre la croix qui se trouvait sur le dôme et de la brûler avec d'autres objets en public devant l'église. Il n'y a pas eu de communiqué officiel de l'EIIL concernant cette affaire, mais ce sont ses combattants qui ont fait l'attaque et qui sont toujours présents dans l'église ». Celle-ci sera transformée en « bureau des plaintes », puis en « office de prédication ».

En octobre 2013, un commandant de l'EIIL, ancien de l'Armée syrienne libre (ASL) d'Alep ville, avait fait détruire une statue de la vierge Marie dans une localité de la province d'Idleb. Là encore, ni vidéo ni revendication officielles, mais cela donnait le ton de ce qui allait suivre dans un territoire s'étendant sur plusieurs milliers de kilomètres carrés entre la Syrie et l'Irak – les premiers saccages d'églises et de mausolées chiites ont été menés par des groupes rebelles, notamment dans la province d'Idleb, comme, par exemple, à Lattaquié dès décembre 2012. Mais ceci s'inscrivait plus dans le cadre des animosités ancestrales et/ou politiques entre communautés religieuses que dans celui d'une institutionnalisation quelconque. Toutefois, les villages en question ont été quasi désertés depuis et les croix ne trônent plus sur les édifices ou sont cachées aux yeux des passants.

Toujours en octobre 2013, plusieurs factions rebelles ainsi que des djihadistes du Front al-Nosra ont investi le village araméen de Maaloula, perché à flanc de montagne, où se trouvaient les vestiges de plusieurs églises et monastères datant des époques romaine et byzantine et des premiers siècles chrétiens, à l'exemple de l'église Saint-Leontius dans laquelle fut mise au jour une mosaïque du IV^e siècle. Ayant eu l'occasion de questionner un activiste syrien de la région de Qalamoun, un commandant du Front al-Nosra et un prêtre du village, j'ai pu avoir une vision assez complète et équilibrée de ce qu'il s'y est passé. D'abord, seuls les abords du monastère Mar Sarkis ont été occupés par les rebelles ; le monastère lui-même a été épargné. Durant environ huit mois, les rebelles, issus en majorité des villages avoisinants, ont fait leurs courses au village et les enfants de leur commandant fréquentaient même l'école chrétienne. La situation a changé avec l'arrivée des djihadistes du Front al-Nosra et l'enrôlement de nombreux hommes du village dans les milices de défense nationale du régime. Le monastère fut alors occupé par les djihadistes – l'aviation syrienne n'hésita pas à le bombarder pour les en déloger –, les prises d'otages et les exécutions se sont multipliées, au point où treize religieuses du couvent Mar Takla seront capturées en décembre 2013.

Quelques mois plus tard, en mars 2014, en contradiction avec les recommandations de Joulani, les djihadistes du même Front al-Nosra n'ont pas hésité à saccager l'église arménienne de Kassab, dans la région de Lattaquié. Les vestiges de l'église byzantine de Saint-Siméon dans la région d'Idleb, un site classé datant du V^e siècle, ont, eux, été épargnés à des fins de propagande – l'EI publiera une photo d'Abdelhamid Abaaoud, logisticien des attentats de novembre 2013 à Paris, sur les lieux –, mais ont été endommagés par des frappes aériennes russes puis utilisés comme champ de tir et d'entraînement par Hayat Tahrir al-Sham (HTS).

Le tournant décisif dans l'action contre les communautés chrétiennes a eu lieu en Irak. Fin 2014-début 2015, l'EI a commencé à communiquer sur ses actions visant à effacer les symboles visibles de la Chrétienté dans les territoires passés sous son contrôle, ceci en application des préceptes d'un islam rigoriste qui interdisent les croix, les statues de saints, le son des cloches, les prêches en public, les conversions, les cimetières communs avec les musulmans... mais qui exigent en même temps que « les lieux de cultes existants des gens du Livre soient préservés [...] sans signes apparents et sans possibilité de rénovation ». Leur application ne sera pas uniforme d'un territoire à l'autre, d'une localité à l'autre, et sera souvent sujette à interprétation par les commandants locaux. C'est ainsi qu'en mai 2015, l'EI a ordonné la destruction des croix ornant les églises de la province de Ninive sans pour autant détruire les églises elles-mêmes, et qu'en août, il a rasé le monastère de Mar-Elian (Saint-Julien-l'Ancien), près de la localité chrétienne d'al-Qaryatayn de la province syrienne de Homs, car, bâti au V^e siècle et abandonné depuis le XVII^e, il servait de mausolée aux chrétiens comme aux musulmans de la région, ce qui n'a rien d'exceptionnel quand on connaît les pratiques religieuses coutumières dans cette région du monde. Au-delà de la volonté de détruire tous les mausolées, qu'ils soient chiites, sunnites ou chrétiens, ce monastère incarnait « une déviance de la pratique correcte de l'islam et un danger pour le commun des musulmans ». En ce même mois d'août, des djihadistes de l'EI détruiront plusieurs églises de la région de Khabour, dans le nord-est syrien, en dehors des « règles », mais « en réaction à la constitution d'une milice chrétienne des hommes de la région au sein des YPG kurdes »².

Deux ans plus tard, en juin 2017, à des milliers de kilomètres du Levant, à Marawi, sur l'île philippine de Mindanao, les djihadistes de l'EI ont saccagé la cathédrale Sainte-Marie. La vidéo a été diffusée par

². Sur la relation entre l'EI et les chrétiens au Levant, lire le chapitre « Syrie, Irak : la soumission ou l'exode pour les chrétiens d'Orient », in W. Nasr, *État islamique, le fait accompli*, Paris, Plon, 2016.

les organes officiels de l'organisation. J'ai pu en discuter avec quelques contacts au sein du groupe. Certains ont légitimé cette action par « la position de l'église philippine vis-à-vis du pouvoir », dans ce qui m'a semblé être de l'ordre de considérations personnelles calquées sur le positionnement officiel de l'EI sur la communauté copte égyptienne, perçue comme « combattante » en raison de son soutien explicite au maréchal Sissi, ce qui lui a valu d'être attaquée plusieurs fois par l'EI. D'autres ont justifié les agissements de leur willaya d'Asie de l'Est en faisant un parallèle avec « les bombardements de la coalition croisée qui détruisent des mosquées ». Les djihadistes n'ont pas hésité non plus à faire voler en éclats le minaret de l'historique grande mosquée al-Nouri de Mossoul depuis laquelle Saladin avait entamé sa campagne de reconquête de Jérusalem, la mosquée dans laquelle Abou Bakr al-Baghdadi avait fait sa première apparition publique un mois après la proclamation du califat par son porte-parole Abou Mohammad al-Aadnani à la frontière syro-irakienne. L'EI niera officiellement sa responsabilité et accusera les forces de la coalition. Sauf que pour certains djihadistes irakiens qui se sont exprimés d'une façon plus ou moins privée à ce sujet, il était « préférable de voir la mosquée et son minaret détruits que profanés par les chiites ».

Pour conclure

Les djihadistes ont procédé à des destructions qui peuvent paraître absurdes à un esprit occidental. Ainsi, en novembre 2013, dans l'une des premières manifestations publiques du genre, des combattants de l'EIIL ont coupé un chêne centenaire dans la région d'Atmeh, frontalière avec la Turquie, car « les locaux idolâtraient l'arbre ». Le dernier exemple du genre date d'août 2017: des membres de l'EI ont abattu un arbre dans le bassin de Yarmouk, au sud-ouest de la Syrie, pour les mêmes raisons. Quand on sait le niveau de superstition et l'importance de ces arbres dans la pratique d'un islam local, on pourrait croire que les djihadistes, en guerre sur plusieurs fronts, auraient pu faire l'économie de telles pratiques qui touchent leur vivier de recrutement populaire. Ce genre d'entreprise trouve son explication dans certains des exemples de cet exposé, mais aussi dans la volonté des djihadistes de démontrer au public extérieur leur parfaite application du dogme, faisant fi d'une situation désastreuse au plan militaire et des conséquences qui en découlent.

En parallèle, l'EI a procédé à la promotion des différents sites archéologiques situés dans les territoires qu'il contrôle, comme, par exemple, la muraille de Raqqqa, à laquelle il a consacré un reportage

photo. D'autres vestiges historiques ont été exploités militairement, comme les ruines d'une citadelle dans la badiya de Homs, ou médiatiquement, comme les ruines de l'église Saint-Siméon d'Idleb, le théâtre romain de Palmyre ou les vestiges d'un fort dans le désert de Deirzzore utilisé comme terrain d'un jeu de rôle macabre où des enfants ont procédé à la recherche et la liquidation d'« espions » disséminés sur les lieux³.

Il semble évident que procéder ou non à des destructions de sites ou de reliques archéologiques et/ou religieuses répond à des dynamiques qui sont propres à chaque groupe, et s'inscrit dans une équation géographique, sociétale, politique et militaire souvent évolutive. Même si le dogme salafiste par rapport à cette question est bien clair sur le papier, son interprétation comme son application s'inscrivent différemment d'un territoire à un autre, d'un groupe à un autre et d'une période à une autre. Ces actions ne sauraient donc être interprétées comme une simple volonté de destruction ou d'effacement du passé, mais plutôt comme des entreprises au service de l'affirmation visible et ostentatoire d'une domination nouvelle qui se veut affranchie du poids de l'histoire comme des règles contemporaines. ▶

3. W. Nasr, «À l'école de l'État islamique : les lionceaux du califat», *Inflexions* n° 37 «Les enfants et la guerre», pp. 25-33.

ÉRIC LETONTURIER

PATRIMOINE, IDENTITÉS ET CULTURES MILITAIRES

Peut-on vraiment aborder à nouveaux frais la notion de patrimoine ? Depuis l'enthousiasme des années 1980¹, nombreuses sinon exponentielles sont en effet les recherches académiques à s'être employées à son étude pour mieux la circonscrire. La plupart d'entre elles se sont attachées à suivre l'évolution de son sens depuis sa première apparition officielle lors de la décennie révolutionnaire et son expression administrative stabilisée sous la monarchie de Juillet, mais aussi à retracer les étapes récentes de l'extension, qui semble sans limites, de ses emplois et objets d'application². Le « tout-patrimoine » s'illustre aussi, pour répondre à la demande sociale, par sa prise en charge institutionnelle croissante, qui s'est traduite par de grandes politiques culturelles³, de nouveaux dispositifs législatifs et réglementaires, des instances ministérielles et de formation dédiées (Inventaire et Monument, Conseil et Mission, création d'une École nationale et d'un corps par voie de concours, Fondation...) ainsi que par des manifestations (année puis journée, entretiens, et récemment « loto » et jeux de grattage), des réalisations architecturales (mémoriaux) et de grands événements à visée commémorative.

Nécessaire face à la « spirale inflationniste » constatée en la matière⁴, le travail de clarification s'est doublé d'une analyse de la signification à donner à cette nouvelle orientation des intérêts et des pratiques. Dans ce cadre, différentes ruptures paradigmatiques importantes, repérables dès la fin des années 1960, n'ont pas manqué d'être soulignées : « de la cathédrale à la petite cuillère », selon la formule célèbre d'André Chastel, c'est, bien sûr, l'objet du quotidien qu'on a privilégié au monument, le passé et la mémoire à l'histoire, le récit et l'expérience à la chronologie et à la méthode érudite, le temps vécu et subjectif à la quête de l'origine première et au savoir antiquaire, le vivant à l'inerte, mais aussi les initiatives locales aux plans nationaux, le monde associatif et la société civile à la fonction régaliennes, l'autochtone à l'expert et, finalement, l'ethnologue à l'historien.

1. M. Segalen, «Le patrimoine de l'Europe», *Journal du CNRS*, mai 2005.

2. A. Chastel, «La notion de patrimoine», in P. Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire*, [1986], rééd. Paris, Gallimard, «Quarto», 1997, t. I, pp. 1433-1469.

3. Sous l'impulsion du rapport Querrien *Pour une nouvelle politique de patrimoine* (1982) par exemple.

4. D. Poulot, «Le patrimoine en France : une génération d'histoire. 1980-2000», *Culture et Musées*, hors-série, 2013, p. 191.

Contre la peur d'une perte irréversible, de l'oubli et du vandalisme, l'engouement toujours affectif et l'attachement qui a pu parfois aller jusqu'à l'injonctif sans réelle critique possible de la légitimité ou non de conserver ou de restaurer ont alors guidé et animé ce processus à la fois de décentrement et d'élargissement de l'attribution de la valeur culturelle selon des voies plus directes et plus ouvertes que les circuits hiérarchiques officiels de la « démocratie de la délégation » qui prévalaient jusqu'alors. « L'émoi patrimonial »⁵ a ainsi ordonné ce nouveau régime d'historicité fondé sur un « présentisme »⁶, sur un ressenti présent du passé, qui a inversé le sens temporel habituel de recherche des filiations et de la continuité⁷ : seul le véhicule empathique et égalitaire des émotions créées et des sentiments éprouvés est censé être à même de produire *a posteriori* ces « éiphanies du passé »⁸ qui s'y dévoilent selon de « nouvelles présences sensibles »⁹, issues non plus de l'objectivation et de la distanciation savante, mais de l'identification et de l'appropriation subjective par tous, selon des critères de classement et des ordres de grandeur que l'on peut retrouver¹⁰. Le patrimoine s'assimile alors à un parcours expérientiel orienté vers la prise de conscience au moyen d'une vaste palette de sentiments et d'ambiances possibles, du recueillement solitaire à la festivité partagée, et indexant l'information historique à une mise en scène technique voire spectaculaire d'extraits choisis, ainsi qu'en témoignent les « sons et lumières ».

Enfin, le projet patrimonial se distingue par la nature et la visée des mobiles particuliers qui le créent et l'animent, à savoir les « passions identitaires »¹¹. D'une manière générale, en impulsant leur mise en avant et leur médiatisation, le devoir de mémoire a fait office de réponse aux revendications identitaires des différents groupes qui craignaient de disparaître avec l'entrée dans une société urbaine, tertiarisée et mondialisée, donc moins rurale, moins industrielle et agricole, moins locale. En effet, cette nouvelle forme de culte du passé, qui se donne dans la démultiplication de ses lieux et de ses objets, témoigne d'un droit à l'histoire que l'on revendique au titre d'une identité qui n'est plus officiellement donnée et actée comme telle. Construite, elle est conçue sur le mode des investissements librement consentis et des affiliations volontairement partagées, et est ressentie

5. J.-P. Rioux, « L'émoi patrimonial », *Le Temps de la réflexion* n° 6, pp. 39-48.

6. F. Hartog, *Régimes d'historicité*, Paris, Le Seuil, 2003.

7. J. Davallon, « Le patrimoine : une "filiation inversée" ? », *Espaces Temps* n° 74-75, 2000, pp. 6-16.

8. D. Fabre, « Ancienneté, altérité, autochtonie », in D. Fabre (dir.), *Domestiquer l'histoire. Ethnologie des monuments historiques*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2000, pp. 1-29.

9. D. Fabre, « Le patrimoine porté par l'émotion », in D. Fabre, *Emotions patrimoniales*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2013, pp. 13-98.

10. N. Heinich, « Les émotions patrimoniales », *Social Anthropology/Anthropologie sociale* n° 20, vol. 1, 2012, pp. 19-33.

11. J. Le Goff (dir.), *Patrimoine et Passions identitaires*, Paris, Fayard, 1997.

selon les proximités affectives et les sentiments personnels à l'égard de ce qui est considéré comme legs.

À ce titre, elle ouvre sur une histoire de soi et sa réappropriation par (re)découverte voire invention d'un héritage, et convie au local et aux particularismes oubliés qu'on y trouve à recycler pour créer et représenter sa différence. Vernaculaire, ce « petit patrimoine » en appelle donc à l'identité, qu'il sollicite par deux fois, à sa source et en son terme : en amont l'assurance d'une authenticité le justifie, en aval, la volonté de le faire reconnaître à ce titre le motive. Autrement dit, les éléments identitaires tirent ici leur sens moins de leur valeur, qualité ou force signifiante intrinsèque qu'en tant qu'indicateurs d'une singularité collective fragilisée qui suppose d'être entretenue et exhibée. C'est seulement une fois identifiés et reconnus pour leur contenu à forte teneur patrimoniale qu'ils deviennent des pièces garanties d'une authenticité et d'une particularité que le groupe pourra alors légitimement revendiquées à l'extérieur comme siennes. « Toute la “machinerie patrimoniale” qui s'est mise en place ne suit qu'une seule voie : celle de la reconnaissance institutionnelle que le patrimoine confère à toute forme de revendication identitaire¹². »

■ Le patrimoine militaire : à la fois spécifique et ordinaire

Bien que très sommaire, cet état des lieux général suffit sans doute à mieux définir le patrimoine et ses problématiques propres. Quelles en sont les déclinaisons militaires ? Cinq risques au moins permettent, nous semble-t-il, d'en cerner les contours, en soulevant des interrogations qui invitent à terme à une définition plus précise, peut-être aussi plus restrictive que d'ordinaire, du patrimoine militaire.

■ Un risque sémantique

En vertu de son ancienneté sociale et des nombreux legs hérités du passé, le groupe militaire ne saurait bien sûr échapper à la patrimonialisation de certains aspects de son identité, qui la singularisent ou l'authentifient aujourd'hui comme telle dans l'espace public. « Valeur historique » et « valeur d'ancienneté »¹³ peuvent donc ici jouer à plein leur partition, tant est longue la liste de légitimes prétendants à l'élection : y candidatent naturellement batailles, faits d'armes et guerres, casernes et enceintes fortifiées, objets et insignes, traditions et symboles, rites et protocoles... Pour autant, la militarité évidente

12. H.-P. Jeudi, *La Machinerie patrimoniale*, Belval, Circé, 2008, p. 30.

13. A. Riegl, *Le Culte moderne des monuments*, [1903], rééd. Paris, Allia, 2016.

de cette richesse empirique matérielle et immatérielle ne saurait jouer comme une condition d'entrée à elle seule suffisante.

Qu'est-ce qui justifie la convocation de tous ces éléments à l'entreprise militaro-patrimoniale par rapport aux habituels matériaux d'investigation de la démarche historique que sont les traces, documents et témoignages ? Le risque sémantique tient ici au flou des définitions, voire à l'emploi souvent quasi synonyme des termes histoire et patrimoine. La résolution de ce problème de territoire, observable certes ailleurs, passera par le partage nécessaire des formes de militarité retenues et/ou traitées par chacun selon des modalités de contenu et des objectifs (cognitifs et sociaux) à définir.

■ Un risque statocentrique

L'enjeu est d'autant plus crucial que s'ajoute le risque statocentrique : en raison de l'histoire croisée des armées avec la naissance de l'État et de la nation, de la source toute politique d'où elles tirent leur légitimité d'existence et d'action, de leur participation à la fabrique de la citoyenneté avec l'instauration de la conscription, de leur rôle et leur place dans cet état social particulier mais régulier qu'est la guerre, le patrimoine militaire est fortement sujet à répondre d'une conception dite « patrimoniale-nationale ». Dédiée au récit mémoriel des héritages officiels de la souveraineté, cette conception a de fait longtemps prévalu avec la création du Monument historique.

Rappelons que la question patrimoniale est historiquement liée à l'affirmation identitaire. Si le rapport que l'armée entretient avec la nation et avec l'État constitue une force de patrimonialisation, ce rapport la soumet aussi aux aléas de la géométrie sociale très variable que prend le sentiment d'appartenance à la nation dans la construction des identités collectives, de leur dissolution dans la mondialisation à leur durcissement sous des formes nationalistes.

De même, l'appui de poids que l'armée, comme institution, trouve incontestablement en bénéficiant d'un avantage par rapport à d'autres groupes sociaux pour certifier comme marqueurs patrimoniaux les divers éléments qu'elle entend faire valoir, pose d'autres questions.

En outre, cette situation est-elle, d'une part, de nature à produire un droit à transmettre en toute indépendance, à construire une mémoire qui lui est vraiment propre, et, d'autre part, à même de porter l'objectif de tout projet patrimonial, à savoir exprimer, par une démarche choisie et volontaire, des identités dans lesquelles se reconnaître et être reconnu tant individuellement que collectivement ? Comment le patrimoine militaire articule-t-il les produits de niveau étagéco-institutionnel et national avec les histoires vécues des individus et des différents groupes qui forment les armées ?

Reste que quelles que soient les réponses apportées, l'intérêt réside dans cette entrée qu'offre l'objet « patrimoine militaire » en dévoilant l'armée à l'interface de la modernité nationale et de la modernité individuelle, et en illustrant les tensions entre institution et identité.

■ Un risque muséographique

Le risque muséographique renvoie, pour sa part, à la tendance presque réflexe de vouloir conserver ou restaurer cette richesse patrimoniale des armées en créant des musées dédiés. L'armée de terre en compte aujourd'hui seize. Mais réduire ainsi l'entreprise patrimoniale, comme les écomusées le firent à leurs heures avec le bilan décevant que l'on sait, ne revient-il pas souvent à une opération d'embaumement de pratiques et d'objets, à l'opposé de son intention initiale, qui est de les montrer vivants, sources d'enseignements pour le futur et supports d'appropriations identitaires actuellement ou potentiellement actifs ? La crainte d'une disparition prochaine de tel ou tel objet saurait-elle justifier à elle seule sa patrimonialisation ? Comment éviter par ailleurs que la muséification ne contribue à reléguer l'armée à un temps reculé et à donner de sa culture une image surannée ?

■ Un risque lié à l'exposition et à la visibilité

D'ailleurs, le patrimoine militaire est aussi en proie au risque lié à l'exposition et à la visibilité. À maintes occasions, les armées sont fortement présentes et reconnaissables dans l'espace public, précisément en raison des divers éléments élus ou éligibles à la patrimonialisation qu'elles arborent. Mais une telle présence garantit-elle la bonne lecture des signes qu'elle véhicule ? Est-elle suffisante pour produire les effets sociaux escomptés ? Et n'est-ce pas aussi sans effets pervers ou contreproductifs possibles ? La visibilité ne garantit pas une réception et une compréhension par le plus grand nombre d'un contenu patrimonial à hauteur de sa valeur singulière et de ses significations fondamentales. En tant que *medium sans message* décodable par un récepteur averti, le patrimoine se dégrade alors en folklore exotique, représentation publique et spectacle ordinaire. Pratiques, manifestations et autres dispositifs y sont potentiellement réduits à leurs expressions immédiates les plus pauvres, voire à des versions caricaturales qui les déportent de leur destination initiale.

■ Un risque de déficit de sens

Enfin, la muséification et la visibilité représentent d'autant plus des menaces que pèse, comme le dit avec justesse Henri-Pierre Jeudi¹⁴, le

¹⁴. H.-P. Jeudi, *op.cit.*, p. 27.

risque de « déficit de sens induit ». Pourquoi patrimonialiser ? De même qu'une sociologie de la culture militaire ne peut se contenter d'une analyse descriptive de ses diverses manifestations empiriques, collectionner, monographier, décrire..., les signes de la militarité ne constituent que des étapes du travail patrimonial orienté vers des objectifs « démonstratifs » et des effets d'intelligibilité plus ambitieux, à l'exemple de ceux que poursuit, mais sans doute encore trop timidement, François Dallemagne pour les casernes¹⁵. En leur absence, est-ce à dire que le sens et les finalités de la militarité se dissolvent dans les formes extérieures et visibles qu'elle prend ? Comme François Dallemagne le dit ailleurs avec Jean Mouly¹⁶, ce type de patrimoine est certes « occulté » car souvent invisible, interdit d'accès et donc méconnu du public, mais aussi, et surtout, faute de faire de ses éléments et objets de véritables « sémiophores »¹⁷, c'est-à-dire des porteurs de significations capables d'être expliquées par rapport à la présence des armées dans la société et à leur rôle en son sein...

Face à tous ces risques et interrogations, qu'en conclure ? Dès lors que l'on accorde au patrimoine une fonction de continuité et de transmission nécessaire à la fabrique et à l'entretien du lien social, *a fortiori* dans un contexte plutôt disruptif d'absence de repères et de valorisation des discontinuités, le patrimoine militaire est à entendre, certes comme un ensemble matériel, mais aussi comme « savoir, valeur et régime de sens »¹⁸. Il invite à un retour sur ce qui constitue les fondamentaux de l'armée et de sa culture propre, mais en lien étroit avec la société qui l'accueille. Autrement dit, il renvoie au noyau dur de la culture militaire, celle qui l'identifie en tant que telle et fait du groupe qui l'incarne un collectif à la fois particulier et appartenant à la société. Il conduit ainsi à retenir dans son périmètre des éléments moins au titre de leur ancieneté que de leur représentativité de la spécificité de l'armée et des missions qui lui sont assignées. C'est donc seulement dans la guerre, qui oblige à un statut particulier et à la mise en œuvre de valeurs animant les comportements en vue de sa préparation et de sa conduite, bref dans une « culture armée », que se trouvent les conditions d'inscription au patrimoine militaire au titre des contributions respectives apportées à la compréhension du sens de l'action militaire. La reconnaissance sociale à laquelle l'armée aspire à travers l'entreprise patrimoniale suppose que cette dernière retienne des éléments vraiment susceptibles de faire connaître la spécificité

^{15.} F. Dallemagne, *Les Casernes françaises*, Paris, Picard, 1990.

^{16.} F. Dallemagne et J. Mouly, *Patrimoine militaire*, Paris, Scala, 2002, p. 10.

^{17.} K. Pomian, *Sur l'histoire*, chap. II, Paris, Gallimard, 1999.

^{18.} D. Poulot, « De la tradition patrimoniale aux mondes du patrimoine », *Socio-anthropologie* n° 19, 2006, p. 2, mise en ligne le 31 octobre 2007, <http://journals.openedition.org/frodon.univ-paris5.fr/socio-anthropologie/753>.

des missions que la société lui confie et des dispositions particulières indispensables pour les mener à bien.

Vecteur pédagogique de la finalité militaire, le patrimoine engage donc fortement la question du lien armée/nation, certes souvent évoquée (par exemple sur la page patrimoine du site de l'armée de terre), mais rarement selon les termes explicites et développés d'une culture armée – que l'on trouve en filigrane dans la *Directive sur les traditions et le cérémonial* de l'état-major de l'armée de terre de 2001. Par ailleurs, le patrimoine militaire intéresse également ce lien et ses transformations sous l'angle d'un dernier risque qu'il fait peser sur la production des identités.

Conséquence directe du « réveil » que les armées ont connu sous des formes variables et en différents lieux depuis les années 1970¹⁹, ce risque « identitaire » se laisse illustrer par les deux formulations opposées qu'en proposent les célèbres théories dites respectivement de la convergence et de la divergence²⁰. Dans quelle mesure le patrimoine participe-t-il, selon la façon dont il est conçu, soit à la banalisation des identités militaires et à leur disparition dans le milieu social ambiant, soit à leur singularisation jusqu'à totalement les séparer de ce dernier ? C'est au moyen de deux objets patrimoniaux bien connus, mais néanmoins exemplaires de cette problématique, que nous tenterons de saisir les enjeux que soulève ce dernier risque et que pose plus généralement tout processus de patrimonialisation militaire.

¶ Contre le patrimoine farce et attrape : la culture armée

Dans nos sociétés (hyper) modernes et souvent dites du spectacle, n'existe désormais que celui qui se montre et qui est vu, *a fortiori* avec les nouvelles technologies de communication dont il dispose²¹. L'identité pour soi ne semble valoir qu'une fois exposée aux autres qui, en la reconnaissant, la valident en tant que singulière. Or le patrimoine tel qu'il est conçu de manière dominante aujourd'hui obéit à cette même logique. Être vu et identifié peut alors signifier transparence, non seulement par intrusion dans l'intime, mais aussi par absence de sens donné et/ou bien compris de ces éléments identitaires, au-delà de leur qualité patrimoniale stricte. Popularité

^{19.} A. Thiéblemont, « Réveils identitaires dans l'armée de terre », *Inflexions* n° 11, « Cultures militaires, culture du militaire », 2009, pp. 73-85.

^{20.} É. Letonturier, « Lien armée/nation et modernité », in G. Rouet (dir.), *Citoyennetés et nationalités en Europe*, Paris, L'Harmattan, 2011, pp. 203-213.

^{21.} N. Aubert et Cl. Haroche (dir.), *Les Tyrannies de la visibilité*, Toulouse, Érès, 2011.

ne signifie pas (re)connaissance, particulièrement pour les armées²². Les défilés militaires, et surtout le plus célèbre d'entre eux le 14 juillet de chaque année, illustrent bien ce paradoxe en étant des sémiophores fortement exposés au risque de leur propre négation alors même que la richesse symbolique dont ils sont porteurs les range comme des manifestations vivantes et évidentes d'un patrimoine dont l'institution est dépositaire au titre de la nation française qu'elle représente. En effet, leur vocation à se dérouler en public les destine naturellement, et dangereusement, à une spectacularisation en raison même de leurs caractéristiques identitaires très distinctives.

■ De la force militaire de la société...

S'inscrivant en ouverture du dispositif festif d'une journée particulière – nationale, républicaine – qui se clôturera par un bal et un feu d'artifice, le défilé du 14 juillet est, d'après les propos entendus ou rapportés par médias interposés, avant tout apprécié et regardé comme un spectacle de qualité, voire un divertissement de masse. Haut en couleur, à l'instar des fastes passés de la Grande Armée, il offre en représentation un corps d'État dont on admirera les tenues et les accessoires par leur nombre et leur richesse, mais aussi le répertoire musical et ses chants colorés, ainsi que les différents modes de locomotion, l'originalité et la synchronisation parfaite de leur déplacement en ordre serré et au pas cadencé. L'étendue des ressources patrimoniales qu'offre la longue histoire des armées assure d'un renouvellement régulier de la curiosité et des intérêts, tandis que le caractère événementiel est renforcé chaque année par la présence d'une armée invitée et/ou la mise à l'honneur d'une arme/d'un corps qui font de l'ensemble un moment unique. Avec la forte présence de la technique, les héritages culturels du passé se conjuguent aux temps présent et futur des innovations. L'exhibition des matériels de haute technologie, des véhicules, des moyens et des équipements dernier cri souligne les savoir-faire industriels et les compétences pointues en même temps qu'elles certifie de l'excellence, de la virtuosité et de la performance de ceux qui les manipulent... dont on ne manquera pas de relever les moments de bravoure, mais aussi, certaines années, les erreurs de prestation malgré les répétitions !

Pourtant, constituée ici d'armes et d'engins de guerre, la technique, qui sera également le centre d'attraction majeur des animations de l'après-midi, ne suffit pas de toute évidence à délivrer le véritable sens militaire du défilé. Finalement, au lieu de réactiver et d'illustrer sa

²² É. Letonturier, « Reconnaissance, institution et identités militaires », *L'Année sociologique* n° 2, vol. 61, 2011, pp. 323-350.

raison première d'être, le patrimoine culturel et matériel grandement mobilisé à cette occasion contribue plutôt à en brouiller le message initial en réduisant la signification de ses différents objets aux besoins ornementaux de la scénographie ordinaire d'un jour de fête. On comprend alors mieux pourquoi le général François Lecointre rappelle que « le 14 juillet est une démonstration de force. Défiler, c'est clairement montrer sa force et honorer ceux qui acceptent de la mettre en œuvre »²³. De fait, un tel dispositif manifeste la puissance armée de la nation, dont la force de frappe potentielle qui s'étale sous les yeux de tous joue comme un argument autant de protection que de dissuasion. Il s'agit ici d'affirmer l'unité de tous face à l'adversité et la solidarité de chacun face à l'emploi légitime de la force si nécessaire. Le passage en revue des troupes, qui assure au chef des armées leur capacité d'action et de mobilisation à tout moment sur son ordre, confirme cet objectif opérationnel. Or la place accordée au festif et au spectacle l'emporte, banalisant les signes patrimoniaux des forces armées pour, au mieux, ne laisser qu'une ambiance militaire ou, au pire, produire une perception démilitarisée et essentiellement esthétique.

Un défilé militaire n'est pas une simple parade. Dans cette version incomplète, le patrimoine convoqué dessert par omission ou par déformation la mission des armées, favorise peu l'hommage à leur rendre à ce titre, et participe mal à la défense de leur rôle et de leur lien avec la nation. Plus généralement, l'utilisation qui est faite du patrimoine militaire lors du défilé montre d'abord qu'il n'a de sens que dans son indépendance totale à l'égard des logiques d'intérêts extérieurs qui viennent le solliciter pour des raisons qui peuvent être d'ordre festif, ludique, économique, touristique, social, politique...

À cette condition d'autonomie s'ajoute l'obligation de prendre la pleine mesure de la finalité des armées par un retour aux fondements de leur culture propre et à l'origine des éléments (pratiques, traditions et symboles) que l'on retient et que l'on montre comme patrimoniaux. Autrement dit, un projet patrimonial authentique et fidèle à la *res militaris* suppose une prise en compte des exigences et des obligations particulières qu'imposent la guerre et le combat, ainsi que des valeurs et des dispositions individuelles et collectives que leur conduite réclame. Le devoir de mémoire au cœur de toute intention patrimoniale signifie ici de lutter contre l'oubli de la mission que la nation a confiée au militaire et de la spécificité identitaire qui en découle, au moyen de dispositifs de médiation dédiés.

23. S. Pruvot, « Général François Lecointre : "Le défilé du 14 juillet est une démonstration de force" », *Famille chrétienne*, 12 juillet 2018.

¶ ... à la force sociale des armées

Défilé de la force armée avant tout, mais aussi force sociale du défilé qui réunit harmonieusement, malgré leur extrême diversité, tous les éléments qui le composent. D'aucuns diront que le 14 juillet est aussi fête de la Fédération, donc de la réconciliation nationale par-delà différends et différences. De fait, chaque carré se distingue des autres par les armées représentées, les armes et les corps présents, et les grades arborés sur des tenues reflétant elles-mêmes, en tout et par l'accessoire, la multiplicité des positions, des affiliations et des situations possibles. Les divers modes de recrutement et les différenciations de parcours par spécialités et par filières accentuent l'impression de profusion, que renforce la présence des armées étrangères invitées et du personnel civil de la défense parfois autorisé à participer – et qui va avoir bientôt son insigne propre. Force est alors d'admettre que le monde militaire, en apparence si homogène de l'extérieur, se décline en maintes divisions et subdivisions qui sont fatallement le terreau de développement de nombreuses micro cultures et d'identités particulières, et donc susceptibles de menacer l'unité d'ensemble.

Or, loin de se réduire au simple spectacle qu'offre cet assortiment bigarré, le défilé est surtout la manifestation symbolique de la solution sociale trouvée au défi que pose l'inévitable altérité présente dans tout collectif, même uni et organisé. En effet, l'organisation générale des places et des déplacements des carrés, la planification enchaînée des différentes séquences et le rôle de chacun en leur sein au rythme du pas cadencé constituent les éléments d'une toile de fond commune à l'expression de cette culture militaire empiriquement plurielle. Dit autrement, le défilé illustre *in situ* et *in vivo* l'alliance réussie entre unité et diversité, singularité et collectivité, en dévoilant une articulation possible entre participation de chacun au tout et respect des identités de ses composantes.

Avec le défilé, l'armée offre *su generis* un modèle réduit des conditions de production du lien social selon les termes imposés par ce nouvel horizon collectif que fixe l'idée de nation. Soit un projet de créer de l'unité par-delà les différences individuelles en tous genres, sans toutefois les renier mais au contraire en les intégrant, en les transcendant dans cet ensemble collectif où chacun, tout individu singulier qu'il est, se définit aussi comme un citoyen, comme un membre appartenant et attaché à son groupe. L'armée n'aura-t-elle pas activement participé à accueillir et à intégrer des populations très hétérogènes ? Ne réussit-elle pas à remplir ses missions en travaillant de conserve avec des personnels civils de la fonction publique et du privé ? En ce sens, elle s'avère être un produit typique de la modernité

puisque, comme institution, elle décline et applique en son sein la dialectique propre de cette dernière, en cherchant à conjuguer altérité et unité, autonomie et dépendance, création de soi et affiliations à l'ensemble.

La qualité patrimoniale du défilé et des différents éléments qu'il met en œuvre tient donc aussi à l'intérêt que représente un tel héritage : proposer pour mémoire et aux yeux d'une société qui l'a voulu, qui l'a produit, et de laquelle il tient uniquement sa légitimité, un modèle social bien réel de fonctionnement cherchant à combiner les exigences de la donne individualiste avec les impératifs de la cohésion sociale afin d'éviter cette montée aux extrêmes que serait la solution facile de céder à la tentation communautariste d'un côté, nationaliste de l'autre...

¶ **Contre le patrimoine des caricatures et du folklore : la politique de l'uniforme**

Si, on l'a vu, la banalisation menace les véritables significations à donner à certains éléments du patrimoine militaire, le postulat de la singularité tel qu'il est porté par les théories de la divergence condamne à en omettre ou à en déformer d'autres. Ainsi de l'uniforme qui constitue aussi à lui seul un élément important du patrimoine des armées. Il cristallise des prénotions qui, partagées par le sens tant commun que savant, se répercutent sous forme de représentations caricaturales sur le groupe tout entier et sur les individus qui le composent.

¶ **Pas prêt à être bien porté mais toujours prêt à être mal pensé**

Sur un plan collectif d'abord, il sert, comme marqueur le plus visible de l'identité particulière de ce groupe social, d'exemple favori pour illustrer les traits culturels plus généraux qu'on aime prêter à ce dernier. Son aspect évoque un milieu qui, conservatoire de règles et de principes, est fortement régi par le rigorisme moral, la rusticité des modes de vie, la raideur des positions et le formalisme hiérarchique des relations. On lui attribue aussi volontiers un caractère folklorique, à l'image des us et coutumes auxquels l'attachent des traditions, perçues comme exotiques puisqu'héritées d'une époque ancienne et désormais révolue. Mieux, il serait l'indice du décalage et même de l'anachronisme de cette «société» ou plutôt d'une communauté depuis longtemps considérée à part car vivant retranchée sur elle-même, fermée à toute sociabilité extérieure, endogamique par son recrutement. Supposée étrangère aux évolutions que connaît, notamment au plan des mœurs, le monde civil sous la montée de

l'individualisme, elle serait donc le contre-exemple même de la modernité. L'horizon violent et sanglant qu'elle ouvre et fait peser sur les joies du doux commerce et les raffinements de la civilisation lui ont régulièrement valu critiques et procès, notamment de sociologues, tel Émile Durkheim lui-même. Selon lui, l'armée témoignerait d'un type d'organisation sociale résiduelle « rappelant le mieux la structure des sociétés inférieures », et se présenterait comme une « survivance de la morale primitive »²⁴ et donc inévitablement vouée à disparaître...

Stigmatisée, cette forte identité collective serait au prix d'une négation des identités individuelles du personnel en uniforme. Là encore, l'uniforme sert d'indicateur prétendument évident d'une volonté de dépersonnalisation au moyen d'un travail de dressage des corps et des esprits. Il entre alors parmi les pièces à conviction pour instruire un autre procès, celui de l'institution militaire tout entière, et établir la preuve de son caractère coercitif et autoritaire, anti-individualiste et total. Là encore, maints sociologues, dans le sillage ouvert par Michel Foucault, Erving Goffman et Pierre Bourdieu, se sont attachés à l'analyse des différents instruments et mécanismes de la disciplinarisation mis en œuvre au moyen d'une culture de l'ordre, de l'obéissance et de la discipline, d'une pédagogie de la répression et de la surveillance constante. L'uniforme serait en somme le concentré symbolique de cette entreprise de dépersonnalisation, l'expression visible d'un projet visant à produire des hommes-machines interchangeables, et prêts au combat et au sacrifice de leur vie.

Or beaucoup d'arguments que nous avons exposés ailleurs et que nous ne rappellerons donc pas ici viennent contredire un tel tableau. Par ailleurs, la démonstration ne peut s'ordonner sur l'exemple de l'uniforme qui, comme élément du patrimoine militaire, invite à une analyse totalement différente des armées²⁵. L'histoire de son introduction progressive pour des raisons à la fois tactiques, pratiques et économiques signale en effet des résistances fortes à son endroit, d'une part, et une individualisation des formes et des pratiques en la matière, d'autre part. Dit autrement, l'indifférenciation et la standardisation qu'il apporte répugnent en même temps que son adoption est conditionnée par la possibilité donnée, et tolérée, de le personnaliser. Une fois son caractère homogénéisant et contraignant détourné, il devient alors le faire-valoir revendiqué d'une identité régimentaire, un élément décisif d'affirmation et de distinction par rapport aux autres.

^{24.} É. Durkheim, *Le Suicide. Étude de sociologie*, [1897], rééd. Paris, PUF, « Quadrige », 1986, pp. 260 et 254.

^{25.} É. Letonturier, « Modernité, individualisation et culture militaire. L'exemple de l'uniforme », in É. Letonturier et P.-Y. Gaudard (dir.), *Normes, discours et pathologies du corps politique*, Paris, L'Harmattan, 2010, pp. 13-33.

■ Je(u) militaire et enjeux sociaux

À ce titre, l'uniforme, comme objet d'investissements importants, convie donc au récit des conditions auxquelles le sentiment d'appartenance à l'institution se construit, se vit et se négocie. Mais cet attachement à la différence procède d'une logique autre que celle que l'on observe dans le monde civil. Si, dans ce dernier, la motivation tourne autour du droit d'être différent, ici elle réside dans un devoir d'être différent. Une véritable entreprise de patrimonialisation de l'uniforme ne saurait alors se satisfaire d'une description muséographique auto suffisante de ses différents éléments constitutifs et typiques, et de leur variété empirique. Le travail de mémoire qu'elle ambitionne doit consister à rapporter leur raison d'être aux spécificités de l'identité militaire, redonner le sens de leurs tenants symboliques aux missions particulières assignées aux armées.

Sur un plan plus individuel, loin de symboliser la négation des formes d'expression et d'existence de la singularité, l'uniforme se donne dans un système extrêmement fin de différenciations qui fait de lui, une fois décodés les signes arborés (armée, arme, grade, opérations extérieures effectuées, décosations reçues...), une carte d'identité aux informations autrement plus précises que celles présentes dans son équivalent civil. Customisé, accessoirisé et approprié comme une seconde peau, jusqu'au patronyme qui y sera apposé, il est incontestablement le support d'un bricolage identitaire, le reflet d'une biographie personnelle et professionnelle unique.

Le sentiment d'appartenance se joue donc sur une « culture des apparences »²⁶ qui a parfois pris des formes extrêmes. L'uniforme se pare en effet d'un prestige qui stimule l'esprit d'inventivité, force, jusqu'à l'excentrique, à toujours plus d'originalité. On se souvient bien sûr de la Grande Armée : dentelles, soieries et accessoires venaient le disputer avec les piercings et les tatouages en passant par la poudre, les plumes et le parfum. Vanité sociale, excès de moyens et préciosité déplacée penseront certains de cette surenchère, mais qui ne doit pourtant pas faire oublier la leçon plus générale à en tirer : l'intérêt d'une entreprise patrimoniale consiste aussi à montrer l'influence de l'armée sur la société, sa présence et son rôle actif, ici culturellement, comme industrie du prêt-à-porter, et prescriptive de modes et de tendances, là socialement, comme laboratoire expérimental de première administration publique qui offre des droits et des protections à ses agents.

Par là, loin d'être cette institution anachronique, l'armée s'avère un excellent lieu d'observation de la modernité, situé même à ses

26. D. Roche, *La Culture des apparences. Une histoire du vêtement (XVII^e-XVIII^e siècle)*, Paris, Fayard, 1989.

avant-postes : mobilité et disponibilité, statutaires chez les militaires pour les raisons que l'on doit aux contraintes de la guerre, ne sont-elles pas des qualités désormais attendues par les entreprises ? L'armée n'a-t-elle pas été avant l'heure une organisation mondialisée *su generis*? L'adaptation, la flexibilité, la polyvalence et la reconversion professionnelle que l'on exige dans le monde du travail ne sont-elles pas depuis toujours des données ordinaires de la vie militaire ? Par ailleurs, l'adoption des plans VIVIEN ne montre-t-elle pas que l'institution ne s'est pas arc-boutée sur le sacro-saint principe collectiviste de la caserne ? Elle a ainsi su répondre et s'adapter aux évolutions individualistes de la société, tout comme le montrent encore le TAOPM, supposant un calcul des heures pourtant statutairement inconcevable, et les mesures prises par le tout récent « plan famille » pour remédier aux déséquilibres entre les temps familiaux et professionnels dont souffre aussi le monde civil...

Enfin, le pli individuel que chacun donne à l'uniforme, mais dans le cadre de règles collectives visant le maintien de l'unité de l'ensemble, donne à cet élément du patrimoine militaire une signification plus politique. À travers l'exemple paradigmique qu'il fournit, c'est en fait toute la conception que la modernité retient du lien social et de la citoyenneté et de ses enjeux qui se reflète à la plus petite échelle de l'armée. En effet, illustrant « le jeu de la contestation et de la conformité »²⁷ comme le montre dans ce même numéro la galette saint-cyrienne, l'uniforme allie le même et le différent, identité et altérité. Il articule, d'un seul mouvement, la standardisation, la nationalisation et la centralisation d'un État *via* son armée de masse naissante, avec l'émancipation, voire la transgression individuelle, l'autonomie et le besoin d'être fidèle à soi. Il renvoie donc à cette tension, qui sera désormais permanente car constitutive du lien social moderne, entre les devoirs qui nous incombent comme citoyens et les droits auxquels chacun tient comme individu.

De plus, sa patrimonialité tient à la force sociale de sa symbolique selon des termes à rechercher dans un héritage qui, républicain, dépasse en sens et en portée le périmètre strictement militaire : ici comme ailleurs, seule la fraternité (d'armes) surmontera les contradictions inhérentes existant entre le principe d'égalité, que réalise formellement l'uniforme, et le principe de liberté, dont témoignent les conduites créatives de chacun pour le personnaliser. En somme, ce sont les habits du citoyen que revêt l'uniforme pour mieux en endosser la condition nouvelle, contrariée à double titre : d'une

²⁷. A. Thiéblemont, « Les traditions dans les armées : le jeu de la contestation et de la conformité », *Pouvoirs* n° 38, 1986, pp. 99-111.

part, entre le goût, ancien et aristocratique, pour la distinction, et l'attachement, récent et démocratique, à l'égalité ; d'autre part, entre l'universel, mais abstrait, du bien public qui élève, et le particulier, mais illimité, des intérêts privés qui abaissent²⁸.

Pour conclure

Le tableau rapidement brossé ici a permis de repérer quelques-uns des problèmes et des questions que soulève le patrimoine militaire, et de délimiter son périmètre à partir de deux de ses représentants les plus évidents. Au-delà de ceux qui peuvent faire l'objet d'un traitement comparable, d'autres, en revanche, voient différer les conditions de leur patrimonialisation militaire telles que nous les avons ici fixées, à un horizon plus lointain et incertain. Trois raisons au moins peuvent expliquer le retard et les difficultés d'une telle entreprise à leur endroit.

D'abord, pendant de l'histoire encore à faire, la méconnaissance, l'invisibilité de certains objets ou l'incompréhension de leur signification militaire constituent des freins à leur entrée dans le domaine patrimonial que seul un gros et lent travail de médiation pourrait à terme surmonter. Ensuite, corollaire des « heures sombres » de l'histoire, le processus de patrimonialisation se heurte à son caractère sensible pour renvoyer à certaines périodes qui, telle celle de la colonisation, replacent sa mise en œuvre dans des enjeux plus vastes : reconnaissance politique, lois mémorielles et réparations, repentance... Enfin, de même qu'il existe une histoire savante, une partie du patrimoine est aussi sûrement vouée à être considérée comme telle seulement par un petit nombre d'érudits et de spécialistes.

Les différentes erreurs d'interprétation par excès ou par défaut que nous avons repérées invitent également à s'interroger sur les conditions d'éligibilité au patrimoine militaire d'éléments plus immatériels et de dispositifs plus globaux. Nous pensons ici au service national, particulièrement exposé aux représentations fausses et aux caricatures. Peut-il être patrimonialisé ? La valeur d'ancienneté ainsi que l'urgence de la restauration et de la conservation, toujours retenues pour justifier l'entreprise patrimoniale, s'avèrent ici des critères contradictoires : les infrastructures matérielles de la conscription sont en effet démantelées, vendues, recyclées voire détruites, tandis que sa réactivation, sous une forme ou une autre, dans un futur proche, se présente comme une option sérieuse, envisagée par maints politiques.

28. M. Castillo, *Faire renaissance. Une éthique publique pour demain*, Paris, Vrin, 2016.

En revanche, le critère « identitaire » avance davantage d’arguments en sa faveur : toujours fortement présent dans les mémoires individuelles et l’inconscient collectif, le service national a été pensé, d’une part, dans son « rôle social » comme un facteur d’intégration et de transmission, créateur de sentiment d’appartenance à la nation et d’un esprit de défense, et élément producteur d’une citoyenneté, et, d’autre part, comme le point d’entrée dans la carrière militaire et la première étape de socialisation au milieu. Sémiophore à double titre, il est donc de nature à diffuser dans l'espace public la spécificité de l'identité militaire et des missions des armées. Sa patrimonialisation future surmonterait donc les carences liées à sa suspension actuelle en offrant au lien armée/nation un moyen de perdurer autrement. ■

DOMINIQUE CAMBOURNAC

LE PATRIMOINE DE L'ARMÉE DE TERRE, RÉSEAU PROFESSIONNEL ET ENJEUX

Deuxième acteur culturel de l'État après le ministère de la Culture, le ministère des Armées a hérité, conserve, et continue d'enrichir et de valoriser un patrimoine considérable, immatériel et matériel. Relèvent du patrimoine immatériel les valeurs du monde combattant, les comportements spécifiques dans l'univers militaire, le cérémonial, les us et coutumes, les fêtes et les célébrations, les chants et musiques, les traditions et les cultures d'armées, d'armes ou de spécialités, de subdivisions d'armes, de services et de grandes directions. Sans oublier l'histoire, dont l'étude et la connaissance restent le socle sur lequel s'appuie toute décision ou qui apporte, *a minima*, un éclairage toujours pertinent à ceux qui sont en charge de commander.

Plus facile à appréhender, le patrimoine matériel s'est constitué depuis les temps anciens dans les arsenaux royaux ou au travers des collections principales à vocation pédagogique – les « petits modèles » d'artillerie servant à l'éducation des princes – ou diplomatique – les maquettes de vaisseaux de guerre ou les « plans en relief » longtemps exposés au Palais du Louvre pour témoigner de la puissance du pays. Les collections se sont également constituées plus récemment avec la création des musées, qu'il s'agisse des trois grands établissements publics, musée de l'Armée¹ (1905), musée de l'Air (1919) et musée de la Marine² (1943), ou des collections propres aux armées et services : musée du Souvenir à Saint-Cyr (1912) ou musée du service de santé au Val-de-Grâce (1916).

Par ailleurs, dans l'armée de terre, les nécessités de l'instruction ont conduit à accumuler dans les écoles d'armes des collections techniques témoignant de l'évolution des systèmes – culasses de fusils ou de canons, trains de roulement du char –, qui ont permis la sauvegarde d'un patrimoine que la simple gestion comptable condamnait à l'élimination lors du retrait de ces matériels du service courant... Les musées ont également servi de conservatoire du patrimoine des régiments dissous.

Fruits de ces évolutions, seize musées créés à partir de 1962 dont trois reconnus musées de France sont ainsi gérés par l'armée de

1. Héritier du Conservatoire de l'artillerie (1683) et de son successeur, le musée de l'Artillerie, né en 1796 et installé aux Invalides en 1871, et du musée historique de l'Armée fondé en 1896.

2. Issu d'une collection offerte au roi Louis XV, installée au Louvre de 1752 à 1793 puis de 1827 à 1939.

terre. Organisés en huit pôles muséaux, ils accueillent plus de deux cent mille visiteurs par an. Désormais, le grand public, comme les associations d'amis des musées autant que la générosité des particuliers permettent un enrichissement des collections.

Assurée par des passionnés jusqu'à la fin du XX^e siècle, la gestion du patrimoine des armées s'est professionnalisée avec l'adoption de normes en vigueur au ministère de la Culture dans le cadre du protocole Défense-Culture (1994, actualisé depuis) et avec la volonté d'« ouvrir les musées vers la ville ». Dès 1993, l'état-major de l'armée de terre crée en son sein une Délégation au patrimoine historique et culturel (DELPAT) ; en 1995 est adopté le schéma directeur des musées de l'armée de terre, plusieurs fois amendé depuis, qui a déjà permis la rénovation et la mise aux normes de treize établissements. L'achèvement de ce premier cycle approchant, un nouveau schéma ambitieux est à l'étude pour permettre à ces musées de jouer un rôle majeur au sein de la société civile afin de faire connaître l'armée de terre et susciter ainsi des vocations indispensables à la pérennité de notre outil de défense. En 1996, dans le cadre des formations de seconde partie de carrière, un premier officier d'active rejoint l'École nationale du patrimoine pour acquérir la qualification de conservateur de musée. D'autres officiers sont orientés vers l'École du Louvre. Parallèlement, l'armée de terre recrute des officiers sous contrat, le plus souvent diplômés de l'École du Louvre ou de l'université. Entre 1997 et 2018, vingt-huit ont obtenu ces différentes qualifications avant d'être nommés conservateurs. Leurs collaborateurs bénéficient de stages au musée de l'Armée ou au sein d'établissements culturels de proximité, ou encore de sessions spécifiques régionales, leur permettant d'acquérir ou d'enrichir leur savoir-faire.

Les collections patrimoniales sont également le fruit d'une histoire guerrière avec la récupération des trophées sur les champs de bataille et la collecte des souvenirs des anciens pieusement conservés dans les musées, mais également dans les salles d'honneur des formations dont le général Boulanger, ministre de la Guerre (1886-1887), a encouragé la création ou le développement. Les salles d'honneur de l'armée de terre sont gérées par les officiers traditions du corps de troupe (OTCT), fonction créée en 1993. Organisés par les conservateurs de musée, des stages de formation réunissent régulièrement ces officiers par arme ou par subdivision d'arme.

Enfin, la chaîne des experts du patrimoine de l'armée de terre bénéficie également de l'expertise d'historiens, organisés eux aussi en un réseau animé par l'officier référent Histoire de l'armée de terre, adjoint Histoire du général commandant la DELPAT. Le dialogue permanent et les échanges réalisés à l'occasion des conseils

scientifiques, des journées d'études ou des colloques, des publications, des réunions annuelles ou des séminaires des officiers conservateurs et historiens garantissent à l'armée de terre la mise en valeur de son patrimoine historique et culturel, matériel comme immatériel : outil de cohésion, comme de rayonnement, le patrimoine garde surtout la trace du sacrifice de nos anciens et témoigne de l'exemple qu'ils ont donné, matrice de l'idéal que chaque cadre et soldat s'engage à suivre. En ce sens, la collection de l'armée de terre contribue elle aussi à la fiabilité opérationnelle des forces. ↗

JEAN-LUC COTARD

FAUT-IL CONDAMNER LE DÉFILÉ DU 14 JUILLET ?

Le cérémonial militaire avec ses défilés, ses prises d'armes, ses us et coutumes impressionnantes, répétitifs, lents et rigides, donne une image de rigueur, de force et de discipline aux armées. Comme le rappelait le général Bachelet dans le numéro « Commémorer » d'*Inflexions*, « [les] cérémonies officielles obéissent à un protocole normé. À cet égard, les cérémonies militaires sont un modèle du genre, avec un déroulement, un rituel, une gestuelle qui, bien exécutés, ne sont pas sans effet »¹.

Depuis quelques années, les cérémonies patriotiques ont vu compenser la réduction des effectifs militaires et la disparition des piquets d'honneur en armes autour des monuments aux morts par la présence de pompiers et de secouristes. Le défilé du 14 juillet à Paris, quant à lui, n'est plus réservé aux seuls soldats ; policiers, douaniers, pompiers civils, gardiens de prison descendant désormais les Champs-Élysées, en partie pour compenser le manque d'effectif défilant des armées, en partie pour rendre hommage à leur administration. Remarquons que ces derniers ont dû apprendre à marcher au pas alors que jamais plus ils n'auront l'occasion ou l'utilité de le faire. Mais n'en est-il pas un peu de même pour les militaires ? Force est de constater que le défilé du 14 juillet, en particulier celui de Paris, relève de la coutume et presque de la tradition, voire de la sacralité. Ceci explique les cris d'orfraie qui s'élèvent lorsque certains critiquent ce déploiement de forces et... la dégradation de la chaussée de la plus belle avenue du monde.

Pourtant, lorsque les journalistes demandent aux militaires ce qu'ils ressentent lors de cette descente des Champs-Élysées, la réponse contient fréquemment le mot « fierté ». À la question du « pourquoi ? », nombre d'entre eux, tout comme les simples citoyens, évoquent la levée en masse alors que l'armée de la fin du XX^e siècle et du début du XXI^e est une armée professionnelle. Posez la même question aux fonctionnaires qui défilent à leurs côtés et vous aurez pratiquement à coup sûr les mêmes réponses.

Le cérémonial militaire est un marqueur fort de la communication politique républicaine. Pourtant, il semble qu'il ait un temps

1. J.-R. Bachelet, « Cérémonie et cérémonial », *Infexions* n° 25, 2014, pp. 33-39. « Quant aux cérémonies sans présence militaire significative, lorsqu'elles se conforment au protocole, ce qui n'est pas toujours le cas, le résultat est rarement à la mesure de la générosité des organisateurs. »

été envisagé de faire disparaître les militaires du protocole de la présidence, voire de tout protocole : ces cérémonies ne prennent-elles pas trop de temps aux soldats alors qu'ils disent ne pas être assez nombreux pour remplir les missions qui leur sont confiées ? Ne coûtent-elles pas trop cher ? Et que signifie tout cela ? Or personne n'a trouvé à redire à ce que l'hommage à Simone Veil se déroule aux Invalides, maison militaire s'il en ait, avec un cérémonial rehaussé par la présence de troupes en armes. Et si l'entrée au Panthéon de la première présidente élue du Parlement européen a été moins militaire, les porteurs du cercueil étaient tout de même des gardes républicains, donc des gendarmes, donc des militaires, dont l'uniforme dépouillé de toute parure, par contraste avec le cercueil drapé de tricolore, ajoutait à la solennité de l'événement.

Le cérémonial et le défilé du 14 juillet, y compris avec les polémiques qui y ont trait, font donc bel et bien partie d'un patrimoine français que d'aucuns cherchent même à copier et à importer dans leur pays. Dans un numéro consacré au patrimoine, une revue comme *Inflexions* ne pouvait donc faire l'économie d'une réflexion sur ces pratiques auxquelles tout le monde tient plus ou moins, mais auxquelles plus personne, en dehors des militaires, et encore, ne comprend plus rien. Alors avant de condamner définitivement toute forme de cérémonial militaire, peut-être convient-il d'en comprendre les origines et ainsi quelques-unes des utilisations contemporaines.

Un soldat, ça sert d'abord à faire la guerre

Peu nombreux sont ceux qui savent que défilé et cérémonial militaires remontent au XVII^e voire au XVI^e siècle – ce qui, aux yeux de certains, suffirait à les condamner irrémédiablement. Peu sont conscients que la finalité de ces présentations, dynamiques ou statiques – où les militaires, dans leur désir de paraître extrêmement beaux et martiaux, font oublier l'idée simple qu'un soldat sert d'abord à faire la guerre –, est bien la guerre et le combat : il s'agit de contrôler que les soldats sont en nombre suffisant et équipés d'armes en état conformément à l'argent dépensé. Donc, étudier le cérémonial militaire revient d'abord à étudier la guerre, et en particulier le moment du combat. Oublier ces temps indissociables conduit à des contresens.

Étudier le cérémonial nécessite de regarder l'histoire de la préparation de ce combat et de l'organisation qui permet de limiter les contraintes liées au brouillard de la bataille, et ce, il y a quatre ou cinq siècles. C'est analyser comment ordonner au sens de mettre de l'ordre,

de ranger la troupe, mais aussi au sens de donner des instructions pour utiliser les armes au mieux.

Depuis l'Antiquité, se préparer au combat, c'est d'abord se ranger, s'ordonner en se regroupant pour se donner de l'ardeur et du courage (l'esprit de corps), mais aussi pour faciliter la transmission des ordres – même sous la forme de guérilla, le combat nécessite un ordre, un rangement, même s'il n'est pas aussi visible sur le terrain. Les fantassins sont ainsi capables de passer très rapidement de la ligne à la colonne, laquelle est privilégiée pour monter à l'assaut, lanceurs de grenades (grenadiers) en tête, les plus grands protégeant les plus petits. Survivre à cette montée au combat étant signe de professionnalisme et de force, les grenadiers sont donc devenus des soldats d'élite. Cette colonne d'assaut a donné naissance à un ordre particulier appelé le « toit ». C'est ce « toit », fastidieux à mettre en place pour une troupe non aguerrie, qui est utilisé pour ordonner les unités qui défilent sur les Champs-Élysées. Les cavaliers, surtout les plus lourdement équipés (cuirassiers et lanciers), ont eux aussi un ordre serré : ils lancent leur charge au trot afin de maîtriser les chevaux le plus longtemps possible et faire une masse compacte qui fait trembler le sol, et ne déclenchent le galop qu'à très courte distance de la piétaille à renverser, à traverser, à sauter ; s'ils se dispersent, ils perdent leur efficacité lors du choc avec l'ennemi, que ce soit du point de vue physique ou psychologique.

Donc, pour les fantassins comme pour les cavaliers, aller au combat nécessitait un apprentissage de l'ordre, le plus serré possible, qu'il était nécessaire de mettre en pratique le plus souvent possible afin de le rendre mécanique et rassurant. Toute occasion quotidienne était bonne pour s'entraîner : aller au réfectoire, retrouver le calme après la séance de sport en rentrant au quartier... Devenu aujourd'hui inutile au combat, l'ordre serré est pourtant toujours en vigueur pour tous les déplacements en raison de son intérêt pour la cohésion de la troupe, pour la recherche de la précision dans son exécution individuelle et collective, et peut-être surtout pour son utilité en matière d'école de commandement pour les plus jeunes cadres.

À côté de cet ordonnancement impératif pour l'efficacité des armes, mais aussi pour le moral du soldat, il est indispensable au combat de pouvoir connaître les ordres. Il s'agit donc de savoir où est le chef ou, pour le chef, le chef subordonné. Deux outils ont donc été utilisés : le son et la vue. Avec François I^e, les tambours ont rythmé les batailles. L'arrivée des clairons dans chaque régiment au début du XIX^e siècle a permis de rendre les sonneries réglementaires, c'est-à-dire homogènes pour toutes les unités. Dans le fracas du heurt des épées contre les boucliers, des cris et des départs de mousqueterie, des coups de fusil, du tonnerre des canons, la voix du chef n'était plus audible ; le clairon

et la trompette pour les unités montées en sont devenus les substituts. « Garde à vous » veut dire « attention quelque chose va se passer, je vais vous donner un ordre précis » ; à cet ordre est donc désormais associée une sonnerie. Il en va de même pour « baïonnette au canon », « chargez » ou « cessez le feu ». Après le combat, chaque colonel regroupait ses soldats au son du refrain du régiment que chacun connaissait par cœur – seuls les chasseurs à pied se regroupent encore ainsi aujourd’hui². L'utilisation des sonneries est aussi pratique dans la vie courante pour la « soupe », l'« extinction des feux », c'est-à-dire l'obligation de se coucher pour se reposer... Certaines sont employées en dehors d'une période de combat, comme « aux champs ! », qui signifie l'arrivée d'une autorité d'un certain rang.

De la même façon, la vue est venue compléter l'aide au commandement. Ainsi, galons, épaulettes et contre-épaulettes sont à la fois des éléments de distinction visuelle et de protection au combat. Le colonel (chef de la colonne), avec son aigrette sur la coiffure et la présence à proximité de l'emblème de son unité, était facilement repéré par les estafettes (messagers) qui lui transmettaient les ordres, écrits ou non, du général. On comprend alors l'importance de la protection du drapeau lors des batailles, donc l'honneur qui est fait à celui qui le porte et le protège. Il suffit à ce sujet de relire l'histoire du sergent Hornus dans les *Contes du lundi* d'Alphonse Daudet³. *A contrario*, les batailles que l'on voit dans les films issus des adaptations littéraires telles que *Le Seigneur des anneaux* montrent un manque cruel de sens pratique du combat. Dans le cérémonial contemporain, les ordres donnés « au geste » ne sont plus guère appliqués que dans les déplacements d'unités à cheval, c'est-à-dire uniquement au régiment de cavalerie de la Garde républicaine.

Si le soldat est rangé, s'il sait où est son chef et peut recevoir des ordres, il doit aussi savoir utiliser son arme au combat. L'arme à feu, plus peut-être que l'arc ou l'arbalète, nécessite une coordination des acteurs du combat afin d'éviter d'avoir des fusils déchargés simultanément trop longtemps, surtout quand l'ennemi survient. Or manier le mousquet puis le fusil nécessite l'apprentissage d'un processus malgré tout assez lent, mais qui doit être parfaitement maîtrisé pour pouvoir être correctement pratiqué dans le stress du combat avec le bruit, les cris, la menace de la charge des cavaliers.

^{2.} Pour faciliter la mémorisation, le refrain reçoit des paroles simples : le 19^e bataillon de chasseurs à pied (BCP) du commandant de Gaulle entonne « Trou du cul, trou du cul plein de poils, sale trou du cul poilu »; le 24^e BCP « Tout au long du bois, j'ai baisé Jeannette; tout au long du bois, l'ai baisée trois fois », Jeannette étant la gourde de boisson et non pas le prénom d'une jeune fille accorte et idéalisée.

^{3.} Le sergent Hornus est un pauvre diable qui a eu beaucoup de mal à gagner ses galons de sous-officier. Au cours d'une bataille, lors du siège de Metz, en 1870, il se retrouve à relever le drapeau du régiment après que vingt-trois officiers sont tombés en le tenant. De ce fait, il est nommé sous-lieutenant. Il meurt d'une crise d'apoplexie en refusant de rendre l'emblème dont il avait la charge lors de la reddition de la garnison.

Donc non seulement il convient d'apprendre aux soldats comment s'ordonner, mais en plus il est nécessaire de les conditionner pour que tous les gestes du rechargeement du fusil se fassent de façon rapide et machinale. Le principe est le même pour les cavaliers ou pour les artilleurs. Il y a donc une cadence pour le pas et pour le rechargeement de l'arme. Certains soldats sont responsables de cet apprentissage et, de plus, aident soit à resserrer les rangs au combat, ce sont les sergents (*serre gens*), soit à trouver le logis de la troupe chez l'habitant et à organiser la quête du fourrage, ce sont les maréchaux des logis.

Les drapeaux et les étendards, et dans une moindre mesure les fanions⁴, mais aussi les sonneries que l'on entend lors des cérémonies à caractères militaro-patriotiques sont les héritiers des besoins des soldats pour combattre en bon ordre et de façon efficace. Le maniement des armes, par essence, relève de la gestuelle militaire. Cette gestuelle essentielle doit être mécanique. Une bonne troupe au combat a forcément été une troupe capable de montrer auparavant qu'elle était à même de manier ses armes mécaniquement et en ordre.

Des soldats, ça se contrôle

On comprend donc aisément que la vérification de l'aptitude au combat passe par celle de la maîtrise du maniement de « pied ferme », c'est-à-dire statique, mais aussi dynamique avec le défilé. En fait, le chef contrôle la capacité de la troupe à manœuvrer, c'est-à-dire à bouger sur le champ de bataille, à évoluer en colonne de marche ou en ligne de combat, groupée ou scindée avec une colonne principale et des unités sur les flancs, les flancs-gardes. On comprend aussi l'importance de ces grandes esplanades implantées originellement à la limite des villes puis progressivement gagnées par celles-ci, quitte à servir un jour de réserve foncière immobilière comme à Tours : le Champs-de-Mars à Paris, la place de la République à Metz, le Mail à Angers...

Le capitaine⁵, qui commande la compagnie (cent à cent-vingt hommes) contrôle ses lieutenants⁶, qui eux commandent des sections de compagnie (vingt à trente hommes) ou des pelotons d'escadron. Le colonel contrôle ses capitaines puis, lors de leur création à l'orée

4. Les fantassins et les troupes à pied ont un drapeau ; les cavaliers ont un étendard, de taille plus petite que le drapeau pour éviter trop de prise au vent lors de la charge. L'un et l'autre portent la même charge symbolique. Les bataillons et les compagnies possèdent eux des fanions dont la forme n'a été définitivement fixée qu'après la Première Guerre mondiale.

5. Capitaine : tête (*caput*), c'est-à-dire chef de la compagnie.

6. Lieutenant : suppléant du capitaine qui n'est pas obligé de demeurer avec sa compagnie en permanence. Au début, il n'y a qu'un adjoint par compagnie. Aujourd'hui, une compagnie est encadrée par trois voire quatre lieutenants ou officiers subalternes.

de la Révolution, ses bataillons constitués de compagnies – il y a trois ou quatre compagnies par bataillon et trois ou quatre bataillons par régiment. Le général, quant à lui, contrôle des régiments de différentes armes – c'est pour cela qu'il est appelé général. Chacun de ces contrôles définit *de facto* un cérémonial : à chaque autorité correspond un volume de troupe, la présence ou non d'emblèmes. Chaque unité cherchera à apparaître sous son meilleur jour : les soldats se présenteront donc en tenue de parade, porteront leurs décos et astiqueront du mieux possible leur arme. La capitaine Coignet⁷ relate comment les soldats de la Grande Armée sortaient de leur sac leur plus bel uniforme pour les parades. À la fin des années 1970 et au début des années 1980, au cours des cérémonies, les militaires pouvaient seulement porter sur leur épaule la fourragère⁸ de leur unité. Il est intéressant de noter qu'aujourd'hui les unités défilent souvent en tenue de combat, ce qui peut être un paradoxe, mais une tenue où épaulettes, fourragère et décos individuelles apportent l'indispensable touche d'apparat.

L'autorité suprême, militaire mais aussi politique, d'abord le roi puis le président de la République, peut contrôler ses troupes. Ainsi, sans souvent en être bien conscients, les ministres des Armées ou les présidents de la République, lorsqu'ils passent en revue une troupe, effectuent un contrôle d'aptitude opérationnelle selon des critères de combat ancien.

Dans cette perspective, le passage en revue d'unités des quatre forces armées par le président nouvellement élu dans les jardins de l'Élysée prend tout son sens. Il devient alors pleinement chef des armées, chef de guerre, et vérifie pour la première fois l'aptitude des unités qui lui sont présentées. En réciproque, cette cérémonie est aussi la marque d'une soumission des armées à leur nouveau chef. Les armes, sabres, épées, fusils, symbolisent toutes celles impossibles à présenter simplement. La récitation par le chef militaire de la liste des unités composant le détachement avec les effectifs relève donc du contrôle. De même, l'inclinaison à l'horizontal du drapeau devant le président de la République marque l'importance de l'homme et de sa fonction, puisque personne d'autre n'a droit à cet honneur.

La « prise d'armes » de pied ferme, c'est-à-dire la « présentation des armes », et le défilé sont donc à l'origine des contrôles de la bonne préparation des unités au combat et de leur efficacité potentielle. Ce

7. *Les Cahiers du capitaine Coignet*, Paris, Hachette, 1968.

8. Une fourragère est une tresse initialement portée à l'épaule par les soldats pour aller chercher du fourrage. Lors de la Première Guerre mondiale, les régiments et certaines compagnies, notamment dans le génie, sont décorés collectivement pour leurs faits d'armes. Cette décoration classique est alors fixée sur l'emblème de l'unité et l'ensemble des soldats de cette unité arborent une fourragère de la couleur du ruban de la décoration reçue.

contrôle, que l'on pourrait qualifier d'opérationnel, en permet *de facto* un autre, de nature administrative et financière.

Si, à l'origine, le chef, le capitaine, venait au combat avec ses hommes et leurs armes entretenus à ses frais, avec l'instauration de la monarchie absolue, c'est désormais le roi qui donne de l'argent à ses officiers pour qu'ils arment une troupe. Dès les débuts de l'armée régulière, en particulier sous Henri II⁹, il apparaît nécessaire de vérifier avant de partir à la guerre que les soldats sont bien présents physiquement et que l'armement prévu l'est aussi. Certains officiers avaient en effet trouvé plus judicieux d'utiliser autrement l'argent attribué au recrutement des soldats et à leur équipement. Il a donc fallu très vite présenter les hommes et les armes pour prouver le bon usage des deniers de la cassette royale, puis, pour éviter qu'un capitaine ne « prête » des hommes et du matériel à un camarade, il a été nécessaire d'imposer un contrôle non seulement quantitatif avec une « situation de prise d'armes », toujours en vigueur aujourd'hui sous l'appellation SPA, mais aussi nominatif afin d'éviter le phénomène des « passe-volants ». Se pose alors la question de cette présentation des hommes et des armes. Comment faire ? Comment organiser les choses de façon simple ? En utilisant ce que l'on a appris pour aller au combat. Donc la prise d'armes devient rapidement non seulement un contrôle opérationnel mais aussi un contrôle administratif et financier. Le citoyen français et les soldats en armes sont certainement loin d'avoir conscience de cette utilité originelle et désormais symbolique des défilés du 14 juillet.

Un soldat, ça sert et ça obéit

Il y a bien longtemps que la prise d'armes ne sert plus à effectuer ce contrôle opérationnel et administratif. Il existe aujourd'hui d'autres moyens, tant les matériels utilisés par les armées sont complexes et ne peuvent plus être contrôlés de façon efficace selon ce procédé. De plus, il convient de ne pas oublier que l'autorité politique ne commande plus directement les armées au combat et n'a donc plus besoin de s'entraîner à les commander – le dernier roi de France à être monté à l'assaut d'une citadelle est Louis XIII ; le dernier souverain français à avoir dirigé la guerre et influencé une bataille est Napoléon III. Mais il reste que le principe de l'affichage politique de l'autorité demeure. Avec l'autorité vient le pouvoir de contrôler la capacité à s'engager.

9. B. Deruelle, «Le temps des expériences. Uniformisation, institutionnalisation et étatisation de l'armée. Le développement des contraintes financières et disciplinaires», *Histoire militaire de la France*, Paris, Perrin, 2018.

Avec l'affichage de l'autorité apparaît la notion de protocole de la cérémonie.

Si aujourd'hui une cérémonie où officient des militaires a perdu le sens originel de la prise d'armes, elle poursuit toujours un objectif unique : une remise de décoration, un hommage funèbre... Son déroulé, dans une forme de liturgie laïque¹⁰, va permettre de mettre en évidence cet objectif. Lors de sa prise de fonctions, le président de la République passe en revue les troupes aux effectifs suffisants pour montrer l'importance de son autorité, puis écoute la proclamation officielle de son élection et, enfin, se voit remettre les insignes de grand maître de la Légion d'honneur. En 2017, lors des hommages à Simone Veil, l'arrivée du cercueil dans la cour d'honneur des Invalides suivait une revue des troupes et précédait un discours politique du président de la République. C'est ce discours devant le cercueil qui est important. Les unités qui présentaient les armes symbolisaient non pas l'autorité opérationnelle de Simone Veil, qui n'a jamais eu la moindre responsabilité à caractère militaire, mais son importance politique et son exemplarité. Les honneurs rendus l'ont rendue égale au président de la République. Lors de son hommage funèbre national, Pierre Schoendoerffer a été honoré par un détachement militaire comparable à celui de Simone Veil, mais n'a été hissé nationalement « que » par la présence de François Fillon, Premier ministre.

Le cérémonial militaire apparaît donc comme un moyen de rendre hommage. Derrière une apparente rigidité, qui semble être allée croissant au cours des trente dernières années¹¹, il est en fait d'une grande souplesse afin de permettre d'adapter le message politique aux circonstances. Certains chefs d'État en visite en France ne s'y trompent d'ailleurs pas, réclamant la présence de telle personnalité ou de telle autorité à leur descente d'avion de façon à rehausser le prestige de leur visite.

Ce cérémonial, dont la partie visible est le volume et la nature des troupes, dépend aussi du déroulement des événements. En dehors de l'objet principal de la prise d'armes ou du défilé, de façon immuable les troupes se mettent en place, sont présentées à un officier chargé de contrôler que tout est en ordre avant de présenter le détachement à l'officier commandant des troupes qui pourra accueillir le ou les emblèmes nationaux et sa ou leurs gardes. Les « garde à vous », « présentez armes », « reposez arme », « repos » qui se succèdent ne sont donc pas des répétitions inutiles, mais bien des phases, des étapes d'un contrôle parfois strict pour atteindre la perfection de la

^{10.} Pour reprendre une expression chère à A. Thiéblemont et au général Bachelet.

^{11.} A. Thiéblemont (dir.), *Cultures et Logiques militaires*, Paris, PUF, 1999.

présentation. Nous retrouvons à la fois la volonté de se présenter sous le meilleur jour d'efficacité opérationnelle et l'importance du contrôle jusqu'à l'ultime éventuelle revue par le président de la République. Les sonneries, la façon dont les tambours sont tendus ou non¹², sont à la fois autant de moyens de donner une couleur à la cérémonie que de la ponctuer et de transmettre les ordres¹³. Une fois le moment fort passé, le cérémonial permet de déconstruire le dispositif en sens inverse. Il existe dans chaque unité des officiers qui deviennent spécialistes du protocole et du cérémonial. Ils appuient leur travail sur des textes à caractère réglementaire parus au *Journal officiel*¹⁴.

Il serait possible d'affiner cette description en parlant des préséances entre les unités qui tiennent compte de l'ancienneté de l'unité marquée par son numéro, de celle de l'armée et de l'arme (un régiment de l'armée de terre défile toujours devant une unité de l'armée de l'air, mais derrière une unité de la gendarmerie de même volume) et de ses décorations – un régiment du génie derrière un régiment du train, mais devant un régiment du matériel. Ainsi, rendre les honneurs à une autorité étrangère avec un régiment prestigieux, ancien, venu spécialement de loin, n'a pas la même signification qui si l'unité est de création récente et peu connue opérationnellement.

Le cérémonial militaire est donc un outil au service de la communication politique et diplomatique. Chacun le comprend aisément en regardant les défilés sur la place Rouge, à Moscou, au cours desquels le pouvoir politique montre sa force et les nouveaux matériels mis en service dans ses armées. Il en est de même avec le défilé du 14 juillet. Sa mise en place, précédée de nombreuses répétitions, nécessite des procédures logistiques éprouvées et efficaces. Une efficacité encore plus évidente avec le défilé aérien, qui doit maîtriser des vitesses différentes entre des aéronefs de nature très diverses. C'est une démonstration de savoir-faire qui crédibilise les forces armées et donc le potentiel d'action du pouvoir politique.

Le cérémonial militaire a donc pour origine le combat sous les formes qu'il connaissait au siècle des Lumières. Dès le règne d'Henri II, il a permis d'effectuer des contrôles administratifs et financiers. On pourrait croire qu'il n'est plus utile aujourd'hui. Pourtant sa perpétuation et la qualité de son exécution permettent

^{12.} En service courant, ou lors des cérémonies, les tambours ont leur peau tendue pour donner un son clair perceptible de loin. Lors des cérémonies funèbres, cette peau, sur laquelle tape le musicien, est détendue pour donner un son sourd en accord avec la tristesse à faire partager.

^{13.} *A contrario*, au début des années 1990, en retard pour des raisons indépendantes de sa volonté, un chef de détachement de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr n'a pas fait entrer son unité dans la cour des Invalides parce qu'il entendait la sonnerie « aux champs ! » annonçant l'entrée en scène du ministre de la Défense de l'époque. Il est donc resté dans le dispositif un emplacement exceptionnellement vide.

^{14.} Voir par exemple le décret n° 2004-1101 du 15 octobre 2004 relatif au cérémonial militaire.

toujours, en creux, de distinguer les qualités des unités et des processus qui les mettent en mouvement et régulent leur action. On aurait pu croire que seuls le symbole et l'habitude faisaient conserver ces usages. Nous pouvons cependant constater qu'ils permettent d'afficher un certain nombre de messages à caractère politique et diplomatique avec une capacité de nuances que le néophyte ne soupçonne pas. Cela est tellement vrai que de jeunes pays, comme le Kosovo, ont eu pour premier souci de créer une garde d'honneur d'excellence, prémisses d'une armée réelle. La disparition éventuelle en France de ce cérémonial amoindrirait les capacités d'expression publique du pouvoir exécutif.

En 2003, l'auteur de ces lignes expliquait de façon provocatrice à son général qu'il fallait transformer le défilé du 14 juillet en demandant aux unités de défiler comme elles combattaient. « Mais on ne verrait personne sur les Champs ! », s'était exclamé celui-ci en riant. « Si on ne voit rien, on ne peut pas faire passer de messages au grand public. » « On » : les armées, les administrations qui envoient leurs fonctionnaires défiler, mais aussi la tête de l'exécutif. Alors faut-il supprimer le défilé du 14 juillet ? Surtout pas, nous aurions tous collectivement trop à y perdre. ↴

MARC CONRUYT

QUAND L'HABIT FAIT LE SOLDAT

« Les bonnes armées sont propres et élégantes »

Alexandre Sanguinetti (*Histoire du soldat. De la violence et du pouvoir*, 1979)

Si l'uniforme est aujourd'hui un attribut de l'état militaire communément convenu¹, cela n'a pas toujours été le cas. Certes, Mésopotamiens, Romains ou encore soldats du roi Qin Shi Huang, pour ne citer qu'eux, portèrent très tôt une tenue qui distinguait le soldat, chargé de maintenir l'ordre, des autres, que ce fût ceux qui assuraient la fonction sacerdotale ou ceux qui travaillaient à la prospérité matérielle, mais en Europe, il fallut attendre la guerre de Trente Ans (1618-1648) pour que l'uniforme se généralise, en particulier sous l'impulsion de Gustave-Adolphe de Suède, qui souhaitait mieux distinguer ses troupes sur le champ de bataille. Le soldat français, quant à lui, dut patienter jusqu'à la fin du XVII^e siècle. Sous l'action de Louvois l'uniforme s'impose alors, symbolisant l'affirmation de l'autorité régaliennes de Louis XIV, désormais unique détenteur de la violence légitime, et témoignant du rôle central du fait militaire dans la fondation de l'État – à cette époque, les monarques n'hésitent pas à s'afficher en uniforme.

Longtemps le faste et l'apparat prévalurent sur les exigences de la vie en campagne. L'uniforme affichait avant tout le prestige du service du monarque ou de l'État² et participait au rôle dissuasif d'une esthétique de la puissance traduite par l'apparence, la discipline, la chorégraphie et la synchronisation des troupes à la parade. Cette propension n'était pas propre au vêtement militaire : l'histoire nous enseigne qu'au XIX^e siècle l'uniforme des sapeurs-pompiers fut parfois perfectionné, mais surtout enjolivé au préjudice de l'exécution du service d'incendie.

Peu à peu, cependant, l'hygiène ainsi que la nécessité d'échapper à la vue et aux coups de l'ennemi s'imposèrent au détriment de la fonction de prestige. Les évolutions de l'uniforme français se succédèrent ainsi au gré des guerres, des mœurs ambiantes ou de choix de nature politique et conduisirent finalement à l'uniforme pluriel. La garde-robe militaire s'élargit alors à la tenue de combat conjuguant dissimulation, protection et confort sur le champ de bataille, à celle de parade à la fonction symbolique forte, ou à celle de sortie ou d'état-major, au vêtement de sport et à d'autres encore.

1. Le droit des conflits armés établit l'obligation de port d'un signe distinctif visible pour tous les combattants.

2. « Dès 1780, l'uniforme militaire domine dans les réceptions d'hommes, dans les cours de Londres et de Saint-Pétersbourg comme à celles de Berlin et de Vienne » (Ph. Mansel, « Le pouvoir de l'habit ou l'habit du pouvoir », *Apparences* n° 6, 2015).

Parce que sa capacité opérationnelle repose d'abord sur la qualité de ses soldats, l'armée de terre attache une grande importance à l'adaptation de l'équipement individuel, en particulier des tenues de combat³, aux exigences des conflits contemporains. Rusticité, ergonomie, protection, camouflage en sont les maîtres mots aujourd'hui ; textiles intelligents et tissus connectés en sont l'avenir. Parallèlement, son chef d'état-major a décidé de plusieurs mesures afin de remédier au constat globalement partagé du déficit d'esthétisme, d'uniformité et de fonctionnalité des tenues actuellement en dotation. Une telle entreprise ne relève pas d'une forme de course à l'élégance fantaisiste ou de coquetterie nostalgique, mais s'inscrit dans la dynamique générale de la transformation de l'armée de terre et de sa pleine entrée dans une ère nouvelle. Nous y reviendrons plus loin. De la même façon, l'*US Army* devrait bientôt adopter une nouvelle tenue de service courant inspirée de la fameuse *pink and green* portée dans les années 1940⁴.

Notons que l'uniforme, qui conserve une forte résonnance dans l'imaginaire collectif, est un sujet à la mode au-delà de la seule communauté militaire. Vecteur d'égalité, qui aplani symboliquement les différences sociales, ou encore de laïcité, qui s'oppose aux manifestations communautaristes, il est parfois brandi comme une solution aux difficultés de l'école. Au sein de l'entreprise, il est vanté comme preuve d'engagement, emblème de compétence et promesse d'une relation commerciale réussie. Dans la fonction publique, il reste un élément de prestige hiérarchisant la société ainsi qu'un signe de statut et d'autorité qui sacrifie le pouvoir de ceux qui le portent. Chez les jeunes mêmes, il bénéficie d'un engouement nouveau à l'instar des expériences relevées au sein des dispositifs des armées s'adressant à la jeunesse⁵.

Cependant, même s'il n'est pas l'apanage des seules armées, l'uniforme reste avant tout l'expression de l'état militaire, un signe d'altérité marquant la différence entre le soldat et le civil, ce dernier entendu comme celui qui relève du citoyen, de son statut en tant que membre d'une communauté nationale, par opposition à militaire

3. Dès 2019, tous les soldats déployés en opération extérieure seront progressivement dotés du treillis de nouvelle génération F3. Fabriqué avec un tissu possédant une résistance accrue au feu, il offre une coupe mieux adaptée au combat. En complément, ils seront aussi équipés de gants de combat renforcés et de nouvelles chaussures « temps chaud ».

4. Le *Pink and green Uniform* était la tenue de service des officiers de l'*US Army* pendant la Seconde Guerre mondiale. Il est considéré comme le meilleur uniforme jamais porté et symbolise l'« âge d'or » militaire américain. Cette initiative vise à revenir à une tradition porteuse de sens aux yeux du public et des soldats, qui procure fierté et prestige à ceux qui portent l'uniforme, et qui rapproche davantage l'institution militaire de ses concitoyens.

5. Chaque année, plus de vingt mille jeunes revêtent l'uniforme de l'armée de terre à l'occasion de stages de découverte ou de services militaires courts (service militaire adapté, service militaire volontaire, préparations militaires, cadets de la défense, lycées militaires...).

ou à religieux⁶. Le sens des expressions « endosser l'uniforme » ou « quitter l'uniforme » témoigne combien celui-ci singularise le soldat du monde extérieur en le faisant accéder à un collectif unique. Signal pour les autres, signe d'un statut social particulier, il symbolise et matérialise l'acte d'engagement de l'individu, manifestation d'un dépouillement conscient et consenti, et, en contrepartie, exprime l'inclusion de celui-ci dans une communauté de destin fondée sur les exigences qu'impose l'exercice de la force au combat. Producteur d'identité collective, il incarne donc le tragique de la singularité du soldat amené à donner la mort sur ordre de façon délibérée au prix de sa propre existence ou de son intégrité physique si nécessaire et illustre l'image du corps exceptionnellement disponible décrit dans nos lois⁷. Même si la ligne de démarcation entre civils et militaires, autrefois si nette, est devenue plus floue, l'uniforme rappelle la différence fondamentale qui subsiste entre eux en raison de la finalité guerrière des seconds. Les débats autour des aspects symboliques de l'uniforme n'ont donc rien d'anodins dans la mesure où ils concourent aux efforts des armées pour dénoncer et refuser l'inclinaison à la banalisation du militaire au sein des démocraties libérales que le sociologue américain Morris Janowitz avait identifiée dès la fin des années 1960.

Revêtir l'uniforme, c'est donc changer de statut et le signifier de façon visible à la société. Selon la formule de Napoléon, « on devient l'homme de son uniforme ». Alors que s'imposent dans la société le culte de l'authenticité et la revendication d'être soi incarnée notamment par l'inventivité vestimentaire, le port de l'uniforme implique de souscrire aux sujétions de l'état militaire, de « faire corps » autour de valeurs partagées et d'adopter l'éthique de l'institution que l'on rejoint. Bien plus qu'une tenue de travail, c'est donc un marqueur d'identité fort porteur de sens. Et le langage vestimentaire est rarement équivoque : le béret vert n'est pas le béret rouge, la tunique bleue pas la tunique rouge... Chaque pays, chaque armée, chaque arme, chaque régiment a ainsi son uniforme propre, témoin d'une culture unique forgée grâce à une histoire singulière et aidant à développer un sentiment d'identité particulier. Servir sous un uniforme étranger, à l'exemple de nos coopérants militaires, n'est pas une survivance surannée héritée du passé, mais bien une concession politique et un signe militaire lourds de sens. Encore aujourd'hui, les coopérants français revêtus de l'uniforme de l'armée qui les accueille

6. Dictionnaire Larousse.

7. « L'état militaire exige en toute circonstance esprit de sacrifice, pouvant aller jusqu'au sacrifice suprême, discipline, disponibilité, loyalisme et neutralité. [...] Les militaires peuvent être appelés à servir en tout temps et en tout lieu» (Code de la défense).

sont perçus comme des « frères d’armes » par les soldats du pays hôte, qui sont fiers que ceux-là acceptent de porter leur tenue⁸.

L’uniforme est aussi un élément de discipline. Comme son nom l’indique, il unit entre eux tous ses porteurs, en même temps d’ailleurs qu’il les différencie de tous les autres. « Entourés de personnes habillées comme nous, nous développons un double sentiment : à l’interne, celui de l’appartenance et de la puissance du groupe ; vis-à-vis de l’extérieur, celui de la différence⁹. » Gommant les caractéristiques individuelles par son sens premier d’uniformisation, il assure une homogénéité physique et morale¹⁰, et concourt à la création d’une identité qui transcende les origines particulières. Le dernier rapport du Haut Conseil d’évaluation de la condition militaire (HCECM) mentionne expressément ce puissant facteur d’intégration et de cohérence : « Par son uniformité, la tenue militaire concourt à la création d’une identité qui transcende les origines et catégories sociales. [...] la capacité qu’a l’uniforme de les [les jeunes issus de l’immigration] dé-stigmatiser et de les ré-identifier. » L’uniforme produit une économie corporelle qui engendre la rigueur individuelle et collective. Il relève du domaine de la discipline.

Déjà au XVIII^e siècle, il est noté que, chaque matin, au retour des exercices, les effets doivent être dépoussiérés, raccommodés, nettoyés..., et les contraintes vestimentaires sont, quant à elles, strictement codifiées : une journée ordinaire comporte souvent plusieurs changements complets de tenue faisant l’objet de revues détaillées. Le général de Gaulle rappelle les obligations de ce soldat qui ne s’appartient plus complètement lorsqu’il écrit que « des hommes ont adopté la loi de perpétuelle contrainte. Les droits de vivre où il leur plaît, de dire ce qu’ils pensent, de se vêtir à leur guise, ils les ont bénévolement perdus ». Le vêtement militaire devient à la fois gage d’unité et de distinction à travers les signes d’une différenciation hiérarchique responsable de la discipline et traduit la manifestation visible d’une organisation sociale¹¹. C’est cette discipline et l’organisation hiérarchique sur laquelle elle repose qui permettent à la fois de fédérer les volontés dans l’adversité et de faire qu’un collectif puisse agir efficacement et avec cohérence dans les épreuves guerrières.

^{8.} *Rapport d’information par la commission de la défense nationale et des forces armées de l’Assemblée nationale sur la réforme de la coopération militaire* déposé le 20 novembre 2001.

^{9.} F. Thibaut, « De l’uniforme », 2014. <http://www.asso-minerve.fr/wp-content/uploads/2011/02/De-luniforme-de-F-Thibaut.pdf>

^{10.} Dans *Corps combattant, la production du soldat* (Éditions de la Maison des sciences de l’homme, 2017), l’ethnologue J. Teboul souligne la fonction et le rôle essentiels du vêtement militaire au sein du « sas de modification de l’apparence » homogénéisant les apparences et les pratiques corporelles.

^{11.} Les compagnies aériennes ont ainsi conservé certains repères militaires comme les galons pour distinguer commandants de bord, pilotes, chefs de cabine, hôtesses et stewards.

Parce que la guerre est et restera le jeu des forces morales, la symbolique et les traditions militaires constituent un accompagnement indispensable comme facteurs de cohésion. Celle-ci, fondée sur la fraternité d'armes, que l'on sait si indispensable à la victoire au combat, requiert que les identités particulières s'articulent et composent avec l'identité collective afin, au final, de se fondre et de nier la consécration du « je » et l'effritement du « nous », pour reprendre les propos de Norbert Elias¹². Au-delà du caractère uniformisant précédemment évoqué, des variantes vestimentaires de détail subsistent. Elles permettent au soldat de s'inscrire dans un ou plusieurs « nous » composés de cercles d'appartenance reposant sur la culture d'arme et l'esprit de corps régimentaire, au-delà sur la patrie, qui fortifient le soldat autant qu'ils l'obligent. Huit marquants identitaires réglementaires différents sont ainsi portés sur l'uniforme des soldats de l'armée de terre : nation, armée, arme, subdivision d'arme, grande unité, corps, unité élémentaire et attache territoriale. Autorisé à revêtir des attributs identitaires propres à ces cercles particuliers et désormais admis dans des intimités collectives puissantes, le jeune soldat hérite alors du prestige guerrier et de la gloire de ses anciens. Il s'engage en retour à s'inscrire dans la lignée de ceux qui en ont écrit la légende¹³, à la mesure des confidences d'Alain : « Il y a un esprit de corps, une imitation des anciens, une crainte de ne pas faire ce qu'il faut, qui sont plus forts que la peur dans les moments critiques. »

Le soldat entretient un rapport à l'apparence qui est aussi d'ordre psychologique. À la guerre, avant même tout contact, l'image et la réputation de l'ennemi peuvent miner l'assurance du soldat et décider de l'issue du combat. Pour mieux impressionner grâce à sa stature, l'uniforme du grenadier des troupes napoléoniennes était rehaussé d'épaulettes rouges et le shako de cuir était remplacé par un haut bonnet de fourrure. Dans le même ordre d'idées, l'uniforme permet de participer à la production de confiance au sein même de sa propre collectivité. Qui ne se souvient de l'enthousiasme dans les unités lorsqu'au lendemain de la guerre du Golfe le treillis au camouflage bariolé, qui renvoie traditionnellement à l'image de troupe d'élite et qui avait été abandonné à l'issue de la guerre d'Algérie, remplaça son prédécesseur monocolore « vert-OTAN », marquant ainsi la rupture avec l'armée de la guerre froide ?

12. N. Elias, *La Société des individus*, Paris, Fayard, 1991.

13. « Our uniforms have a purpose and meaning sewn into them. Both uniforms are a reminder of who we defend as well as pay homage to those Marines who fought before them » (United States Marine Corps).

Roland Barthes enseignait que les valeurs du vêtement « témoignent du pouvoir créateur [d'une] société sur elle-même »¹⁴. Sachant combien l'uniforme a un effet psychologique immense et reste un puissant vecteur d'attractivité, la culture militaire a toujours pris soin de l'esthétique et de l'allure du soldat¹⁵. Prestance et prestige sont des révélateurs de la qualité d'une armée. Ils sont attendus du soldat, représentant d'une société organisée et au sein de laquelle le citoyen lui a délégué le pouvoir des armes et sa sécurité. « Il n'y a que les gens superficiels qui ne jugent pas sur l'apparence »¹⁶ : l'image raconte et révèle, autant parfois que les mots ou les actes, tandis que l'aspect désigne et définit. Nombre d'enquêtes montrent combien les personnes les plus belles sont celles qui sont jugées, à tort ou à raison, socialement compétentes, perçues positivement, estimées intelligentes et intègres. S'inscrivant dans le rapport armées-communauté nationale, reflétant le statut social et politique, l'habit peut ainsi représenter à la fois l'identité, la victoire, l'esprit guerrier, le patriotisme, la discipline, la tradition ou la modernité... Outil soumis aux variations du contexte politique, économique ou social, jamais neutre ni secondaire, il peut influencer les opinions, servir les hiérarchies et aider à la réalisation des ambitions de la collectivité qui le porte. C'est aussi pour cela que mode et armée, deux mondes que tout semble opposer, s'inspirent mutuellement depuis des décennies. Les couturiers ont beaucoup emprunté au vestiaire militaire – saharienne, épaullettes, boutons dorés... –, tandis que l'armée ne perd pas de vue les innovations de la mode civile dans la perspective de tenues toujours plus pratiques, confortables et seyantes¹⁷.

La tenue de sortie en dotation actuellement dans l'armée de terre date du début des années 1990. Celles-ci étaient marquées par la perspective de la disparition de la guerre au prétexte de son absurdité et de son illégitimité. Dans une société où l'on revendiquait les dividendes de la paix, il était demandé au soldat de s'estomper de l'espace public et de se fondre davantage dans le monde civil. Il lui fallait se faire discret, voire se rendre invisible, lui le témoin d'un monde dépassé qu'on avait bien trop vu et dont le coût devenait injustifiable. L'uniforme retrouva certes un meilleur accès à l'espace public que lors des décennies précédentes, mais au prix du « camouflage », sous un manteau, un imperméable, de sa copie du

¹⁴. R. Barthes, « Histoire et sociologie du vêtement », *Annales*, 12-3, 1957.

¹⁵. « La surface n'est pas toujours ce qui cache la profondeur, mais souvent le lieu où elle s'exprime » (É. Fiat, « Quand l'habit fait le moine. Réflexion sur la surface et la profondeur », *Enfances et psy* n° 32, « Les marques du corps », 2006).

¹⁶. O. Wilde, *Le Portrait de Dorian Gray*, 1891.

¹⁷. J. Teboul note l'antagonisme entre l'impératif d'esthétique et l'activité guerrière du soldat à travers le « corps parade » et le « corps combattant ».

vêtement civil. Le changement de la tenue de sortie au profit d'un modèle dit « terre de France », dessiné par Pierre Balmain, discret, élégant et pouvant être porté en tout lieu et en toute circonstance, y contribua au-delà des espérances initiales, au point que les sondages révèlent que nombre des militaires du rang la considèrent comme l'apanage d'officiers parisiens partisans d'une tenue facilement dissimulable dans les transports en commun. Certains signes catégoriels distinctifs, comme les bandes de commandement, d'autres associés à des traditions d'armes, comme la généralisation du port de la cravate noire jusqu'alors réservé aux troupes de marine, disparurent dans le mouvement général de standardisation visant à gommer des différences identitaires et des particularismes traditionnels jugés alors désuets. Et pour la première fois dans l'armée française, le même tissu était utilisé pour la confection des tenues de sortie de toutes les catégories de personnels, indépendamment de leur grade et de leur sexe.

Depuis, les événements ont montré que la guerre n'avait pas disparu et que le déni de violence professé dans les sociétés occidentales à la fin de la guerre froide relevait de l'utopie. La préservation, voire la restauration de l'identité militaire s'avère plus nécessaire que jamais pour y faire face. Devenue professionnelle, l'armée de terre est aujourd'hui parvenue à sa pleine maturité et finalise son processus de transformation à travers l'organisation « Au contact » et sa transition capacitaire « Scorpion »¹⁸.

A l'aube de ce changement de cycle d'ampleur, elle a pour ambition d'accorder l'image qu'elle renvoie à travers ses uniformes avec la réalité de son identité contemporaine qui est fondée sur un équilibre entre, d'une part, modernité, adaptabilité et innovation, et, d'autre part, stabilité identitaire et attachement aux vertus immanentes du soldat. La décision de son chef d'état-major de réinstaurer le port du traditionnel bonnet de police, familièrement appelé calot et délaissé au profit du béret au début des années 1960, comme coiffure de service courant vise ainsi à redonner à l'armée de terre le lustre de ses uniformes et affirmer l'esprit de corps. L'adoption du treillis comme tenue de service courant dans les corps de troupe comme dans les états-majors relève, quant à elle, de sa volonté d'assumer pleinement

^{18.} Depuis 2015, l'armée de terre s'appuie sur une nouvelle organisation baptisée « Au contact » en vue de faire face aux engagements nouveaux. Cette organisation définit une nouvelle architecture d'armée plus dynamique organisée autour de treize commandements et développant quatre principes majeurs : une offre opérationnelle rééquilibrée et plus visible; des équilibres capacitaires ajustés, cohérents avec les menaces; un fonctionnement fluidifié en interne et vers l'extérieur; un commandement rénové qui combine verticalité et clarté des responsabilités. Elle s'appuie sur l'arrivée du programme « Scorpion », qui lui permettra de changer de génération capacitaire, d'absorber les évolutions profondes du champ de bataille et d'amplifier l'intégration interarmes du combat moderne, collaboratif et réellement infovalorisé.

sa militarité et s'inscrit dans la dynamique actuelle visant à renforcer l'« esprit guerrier », c'est-à-dire à consolider l'aptitude à combattre de l'ensemble de ses soldats. Cette initiative s'inscrit dans la dynamique contemporaine du soldat dans la Cité. Quel citoyen aujourd'hui s'élève contre la présence de soldats patrouillant en tenue de combat dans ses rues ? Qui s'étonne encore de la présence de militaires en treillis dans une réunion interministérielle visant à sécuriser un événement public ? Le treillis dans la ville comme dans les bureaux ne fait que traduire le changement de paradigme sécuritaire qui s'est imposé depuis quelques années et la réponse que l'armée de terre y apporte. Il témoigne de la confiance constante des concitoyens à l'endroit de ceux qui détiennent la force et qui les protègent de la violence.

En parallèle, le projet d'une nouvelle tenue de cérémonie pour l'armée de terre prend en considération la demande des soldats de disposer d'un uniforme producteur de sens, répondant à leur désir de reconnaissance et de prestige, témoignant de leur engagement opérationnel et leur offrant l'opportunité d'affirmer leur légitime fierté d'appartenir à une histoire glorieuse. Il participe aussi de l'amélioration de la condition militaire visant à l'épanouissement professionnel et veille à prendre davantage en considération la féminisation. Outil de communication identitaire, le costume représente plus que l'individu qui le porte. Le nouveau paquetage symbolisera l'entrée pleine et entière de l'armée de terre dans une nouvelle ère et marquera les profondes évolutions qu'elle conduit afin de répondre à l'ambition d'armée européenne de référence du chef de l'État. Préserver l'identité militaire, consolider la cohésion de l'armée de terre, renforcer l'« esprit guerrier », améliorer la condition militaire, participer à l'ambition d'armée de référence en Europe... : l'uniforme est au cœur de chacun de ces défis. **■**



JEAN TULARD

L'ÉPÉE DES ACADEMICIENS, UNE ARME DE GUERRE ?

Pourquoi les académiciens, sauf les ecclésiastiques, portent-ils une épée au côté ? A-t-elle un rapport avec celle des militaires ? Sous l'Ancien Régime, l'armée mise à part, le port de l'épée était un privilège de la noblesse ; il fut supprimé par la Révolution. Les membres des académies, dont la française, portaient-ils alors une épée à poignée dorée, signe de leur appartenance à la maison du roi ? Ce n'est pas certain.

Les académies furent abolies en août 1793. Une suppression qui visait surtout l'Académie française, accusée d'opposition à la marche de la Révolution. Mais pouvait-on tirer un trait sur des institutions dont le rôle avait jusqu'alors été primordial, particulièrement dans le domaine scientifique ? C'est pourquoi un décret du 8 août 1793 chargeait le comité d'instruction publique de la Convention de rédiger un « plan d'organisation d'une société destinée à l'avancement des sciences et des arts ». De là, la création par l'article 298 de la Constitution de l'an III d'un « Institut national chargé de recueillir les découvertes et de perfectionner les arts et les sciences ». Daunou, l'un de ses futurs membres, affirmait : « Ce sera en quelque sorte l'abrégé du monde savant, le corps représentant de la République des lettres. »

Le mot académie étant proscrit, l'Institut était formé de trois classes : sciences physiques et mathématiques, sciences morales et politiques, littérature et beaux-arts. Il comprenait cent quarante-quatre membres élus : les premiers furent désignés par le pouvoir exécutif et eurent la charge de désigner les suivants par cooptation. La première séance de l'Institut au complet eut lieu au Louvre dans la salle des Caryatides le 4 avril 1796. Le 20 mars 1805, Napoléon décida son transfert au Collège des quatre nations.

Les membres de l'Institut exprimèrent un vœu : « Il serait convenable que le premier corps savant ait une tenue uniforme et distinguée. » La demande officielle fut présentée le 27 décembre 1800. Finalement, une commission, qui comprenait Houdon, Chalgrin et Vincent, un sculpteur, un architecte et un peintre, proposa un habit noir avec broderies d'un vert foncé prenant la forme d'un rameau d'olivier. À l'origine, il était plus proche de la redingote que du frac, un habit boutonné à collet militaire qui a évolué au cours du temps mais en gardant les broderies, le pantalon remplaçant la culotte, la cape apparaissant en 1892 et le chapeau devenant un bicorne.

Quand apparut l'épée ? Il semble qu'elle fut suggérée par les membres de l'Institut d'Égypte fondé au Caire par Bonaparte le 22 août 1798 et qui avaient été dotés d'une épée spécifique ornée d'un motif représentant le dieu Thot. Une épée d'apparat et nullement guerrière malgré le contexte militaire de l'expédition, qui avait aussi un caractère scientifique. Cet Institut avait été créé sur le modèle de celui de Paris, auquel appartenait déjà Bonaparte.

De retour d'Égypte en 1801, les membres de l'Institut du Caire, dont beaucoup appartenaient à l'Institut national, susciterent la convoitise de leurs confrères. Déjà, sous le Consulat, l'épée d'apparat figurait au côté des représentants du pouvoir exécutif (consuls, ministres, préfets...). C'était une épée de cour, sans vocation belliqueuse. Les membres de l'Institut demandèrent donc une même faveur afin d'asseoir leur prestige. Certes il leur avait été accordé, le 27 juillet 1800, une canne d'un mètre surmontée d'un pommeau portant la médaille de l'Institut. Mais n'était-ce pas les assimiler à des infirmes ? La canne fut vite abandonnée et, sous l'Empire, de leur propre initiative, certains portèrent une épée d'apparat, de leur choix.

L'usage se généralisa sous la Restauration, au moment du retour du mot académie, substitué à celui de classe. Mais, à l'inverse de l'habit, aucun règlement ne l'imposa et sa forme resta libre. Elle se portait à la verticale. Par la suite, surtout après 1870, un usage s'établit : l'épée était généralement offerte à l'académicien, qu'il fut de l'une ou l'autre des cinq académies (Française, Inscriptions et belles lettres, Sciences, Beaux Arts, et Sciences morales et politiques) formant l'Institut, par ses élèves, ses amis ou ses admirateurs rassemblés dans un comité de l'épée.

Cette épée, purement civile, prit une valeur symbolique : elle porta sur sa garde, son pommeau ou sa lame des signes évoquant la carrière de son détenteur. Et progressivement elle devint une œuvre d'art conçue par un orfèvre ou un bijoutier comme Arthus Bertrand ou Cartier. Ainsi le sculpteur César imagina l'épée du chorégraphe Béjart avec pour poignée une compression de chaussons de danse. Paul Belmondo créa celle d'Alain Decaux. La plus célèbre reste celle de Jean Cocteau dessinée par le poète. Mais l'épée peut être une épée ancienne achetée pour la circonstance et même un sabre. Il y eut des expositions d'épées d'académiciens. Sans parler des collectionneurs. L'élection de femmes à l'Institut posa un problème. Jacqueline de Romilly se contenta d'un sac à main doré ; Hélène Carrère d'Encausse, elle, choisit de porter l'épée. Tout comme Simone Veil.

L'épée d'académicien est donc une arme blanche, à charge symbolique et destinée aux cérémonies. Elle y est souvent bien encombrante. C'est en s'asseyant involontairement sur elle que le

président Édouard Herriot, d'un poids respectable, cassa la sienne en deux lors d'une réception de l'Académie française. Rien à voir donc avec une arme de combat. Aucune épée d'académicien ne semble jusqu'ici avoir servi pour un duel, un crime ou un suicide... ↴

ÉRIC SCHÉRER

LE MARIN ET SON UNIFORME. UNE IDENTITÉ À AFFIRMER

Concrétisation de l'appartenance à un groupe hiérarchisé, fierté de l'exercice d'un métier ou d'une fonction, affirmation d'un statut, le port d'un uniforme, quel que soit son type, permet l'expression d'un positionnement dans la société. Exerçant le métier des armes à la mer, milieu physique exigeant, vêtus de bleu ou de blanc, les marins français sont fiers d'être reconnus du premier coup d'œil par leurs frères d'armes et leurs concitoyens, voire par les marins étrangers. Il est vrai que certains effets de tradition ont construit depuis plus de cent ans une identité presque universellement reconnaissable.

L'uniforme du marin, une création pas si ancienne

Sous l'Ancien Régime, le marin est d'abord un spécialiste de la mer. L'inscription maritime appelait les marins non officiers à servir sur les navires du roi sur une base contraignante, en fonction des besoins. Ils étaient nourris et payés, mais pas habillés : chacun devait se présenter avec son sac et des vêtements adaptés au travail et à la manœuvre sur un navire. Aucun effet de matelot n'était ni décrit par un quelconque règlement ni fourni par la Marine. Ce n'est qu'en 1804¹ qu'est détaillée une grande tenue, et il faut attendre 1824² pour que l'on définisse assez précisément les effets destinés au travail à bord. Reçoivent le même traitement en matière d'uniforme les officiers mariniers du bas de la hiérarchie et les cadres de proximité à bord des navires que sont alors les quartiers-maîtres et les seconds maîtres.

S'agissant des officiers de vaisseau³, l'uniforme n'est réellement fixé pour la première fois qu'en 1764⁴, seize ans après la première définition de celui des officiers de la Royal Navy. C'est tard en comparaison de l'Armée, dont les premières ordonnances relatives à l'uniforme datent de Louvois, en 1666. Ainsi, jusqu'en 1764, même si une décision du roi de 1756 en avait donné une première définition, chaque officier de vaisseau définissait sa propre tenue en fonction de ses ressources et de ses goûts.

1. Arrêté du 15 floréal an XII (5 mai 1804).

2. Instruction du 14 juin 1824.

3. Appelés exclusivement, depuis la fin du XIX^e siècle, « officiers de marine ».

4. Ordonnance du roi du 14 septembre 1764.

Enfin, entre matelots et cadres de proximité d'une part, et officiers de marine d'autre part, les officiers mariniers « supérieurs »⁵ bénéficiaient d'un uniforme semblable à celui des officiers avec une ornementation toutefois plus sobre.

La mer impose ses règles

Les effets portés à la mer doivent d'abord être pratiques, surtout pour les matelots, qui sont très exposés dans la marine à voile : chauds ou légers en fonction de la température, suffisamment ajustés pour être à l'aise dans les manœuvres et faciles d'entretien car la lessive n'est pas aisée à bord.

La spécificité du marin d'aujourd'hui tient beaucoup à sa coiffure à houppette rouge, le fameux « pompon ». Le capital sympathie qu'il inspire induit un fort attachement des matelots et des quartiers-maîtres à cette coiffure atypique qui, avec cette houppette, ne renie pas son origine. Car le bonnet d'aujourd'hui vient bien de la coiffure traditionnelle de l'homme de mer : pour se protéger la tête du froid comme du soleil, il a son bonnet, tricoté par son épouse, sa sœur ou sa mère. C'est le côté pratique de l'effet traditionnel qui a donné progressivement naissance à la coiffure si atypique du marin français.

Mentionné dans les ordonnances du 1^{er} janvier 1786 au titre du petit équipement que doit posséder le canonnier matelot, le bonnet disparaît du sac du marin en 1810 pour réapparaître en 1829. Dans l'ordonnance du 28 mai de cette année, le bonnet est une coiffure de travail, simple « bonnet de mer ». L'ordonnance du 1^{er} mars 1832 précise quant à elle qu'il existe deux bonnets dans le sac du marin, l'un en laine bleue, avec un bandeau rouge et sans ornements, mais avec quelques brins de laine au sommet préfigurant la houppette, l'autre de laine grise. Jusqu'alors tricotés « maison », on peut attester de l'achat de bonnets en laine bleue par les services du commissariat de la marine dès 1835. Ainsi, lancé pendant la monarchie de Juillet, le bonnet traverse les époques, II^e République, Second Empire... au cours duquel on finit par en donner la description en l'officialisant⁶.

En 1876⁷, le chapeau de feutre verni disparaissant, le bonnet devient coiffure de sortie qui doit contribuer à la bonne image du marin. Préalablement, en 1873⁸, est apparu sur le bonnet le ruban

5. Essentiellement les maîtres et les premiers maîtres, qui sont alors les référents des métiers maritimes embarqués, experts sur lesquels s'appuie le commandement : manœuvre, canonnage, timonerie, voillerie, calfatage...

6. Arrêté ministériel du 27 mars 1858.

7. Circulaire du 29 mai 1876.

8. Circulaire du 16 janvier 1873.

légendé au nom de l'unité d'appartenance. Une coiffe blanche peut lui être ajoutée en 1878⁹, recouvrant l'ancre qui apparaît progressivement sur le devant de la toque. Le bonnet des marins du début de la III^e République est alors très proche du modèle d'aujourd'hui : depuis, cent quarante ans d'usage ininterrompu sur toutes les mers du monde ont construit le capital de sympathie du matelot français.

Un autre effet traditionnel, spécifique du marin, mérite qu'on s'y arrête : le pantalon à pont. Les « terriens » peuvent s'interroger sur le besoin d'une coupe si particulière. En supprimant le port instauré depuis 1872, la circulaire du 29 mai 1876 dit du pantalon à bragette pour les quartiers-maîtres et matelots qu'il « présentait de sérieux inconvénients, tant sous le rapport de la propreté et de la conservation du vêtement qu'au point de vue de la décence ». Le pantalon à pont serait-il plus pratique quand les mains sont engourdis par le froid ? Ou a-t-il été créé spécifiquement pour les marins dont le métier nécessitait l'absence d'aspérités sur le devant afin d'éviter toute interférence avec cordages et filets employés ? Rien ne permet de le dire comme de préciser quand le premier pantalon à pont a été adopté. Cependant, en 1830, le marin non officier de tout grade portait déjà un pantalon de ce type. Équipant aujourd'hui exclusivement les quartiers-maîtres et les matelots, on peut dire que ce pantalon, à la forme qu'on pourrait juger désormais désuète compte tenu des conditions d'exercice du métier, relève d'une tradition bien établie ; c'est d'ailleurs ce qui a conduit à le maintenir en 2004, alors qu'il était question de le supprimer.

L'affirmation d'un statut social et une sensibilité modérée à la mode

Au XVIII^e siècle, avant même que l'uniforme ne soit réglementairement défini, les officiers de vaisseau, majoritairement issus de la noblesse, ornaient leurs effets de galons et de broderies en fonction de leurs moyens financiers. Il s'agissait de bien marquer leur appartenance à un corps prestigieux, comme le faisaient les officiers de l'Armée. Mais au siècle suivant, le port de l'uniforme se généralise au-delà des corps militaires. Ainsi, depuis l'Empire, de nombreux fonctionnaires et élus de haut rang disposent d'un uniforme. Ministres, préfets, ambassadeurs, sénateurs, députés, ingénieurs des Ponts-et-Chaussées, des Eaux-et-Forêts... possèdent une tenue assez semblable, en drap noir ou foncé et aux broderies

9. Circulaire du 13 mai 1878.

plus ou moins riches selon le niveau atteint dans le corps. Dès 1795¹⁰, après trois ans de rigueur révolutionnaire simplificatrice, l'habit des officiers de la Marine est paré de broderies or ou argent selon leur corps d'appartenance, au collet et aux parements (bas des manches), voire également à la taille, à l'arrière, ainsi que sur la poitrine et les basques pour les grades les plus élevés. Après le remplacement des broderies de boutonnière qui ont cours dans la Marine impériale, il faut un œil relativement exercé pour distinguer, sous la Restauration et au-delà, ces différents fonctionnaires, élus, officiers militaires et acteurs de haut rang. Pour les marins, heureusement, l'ancre est un signe distinctif évident ; elle apparaît sur les boutons et les broderies.

Mais la recherche de faste se heurte progressivement aux contraintes financières, non pour l'institution mais pour les officiers eux-mêmes, qui paient leur uniforme. Au début du XX^e siècle, les ressources de ces derniers, pour partie issus de l'ascenseur social républicain, ne sont plus en rapport avec leurs préentions sociales. Les politiques s'en préoccupent, pas en améliorant significativement les soldes, mais en diminuant les dépenses des officiers. Ainsi, le ministre Pelletan estime en 1903¹¹ qu'« il paraît opportun d'introduire plus de simplicité dans l'uniforme des officiers de notre Marine nationale. [...] On ne fera ainsi qu'étendre à l'armée de mer la réglementation de l'armée de terre. Les officiers de la Marine républicaine accueilleront avec satisfaction cette réforme qui doit leur éviter, dans l'avenir, des dépenses excessives par rapport à la rémunération qui leur est accordée » et supprime l'habit brodé des officiers subalternes et supérieurs, réintroduit pour peu de temps avant 1914¹², la guerre le faisant de fait disparaître définitivement pour tous.

On aurait alors pu supposer que le pantalon bleu à bande d'or porté pendant près d'un siècle subirait le même sort, mais cela aurait été sans tenir compte d'un certain attachement des officiers. Perdu avec la grande tenue brodée, il sera maintenu grâce à la création de la tenue de soirée en 1926¹³. Le goût pour cet effet trouva à s'exprimer quand la commission de la tenue de la Marine de 1997 le supprima : l'opposition des officiers, qui y sont très attachés, conduisit en 2006 à son maintien pour les soirées privées. Le bicorne, quant à lui, ne survécut pas à la Seconde Guerre mondiale. Déjà attaqué par Pelletan en 1903, mais finalement maintenu, son style désuet, auquel n'a toujours pas renoncé l'Académie française, ne le réserva de 1919 à 1940 qu'aux très grandes cérémonies.

^{10.} Décret du 25 octobre 1795.

^{11.} Rapport du ministre de la Marine introduisant le décret du 4 août 1903.

^{12.} Décret du 12 mai 1912.

^{13.} Décret du 31 mai 1926.

Du côté du personnel de l'équipage, le classicisme prévaut encore davantage, car l'aspect général du matelot de 2018 diffère peu de celui de la fin des années 1870. Cet uniforme serait-il intemporel ?

F Distinguer les marins d'État des autres professionnels de la mer et distinguer les différents corps d'officiers

Une grande partie du sac des matelots a toujours été leur propriété. Or la vareuse, vêtement sans boutonnage enfilé par-dessus un chandail ou un tricot rayé, était très largement portée par tous les marins sous nos latitudes jusqu'au cours du XX^e siècle. Le marin d'État, emportant chez lui son sac lorsqu'il quittait le service, portait volontiers son ancienne vareuse pour son activité maritime civile, compte tenu de la praticité de celle-ci. La Marine eut donc à traiter la très grande ressemblance entre matelot de deuxième classe – sans aucun galon – et marin pêcheur. En 1879¹⁴, le ministre décida que deux ancre croisées en drap écarlate seraient apposées sur le haut de la manche droite de la vareuse des quartiers-maîtres et des matelots, étant entendu que ces ancre devaient être retirées de l'effet au départ du service. Ces ancre figurent encore sur le haut de la manche droite de la vareuse des marins d'aujourd'hui.

Au sein de la Marine, il existait jusqu'à il y a peu de nombreux corps d'officiers que des offensives simplificatrices ont désormais supprimés. Officiers de marine, ingénieurs mécaniciens, commissaires, ingénieurs du génie maritime, médecins de marine... la liste en était longue. Il était nécessaire de les distinguer par leur uniforme. On fit appel aux symboles de la nature (branche de chêne pour les amiraux comme pour les généraux, d'acanthe pour les officiers de marine, d'olivier, de laurier, de vigne pour les corps assimilés, sans oublier le serpent d'Épidaure pour les médecins et les pharmaciens...) pour les broderies, en or ou en argent, et aux différentes couleurs de drap ou velours support. Ce sont cette étoffe et cette couleur qui distinguent encore les parements des galons des différents corps assimilés, ces symboles qui ornent le bandeau des casquettes des officiers généraux.

Pour les matelots et les quartiers-maîtres, pas de distinction de corps, mais d'unité d'appartenance. Ainsi, au premier coup d'œil sur le bonnet, le ruban précise celle-ci, pratique adoptée dans toutes les marines du monde. En France, ce ruban est apparu au début de la monarchie de Juillet, pas sur le bonnet, mais sur le chapeau noir

14. Circulaire du 28 juillet 1879.

en feutre verni ou en cuir bouilli. Ce n'est que depuis 1873¹⁵ que le ruban légendé noir aux lettres d'or orne le bonnet. Son aspect général a changé au cours du temps – ses bouts flottants ont disparu, tout comme ses ancrès –, mais il est toujours là et tend à se multiplier au-delà des unités navigantes et de l'aéronautique navale, car le marin à terre, *a fortiori* en organisme interarmées, ne se satisfait plus de la simple légende « Marine nationale ».

LA CRÉATION D'UN INSIGNE DE SURFACIER

L'insigne de surfacier constitue un exemple intéressant de la politique de sobriété vestimentaire adoptée par la Marine. Des demandes répétées de création d'un insigne spécifique permettant à son porteur de souligner son appartenance aux forces de surface susciteront de premières réflexions en 1996. Celles-ci furent négatives : « Les forces de surface n'ont pas d'insigne, pas plus que n'en ont les forces sous-marines et les forces de l'aéronautique navale », indiqua alors le compte rendu de la commission de la tenue, ce qui pour l'aéronavale n'était pas tout à fait exact, le « pingouin » sur la manche gauche des marins y servant n'étant pas conditionné par l'obtention d'un brevet ou d'un certificat. Après plusieurs années de réflexion, les compétences et l'expérience embarquées furent mises en avant pour justifier en 2004 la création d'un insigne spécifique « surface », qui comporte trois modèles (élémentaire, supérieur et commandant d'unité navigante). Le personnel de la surface rejoint dès lors le personnel sous-marinier dont les compétences sont reconnues par trois insignes de significations analogues.

Ce besoin d'identité, de signifier son appartenance, commun à tous les marins, a largement échappé dans l'entre-deux guerres au contrôle du haut-commandement. En effet, nombreux sont les insignes d'unité créés alors et portés en dépit de consignes strictes destinées à conserver à l'uniforme du marin sa grande sobriété. Il y a encore vingt ans, arborer des insignes d'unité était interdit, sauf au bataillon des marins-pompiers de Marseille. Mais la création de nombreuses unités interarmées dans lesquelles leurs camarades terriens et aviateurs en étaient pourvus ont conduit les marins à revendiquer ce port. Parallèlement, de nombreux insignes de brevet et de certificat permettent désormais de valoriser le parcours de ceux qui les ont acquis, en plus du port de l'insigne de spécialité sur le bras gauche, de généralisation relativement récente¹⁶. Mais l'uniforme du marin devant rester sobre, un seul insigne peut être porté à la fois, restriction inconnue dans les deux autres armées.

15. Circulaire du 16 janvier 1873.

16. Circulaire ministérielle 68/PM/ORG du 22 juin 1946.

¶ La prise en compte de l'environnement international

Les marins font des escales et sont donc amenés à rayonner lors de leurs missions, y compris au plan vestimentaire. Cet aspect a pu être ignoré par certains ministres. Ainsi, en 1903, le désir de Pelletan, très dogmatique, de simplifier l'uniforme des officiers avait manifestement minimisé la portée qu'aurait la suppression de l'habit brodé, du bicorne et du pantalon à bande d'or, à une époque où toutes les marines mettaient en valeur leurs officiers par des habits ou des redingotes richement galonnés et où le bicorne était loin d'être passé de mode. Moins d'un an après cette suppression, il constatait que « depuis, en diverses circonstances, nos officiers ont eu l'occasion de se rencontrer dans des solennités officielles, soit en France, soit à l'étranger, avec leurs camarades des armées et des marines étrangères et il a semblé que particulièrement en raison de la coiffure, leur uniforme différait trop peu de la tenue courante de service ». Ce qui le conduisit à réintroduire le port du bicorne¹⁷... Preuve qu'il ne faut pas négliger les répercussions de mauvais choix en matière d'uniforme.

La rivalité historique des marines britannique et française ne fut pas un obstacle à l'adoption par la France de dispositions vestimentaires déjà adoptées outre-Manche. Si nos grades se sont toujours concrétisés par des galons fins ou des étoiles, alors que de très nombreux marins, à l'instar des Britanniques, ne portent que des galons de largeur variable, la Marine nationale s'est inspirée plus d'une fois des pratiques de la Royal Navy. On citera deux exemples, car le haut-commandement n'a pas caché l'origine de ces mesures dans les textes les établissant. Le premier concerne l'introduction du veston croisé à col ouvert pour les officiers en 1918¹⁸, « analogue à celui porté par les officiers de la Marine britannique », en remplacement du veston à boutonnage droit et col fermé. Le second est relatif à la généralisation des insignes de spécialité en 1946, déjà citée, inspirée des modèles britannique et américain. Ces deux mesures montrent à quel point l'uniforme peut changer à l'occasion des guerres, du fait notamment de l'importance des échanges au sein des alliances.

¶ En environnement interarmées, le nécessaire maintien d'un particularisme

La convergence uniformologique entre les différentes armées est ancienne. Ainsi en est-il de la symbolique pour les grades des généraux

17. Décret du 18 avril 1904.

18. Décret du 18 avril 1918.

et des amiraux, et en partie pour leur uniforme. De 1792¹⁹ à 1891²⁰, en effet, l'uniforme des amiraux n'a été que peu décrit par des textes de la Marine, qui souvent se sont contentés de préciser que « l'uniforme des officiers généraux de la Marine est identique à celui des généraux de l'Armée ». Ce n'était cependant pas vraiment le cas, du fait de la présence de l'ancre sur les boutons et les broderies des premiers, alors que généraux et amiraux ont en commun les étoiles depuis 1792 et les branches de chêne sur leurs broderies depuis 1804²¹.

Mais c'est surtout la praticité qui conduira progressivement à de nombreuses convergences des uniformes spécifiques au service à terre, convergences de plus en plus motivées par l'importance croissante des opérations interarmées sur le terrain. Si certains marins sous l'Empire, au premier rang desquels il faut distinguer les marins de la Garde, surnommés les « hussards de la Marine », ont su adapter leur uniforme aux exigences des campagnes de la Grande Armée, rien ne distingue guère désormais le fusilier marin du fantassin, si ce n'est le port du béret, hérité pour le premier des commandos britanniques. *A contrario*, on peut encore se féliciter en France du port à bord de la tenue de protection de base bleue, adaptée au combat à la mer, et non du treillis, comme l'a institué la Marine américaine depuis quelques années.

Ainsi, dans un contexte toujours plus unificateur, la Marine conserve avec raison des traditions et des tenues spécifiques auxquelles ses officiers, officiers mariniers, quartiers-maîtres et matelots sont très attachés, car elles signent à la fois leur identité au sein des armées et leur appartenance au monde de la mer. Conjuguant fonctionnalité, tradition et esthétique, la tenue du marin se veut résolument sobre et élégante. Aussi, bien que pouvant être jugés d'un autre temps, le sabre, le veston croisé, la vareuse et son col bleu, le tricot rayé et le bonnet à houppette rouge ont encore un bel avenir devant eux. ↴

^{19.} Décret du 16 septembre 1792.

^{20.} Décret du 3 juin 1891.

^{21.} Décret impérial du 7 prairial an XII (27 mai 1804).

JEAN ASSIER-ANDRIEU

LA FORCE SYMBOLIQUE DE L'UNIFORME. LA TENUE DES COMMISSAIRES DES ARMÉES

Pour un officier de l'armée de terre, il n'est pas anodin de poser un jour son képi pour se recoiffer immédiatement d'une casquette blanche. C'est pourtant ce qu'ont fait les commissaires de l'armée de terre en 2013. Un décret¹ les faisait changer de corps en même temps que de tenue : ils passaient du « terre de France » au bleu marine, couleur de l'uniforme interarmées ; ils devenaient « commissaires des armées » et non plus ceux d'une armée en particulier². Cette réforme, sans précédent depuis la loi de 1882 fixant les principes de l'administration militaire, a ainsi ébranlé des identités séculaires³.

Pour un militaire, changer d'uniforme est lourd de sens car celui-ci parle pour lui. Il dit son passé et son avenir à travers ses insignes et ses décorations. Il est sculpté de symboles à usage interne et externe ; une véritable signalétique qui permet d'identifier une institution dans la cité et d'y retracer des ramifications parfois sibyllines. Selon son étymologie grecque, un symbole (objet brisé en deux parties) doit assurer à ses détenteurs le moyen de se reconnaître. Une grande difficulté survient donc lorsque d'un texte naît un nouveau groupe hétéroclite, dépositaire de traditions et de patrimoines distincts. Habiller un nouveau corps, simple catégorie statutaire, suffit-il à lui donner une âme ? Si les conteneants changent, que reste-t-il du contenu ? Quel ciment fera tenir une telle construction ?

L'identité eut être définie comme « l'état d'une chose qui demeure toujours la même »⁴. Or c'est précisément l'habit qui matérialise une appartenance collective entre ceux qui forment aujourd'hui un corps

1. Décret n° 2012-1029 du 5 septembre 2012, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2013.

2. 44 % issus des trois corps historiques de commissaires (armée de terre, Marine nationale et armée de l'air), 43 % issus des corps techniques et administratifs (armée de terre, Marine, armement et santé) et 13 % d'autres origines (officiers de bases de l'air, sous-officiers, services des essences, officiers des armes, élèves officiers), selon l'enquête « Être commissaire hier, aujourd'hui et demain » réalisée du 4 mai au 13 juin 2017.

3. Les commissaires des guerres apparaissent au XIV^e siècle et à partir du XVII^e dans la Marine. À partir de 2010, la fusion des trois commissariats d'armée (Marine, armée de l'air et armée de terre) a entraîné la dissolution de cinquante-neuf établissements et la suppression de neuf mille cinq cents postes.

4. Encyclopédie du professeur Paul Augé, Paris, Librairie Larousse, 1929.

d’officiers et qui doivent incarner l’esprit d’un service. Quel sens peut dès lors être dégagé de ce nouvel uniforme de commissaire des armées⁵ ?

Le sens d’un engagement militaire

Au premier regard, l’uniforme réalise une opération abstraite. Il manifeste l’appartenance d’un corps et d’une administration à une institution, en l’occurrence l’institution militaire. Bien qu’il ne soit pas le propre des soldats et qu’il ait mis longtemps à en devenir un signe distinctif, il marque aujourd’hui une appartenance et un devoir. La tenue militaire indique d’abord l’appartenance à la communauté chargée de porter les armes et d’être *l’ultima ratio regum* (le dernier argument du roi). Comme le prévoit l’article 1^{er} du Statut général des militaires, l’armée a pour «mission de préparer et d’assurer par la force des armes la défense de la patrie et des intérêts supérieurs de la nation»⁶. Le port de l’uniforme appelle donc plus qu’une compétence professionnelle ; il implique un devoir d’abnégation pouvant aller jusqu’au sacrifice suprême, en tout temps et en tout lieu, afin de garantir la survie de la nation. Revêtir cette tenue engage physiquement et moralement à servir.

Pourtant, les fonctions administratives assurées par le commissariat, tout comme les autres fonctions de soutien ou dites de «support» relevant des services interarmées (médecine, infrastructure, logistique, munitions, carburants), ne sont pas militaires par nature. Leur caractère civil se révèle par exemple à travers les différentes expériences de l’externalisation, c’est-à-dire par l’attribution de fonds publics à des sociétés à but commercial pour remplir ces missions. Le système dit de l’entreprise, recourant à l’entreprise privée, a ainsi prévalu depuis l’Antiquité pour assurer le soutien des troupes. Il a été notamment réorganisé en France par Michel Le Tellier, alors secrétaire d’État à la Guerre de Louis XIV. En 1817, une des leçons tirées des campagnes napoléoniennes réside dans la reprise en régie de la fourniture des équipements et de l’habillement par l’intendance militaire, nouvellement créée. Il fallait que prévalent l’intégrité et l’autonomie des forces armées. Sous des modalités nouvelles, l’exigence de cohérence entre les soutiens et les forces armées reste pressante. Pour le contrôleur général des armées Jean-Claude

5. Le corps des commissaires n’est pas le seul à avoir connu ce destin. C'est également le cas des médecins militaires du service de santé des armées créé en 1964 et des ingénieurs militaires du service d’infrastructure de la défense créé en 2005.

6. Loi n° 2005-270 du 24 mars 2005.

Roqueplo, c'est précisément le critère de l'unité de l'institution militaire qui a motivé l'adoption d'un statut militaire unique en 1972. Son analyse met en évidence le lien entre le statut militaire du personnel accomplissant des missions « s'apparentant extérieurement à celles que peuvent exercer d'autres agents publics » et une « plus grande efficacité dans le concours apporté à l'institution »⁷.

Le port d'un nouvel uniforme par les commissaires des armées apparaît donc aujourd'hui comme un corollaire du mouvement d'extension et d'unification de l'état militaire à travers les époques. La militarisation des commissaires des guerres fut progressive⁸. Si le mot guerre est attaché à leur fonction dès le XV^e siècle avec le titre de « conducteur de gens de guerre »⁹, il s'agit néanmoins d'une fonction civile reposant sur des « attributions régaliennes historiques »¹⁰. La première d'entre elles était le contrôle des effectifs et de leur solde. L'assimilation complète des commissaires comme auxiliaires indispensables du commandement fut parachevée sous le règne de Louis XV¹¹.

Ce processus historique éclaire la destination militaire actuelle d'une administration et d'un corps. Les commissaires sont déployés sur les théâtres extérieurs ainsi que sur le territoire national, dans le cadre de Sentinelle. Un état-major opérationnel et un centre interarmées d'administration des opérations ont été récemment créés. La présence de directions du commissariat dans les principales opérations extérieures (OPEX) permet la permanence du soutien (Barkhane et Daman), en relation avec des détachements au sein des groupements tactiques, sur les bâtiments de la flotte et dans les bases aériennes projetées.

Si la silhouette du commissaire des armées évoque l'unicité d'une institution, elle matérialise aussi la continuité des missions qui lui sont confiées. De fait, entre les « contres rôles » des armées françaises au XV^e siècle (contrôle des effectifs) et le paiement des fractions de soldes aujourd'hui en OPEX, le rapport entre besoins spécifiques et administration dédiée est constant. Le 6 novembre 2004, en République de Côte d'Ivoire, dans le cadre de l'opération Licorne, le camp français de Bouaké est pris pour cible par deux Soukhoï ivoiriens. La base de soutien y est installée dans l'ancien lycée Descartes. Les services du médecin, du logisticien et du commissaire sont durement touchés. Les frappes

7. J.-Cl. Roqueplo, *Le Statut des militaires*, Paris, La Documentation française, 1979.

8. A. Corvisier, *Dictionnaire d'art et d'histoire militaire*, Paris, PUF, 1988, p. 469.

9. Ordonnance de 1438 citée in P. Beaufigeau, P. Eveno et X. Génou, *De l'intendance militaire au commissariat de l'armée de terre*, Paris, ECPAD, 2008, p. 14.

10. J.-M. Mantin, « Plaidoyer pour un commissariat interarmées », *Revue Défense nationale*, octobre 2004, p. 165.

11. Un uniforme leur est attribué en 1746 et ils sont réputés militaires en 1767.

provoquent la mort de neuf soldats français, d'un citoyen américain et font trente-huit blessés. Selon le témoignage du commissaire capitaine Xavier Boivert, qui exerçait les fonctions de directeur administratif et financier du régiment d'infanterie chars de marine, c'est «en un instant la question du sens de l'engagement qui s'impose»¹².

Les fondations d'une identité : les trois armées

En regardant de plus près l'uniforme des commissaires, on remarque qu'il est orné de l'insigne de l'état-major des armées (EMA) : l'épée, les ancrès et les ailes figurant les trois armées¹³. Au centre de cet attribut, une étoile à cinq branches signale la spécialité administrative¹⁴. L'apposition de ces deux symboles souligne d'abord l'appartenance des commissaires et du commissariat aux grands services de soutien militaires aux côtés du service de santé des armées, du service des essences des armées ou du service interarmées des munitions, tous attachés à l'EMA.

L'héraldique de cet insigne renseigne aussi sur les différents héritages dans lesquels s'inscrit ce nouveau corps. Une filiation particulière préside aux carrières des commissaires depuis le début de leur parcours. L'article 1^{er} du statut des commissaires prévoit que ceux-ci ne peuvent être affectés que dans l'armée qui les a formés, en tant qu'officiers subalternes. Pour matérialiser cette exigence, un insigne d'ancre relie chaque commissaire à un environnement spécifique. La circulaire, en fixant les conditions de port ; précise qu'il vise à «affirmer un lien fort» avec les armées et les services «au sein desquels un nombre important de commissaires des armées sont appelés à servir, souvent au plus près des opérations»¹⁵. Le port de l'insigne identifie donc une aptitude à assumer des responsabilités d'officier dans un contexte précis. De la même façon, une logique de milieu existe dans le cursus des médecins militaires et se manifeste par un insigne particulier. Pourtant, s'il est répandu dans plusieurs services interarmées, cet emboîtement des identités ne permet pas vraiment de saisir la complexité de la société militaire. Chaque individu y est pris dans un réseau d'appartenances multiples, subtiles et parfois concurrentes. Les subdivisions d'ancre ne paraissent utiles

12. Entretien réalisé le 6 mai 2018.

13. Sur la casquette ou sur le tricorne, sur les pattes de collets des officiers généraux, sur les fourreaux d'épaules et sur l'insigne du service du commissariat des armées.

14. L'étoile à cinq branches apparaît en 1830 sur les boutons des bataillons d'ouvriers d'administration en remplacement de la fleur de lys.

15. Circulaire n° 6165 /DEF/DCSCA/SD_REJ/BREG du 23 octobre 2013.

qu'en début de carrière pour répondre à des contraintes particulières (embarquement à la mer, forces spéciales, commandements aériens...). Au-delà d'une appartenance, les expériences vécues en mission façonnent les caractères et les affinités tout en forgeant une cohésion. Que l'on se réclame de la Grande Armée, de la Royale ou des As de la Grande Guerre, l'abnégation est la même, seuls les contextes changent.

Plus essentiellement, l'insigne de l'état-major des armées rattache la tenue des commissaires à l'origine des armées modernes. Les prémisses de l'administration militaire sont indissociables de l'émergence d'un pouvoir étatique centralisé et de la professionnalisation de son armée. Il paraît important de préciser, que jusqu'au XIV^e siècle, la guerre en France est une affaire privée. Le droit de la guerre dans la société féodale fait partie du droit national ou intérieur. Dans le cadre de véritables guerres privées, les meurtres ou les pillages étaient comparables à des actes de légitime défense. Toute personne pouvait « recourir à la force et aux armes pour défendre son droit ou venger ses injures »¹⁶. Le paiement d'une solde aux gens de guerre et le contrôle des effectifs par le pouvoir royal marque un changement profond. Le développement d'armées permanentes a conduit à la construction d'une administration, qui annonce l'administration contemporaine. Pour Philippe Contamine, « insensiblement on glissait à la notion de raison d'État, [on passait] du modèle du chevalier à celui de l'officier »¹⁷. La création des commissaires des guerres peut donc s'inscrire dans le cadre de l'évolution de l'art militaire et des institutions au sens large. La modernité et l'actualité de ce lien se traduisent par la pérennité des dispositifs juridiques spécifiques à l'administration des armées. Des ordonnateurs militaires permettent toujours la robustesse du soutien en métropole et outre-mer. De même, le paiement de la solde par une administration dédiée et à partir d'une trésorerie particulière reste essentiel car il garantit la disponibilité des troupes.

¶ Le dépassement de soi et le partage des valeurs militaires

En explorant les détails des insignes, il est aussi possible d'observer un élément plus caractéristique : la feuille d'acanthe qui singularise le corps des commissaires, de la même façon que le bâton serpentaire signale les médecins militaires ou les torches enflammées les ingénieurs

16. A. Esmein, *Cours élémentaire d'histoire du droit français*, Paris, 5^eéd., Librairie de la société du recueil général des lois et des arrêts, 1903, p. 243.

17. Ph. Contamine, « L'idée de guerre à la fin du Moyen Âge. Aspects juridiques et éthiques », *Comptes rendus de l'académie des inscriptions*, janvier-mars 1979, pp. 82 et 85.

des essences. Ce symbole distinctif ancien, que mentionne le règlement sur l'uniforme de 1803, apparaît sur la tenue de part et d'autre de l'insigne de l'état-major des armées¹⁸. On peut n'y voir qu'un simple motif décoratif. Il n'en évoque pas moins une personnalité particulière¹⁹. Ce « symbole de marque » occupe une place centrale dans l'iconographie, les insignes et les ornements des infrastructures des commissariats historiques des trois armées et du nouveau commissariat des armées. Il délimite visuellement une collectivité et sa culture, tout en affirmant leur continuité. Pour André Thiéblemont, ce type de symbole est existentiel : « Sans le symbole de marque, pas d'existence » et « selon l'intensité du rite dont il est l'objet, il porte plus ou moins de sacré »²⁰. C'est ainsi que la feuille d'acanthe est aussi associée aux rituels entourant Saint-Martin de Tours, protecteur du commissariat (cérémonies religieuses et militaires, fêtes de tradition, challenges sportifs). Cavalier de la garde impériale romaine, il avait découpé sa chlamyde pour en donner la moitié lui appartenant à un mendiant, la seconde partie appartenant à l'Empereur, à Amiens, en 354. Ce patronage donne ainsi au symbole un contenu s'approchant d'une déontologie, invitant au dépassement de soi par le souci de la condition humaine, autant que des deniers publics.

En outre, la feuille d'acanthe rattache la symbolique de l'uniforme à la naissance de l'identité qu'il véhicule. Elle prend sa forme initiale en école à travers l'esprit unique de chaque promotion. À l'aube de sa carrière, chaque commissaire peut s'identifier à cet ornement fédérateur. Le dessin de la feuille d'acanthe est présent au centre de la coquille de l'épée et sur l'insigne de promotion. Il marque donc deux cérémonies fondatrices : l'adoubement et le baptême de promotion. L'épée comme le nom donné à une promotion d'officiers fonde formellement le présent sur les vertus et les références des anciens. Les premiers millésimes de l'École des commissaires des armées²¹ ont ainsi choisi de commémorer des événements historiques plutôt que des parrains aux carrières éminentes. Baptiser une promotion « Première ligne » apporte une part d'héritage et de projet à l'habit fraîchement perçu. L'épée, arme de tradition qui pourrait sembler secondaire, réalise en fait une transmission essentielle. Enfin, la force symbolique de l'uniforme est mise en évidence par un acte solennel : la passation du drapeau de l'école à la promotion montante. Par ce

^{18.} Sur l'insigne du commissariat des armées, les insignes de collets des officiers généraux, les coiffes et sur les fourreaux d'épaules.

^{19.} Voir, Ch. Benoît, « La symbolique de l'armée de terre. De l'usage à la réglementation de l'usage », in A. Thiéblemont (dir.), *Cultures et Logiques militaires*, Paris, PUF, 1999.

^{20.} A. Thiéblemont, « Les paraîtres symboliques et rituels des militaires en public », in A. Thiéblemont (dir.), *Cultures et logiques militaires*, op. cit., p. 173.

^{21.} Inaugurée en 2013 par le chef d'état-major des armées, l'amiral Édouard Guillaud.

geste, l'autorité militaire confère une dimension sacrée à l'emblème et à l'uniforme militaires des officiants. Le drapeau français donne d'abord une perspective et un axe à ceux qui choisissent de se refondre dans leur tenue de cérémonie. Par ailleurs, le caractère public de la cérémonie permet aussi aux nouveaux officiers d'incarner l'état militaire devant leurs proches et leurs pairs réunis. Ils se présentent au monde une seconde fois, en acceptant d'endosser une charge symbolique qui les engagera toute leur vie militaire et au-delà. Pour ces raisons, l'emblème d'un corps et son histoire font l'objet d'une attention particulière. Le 21 mars 2018, à l'occasion d'une prise d'arme au château de Vincennes devant le pavillon du roi, le directeur central du service du commissariat des armées rappelait le sacrifice de deux cent soixante-neuf officiers d'administration lors des deux guerres mondiales. Le drapeau de l'École militaire d'administration, aujourd'hui dissoute, décoré de deux croix de guerre avec palmes, était ainsi mis à l'honneur. Un pont est posé entre l'héroïsme des aînés et les défis à relever par les nouvelles générations.

Finalement, quel que soit le couvre-chef, shako, chapska, bonnet d'ourson, bicorné à plume, képi mou ou rigide, béret, calot ou encore casquette blanche, seul compte le pouvoir signifiant attribué à l'objet, au sein des armées et dans la société civile. Comme pour chaque tenue militaire, des codes et des références précisent le sens de la nouvelle tenue de cérémonie des commissaires des armées. L'habit militaire permet ainsi la transmission d'un héritage et la promesse d'une postérité sous des formes qui continueront d'évoluer. Le changement de contenu n'altère pas le contenu tant que la puissance symbolique de l'uniforme demeure. ■

ANDRÉ THIÉBLEMONT

L'ÉTRANGE AVENTURE DE LA GALETTE SAINT-CYRIENNE

« Affolezz môssieur... Aboulezz au pas de gymnastique... Galipoteux melon... Disparaissessezz¹! » Novembre 1840 à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr, près de Versailles². Dans la cour Wagram, il règne un tohu-bohu indescriptible : des « jeunes recrues » courent à droite à gauche, harcelées par les voix gouailleuses d'élèves officiers de deuxième année. À l'écart, un « melon » est à quatre pattes, mesurant la longueur d'un bâtiment avec une allumette comme un ancien lui a ordonné. Le débraillé élégant, une casquette écrasée sur la tête, celui-ci est l'une des « fines galettes » de sa promotion, des personnages haut en couleur, pleins d'aplomb, qui, figurant en queue de classement, jouissent d'un fort prestige parmi leurs pairs et sont redoutés des plus jeunes.

De nos jours, un soir de 2 décembre à Gao ou à Tombouctou. Des officiers de l'opération Serval sont réunis pour célébrer Austerlitz. Il se fait tard. Ils vont se séparer. Au garde-à-vous, recueillis, ils entonnent un chant solennel, *La Galette*, l'hymne de Saint-Cyr : « Noble galette, que ton nom soit immortel en notre histoire³... » De nos jours encore, un 14 juillet sur les Champs-Élysées. Un bataillon de Saint-Cyr défile au rythme de *Saint-Cyr*, une marche altière sur l'air de laquelle *La Galette* a été composée au milieu du XIX^e siècle.

De la « galette », cet attribut vestimentaire que portaient autrefois des saint-cyriens moyennement ou très mal classés, des « officiers galette » ou des « fines galettes » rebelles aux normes de l'institution saint-cyrienne, à *La Galette* d'aujourd'hui, à l'hymne de Saint-Cyr, et à ses déclinaisons musicales, à ces objets du patrimoine militaire national : quelles circonstances et quels détours de la pensée symbolique ont produit cette métamorphose d'un objet qui, jadis, symbolisait chez les saint-cyriens une résistance à l'autorité ?

1. Dans l'argot saint-cyrien du milieu du XIX^e siècle, l'appellation « melon » désignait un élève officier de première année, une « jeune recrue ». Encore de nos jours, notamment lors des séances de bahutage, la coutume langagière des saint-cyriens est de prononcer le z final de la deuxième personne du pluriel d'un verbe courant : « affolez » se dira « affolèze » ou « affolezz ».

2. Ce texte, assorti de nouvelles observations, est tiré de A. Thiéblemont, « Crédit et mutation d'un symbole : la galette saint-cyrienne », *Revue historique des armées*, 1980/1, pp. 79-99.

3. Voir le texte en encadré.

À l'origine

1809. Voilà six ans que l'Empereur a créé l'école de Saint-Cyr. Le pays vit au rythme de la guerre et il n'y a de gloire que militaire. Pour ceux que la mort épargne les carrières sont fulgurantes. Ce que demande l'Empereur à son école, ce n'est pas de former « des officiers instruits, capables de devenir plus tard des hommes de commandement, mais uniquement de bons officiers subalternes, familiarisés avec tous les détails du métier, rompus aux fatigues et capables de s'imposer immédiatement à leurs soldats. [...] Cela leur suffirait pour devenir rapidement généraux si la mort, qui fauchait sans relâche, les respectait »⁴.

Dix ans plus tard, dans un contexte radicalement différent, le héros de l'épopée napoléonienne n'est plus qu'un marginal. En 1817, Royer-Collard, philosophe et homme politique libéral qui a pris la direction de l'Instruction publique, écrit : « L'armée doit être en harmonie avec le peuple. [...] Elle doit participer dans son esprit et dans sa composition à l'état de la société, en posséder les lumières⁵. » Plutôt que de s'attacher à combler les rangs des officiers subalternes sans cesse décimés par les guerres, la formation des futurs officiers devra donc dorénavant leur dispenser une instruction militaire supérieure pour que, plus tard, ceux-ci soient aptes à de hauts commandements. Dans ce nouveau contexte, en 1818, l'enseignement de l'École de Saint-Cyr est réorganisé en vue de valoriser le corps des officiers. Une place importante est alors donnée à des matières théoriques et intellectuelles⁶.

Ce qui est profondément en cause dans cette réforme, c'est l'archétype du modèle de chef que la formation des élèves officiers est censée imposer et, par incidence, le type de savoir qui doit être transmis. Au modèle d'officier napoléonien, rompu à la fatigue et aux détails du métier de combattant, cette réforme tente de substituer un modèle libéral de chef, « éclairé par les Lumières » et en phase avec son temps. À une formation essentiellement tournée vers la préparation du combat – la « mili » dans le langage saint-cyrien –, elle substitue une formation qui donne une place importante à des enseignements théoriques et intellectuels – la « pompe ». Ce débat entre deux modèles de chef, entre deux types de formation, va dorénavant sous-tendre

4. D'après E. Titeux, *Saint-Cyr et l'École spéciale militaire en France*, rééd. Laurent Forissier Éditeur, 2000, p. 184, rendant compte d'une instruction de Napoléon à son ministre de la Guerre, le général Clarke, en date du 7 mars 1809.

5. *Ibid.*, p. 314.

6. *Ibid.*, p. 276. À côté des cours de tactique élémentaire, de fortification ou des exercices et manœuvres élémentaires d'infanterie et d'artillerie..., ce programme comporte des cours de mathématiques, de physique et de chimie, des cours d'administration militaire, d'histoire et géographie, de belles lettres (garantie d'une bonne éducation), de langues étrangères...

les attendus et le contenu des réformes successives de la formation à Saint-Cyr. Jusqu'à nos jours. Bien plus, l'imposition d'un modèle libéral d'officier – aujourd'hui un « officier manager » – va susciter une résistance permanente parmi les élèves ardents, rêvant d'aventures, de bataille et de gloire. De cette résistance naîtra *La Galette*.

Aux racines

À la suite de la réforme de 1818, il fut décerné aux meilleurs élèves le titre d'« élites », censé créer une émulation au sein des promotions. Ces élèves furent distingués par une épaulette à franges de couleur garance. En 1823, une épaulette plate et sans frange fut introduite dans l'uniforme, portée par ceux qui n'avaient pas mérité le titre d'« élites » – une grande majorité. En raison de sa forme, elle fut baptisée « galette » par les élèves. Et comme souvent, le signe vestimentaire désigna ceux qu'il identifiait : les porteurs de « galette » devinrent des « galettes » ou des « officiers galette ».

Or Eugène Titeux relate combien dans ce second quart du XIX^e siècle les insubordinations des élèves étaient fréquentes avec, parfois, des révoltes qui éclataient au moindre prétexte. Ses observations abondent, qui insistent sur le mépris dans lequel étaient tenues les matières théoriques ou scientifiques, car, à Saint-Cyr comme dans la carrière, rien ne venait encourager ceux qui s'y attachaient⁷. Les élèves « mettaient une sorte d'orgueil à avoir de mauvaises notes pour tout ce qui n'était pas du métier militaire proprement dit »⁸. S'ajoutaient à cela les horizons qu'offraient aux élèves la conquête puis la pacification de l'Algérie et les premières expéditions en Afrique.

Dans un tel contexte, la réforme de 1818 et les mesures qui suivirent ne firent qu'amplifier le problème qu'elles étaient censées résoudre. La « galette » devint alors un insigne symbolisant la contestation d'un système qui ne répondait pas aux aspirations d'adolescents turbulents dont, pour la plupart, l'unique souhait était d'en découdre, l'épée à la main. « Est-ce qu'ils avaient pâli sur les livres tous ces vaillants qui se taillaient une fortune à grands coups d'épée ? Une seule chose importait, à Saint-Cyr : en sortir comme sous-lieutenant, fût-ce le dernier ; après, on verrait à se débrouiller, et si l'on obtenait d'être envoyé en Afrique, on ne serait pas en peine pour montrer qu'il n'est nul besoin d'instruction pour faire un vigoureux et brillant officier⁹. »

7. E. Titeux, *op. cit.*, pp. 321, 332 et suiv., 349-351, 361.

8. *Ibid.*, p. 407.

9. *bid.*, p. 407.

Point n’était donc nécessaire d’être bien noté pour devenir officier, pour arborer les épaulettes d’or et accéder aux honneurs ; il suffisait de porter la « galette ». Celle-ci devint donc un attribut vénérable, prestigieux, jusqu’à être sacrilégiée. Et ces qualités s’attachèrent à ceux qui la portaient¹⁰.

Les galettes

À l’époque, « dans la langue de Saint-Cyr, observe Titeux, on appelait “crétins” les piocheurs, les studieux, et “crétins potasseurs” les élèves qui occupaient les premiers rangs de la promotion. [...] Par contre, ceux qui n’obtenaient jamais, en instruction générale, la moyenne de neuf [...] étaient appelés “officiers galette” et “fines galettes” quand ils étaient tout à fait à la queue de la promotion ». Ceux-ci « s’appelaient aussi les “vrais” lorsque leur nullité en instruction scientifique s’était bien affirmée ; être un “vrai”, c’était [...] le nec plus ultra de la distinction. Ils jouissaient d’un véritable prestige parmi leurs camarades » et tenaient les places d’honneur dans toutes les fêtes traditionnelles de l’école. Et Titeux d’ajouter : « Les “officiers galette” savaient bien [...] qu’au point de vue de la carrière, le classement de Saint-Cyr était sans importance et que les derniers [...] pouvaient dépasser très rapidement les premiers ; il suffisait des hasards de la guerre, d’appuis puissants, d’une entente supérieure du débrouillage¹¹. »

Les chroniqueurs militaires du XIX^e siècle qui racontent Saint-Cyr s'accordent sur les traits caractéristiques de ces « officiers galette » : l’hostilité à toute spéculation intellectuelle, la faconde, le non-conformisme, l’esprit pratique et l’indiscipline, mais l’excellence dans tout ce qui touchait directement au métier des armes. En revanche, ils divergent dans leurs jugements sur la qualité de ces futurs officiers et ces divergences renvoient à l’opposition analysée plus haut entre deux modèles d’officier.

Le jugement d’Eugène Titeux est sévère. Il met l’accent sur la médiocrité de ces élèves. Selon lui, leur prestige dans l’école, leur réussite au cours des engagements en Algérie ou en Afrique face à un

^{10.} Au début des années 1930, le 1^{er} janvier – le jour de l’« émancipation » qui marquait la fin des brimades des « melons » par les anciens –, les élèves des deux années fraternisaient. La veille, les premiers, « sac au dos, armés de toutes pièces et équipés comme pour une revue, mais nus comme des vers », avaient solennellement défilé dans la cour Wagram devant le Quinquonce, un groupe d’arbres dont les ombrages étaient réservés aux anciens. À l’un de ces arbres « était suspendue la galette, objet d’une vénération constante ; ils saluaient “la mère vénérée de l’épaulette d’or” ». D’après E. Titeux, *op. cit.*, p. 330. Du XIX^e siècle et jusqu’à nos jours, les expressions « galette sainte » ou « galette sacrée » seront fréquentes dans la littérature saint-cyrienne.

^{11.} *Ibid.*, p. 407.

ennemi peu aguerri ainsi que les appuis puissants dont ils disposaient pour obtenir de l'avancement permettaient d'entretenir à Saint-Cyr et dans l'armée française le mépris des idées générales et du travail intellectuel¹². En revanche, dans *Souvenirs de Saint-Cyr*, A. Teller reconnaît dans l'« officier galette », « l'homme d'action en germe [...] brouillé de tout temps avec la plume, le papier, en un mot avec tout ce qui constitue la bureaucratie » ; il détecte en ce personnage les qualités potentielles d'un chef de guerre à l'esprit pratique¹³. De son côté, Georges Virenque écrit : « Par respect pour moi-même, j'ai le devoir bien doux de reconnaître à ces natures, rebelles à tout travail régulier, une surprenante activité, un réel amour du métier, le téméraire mépris du danger. Le Livre d'or de l'école est là pour prouver que les "fines galettes" ont toujours fourni un appréciable contingent d'hommes audacieux, de chefs distingués¹⁴. »

Des galettes à *La Galette* : naissance du symbole

1845. Sur décision du maréchal Soult, alors président du Conseil de Louis-Philippe, les saint-cyriens reçoivent un nouvel uniforme conservé jusqu'à ce jour. Ils porteront tous, indistinctement, l'épaulette écarlate à franges de grenadiers. Cette décision fait disparaître la « galette ». On peut alors concevoir quel sacrilège représentait une telle décision pour les « galettes » de la promotion d'Isly (1843-1845). Cela appelait réparation. L'élève Léon Bouisset, chanteur de sa promotion, qui figurait en queue de classement, écrivit alors un hommage à la « galette » défunte qu'il mit en musique. Il emprunta le thème et l'air à l'une des scènes de l'opéra de Vincenzo Bellini, *I Puritani*. Cette scène s'intitule *Suoni la tromba e intrepido* : les voix d'un duo se croisent pour chanter la bataille qui s'annonce, l'intrépidité, le courage et l'affrontement de la mort¹⁵.

À restituer le contexte dans lequel les paroles de *La Galette* ont été écrites, on comprend que ce chant qui fédère aujourd'hui la communauté saint-cyrienne célébrait certes la « galette » défunte, mais

12. *Ibid.*, notamment pp. 408 et 538.

13. A. Teller, *Esquisse de la vie militaire en France. Souvenirs de Saint-Cyr. 1^e année* Paris et Limoges, H C. Lavauzelle, 1886, p. 34.

14. G. Virenque, *Album d'un saint-cyrien*, Paris, Plon, 1896, p. 102.

15. *Suoni la tromba, e intrepido* figure à l'acte II de *I Puritani*. À voir et à entendre sur <https://www.youtube.com/watch?v=aCr4RdrdQTo>. Précocet et génial compositeur, Bellini composa cette œuvre pour le Théâtre italien de Paris, alors qu'il résidait à Puteaux. Joué pour la première fois en janvier 1835, année au cours de laquelle Bellini décéda, cet opéra rencontra un tel succès qu'il fut rejoué les années suivantes à chaque saison. On peut s'étonner qu'aucune recherche n'ait été menée à l'école de Saint-Cyr sur cette étrange rencontre entre le romantisme baroque de Bellini – par ailleurs grand admirateur de l'épopée napoléonienne – et *La Galette*, notamment sur l'analogie entre ce qu'exprime *Suoni la tromba, e intrepido* et l'état d'esprit de saint-cyriens rêvant de bataille et de gloire.

aussi ceux qui l'ont portée : « Toi qui toujours dans nos malheurs/Fus une compagne assidue/Toi qu'hélas nous avons perdue/Reçois le tribut de nos pleurs [...] Et si dans l'avenir/Ton nom vient à paraître/On y joindra peut-être notre grand souvenir. » Consacrant cet insigne comme « étendard » et comme « mère vénérée de l'épaulette d'or », ce chant consacrait du même coup les normes et les pratiques des « galettes », et promettait la gloire à ceux qui s'y conformaient. La réparation allait bien au-delà de l'ordre symbolique : c'était le modèle du héros napoléonien, hostile à tout ce qui n'est pas lié directement à la bataille, que ce poème légitimait.

Lors de son Triomphe¹⁶, en juillet 1845, la promotion d'Isly entonna ce chant, y associant la nouvelle promotion. On peut supposer que les « officiers galette », et surtout les prestigieuses « fines galettes », imposèrent à tous cette manifestation de deuil. Les « fines galettes » étaient à l'époque détentrices de la maîtrise des rituels traditionnels. Jouant de leur prestige et du pouvoir qu'elles exerçaient sur les jeunes recrues, elles possédaient ainsi une puissante capacité à reproduire d'année en année des normes et des pratiques conformes à leur vision du métier. Sous leur impulsion, il est très probable que cette ode à la « galette défunte » se soit transmise de promotion en promotion et que, de Triomphe en Triomphe, se soit reproduit le rituel fédérant la promotion sortante et la promotion nouvelle. Un demi-siècle plus tard, Georges Virenque, relatant une cérémonie du Triomphe, écrivait : « Confondues dans un même sentiment de camaraderie, les deux promotions désormais mélangées échangent de vigoureuses poignées de main, tandis que dans l'air éclate le vieux refrain de *La Galette*¹⁷. »

Ainsi, au cours du XIX^e siècle, en dépit des successives mesures prises par le commandement de l'école, tout un contexte permit d'entretenir à Saint-Cyr un modèle d'officier fidèle au héros napoléonien dont l'unique horizon était le combat. Qu'il s'agisse de l'organisation des études, des tours et détours de l'avancement, et plus encore des perspectives qu'offraient aux élèves mal classés la pacification de l'Algérie et du Sahara puis les conquêtes coloniales, tout montrait au saint-cyrien rêvant de l'épaulette d'or et des horizons qu'elle ouvrait qu'il n'était nul besoin de « pâlir sur de noirs bouquins » pour y accéder. Et, sans doute, le prestige qui s'attachait aux « fines galettes » a-t-il été nourri par la réussite d'élèves officiers mal classés, mais aussi par l'esprit de prouesse propre à l'adolescence qui accordait volontiers à ces rebelles un rôle de meneur.

16. Fête traditionnelle qui célèbre la sortie d'une promotion et au cours de laquelle la promotion nouvelle est baptisée.

17. *Op. cit.*, p. 158.

La Galette

Noble galette que ton nom,
 Soit immortel dans notre
 histoire,
 Qu'il soit ennobli par la
 gloire
 D'une vaillante promotion,
 Et si dans l'avenir
 Ton nom vient à paraître
 On y joindra peut-être
 Notre grand souvenir
 On dira qu'à Saint-Cyr
 Où tu parus si belle
 La promotion nouvelle
 Vient pour t'ensevelir.
 Toi qui toujours dans nos
 malheurs,
 Fus une compagne assidue,
 Toi, qu'hélas nous avons
 perdue,
 Reçois le tribut de nos
 pleurs.
 Nous ferons un cercueil
 Où sera déposée
 Ta dépouille sacrée
 Nous porterons ton deuil.
 Et si quelqu'un de nous
 Vient à s'offrir en gage
 L'officier en hommage
 Fléchira le genou.

Amis il faut nous réunir
 Autour de la galette sainte
 Et qu'à jamais dans cette
 enceinte
 Règne son noble souvenir.
 Que ton nom tout puissant
 S'il vient un jour d'alarme
 À cinq cents frères d'armes
 Serve de ralliement.
 Qu'au jour de la conquête
 A défaut d'étandard
 Nous ayons la galette
 Pour fixer nos regards.
 Soit que le souffle du
 malheur
 Sur notre tête se déchaîne
 Soit que sur la terre
 africaine
 Nous allions périr pour
 l'honneur,
 Ou soit qu'un ciel plus pur
 Reluise sur nos têtes
 Et que loin des tempêtes
 Nos jours soient tous d'azur
 Oui tu seras encore
 Ô galette sacrée
 La mère vénérée
 De l'épaulette d'or.

Déracinement du symbole

Au tournant des XIX^e et XX^e siècles, *La Galette* fut adoptée comme hymne de Saint-Cyr. À quel moment et dans quelles circonstances ? Nul historien ne s'est attardé sur la chose. La tradition n'a pas de mémoire. Tout s'est passé comme si, à force d'être répété et chanté au cours de rituels incarnant la fraternité saint-cyrienne, sans que pour autant ses origines soient contées, ce chant avait perdu son caractère contestataire pour devenir fédérateur. L'ésotérisme du texte s'y prêtait. D'année en année, le « nous » galettes aurait été interprété comme un « nous » saint-cyriens. Il est notable de constater que dans le même mouvement, les significations initiales attachées au mot « galette » vont disparaître du langage saint-cyrien. Comme si la pensée symbolique

s'adaptait au caractère maintenant fédérateur de *La Galette* et effaçait progressivement tout ce qui pouvait évoquer ses origines contestatrices.

En premier lieu, au tournant du XX^e siècle, le terme de galette prit un tout autre sens que celui qu'il avait au milieu du siècle précédent. Dans le lexique de son ouvrage déjà cité, Georges Virenque le définit comme la « contre-épaulette, insigne de sous-lieutenant et par conséquent de l'officier, objet sacré par excellence »¹⁸. Oubliée la « galette » des grands anciens ! En effet, dans cette période, les sous-lieutenants portaient comme insigne de leur grade une contre-épaulette semblable par sa forme à la « galette » défunte. En cohérence avec les significations maintenant fédératrices de *La Galette*, la pensée symbolique saint-cyrienne, procédant par analogie, aurait ainsi détourné le sens initial de « galette » pour le transposer sur l'insigne distinctif de sous-lieutenant. Celui-ci, débouchant *de facto* sur l'épaulette d'or à franges de lieutenant, pouvait aisément se concevoir comme « mère vénérée de l'épaulette d'or ». Par ce détournement de sens, la « galette » devenait la propriété symbolique de tous les saint-cyriens.

À la même époque, l'oubli de la « galette » fondatrice s'accompagna de l'oubli de ceux qui l'avaient portée. En effet, à la fin du siècle, une césure sémantique était en voie de s'opérer entre les deux termes « fine » et « galette ». Les observations de Georges Virenque en rendent compte. Pour évoquer le comportement des derniers du classement, l'auteur utilise deux expressions : « élèves fins » ou « fines galettes »¹⁹. En revanche, son lexique ne fait nullement mention de ce dernier terme. Il définit deux mots : « fin » et « finesse ». Pour le premier : « Non gradé. “Très fin” : dans les derniers de la liste du classement. » Pour le second : « Privilège d'un élève non gradé à proximité de la queue de classement²⁰. » Traitant de la hiérarchie entre saint-cyriens d'une même promotion, ce chroniqueur mentionne que « plus un ancien est “fin” ou rapproché de la queue, plus il fait autorité en matière litigieuse ». Il fait par ailleurs état d'un « Conseil des fines », « composé des dix derniers du classement », qui assiste « un très grand personnage » faisant « autorité en ce qui concerne les traditions » : « Le président du Conseil des fines, le dernier de la promotion d'après le classement d'entrée, nommé aussi “Père Système”. Ce personnage est inamovible jusqu'au premier classement dont le dernier le remplacera²¹. »

^{18.} *Ibid.*, p. 183.

^{19.} *Ibid.*, p. 102

^{20.} *Ibid.*, p. 182.

^{21.} *Ibid.*, p. 12.

Les Fines

Il est d'un usage constant
Qu'en tout pays et qu'en tout temps
Il soit au monde de bons enfants
Que l'on débine
On les appelle de noms d'oiseaux
De j'm'en foutistes, de rigolos
Mais à Saint-Cyr pour eux repos
Ce sont les fines

Pourquoi les appelle-t-on ainsi
Nul encore ne l'a jamais dit
C'est qu'avec eux tout se finit
Tout se termine
Insoucieux de leur destin
Toujours joyeux et pleins d'entrain
Ils pompent seulement le Pékin
Ce sont les fines

S'ils ont les calots bahutés
C'est sûrement pas par méchanceté
Ni pour braver l'autorité
Qui les taquine
Mais c'est qu'à tire-larigot
Qu'ils sortent ou qu'ils aillent au cachot
Ils font partout toujours calot
Ce sont les fines

Si leur tunique n'a pas de cornard
Ils disent que ça viendra plus tard
Ca fait tout de même de bons Cyrards
Que l'on estime
Et qu'on attend impatiemment
Car voyant Paris moins souvent
Ils ont plus de nerf et plus d'argent
Ce sont les fines

S'ils terminent les listes de classement
C'est qu'à Saint-Cyr pendant deux ans
À faire la pompe éperdument
Nul ne s'échine
Mais allez dans les salles de jeux
Sur les marbres blancs glorieux
Parmi tant de noms valeureux
Y a bien des fines

Ainsi, dans l'expression « fine galette », le qualificatif « fin » ou « fine » aurait pris progressivement son autonomie. Devenant substantif, il se sépare du terme de « galette ». Cette opération sémantique fut sans doute liée au caractère devenu antinomique de « fine » et de « galette » : le qualificatif de « fine », qui renvoyait à une queue de classement, ne pouvait plus être solidaire du mot « galette », devenu le symbole fédérateur de l'institution saint-cyrienne. Confirmant cette césure, un poème apparaît au début du nouveau siècle dans la tradition saint-cyrienne : il s'intitule *Les Fines*²². Ces personnages y sont contés comme des élèves « insouciants de leur destin/joyeux et pleins d'entrain ». Et ce poème de s'interroger : « Pourquoi les appelle-t'on ainsi/Nul ne l'a jamais dit/C'est qu'avec eux tout se finit/Tout se termine. » Ce texte tire un trait sur l'histoire mouvementée des « galettes ».

Force est donc de constater le déracinement, sans doute progressif, du complexe symbolique initial qui fut à l'origine de *La Galette*. Une pensée symbolique, procédant par analogie et recherchant sa cohérence, travailla le langage saint-cyrien pour effacer la « galette » et ses « galettes », de sorte que la symbolique de *La Galette* puisse être replantée sur des contenus glorifiant l'institution.

Et aujourd'hui ?

Les « fines » n'ont pas disparu de l'univers saint-cyrien. Comme autrefois, elles y tiennent une place prépondérante, à cette différence près qu'elles sont élues par leurs pairs, dans chaque section, dans chaque compagnie. À chaque niveau, elles sont les représentantes de leurs « p'tits cos »²³ auprès du commandement et créent, reproduisent, organisent et animent les manifestations de tradition. Le « Conseil des fines » du bataillon assiste un bureau de promotion, le « Grand Carré », élu au scrutin de liste. Son président, le « Père Système », est l'héritier du personnage évoqué plus haut qui figurait en dernier du classement d'entrée.

Toutefois, les « fines » et les membres du « Grand Carré » ne sont plus en queue de classement. Une étude menée au début des années 1970 sur quinze promotions, de 1958 à 1972, indiquait qu'élus en fin de première année sur leur réputation, ces meneurs de promotion étaient choisis préférentiellement (55 %) dans la première moitié du classement d'entrée, cette tendance étant beaucoup plus

22. Voir les textes en encadré.

23. Joli terme du langage saint-cyrien pour qualifier les compagnons de promotion.

marquée pour les membres du « Grand Carré » (62 %). La scolarité à Saint-Cyr ne modifiait guère ces positions²⁴. Pour autant, à l'époque où cette étude a été menée, ces élèves restaient d'une certaine façon fidèles à l'esprit de leurs aïeux, les « galettes ». Certes, leurs comportements individuels étaient tout autres. Ils n'en prenaient pas moins l'initiative de manifestations qui mettaient en question ou tournaient en dérision le commandement de l'école ou ses cadres, lors qu'ils jugeaient telle mesure ou telle attitude contraire à l'idée qu'ils se faisaient du métier des armes²⁵. Par ailleurs, au cours d'une période (1960-1974) où la modernisation de l'armée de terre nécessitait d'attirer l'élite saint-cyrienne vers des armes techniques (artillerie, transmission, train...), les « fines » et les membres du « Grand Carré » manifestaient une forte désaffection pour ces armes en se tournant prioritairement vers les armes dites de mêlée, celles de l'épopée napoléonienne et coloniale : à la fin de leur scolarité, près de 65 % d'entre eux choisissaient l'infanterie, la cavalerie blindée, l'infanterie coloniale – armes dans lesquelles ils étaient par ailleurs surreprésentés – et 72 % si on y ajoute le génie²⁶.

Il y a près d'un demi-siècle, les héritiers des « galettes », quoique ne méprisant pas les savoirs théoriques, résistaient à la volonté de l'autorité militaire d'imposer un modèle d'officier manager et technicien de la Défense. En cela, comme leurs aïeux, ils perpétuaient un modèle archétypal de chef de guerre, essentiellement voué au combat.

Telle est l'aventure de *La Galette saint-cyrienne*. Un signe, puis un symbole renvoyant à une résistance à l'autorité est devenu par les détours de la tradition et de la pensée symbolique un objet du patrimoine militaire. Cette aventure illustre le dynamisme trop mal connu de la chose militaire : la contestation de l'autorité, voire la révolte d'aujourd'hui peut à terme devenir un instrument symbolique producteur d'unité et de cohésion. ■

²⁴. Voir A. Thiéblemont, *Les Fines et le Grand Carré. Étude d'une élite à Saint-Cyr (1958-1972)*, Centre de sociologie de la Défense nationale/Fondation nationale des sciences politiques, 1975, pp. 43 et suiv.

²⁵. Voir le développement de ce point dans A. Thiéblemont, « Contribution à l'étude de la tradition militaire : les traditions de contestation à Saint-Cyr », *Ethnologie française*, Paris, 1979, vol. 9, n° 1. Du même, on pourra aussi consulter « Les traditions dans les armées. Le jeu de la contestation et de la conformité », *Pouvoirs. Revue française d'études constitutionnelles et politiques* n° 38, pp. 99-112, accessible sur : <http://www.revue-pouvoirs.fr/Les-traditions-dans-les-armees-Le.html>

²⁶. Voir A. Thiéblemont, *Les Fines et le Grand Carré*, op. cit., pp. 50-54 et 65.

STÉPHANE BROSSEAU

CHANT ET IDENTITÉ

Le chant fait partie intégrante de l'âme des peuples ; j'en veux pour preuve les hymnes nationaux ou les chants liés à des mythes populaires. En 1916, par exemple, beaucoup de Britanniques pensaient que *Quand Madelon* était l'hymne français tant il était souvent repris par les poilus pour se donner du courage, comme une bravade face à l'ennemi.

Ce type d'expression, de langage, d'art, dans son sens général, est un bien précieux, hérité et vivant, qu'il convient d'entretenir et de faire croître. Le chant peut être lyrique, populaire, guerrier, religieux, poétique, léger, voire grivois ; il peut être source de cohésion ou au contraire marquer des différences d'appartenance de groupe ; il peut galvaniser, impressionner ou apaiser et rassurer, faire rêver ; il peut divertir ou former, mais aussi embigader, éléver l'âme ou l'assujettir à des instincts primaires ; il se pratique seul ou en groupe, parfois à l'échelle d'une nation, d'un continent ou du monde entier ; il nécessite un don, certes, mais surtout beaucoup de travail ; il se cultive, comme la terre, et rejoint en cela celle de nos pères, la « patrie » ; il est une richesse, un « patrimoine ».

Un vecteur exceptionnel de l'âme humaine

Plus qu'un autre instrument de musique, la voix implique un engagement physique qui, à l'instar de tout instrument à vent alimenté par le souffle humain, doit être canalisé par la colonne d'air, car elle naît d'une vibration interne des cordes vocales, du diaphragme, de tout l'être ; dès lors, elle peut être suffisamment puissante pour casser du cristal, résonner dans un vaste édifice ou émouvoir aux larmes. Roberto Alagna, le grand ténor français, n'hésite pas à comparer l'entraînement physique du chanteur à celui de l'athlète de haut niveau. Nos entrailles frissonnent par le chant, c'est pourquoi le pratiquer implique une sorte de mise à nu, de prise de risque, de sortie de soi, d'expression de son intimité. Le chant stimule nombre de nos sens. En chantant, on s'engage, sans tricher, on s'émeut et on transmet un message, un son, un signe, qui produit un effet positif ou négatif sur l'auditoire.

Ainsi, le chant suscite l'émotion par la mélodie interprétée (l'air), qui peut déstabiliser ou jouer sur des accords « qui sonnent bien » à nos oreilles occidentales – dans notre culture, la musique est discriminée par demi-tons, mais ailleurs, en Extrême-Orient par exemple, on peut

aller au huitième voire au seizeème de ton. Mais l'émotion vient aussi du timbre utilisé (l'instrument : basse, haute-contre, soprane garçon, alto, ténor...). Il est par exemple probable que le *Miserere* d'Allegri n'aurait pas eu le même succès depuis le XVI^e siècle si les aigus avaient été interprétés par une soprane plutôt que par un soprane garçon.

Surtout, le chant peut mettre en valeur un texte signifiant, qui peut faire appel aux sentiments de l'auditeur (nostalgie, amour, puissance, vengeance, dureté, amusement, fierté, transcendance...). À l'instar de toute musique, il crée donc un effet psychologique qui peut être particulièrement puissant, et même servir une propagande, une manipulation des esprits.

L'EFFET PSYCHOLOGIQUE DE LA MUSIQUE

L'effet psychologique du chant fut mis en évidence dans les années 1960 et a été prouvé par la neuropsychologie depuis 1985. Ainsi, le cerveau dispose, à proximité du bulbe rachidien, d'un «cerveau-minimum» avec les racines de toutes les fonctions; il est identique pour tous les êtres humains. Dans son prolongement, le cerveau se développe par des faisceaux neurologiques en fonction des *stimuli* et de l'activité de chacun. Aucun cerveau n'est donc semblable à un autre. La notion de zones cérébrales réparties dans une cartographie clairement identifiée entre deux lobes (le droit, celui de la logique, le gauche, de l'émotion) est aujourd'hui fondamentalement remise en question, grâce notamment à l'imagerie 3D et aux découvertes qui s'enchaînent depuis trois décennies. Pour l'audition de la musique, les choses sont d'autant plus complexes que le son est d'abord entendu par les structures de l'oreille et les aires sous-corticales et corticales du système auditif. Puis interviennent différentes parties du cerveau impliquées dans la mémoire, les émotions, les mouvements ou d'autres modalités sensorielles. Certaines sont communes à la musique et au langage, d'autres seraient spécifiques à la musique. La perception de la musique s'acquiert non par l'étude ou la pratique, mais par la simple écoute répétée. De fait, toute personne disposant de capacités auditives a ainsi les outils nécessaires pour réagir à la musique, et cette réaction se produit par des émotions. Il existe pourtant de rares cas d'anhédonie musicale, c'est-à-dire d'incapacité à ressentir une émotion par la musique (certains sont bien connus, tels Darwin ou Che Guevara par exemple), mais qui relèvent de la pathologie.

En écoutant de la musique, le corps réagit avec tous les symptômes de l'excitation émotionnelle. On observe que :

- les pupilles se dilatent;
- le pouls et la pression artérielle augmentent;
- la conductance électrique de la peau s'abaisse;
- le cervelet (région du cerveau associée au mouvement du corps) devient très actif;
- le sang est redirigé vers les muscles des jambes.

Le professeur Marcel Zentner a montré la relation entre musique et émotions en mettant en évidence le fonctionnement suivant : durant quelques secondes, l'auditeur est soumis à un pic émotionnel, qui déclenche des réactions physiologiques telles que le frisson, l'accélération du rythme cardiaque ou la variation de la «conductance» de la peau. Il existe neuf catégories émotionnelles, allant du «ravissement» à l'«héroïsme», ce qui a même pour effet de modifier significativement le seuil de tolérance à la douleur. À l'inverse, certains sentiments très communs dans le vécu de chacun (la culpabilité, la honte ou le dégoût) ne sont pas éprouvés sous l'effet de la musique.

De nombreux exemples historiques existent pour montrer l'effet psychologique de la musique. Alors que depuis la Grande Guerre un décret du ministère de la Guerre britannique interdisait aux joueurs de cornemuse d'utiliser leur instrument en première ligne pour des raisons tactiques et limitait leur emploi à l'arrière, lord Lovat, commandant de la 1^{re} brigade spéciale britannique lors du débarquement en Normandie de juin 1944, brava cet interdit en ordonnant à son *piper* personnel, Bill Millin, à peine âgé de vingt et un ans, de jouer : « Vous et moi sommes des Écossais et c'est un décret anglais, cela ne nous concerne pas ! » Le musicien prit donc sa cornemuse pour débarquer face aux défenses allemandes de la plage de Sword à La Brèche d'Hermanville et sonna sous un feu nourri pour encourager ses frères d'armes, dans la pure tradition écossaise. Un instant, selon le caporal Maurice Chauvet du commando Kieffer, les Allemands cessèrent leurs tirs, tétonisés devant une telle audace, une telle bravoure, ce qui permit de figer le combat un court moment et de progresser de quelques précieux mètres sans dommage. On pourrait également donner l'exemple de la bataille de Stalingrad.

Le chant possède ce même pouvoir. Le colonel Bigeard, à la tête de ses parachutistes du 3^e RPC, l'avait bien compris. C'est pourquoi il fit défiler ses hommes dans les rues de la casbah en pleine bataille d'Alger, et fit créer de nouveaux chants pour travailler cet effet psychologique : *Être et durer, Malgré les balles, Sous les pins de la BA*. Les autres unités parachutistes suivirent son exemple. Mais si le chant est un messager de l'âme, quelle est son action sur l'identité ?

Jardinier et fruit de l'identité

Le chant crée l'identité, la différence, par la cohésion d'un groupe. Il s'agit ici d'une émulation presque tribale : par le chant, on signe son appartenance à un groupe et on en tire un sentiment de fraternité, d'intérêt commun, de partage de valeurs. C'est le cas des chants de promotions des écoles de formation comme Saint-Cyr, l'École militaire interarmes, Navale, l'école de l'Air, Saint-Maixent... Des promotions qui cultivent leur cohésion et leur identité autour d'un parrain dont elles prennent le nom, une personnalité dont les vertus peuvent être un idéal de vie et les faits d'armes un exemple, un modèle que ces jeunes chantent dans une composition de leur choix qui les accompagnera tout au long de leur scolarité (je pense naturellement au chant *Tom Morel ou Maréchal Lannes* par exemple).

On peut donc également dire que le chant est une manifestation de la cohésion d'un groupe. L'identité crée alors le chant. Elle stimule par le sentiment de fierté, elle dit la douleur du soldat, qui se sent différent des autres, suit son destin, fait son devoir en ayant conscience d'exprimer des valeurs autres que celles du commun des mortels. Le chant permet de participer à l'héroïsme de ses pairs, de ses anciens ; il donne de l'ardeur au combat. *La Prière du para* en est un bel exemple :

« Mon Dieu, mon Dieu, donne-moi, la tourmente
Donne-moi, la souffrance
Donne-moi, l'ardeur au combat
Mon Dieu, mon Dieu, donne-moi, la tourmente
Donne-moi, la souffrance
Et puis la gloire au combat
Ce dont les autres ne veulent pas
Ce que l'on te refuse
Donne-moi tout cela, oui tout cela
Je ne veux ni repos ni même la santé
Tout ça, mon Dieu, t'est assez demandé
Mais donne-moi
Mais donne-moi la foi
Donne-moi force et courage
Mais donne-moi la foi
Pour que je sois sûr de moi. »

Les chants peuvent alors être patriotiques, mettant en valeur la nation, le drapeau, le génie d'un peuple, son identité. La Révolution française en fit un instrument de propagande avec *La Marseillaise* en 1792 ou *Le Chant du départ* en 1794, et la III^e République amplifia cette tendance autour du thème de la Revanche : *Sambre et Meuse* en 1879 ou la *Marche lorraine* en 1892. Des compositions solennelles et martiales pour les prises d'armes et la parade, entraînantes pour la marche, grivoises, voire paillardes, ou mélancoliques pour les bivouacs et les popotes. Elles affirment la cohésion et l'identité d'un groupe, d'une troupe, d'une arme, commémorent des actes de bravoure. Le chant devient alors un moyen éducatif pour forger peu à peu les esprits, stimuler les efforts. Il est aussi un exutoire pour mieux faire face aux contraintes de la vie militaire. Il revient aux chefs de faire chanter leur troupe, c'est un acte de commandement ; ne dit-on pas qu'« une bonne troupe chante bien » ?

LA MARSEILLAISE, UN CHANT GUERRIER ?

Il est de coutume de dire que *La Marseillaise* est l'œuvre de Rouget de Lisle. Pourtant, celui-ci n'aurait écrit que les paroles du *Chant de guerre pour l'armée du Rhin*, en avril 1792, à la suite de la déclaration de guerre de la France à l'Autriche (c'est la foule parisienne qui baptisa ce chant *Marseillaise* après que les troupes des fédérés marseillais sont entrées triomphalement aux Tuileries en l'entonnant, le 30 juillet 1792). Ces paroles sont un exemple de chant de guerre qui galvanise les troupes en attisant la haine de l'ennemi au «sang impur», qui glorifie les «anciens», la patrie et son «amour sacré».

La musique, elle, aurait été composée par Ignace Joseph Pleyel, né près de Vienne le 18 juin 1757, naturalisé français et mort à Paris le 14 novembre 1831. Il était compositeur, éditeur de musique et fabricant de pianos. Nommé en 1784 directeur de la musique de la cathédrale de Strasbourg, sous les ordres de François-Xavier Richter, il lui succéda comme maître de chapelle à sa mort en 1789. Entre-temps, il obtint la nationalité française. Pourtant, suspect aux yeux des révolutionnaires, il perdit son poste à la cathédrale et partit à Londres en 1791, où il rencontra un franc succès. De retour à Strasbourg, sous la Terreur, il composa des pièces révolutionnaires : *La Prise de Toulon*, *Hymne chanté au Temple de la Raison*, *Hymne à l'Être Suprême* et *La Révolution du 10 août ou le Tocsin allégorique*.

Pour *La Marseillaise* (avril 1792), il s'inspira du concerto n° 25 pour piano et orchestre de Mozart pour le début de son thème (il changea de mode pour donner un ton plus guerrier et mettre en valeur le «i» de patrie; en 1887, dans sa version «officielle», le rythme égal des trois premières notes fut modifié en double croche – croche pointée – double croche, pour donner un élan plus guerrier). Ensuite, Rouget de Lisle a presque littéralement repris un air composé par Jean-Baptiste Lucien Grisons entre 1784 et 1787, quand celui-ci était maître de chapelle de Saint-Omer, soit au moins cinq ans avant la composition officielle de *La Marseillaise*; il s'agit de la *Marche d'Assuérus*, aussi connue sous le nom de *Stance sur la calomnie*, extraite de l'oratorio d'*Esther*, inspiré par le Livre d'*Esther* de l'Ancien Testament. Cette pièce, à l'origine pour orgue, a été interprétée en 2016 aux Invalides, par la musique des troupes de marine, sous la baguette et avec arrangement du chef de musique Jean-François Durand. Plus étonnant, Giovanni Battista Viotti, membre de la chapelle royale de Turin en 1775, avait écrit en 1781 un thème et variations en do majeur quasiment identiques à notre hymne national dans sa version officielle... qui est en fait d'origine italienne.

La Marseillaise a été décrétée chant national le 14 juillet 1795 (26 messidor an III) par la Convention. Abandonnée sous l'Empire au profit du *Chant du départ*, elle est reprise pendant la révolution de 1830. C'est la III^e République qui en fait l'hymne national français le 17 février 1879. Après sa substitution par *Marechal nous voilà* sous le régime de Vichy, son caractère d'hymne national est réaffirmé par la IV^e République dans l'article 2 de la Constitution du 27 octobre 1946 puis par la V^e en 1958. *La Marseillaise* est donc plus qu'un chant de guerre, c'est un hymne national, bien que d'origine en partie étrangère...

Le chant occupe une place particulière dans la musique française. En effet, la France possède une longue tradition de transmission des savoirs, des histoires, des mythes par l'oral, dans une société majoritairement agricole ou maritime durant des siècles, puis ouvrière à partir du XIX^e siècle. Il existe donc des chants de métiers (de laboureurs, de marins...), des chants de marche... Certains ont servi

de base pour des mélodies reprises avec des paroles adaptées par des militaires pour une occasion particulière (*Au 31 du mois d'août, Les dragons de Noailles...*), d'autres sont directement et complètement passés dans le répertoire des soldats (*Le Chant des marais*, qui est l'adaptation en français d'un chant allemand composé en 1933 par des prisonniers du camp de concentration, pour détenus politiques, de Börgermoor, dans le Pays de l'Ems, en Basse-Saxe).

En fait, le chant militaire a une origine très ancienne et s'est toujours adapté à son époque, dans une tradition vivante, pour exprimer les sentiments des soldats, leurs attentes, leurs angoisses et leur haine de l'ennemi, leur bravoure, leur cohésion, les joies de ce monde... Il sert à exorciser les frustrations (sexuelles, affectives...), la peur de la mort. Il est aussi chant de guerre destiné à impressionner l'ennemi, à galvaniser les troupes, à exacerber le sentiment de puissance à remonter le moral du combattant, à l'instar des cris de guerre.

Les chants militaires ont évolué selon les lieux, les époques, les origines provinciales, les ethnies et les nationalités grâce, notamment, à l'apport des troupes de marine et de la Légion étrangère. Beaucoup de mélodies sont directement inspirées d'airs populaires datant de l'Ancien Régime (*Les Prisons de Nantes, Les Bleus sont là*), de cantiques (*Le Kyrie des gueux*), mais aussi de traditions russe (*Les Cosaques, Les Partisans blancs*), germanique (*J'avais un camarade* – dans les années 1930 d'après une mélodie de 1825 –, *Anne-Marie, La Légion marche*), polynésienne (*Te Sitima*)¹... Certains sont issus directement du répertoire classique (*Le Chant des régiments d'Afrique* sur l'air des trompettes d'*Aïda* de Verdi par exemple), d'autres furent composés par des chansonniers patriotiques (*Quand Madelon* en 1913, *Le Pinard* en 1915), maniant le comique troupiet ; d'autres, enfin, ont été empruntés du répertoire scout entre les deux guerres (*Le Kyrie des gueux*). Puis le soldat se distingua dans une société tournant délibérément le dos à l'idée de conflit armé dans les années 1950 ; il cultiva alors ses particularismes, et insista sur son abnégation et le sens du sacrifice (*Les Commandos, Debout les paras, La Prière du para*). Les deux dernières décennies du XX^e siècle furent marquées par la diminution du nombre des musiques et fanfares. Ceci favorisa l'emploi du chant lors des parades et des déplacements au pas cadencé. L'identité a donc bien créé le chant.

Tout comme dans une religion, le chant, né de la prière, devient prière, quand il est inspiré par l'identité, il devient fruit de l'identité. Il sert donc l'identité, qui inspire en retour le chant, dans un mouvement perpétuel, qui peut devenir infernal...

1. Voir T. Bouzard, « Les chants militaires français d'origine étrangère », *Inflexions* n° 34 « Étrange étranger », pp. 61-77.

Excès de l'identité

Si le chant peut faire cohésion, il peut aussi exclure, car il suit les passions et leurs excès. Il peut ainsi exacerber les élans nationalistes. Entre 1870 et 1918, les chants de la Revanche entonnés dans les cabarets, dans les casernes ou sur le front illustrent la haine du « Boche », au nom de l'identité française : l'Allemand y est représenté comme un animal, un sanguinaire, une race « exécrable », un démon. Les exemples sont très nombreux : je citerai Botrel dans la *Kaiserolie* (1914) – « Bien que surpris à l'improviste, Nous les pourrions suivre à la piste. Levons les pieds ! Pouah ! Quelle odeur ! Enfin, Cela porte bonheur ! » – ou Vincent Scotto en 1916 – « Les Boches c'est comme des rats, Plus on en tue et plus y'en a ! [...] Les Boches ah ! les sales bêtes, Faut toujours qu'ça vous embête ». La guerre est devenue juste, occasion d'un « sublime sacrifice », exacerbant les vertus « gauloises » mais aussi chrétiennes ; elle est « très catholique », une croisade pour venger la cathédrale de Reims, sublimant le valeureux poilu, célébrant l'Union sacrée, même de la part d'anciens antimilitaristes et pacifistes comme Gaston Montéhus, auteur entre autres de *Gloire au 17* ou *La Butte rouge*.

Les régimes totalitaires ne s'y sont pas trompés en utilisant le chant pour instrumentaliser la société, s'appuyant sur le martellement accentué des pas, régulant les consciences, et sur des traditions musicales anciennes (les marches tsaristes et soviétiques, par exemple, ont la même cadence) voire populaires (« Heidi heido », et non « Heili heilo » comme on entend trop souvent). Jouant de l'effet psychologique du chant, ils en ont fait l'un des éléments d'un esthétisme hypnotique – Hitler écrivait dans *Mein Kampf* que les défilés, rassemblements et rituels en tout genre servaient à « maintenir fermement la discipline à l'intérieur d'un peuple ».

De nos jours en France, nous devons aussi nous méfier des excès d'identité servis par le chant. Quand une troupe veut impressionner et paraître puissante, virile, elle chante souvent lentement, trop lentement, sur un ton bas, trop bas, parfois même ridiculement bas, excluant ainsi les femmes qui font pourtant aussi partie de la troupe. Cet exemple peut paraître futile, mais il constitue une dérive qu'il convient de contrôler.

Le lien très étroit entre chant et identité est donc évident ; il est intéressant de l'utiliser à bon escient, en évitant les excès possibles connus. ■

JEAN-LUC COTARD

LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL MILITAIRE, SYMBOLE DE LA PLACE DU SOLDAT DANS LA CITÉ ?

Quel visiteur n'a pas été impressionné en entrant dans la cour des Invalides ? Quel militaire français n'y a pas ressenti la gloire des anciens, le prestige du passé, la fierté de s'inscrire dans un tel héritage ? Majesté, singularité, simplicité de l'ordonnancement, sonorité bondissante de mur en mur sans écho agressif pour autant : voilà une série de mots, d'expressions, pour décrire ce bâtiment au cœur de Paris. Nous avons failli écrire « construit au cœur de Paris ». Rien ne serait plus faux que d'utiliser cette formule puisque lors de sa construction, en 1670, l'hôtel des Invalides se trouvait à l'extérieur de la ville. Les lecteurs du regretté Jean-François Parot savent qu'un siècle plus tard, la plaine maraîchère de Grenelle était toujours un espace vide entre les murs de la capitale et le village de Vaugirard.

L'emprise de l'architecture militaire observée aujourd'hui est parfois trompeuse quant à l'analyse de la place du soldat dans la société, tant elle a pu être absorbée par l'urbanisme des grands centres économiques. Elle a façonné l'aspect des grandes villes comme Paris certes, mais aussi Angers, Tours, Metz, Nancy, Besançon, Briançon et bien d'autres, voire de villages comme les petites villes alsaciennes d'Eguisheim ou Ribeauvillé, des cités telles que Montlouis, Beaunes ou Colmars, Provins, Carcassonne, Entrevaux... Témoins de l'évolution technique de la fortification, les bâtiments et les remparts militaires sont aussi, par contraste, des balises de la « démilitarisation » de la société – encore qu'il conviendrait plutôt de créer l'horrible néologisme dé-guerriérisation – au point que d'aucuns aujourd'hui ne comprennent pas l'utilité de laisser aux militaires l'affection de certains bâtiments et locaux, pourtant historiquement liés à la chose guerrière, pour les repousser toujours plus loin en dehors de la ville, au point que les armées ont accepté, mi-contraintes mi-convaincues, la banalisation totale de leur nouvel hôtel de Balard, regroupant tous les états-majors et laissant le ministre seul à Brienne, dans les locaux de prestige du VII^e arrondissement.

F Imbrication des perceptions de puissance militaire et économique

Les contraintes militaires sont souvent fondamentales pour comprendre l'urbanisme de la plupart des centres de nos cités européennes depuis les invasions qui ont provoqué la chute de l'Empire

romain. La ville du Moyen Âge est un compromis entre la protection, la concentration et les moyens. Ses habitants s'abritent derrière une muraille plus ou moins haute, plus ou moins épaisse en fonction des moyens financiers, des moyens humains. À l'intérieur de cette protection plus ou moins solide, on essaye d'optimiser la place en construisant à la verticale, en suivant les axes de circulation principaux, d'où des rues tortueuses, étroites, d'autant plus sombres que l'on cherche à gagner de l'espace en hauteur. Les plans de Paris aux alentours de la Cité, en particulier dans le nord des V^e et VI^e arrondissements, le centre du Metz médiéval ou des vieux Rennes ou Troyes sont significatifs.

Le phénomène guerrier est donc au cœur des contraintes de la société et de son économie, d'autant plus que le soldat est alors souvent chargé de la police et du contrôle des flux de marchandises à l'entrée des centres urbains. En parallèle, la taille, la nature et la longueur des murailles reflètent la richesse de la ville. La puissance qui se dégage encore aujourd'hui de la cité de Carcassonne n'est pas un exemple unique. De façon moindre, la réutilisation des remparts gallo-romains par les comtes du Maine pour protéger Le Mans souligne l'importance de la perception d'abord militaire puis économique de ces protections. Une ville comme Provins, siège d'une foire extrêmement importante au Moyen Âge, reflète encore l'indissociable imbrication de la perception de la puissance militaire et de la puissance économique. L'ouvrage militaire, en même temps qu'il pèse sur les finances, fournit protection et souligne la richesse de la collectivité, contribue donc à son prestige.

En périphérie de la cité mais avec une influence sur l'urbanisme

Même avec des cités beaucoup plus petites en taille qu'aujourd'hui, même sur les murailles, aux portes de la ville, l'homme en armes, par obligation, est là où peut survenir le danger. Il est par essence à la périphérie de la ville. Aussi lorsque celle-ci grandit soit par absorption de ses faubourgs immédiats soit par « conquête » de nouveaux territoires, les ouvrages et bâtiments militaires anciens sont phagocytés. Les nouveaux besoins de protection repoussent le soldat toujours plus loin du centre de la cité. L'archétype est Paris, avec ses murailles successives et concentriques. Parfois, ce sont les contraintes militaires dues à l'allongement de la portée des armes qui obligent à pousser les remparts, dégageant ainsi un espace très vite urbanisé à leur abri. Le musée des Plans et Reliefs, aux Invalides, met bien en exergue ce type d'extension pour des villes comme Strasbourg ou Metz,

avant même qu'elles ne soient occupées par les Allemands, qui y créent leurs propres quartiers résidentiels.

Mais l'urbanisme à l'intérieur de la cité peut aussi être la conséquence de contraintes militaires. Avec le travail du préfet Poubelle, le plan Haussmann a certes permis d'améliorer l'hygiène des Parisiens, mais surtout d'augmenter les capacités de maintien de l'ordre avec de grandes artères qui permettent de tirer au canon sur d'éventuelles barricades, de déplacer des troupes plus facilement d'un point à un autre, voire de faciliter les charges de cavalerie. Les révoltes de 1789, de 1830 et de 1848 sont encore fraîches à l'esprit des décideurs. N'oublions pas que jusqu'au début du XX^e siècle, les armées étaient aussi chargées du maintien de l'ordre, ce qui était d'ailleurs vital lors des sièges, le défenseur ne devant pas être pris entre le feu de l'ennemi extérieur et une population éventuellement révoltée. Le plan de Neuf-Brisach, trente-troisième forteresse construite par Vauban, est révélateur : au bout de chaque artère est implantée une casemate à partir de laquelle il est possible de battre la rue de feux d'autant plus efficaces que celle-ci est droite et peu longue. Les bâtiments qui avaient été retenus pour accueillir le musée de l'Infanterie étaient à l'origine dévolus à l'hébergement des officiers et de la troupe. S'il existait des magasins centraux, comme la magnifique poudrière de Neuf-Brisach détruite par les bombardements américains en 1945, l'essentiel de la vie du soldat se passait à la périphérie de la ville. Cette situation est partout renforcée par l'accroissement et l'alourdissement du matériel comme par l'industrialisation du champ de bataille qui nécessite des espaces beaucoup plus vastes que les habituels champs de Mars, places d'armes ou mail, non seulement pour apprendre à manœuvrer, mais aussi pour stocker les canons et autres matériels de terrassement.

¶ Un cantonnement définitif en périphérie

Avec les derniers ouvrages¹ de Vauban, jusqu'à Serré de Rivières², les remparts s'enterrent. Le soldat avec. Ni les uns ni les autres ne sont visibles. Les murs et les portes qui, sous Louis XIV et Louis XV, permettaient de magnifier la puissance royale n'ont plus qu'une utilité

1. Le voyageur qui arrive à Neuf-Brisach ne découvre la ville que lorsqu'il est sur le point d'y entrer. De loin, il distingue plutôt une forêt qu'une ville.

2. Serré de Rivières est un général du génie qui mit au point un système de fortification permettant d'améliorer le système de Vauban. Il fut surtout responsable de l'érection d'une succession de rideaux de forts chargés de canaliser les armées allemandes vers des lieux propices à la bataille.

éminemment pratique³. Le voyageur, quel que soit son statut, ne passe plus par ces entrées ouvragées qui ne débouchent plus forcément sur des centres urbains. Le soldat commence à devenir un technicien, plus que le garde quotidien d'emblèmes artistiques parlant de la puissance publique.

Si, avec le désir de revanche, la III^e République a construit dans toutes les sous-préfectures des casernes pour accueillir les recrues du service national obligatoire, les bâtiments sont édifiés à la périphérie. La caserne Gallieni, qui abritait initialement un bataillon d'infanterie et qui accueille aujourd'hui la partie lycée du Prytanée national militaire à La Flèche, était, jusqu'au développement d'une récente zone commerciale, en extrême périphérie de la ville, là où il y avait de l'espace, un espace inondable jusqu'il y a peu.

Les fortifications autour des villes désormais inutiles et gênantes sont souvent rasées et remplacées par des boulevards qui deviennent périphériques, comme à Paris avec « le périph » ou le boulevard Foch à Metz. Les espaces des champs de manœuvre et les casernes libérés à la fin du XX^e siècle sont transformés parfois en jardins ou en parcs, comme l'esplanade des Invalides ou le Champ-de-Mars à Paris, parfois en sites de construction d'immeubles comme à Tours. Certaines villes, voyant disparaître leurs régiments, font le choix de raser les bâtiments, comme à Angers pour la caserne Desjardins, avant d'utiliser les terrains ainsi libérés pour la création de logements neufs, ou les transforment en appartements, comme la caserne Abbattucci de Volgelsheim à côté de Neuf-Brisach, construite par les Allemands et occupée jusqu'en 1992 par le 9^e génie. D'autres bâtiments voient leur utilisation détournée : à Metz, l'une des meilleures salles de spectacle d'Europe porte le nom de l'« Arsenal ». Les casernes Beaumont-Chauveau de Tours deviennent universités et « éco-quartier mixte et ouvert ». Il ne faut pas non plus oublier, au-delà de cette tendance lourde, les manœuvres de certaines personnalités ou de certaines administrations pour accentuer le mouvement d'« exil » des militaires au plus loin, sur des emprises qui se libèrent, parce qu'eux n'ont pas besoin de la proximité du TGV pour se déplacer, pas besoin d'être au centre-ville...

D'une manière générale, sous la pression de la technique, qui éloigne le soldat du centre de la ville et du centre du pouvoir, sous la pression de l'utilitarisme et de l'homogénéité, qui fait abandonner l'affichage prestigieux de symboles de la puissance publique et qui « civilianise » un peu plus le militaire dans son quotidien, celui-ci

³. Pour mémoire, il suffit d'observer la porte de la citadelle de Lille, ou la différence entre celles de Neuf-Brisach, qui ont été martelées à la Révolution, et la porte de France de Vieux-Brisach, citadelle qui n'était plus française depuis le traité de Ryswick (1697).

est mécaniquement moins visible. Le patrimoine architectural contemporain explique aussi que le soldat français soit un soldat méconnu⁴. De-ci de-là, restent des monuments, des appellations, plus ou moins comprises, qui rappellent l'usage militaire primitif du lieu. À l'heure où le phénomène guerrier revient dans les préoccupations quotidiennes, il n'existe visiblement pas de grand programme architectural magnifiant les armées françaises à la hauteur de leurs engagements et du travail de leurs soldats, comparable à l'Hôtel des Invalides ou à l'École militaire. Le militaire français du XXII^e siècle pourra-t-il être fier en entrant dans un bâtiment que les armées auront construit au XXI^e? La fierté et le prestige sont-ils d'ailleurs des éléments à prendre en compte lorsque tout est jugé uniquement à l'aune du retour sur investissement financier ou budgétaire? ↴

4. B. Chéron, *Le Soldat méconnu. Les Français et leur armée : état des lieux*, Paris, Armand Colin, 2018.

DOMINIQUE GROS

METZ, DE LA CITADELLE À LA CITÉ

Une ville intégrée au dispositif stratégique de la défense nationale consacre l'intégralité de son développement à cette cause. Ce fut le cas de Metz à partir du XVI^e siècle. Metz la commerçante s'est alors transformée en place forte. Un maillon stratégique du royaume de France tourné vers l'est. La citation de Vauban éclaire d'ailleurs son statut tout à fait exceptionnel : « Les autres places fortes couvrent les provinces, Metz couvre l'État. »

Dès lors, s'instaure une situation fondamentalement différente de celle qui prévalait au milieu du Moyen Âge lorsque Metz, ville indépendante, certes dans le cadre du Saint-Empire romain germanique, défendait ses propres intérêts au cœur de l'Europe. Elle rayonnait alors dans toutes les directions, déployait ses activités à l'international, comme l'atteste la découverte de pièces de monnaie messines jusqu'à Francfort ou Amsterdam.

Le roi de France a fait de Metz son bastion pour conquérir progressivement les frontières vers le Rhin. La ville s'est retrouvée enfermée. La contrainte fut longue : elle était encore une place forte au début du XX^e siècle, cent cinquante ans après que les remparts ont laissé place aux mails dans les cités françaises. Car après 1870, Metz est devenue la place forte du II^e Reich, tournée vers l'ouest, face à Verdun.

Aujourd'hui, après quatre siècles d'urbanisme guidé par le fait militaire, la géographie messine revient sur le devant de la scène et notre défi est de transformer des contraintes en atouts au cœur de l'Europe.

F Des contraintes historiques

Après la défaite de Charles Quint devant Metz en 1552, le maréchal François de Scépeaux de Vieille-Ville (1509-1571), qui joua un rôle majeur auprès du roi Henri II dans la conquête des Trois-Évêchés dont il est nommé gouverneur en 1553, fait entreprendre la construction de la citadelle en 1556. Cette citadelle, aujourd'hui disparue, a longtemps porté haut la symbolique du protectorat français sur une ville qui resta juridiquement partie du Saint-Empire jusqu'aux traités de Westphalie en 1648. Metz devient ainsi une redoutable place forte.

La place forte a alors structuré la cité. Organisation, structure et type de bâti en portent témoignage. Rien ne pouvait s'édifier sans l'accord de l'autorité militaire, ce qui explique également la part importante

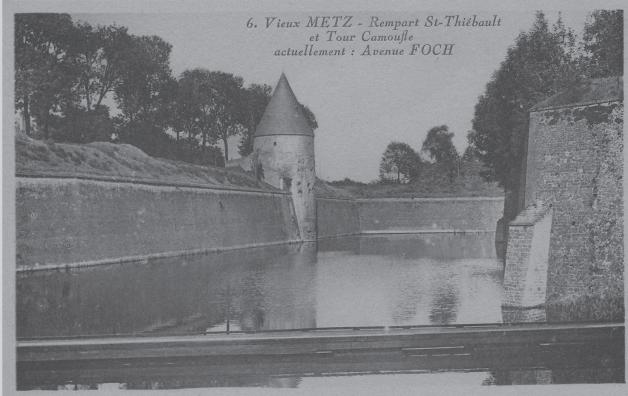
aujourd’hui occupée par les espaces verts. La priorité était de pouvoir tirer, viser, protéger. Au-delà des deux cent cinquante mètres de glacis *non aedificandi* et jusqu’à quatre cent quatre-vingt-sept mètres de distance, seules les constructions à pan de bois, au démontage facile, étaient autorisées. Il était en effet essentiel de pouvoir reconquérir le glacis rapidement en cas d’attaque. Pour les mêmes raisons, la première gare de Metz, inaugurée en 1852 devant la citadelle, fut construite en bois – elle fut d’ailleurs détruite par un incendie vingt ans plus tard.

Prenant pitié des Messins obligés d’héberger des troupes à chaque campagne vers la Hollande ou le Rhin, l’évêque de Metz, monseigneur Henri-Charles du Cambout, duc de Coislin, fait construire entre 1726 et 1730, à ses frais, une caserne permettant de les accueillir. Rasée dans les années 1930, elle occupait l’actuelle place Coislin. Elle comprenait quatre ailes, dont portent témoignage les rues Saint-Henri, Saint-Charles, Coislin et du Cambout – la toponymie rend grâce au personnage qui bénéficie à lui seul de quatre rues, ce qui montre à quel point la population de la ville lui fut reconnaissante.

Dès lors, chaque interstice de la ville se remplit de casernes. On profite notamment de la construction de la double couronne du fort Moselle et de quelques espaces libres au bord des cours d’eau. À la veille du siège de 1870, Metz compte cent cinquante bâtiments militaires et plus de dix mille hommes. La première annexion va porter la militarisation de la ville à son comble : vingt-cinq mille hommes en garnison et une gare en capacité d’assurer le transport de cent mille hommes par jour dans l’éventualité d’une guerre avec la France, de permettre le chargement et le déchargement rapide de la logistique et des chevaux d’une armée – chaque voie dispose d’un quai surélévé prévu pour faire embarquer et débarquer les chevaux sans différence de niveau avec les wagons, et d’un quai bas, de l’autre côté de la voie, pour les personnes et les marchandises. Metz est alors l’archétype de la métropole militaire dont les atours s’avèrent bien trop vastes dès 1918. Durant la Seconde Guerre mondiale, certaines installations militaires emblématiques de la ville sont le lieu de terribles exactions : entre mille cinq cents et mille huit cents personnes sont internées au fort Queueuleu ; nombre de Résistants y sont fusillés. La charge mémorielle est telle que le site a été conservé en colline du souvenir depuis sa désaffection par l’armée en 1971. L’Association du fort de Metz-Queueuleu, qui se charge d’entretenir cette mémoire, est l’une des plus importantes de la ville par le nombre de bénévoles.

Épilogue en ce début de XXI^e siècle : en décidant d’alléger considérablement son dispositif pour ne conserver à Metz que des fonctions militaires proportionnées à l’importance régionale de la ville, le

FAIT MILITAIRE ET URBANISME : UN DIALOGUE ANCIEN



Cartes postales avant et après le remblaiement du fossé pour créer le boulevard Foch pendant la première annexion (1870-1918), la tour Camoufle en guise d'ancre (musée de la Cour d'or, Metz Métropole, Licence ouverte Etalab).

ministère des Armées a cessé de prendre voix à tous les sujets de la cité. Le système de défense français s'articule désormais autour de la dissuasion nucléaire, d'opérations extérieures et de stratégies internationales, notamment en Afrique, qui ne requièrent plus de conserver à Metz ce rôle de ville-frontière. Le départ d'une partie des militaires a été ressenti comme une rupture mais aussi comme une opportunité, car il a permis à la ville de retrouver sa place géographique exceptionnelle en Europe et de renouer avec une position stratégique qui lui est profitable en tant que pôle économique.

■ L'allègement du dispositif militaire signe le retour de la géographie

Et ce retour de la géographie est pour le moins singulier sur le terrain. Depuis les collines environnantes jusqu'à l'hypercentre, l'ensemble de l'aire urbaine est concerné par le retour à l'usage civil de bâtiments extrêmement robustes qui ont en partage de ne pas être traversés par des rues et autres voies civiles. Que faire de cet héritage ?

■ Des bâtiments militaires qui ont conservé des trésors

De véritables trésors historiques nous sont parvenus grâce à l'armée. À sa construction au IV^e siècle, Saint-Pierre-aux-Nonnains faisait partie d'un édifice thermal avant d'être transformé en église au VII^e siècle puis converti en entrepôt militaire en 1569. Successivement christianisés et militarisés, les murs remarquablement conservés de ce bâtiment sont revenus à la ville en 1946 et servent désormais de salle de concert et d'exposition. Saint-Pierre-aux-Nonnains est considéré comme la plus vieille église de France.

D'autres bâties, encore occupés par l'armée, poursuivent cette œuvre de conservation. Logé dans une ancienne abbaye sur plus d'un hectare et demi, le cercle des officiers est un véritable joyau de l'hypercentre situé à quelques mètres de la place de la République. En 1552, pour tenir le siège face à Charles Quint, le lieutenant-général François de Guise fait raser cinq des faubourgs de la ville, notamment l'abbaye royale de Saint-Arnoul¹. Reconstruite dans l'enceinte de la ville à l'emplacement du couvent des frères prêcheurs, elle est confisquée à la Révolution et, en 1794, s'y installe l'École d'application de l'artillerie et du génie. Jusqu'en 1870, les élèves de l'École polytechnique s'y succèdent pour apprendre à tirer au canon et à construire bâtiments militaires et forteresses. Les Allemands en font leur École de guerre entre 1872 et 1918, avant que l'armée française n'y loge le cercle des officiers en 1919. Ce bâtiment a évolué avec l'Église, l'armée française et les armes savantes, tout en conservant, au-delà de ses remarquables proportions architecturales, une ruelle médiévale qui porte témoignage de l'histoire urbaine de la ville et l'une des plus belles *piètés* polychromes du XV^e siècle – elle avait été emmurée pour échapper aux destructions.

■ L'Arsenal et le magasin aux vivres, reconversions emblématiques de la citadelle

Pour édifier une citadelle intra-muros, un cinquième de la surface de la ville du XVI^e siècle est détruit. Les habitants ont le choix entre

1. Cette abbaye royale était située à l'emplacement de l'ancien hôpital Bon-Secours.

se montrer accueillants ou être pendus. C'est dans ce contexte qu'est construit en 1559 le magasin aux vivres, qui doit garantir des stocks à l'armée en cas de rébellion ou d'attaque. Cet imposant édifice de cent vingt-cinq mètres de long pour trente-huit de large est parvenu jusqu'à nous, transformé en hôtel quatre étoiles voici vingt ans. L'Arsenal, bâtiment voisin, a, quant à lui, été reconvertis suivant le projet de l'architecte Ricardo Bofill en salle de spectacle aux qualités acoustiques internationalement reconnues.

■ La libération d'emprises foncières considérables

Les autorités de la ville se sont longtemps plaintes de manquer de place pour les habitants ; elles vont en gagner aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale dans ces espaces « verrouillés », jusqu'alors frappés de servitudes, autour des enceintes et des forts ainsi qu'à l'emplacement de casernes désaffectées. Nombre d'édifices sont alors rasés afin de laisser place à de nouveaux usages comme, par exemple, sur l'île du Saulcy où l'université de Lorraine a succédé à d'anciennes installations militaires – l'île était un lieu de fabrication de poudre et un site d'essais hydrauliques des armes savantes. Il reste dans le paysage des témoins de l'ancien usage des bâtiments, notamment des vannes encore bien visibles – il y a une différence de trois mètres cinquante de niveau d'eau amont-aval de part et d'autre de la digue de Wadrinau.

Dernier projet en date, la base aérienne de Frescatys dont les trois cent quatre-vingt hectares constituent une opportunité de développement économique aux portes de la ville. Le hangar HM-17, de quatre-vingt mètres de long, cinquante de large et vingt de haut, dénué de poteaux, qui abritait *Transall* et *Gabriel*, se transforme en salle d'entraînement *indoor* de six mille mètres carrés pour le club de football FC Metz. D'autres bâtiments sont, eux, repris par des entreprises.

L'armée a progressivement dégagé des espaces ; elle en conserve encore de splendides. Il s'agit souvent d'anciennes abbayes ou églises. C'est le cas de l'Intendance, qui s'étend de l'hôpital Sainte-Blandine à la rue d'Asfeld et occupe les murs d'une abbaye confisquée à la Révolution à l'ordre des célestins. On peut encore distinguer les traces de l'ancienne église. Datant du XVIII^e siècle, les locaux sont en très bel état, comme de très nombreux autres en plein centre-ville, à l'exemple de la caserne Ney ou de la caserne de Lattre de Tassigny.

BOULEVARD DE TRÈVES, ZAC DESVALLIÈRES ET LES « FRIGOS » : LES RESPIRATIONS D'UNE VILLE

METZ. Kaserne Steinmetz



La caserne Steinmetz, construite à la fin du XIX^e siècle au pied de la colline Bellecroix, est un élément de la ceinture de fortresses établies par l'administration allemande. Par sa réhabilitation dans les années 2009 et suivantes, elle est un exemple de reconversion du patrimoine militaire pour l'urbanisme local. L'agglomération se développe ainsi vers l'est par le boulevard de Trèves avec désormais un pôle composé de commerces, bureaux, plateaux médicaux...

Bienvenue
au boulevard
de Trèves



La caserne La Ronde, baptisée plus tard Desvallières du nom d'un général français tué pendant le conflit 1914-1918, caserne de cavalerie construite pendant l'annexion allemande sur le ban de Devant-lès-Ponts (commune rattachée à Metz en 1907), est une illustration de reconversion au service du développement d'un

quartier. La transformation en cours, avec création de logements, commerces et autres services, est l'exemple d'une ville qui se reconstruit sur elle-même. La reconversion a en effet des enjeux de revitalisation démographique, d'urbanisme durable et de redynamisation économique (clichés Archives municipales de Metz, Ville de Metz).



E. Conrad, Metz



(Clichés Archives municipales de Metz et Ville de Metz)

Associant à cet esprit de respiration urbaine une dose d'Art et Tech, la ville s'apprête à transformer en tiers-lieux d'anciens entrepôts frigorifiques militaires. Mille mètres carrés au cœur d'un écrin de verdure, un espace improbable situé sous une colline végétalisée à proximité du site classé de la Porte des Allemands accueillera bientôt artistes et start-up.

■ Des espérances

Une certaine nostalgie de l'armée commence à s'installer dans la ville, nostalgie modérée car les militaires y sont encore présents ainsi que la symbolique militaire, qu'elle se manifeste lors de fêtes patriotiques ou s'incarne dans le Palais du gouverneur qui accueille un état-major de zone. Reste aujourd'hui à Metz le 3^e régiment de hussards (3^e RH), régiment blindé roues-canons de la brigade franco-allemande (BFA).

Je place mon espérance dans la géographie d'une ville qui reste à la croisée de deux corridors européens fondamentaux. Cette position n'est plus touchée par des contraintes de défense et la géographie retrouve toute sa place dans l'évolution de la cité. La valorisation du patrimoine, y compris militaire, est un vrai bonheur, car nous sommes désormais en paix avec les Allemands et l'annexion n'est qu'un héritage. Les temps sont révolus où il était obligatoire de détester l'autre. L'architecture messine nous rappelle ces temps de conflit, d'annexion, de perte d'identité, d'émigration, d'invasion, mais nous sommes emportés dans une vision du futur qui accepte l'expression « royale et impériale ». Ici les biens ont moult fois changé de mains ; Metz a suivi les figures imposées du roi de France et de l'empereur d'Allemagne, ce n'est pas rien. Aujourd'hui, les Messins ont fait un travail sur eux-mêmes, la mairie a redonné des noms de rues à des Allemands. Metz emprunte une voie résolument fière de son bel avenir. ■

REPÈRES CHRONOLOGIQUES

À partir du XVI^e siècle : empilement militaire dans une ville de garnison

- ◀ Construction du magasin aux vivres (1559), reconversion de la chapelle de Saint-Pierre-aux-Nonnains.

À partir du XVII^e siècle : «Metz couvre l'État»

- ◀ Édification des premiers ouvrages détachés (fort de Bellecroix, fort Moselle, redoute de la Seille) et des premières casernes aux frais de la ville et de l'évêque : caserne de cavalerie du fort Moselle (1742-1753), caserne d'infanterie (artillerie, 1732-1734), caserne Chambière (1732-1743).

XIX^e siècle

- ◀ Avant 1870 : modernisation des fortifications et édification d'une nouvelle avec de grands ouvrages détachés, inachevés en 1870 : Saint-Quentin, Plappeville, Saint-Julien et Queueuleu, Saint-Privat, Déroulède, des Bordes, Decaen.
- ◀ 1870-1918 : hypermilitarisation de la ville, constructions de dix-sept grands quartiers de casernes d'infanterie, de cavalerie, d'artillerie et du génie dans Metz et à la périphérie messine, et d'une seconde ligne de neuf groupes fortifiés, reliant Metz à Thionville.

À partir de 1946 : respiration foncière et démarche patrimoniale

- ◀ Le conseil municipal reprend les casernes du fort Moselle, les casernes Chambière, Féraudy et Krien, et le bâtiment-entrepôt Saint-Pierre-aux-Nonnains.
- ◀ 1953-1960 : construction de la caserne des pompiers sur le site de la caserne Féraudy.
- ◀ 1954 : la loi n° 54-364 fait passer du domaine public militaire au domaine privé de l'État les forts (Bellecroix, Saint-Julien, des Bordes, Saint-Privat, Decaen), les batteries de la Horgne (Sablon) et la première ceinture fortifiée de Metz sont partiellement démilitarisées.
- ◀ L'espace urbain s'affranchit des servitudes entourant les forts (interdiction de construire dans un rayon de deux cent cinquante mètres, puis obligation de construire en bois sur deux cent trente-sept mètres, quatre cent quatre-vingt-sept mètres là où le génie établit la trame viaire).
- ◀ 1959 : installation de classes dans l'ancienne caserne Maud'huy, rebaptisée en 1966 lycée Georges-de-La-Tour.
- ◀ 1970 : désaffection de la caserne Roques à Longeville-lès-Metz, recyclée et rebaptisée résidence Saint-Quentin, et du magasin aux vivres, occupé jusqu'en 1970, vendu avant transformation en hôtel de luxe.
- ◀ 1979 : construction de la prison (fin des servitudes Queueuleu).
- ◀ 1984 : transformation des casernes Grandmaison à Queueuleu en maisons d'accueil pour personnes âgées.
- ◀ 1989 : inauguration de l'Arsenal, réhabilité et réaménagé en salle de spectacle par Ricardo Bofill.
- ◀ 1990 : désaffection du quartier Bridoux, reconvertis en 1993 en site universitaire.
- ◀ 2000 : construction des hauts de Queueuleu (fin des servitudes Queueuleu).
- ◀ 2009 : reconversion des anciennes casernes Steinmetz et des bâtiments militaires du boulevard de Trèves en pôle économique et politique (siège du Conseil régional de Lorraine).
- ◀ 2016 : rachat par la ville de Metz de la caserne Desvallières, avant reconversion en ZAC (trente mille mètres carrés de logements, cinq mille mètres carrés de bureaux et de commerces, dont un supermarché de deux mille cinq cents mètres carré).
- ◀ 2018 : lancement des études en vue de la réhabilitation d'anciens entrepôts frigorifiques militaires en tiers-lieux.



ÉRIC DEROO

LES TRIBULATIONS DE DEMBA ET DUPONT

D'un héritage transmis par ses parents, le patrimoine s'est étendu à l'ensemble des biens, matériels et immatériels, transmis par une collectivité à ses membres et bien au-delà. Ainsi, la France révolutionnaire puis républicaine, qui se voulait héritière des Lumières du XVIII^e siècle, s'est attachée à diffuser et à transmettre ses valeurs universelles à l'humanité connue. En témoignent aujourd'hui des idées, des valeurs, des pratiques politiques et sociales, des textes, des lois, mais aussi un grand nombre d'édifices, de constructions, de monuments, d'œuvres d'art répondant à une fonction pratique tout autant que symbolique. Soumis aux aléas des guerres, des invasions, des occupations, des bouleversements économiques, des changements politiques, des outrages du temps, un grand nombre de ces vestiges a disparu. Depuis quelques années, à côté des traditionnels discours universalistes dominants, une nouvelle *doxa* impérative a cependant émergé : celle de la réappropriation mémorielle historique, culturelle, singulière, communautariste. Cette superposition de perceptions et d'usages, souvent opposés, contradictoires et équivoques, favorise réinterprétations et utilisations de toute nature.

S'il est un domaine où la République française, la III^e en particulier, a voulu affirmer ses principes, son identité et marquer de façon pérenne son action, c'est bien dans son empire colonial. Au milieu du XIX^e siècle, les théories évolutionnistes darwiniennes, diversement interprétées en Europe, conduisent à une hiérarchisation de ce que l'on appelle alors les « races » et contribuent à établir une échelle de développement de l'humanité au sommet de laquelle se trouve l'« homme blanc ». Dès lors, toute manifestation de cette prééminence, à travers la supériorité militaire, les progrès de la médecine ou matérialisée par la construction d'infrastructures, est un symbole de pouvoir autant qu'un modèle à atteindre, à copier pour le colonisé, perçu comme un sujet en voie d'évolution. L'allégorie de la « mère patrie » et de ses « grands enfants », constamment reprise dans les représentations et les discours coloniaux pour témoigner des rapports entre la France et ses populations indigènes, est ainsi omniprésente dans les œuvres figuratives ou la statuaire publique outre-mer. Avec la Grande Guerre, les colonies, qui ont contribué en hommes et en produits à l'effort de guerre, accèdent à un statut supérieur et la presse n'hésite plus à titrer : « C'étaient nos enfants, ce sont désormais nos frères. »

À la destinée collective assignée par la France à son empire, la fraternité d'armes, les morts, les blessés apportent désormais un nouveau lien, source à venir d'une mémoire commune. En métropole, mais également en Indochine, en Afrique noire, au Maghreb, à Madagascar, aux Comores, dans le Pacifique, dans les Vieilles Colonies, des centaines de monuments sont érigées, des stèles apposées, des rues baptisées en souvenir des combattants. Lieux symboliques par excellence des grands rendez-vous patriotiques de la « Plus Grande France » jusqu'en 1945, en revanche, à l'heure des combats pour la libération nationale ou l'indépendance, ils portent, aux yeux des colonisés, la marque de la tutelle, de l'arrogance coloniale, et beaucoup sont dynamités, démantelés, détruits à jamais. Au gré des événements, des relations tantôt apaisées, tantôt troublées entre la France et ses anciennes colonies, ces vestiges connaissent des destins mouvementés, des allers et retours entre dépôt clandestin au fond d'un obscur hangar et installation officielle sur un site prestigieux. Quoi qu'il en soit, aujourd'hui, près d'un siècle après leur édification, ils témoignent des marches successives de l'histoire et de ce qu'il nous est maintenant convenu d'honorer : le « devoir de mémoire ».

Ainsi en va-t-il du monument dit de *Demba et Dupont* à Dakar, au Sénégal. Le 23 août 2004, le président de la République sénégalaise célèbre à Dakar la première journée du tirailleur¹. Sur une place rebaptisée place du Tirailleur, devant ce qui reste de la façade de la gare Dakar-Niger qui a échappé aux bulldozers chinois, à quelques mètres de l'embarcadère pour l'île de Gorée, Abdoulaye Wade dévoile en présence de plusieurs chefs d'État² et de personnalités françaises une statue représentant un poilu français et un soldat africain, fraternellement réunis. Assez ambigu, le texte du communiqué de presse laisse entendre que cette œuvre a été initiée par le président pour l'occasion. Une plaque gravée rappelle : «À nos morts, honneur et reconnaissance éternelle de la nation³.»

En réalité, cet ensemble statuaire a plus de quatre-vingts ans. Inauguré le 30 décembre 1923 au rond-point de l'Étoile à Dakar⁴, sur le Plateau, au cœur du centre administratif de la capitale de l'Afrique occidentale française (AOF), œuvre du sculpteur français Paul Ducuing, le monument est dédié aux troupes noires et aux morts de l'AOF.

-
1. Cette date a été choisie pour commémorer l'entrée des hommes du 6^e régiment de tirailleurs sénégalais dans Toulon, le soir du 23 août 1944, à la suite du débarquement de Provence.
 2. Les présidents A. Toumani Touré (Mali), B. Compaoré (Burkina Faso), I. Déby (Tchad) et M. Kérékou (Bénin).
 3. En 2007, le président A. Wade signera une préface à une nouvelle édition de l'ouvrage *La Force noire d'É. Deroo et A. Champeaux* publié chez Tallandier en 2006.
 4. L'ancienne place de l'Étoile, ainsi nommée en 1907, rebaptisée place C. Tascher en février 1956, est aujourd'hui devenue la place Soweto, à l'intersection des avenues N. Mandela et Pasteur. N. Mandela fera deux passages à Dakar, l'un en 1962, l'autre en 1991.

Sur son piédestal figurent cinq grands noms de l'épopée coloniale : Louis Faidherbe, Marie-Théophile Griffon du Bellay, William Merlaud-Ponty, François-Joseph Clozel et Joost Van Vollenhoven⁵. Rapidement, l'ensemble qui figure un fantassin français, une main posée sur l'épaule d'un tirailleur, l'autre brandissant un rameau d'olivier, est baptisé *Demba et Dupont* ou *Dupont et Demba*, deux patronymes courants, l'un au Sénégal, l'autre en France, censés incarner tous les combattants de la Grande Guerre⁶.

Les transferts successifs, les changements d'appellation, les modifications de ce monument marquent bien l'évolution des rapports franco-sénégalais et, au-delà, franco-africains en même temps qu'ils renvoient aux diverses vagues d'appropriation ou de réappropriation patrimoniales. À l'indépendance du Sénégal, en 1960, personne ne remet en cause la présence de *Demba et Dupont* devant les bâtiments coloniaux qui abritent l'Assemblée nationale, bientôt remplacés par une nouvelle construction résolument moderniste. En revanche, dans la nuit du 13 au 14 août 1983, sous la présidence d'Abdou Diouf, les autorités sénégalaises font enlever l'ensemble pour le déplacer à l'entrée du cimetière militaire de Bel-Air, où reposent les corps de nombreux coloniaux, et de l'emprise militaire où stationnent alors les éléments du 23^e bataillon d'infanterie de marine⁷. En 1983 toujours, soumis à une sévère remise en cause des relations franco-sénégalaises et du passé colonial par la société civile, et tout particulièrement par les étudiants de l'université de Dakar, le pouvoir fait également démonter la statue du gouverneur Van Vollenhoven et celle du général Faidherbe érigées en face du palais de la présidence de la République, dans le jardin du bâtiment qui abrita le Grand Conseil de l'AOF de

5. «À la gloire des troupes noires et aux créateurs disparus de l'Afrique occidentale française», reprenait une inscription, tandis qu'une autre, au dos du socle du monument, portait : «Ce monument a été inauguré par Monsieur Albert Sarraut, ministre des Colonies, par Monsieur Carde, gouverneur général de l'Afrique occidentale, et par Monsieur Didelot, gouverneur du Sénégal.»

6. Ce monument n'est pas le seul ainsi dressé pour commémorer le sacrifice des troupes coloniales. À Bamako et à Reims, deux groupes monumentaux identiques, œuvres de Paul Moreau-Vauthier, ont été érigés en 1924 en hommage aux héros de l'armée noire, suite à une souscription lancée par le général Archinard, vétéran de la conquête du Soudan. Celui de Reims sera démonté par les Allemands en 1940 puis transporté outre-Rhin, où sa trace se perd. Il a été récemment reconstruit au parc de Champagne et officiellement inauguré le 6 novembre 2018, dans le cadre des célébrations du centenaire de l'armistice de 1918, par E. Macron et I.B. Keïta, président du Mali. De même, la cathédrale du Souvenir africain de Dakar, consacrée en 1936 en présence du général Gouraud, ou la première pierre de la Grande Mosquée de Paris, posée en 1922 par le maréchal Lyautey en hommage aux soldats musulmans morts pour la France. Quant au monument de Bamako, les passants ont depuis longtemps oublié ce qu'il figurait – un officier français porteur du drapeau tricolore entouré d'une garde de tirailleurs africains. Interrogés, beaucoup de Maliens répondent qu'il s'agit de Samory Touré et de ses guerriers. Samory (1830-1900) fut l'un des principaux opposants à la pénétration française au Soudan et élevé au rang de grande figure de la résistance africaine, en particulier par le président du Modibo Keïta Mali (1960-1968). Il est à noter que les monuments érigés dans les années 1920 dans le jardin tropical de Nogent à la mémoire des soldats coloniaux, des tirailleurs africains, indochinois et malgaches, sont aujourd'hui les plus délaissés, à l'exception des deux cérémonies commémoratives qui s'y déroulent tous les ans à l'initiative des associations d'anciens combattants d'Indochine et de la Fédération nationale des anciens d'outre-mer et des troupes de marine (FNAOM).

7. Le 11 novembre 1993, en présence du ministre des Forces armées sénégalaises et de l'ambassadeur de France au Sénégal, une cérémonie marque officiellement cette installation au cœur du cimetière.

1947 à 1957 et la chancellerie provisoire de l'ambassade de France avant de devenir la Maison militaire de la présidence sénégalaise⁸. Dans le même temps, nombre de rues et d'établissements d'enseignement sont rebaptisés : le lycée Van Vollenhoven devient lycée Lamine-Gueye ou la place Tascher place Soweto. Quant au fameux *Demba et Dupont*, alors qu'il avait été envisagé de les présenter au sein du futur musée des Forces armées sénégalaises qui ouvrit ses portes en 1997, ils restèrent pendant dix-sept ans dans le cimetière catholique et militaire de Bel-Air avant de ressurgir sur la place du Tirailleur qui leur est désormais consacrée.

Marqueur d'une revendication mémorielle qui n'en finit pas de s'écrire, ici et là-bas, le monument *Demba et Dupont* n'a peut-être pas encore terminé son voyage. Il est ainsi régulièrement remis en cause sur les réseaux sociaux. Pour certains, le terme de Demba est péjoratif, pour d'autres, le fait de parfois citer Dupont avant Demba est une marque d'arrogance postcoloniale, pour d'autres encore, le bras de Dupont posé sur l'épaule de Demba est particulièrement paternaliste, la direction des regards des deux soldats est également sujette à caution. Pourquoi auraient-ils un horizon commun⁹? Cependant que le terme même de tirailleur est contesté au prétexte que composé de «tir» et d'«ailleurs», il serait en fait une dénomination caricaturale, inventée par le colonisateur pour se moquer de soldats «ratant souvent leur cible»¹⁰. Sur certains sites en revanche, un rédacteur dakarois écrit «Honte d'hier, honneur d'aujourd'hui». Et plus loin : «Après vingt ans d'indépendance, ces deux monuments¹¹ placés l'un en face du siège du pouvoir exécutif, l'autre en face de l'Assemblée législative, semblaient opposer deux périodes, deux systèmes politiques, deux destins nationaux. Leur symbolisme originel était mort et leur présence blessait l'orgueil national de nombreux citoyens. Les autorités sénégalaises ont décidé de les transférer dans le futur musée d'histoire que l'armée se propose de créer. Ils y seront les témoins d'une période importante de l'héritage national, celle de l'occupation coloniale. L'exemple sénégalais pourrait être suivi par d'autres pays de l'Afrique libre, indépendante et maîtresse de son devenir¹². » ─

⁸. Après avoir été remisée couchée et le sabre cassé à la direction du Génie, la statue de Faidherbe fut transportée en 1999, dans la cour du musée des Forces armées où elle se trouve encore.

⁹. Le monument réédifié en 2004 ne porte plus sur son socle les médaillons de Faidherbe, Griffon du Bellay, Merlaud-Ponty, Clozel et Van Vollenhoven.

¹⁰. Dans le même ordre d'idée, nous avons entendu affirmer à plusieurs reprises et par la voix d'émérites auteurs africains que le port de la chéchia rouge, coiffure réglementaire des tirailleurs, était destiné à les désigner plus facilement aux firs allemands...

¹¹. *Demba et Dupont* et Faidherbe.

¹². J.-M. Diop, «Revoilà *Demba et Dupont*», *Wal Fadji*, 24 août 2004.

ANTOINE CHAMPEAUX

MUSÉE MILITAIRE : UN SUPPLÉMENT D'ÂME

Les collections des musées de l'armée de terre constituent un conservatoire d'art et de traditions militaires, de sciences et de techniques, d'aventures humaines aussi... Elles sont constituées d'uniformes, d'armes, de coiffures, de marques symboliques, d'insignes et de décorations, d'affiches, de dessins, de peintures, d'objets d'art, de documents photographiques, de pièces d'archives, de souvenirs de personnages illustres ou bien moins célèbres, bref, un patrimoine d'objets ou de documents uniques comme produits en grande série, généralement de dimensions modestes. Elles rassemblent également des véhicules, des engins, des pièces d'artillerie comme des aéronefs, un patrimoine technique et industriel de renommée souvent internationale grâce aux matériels d'origine étrangère comme au musée des Blindés à Saumur.

Racontant le plus souvent l'histoire de la France au travers des composantes de ses armées, ces musées d'histoire sont destinés à la fois au grand public et à la communauté militaire. Dès leur création, dans les années 1960 pour les plus anciens et jusqu'aux années 1980 pour les plus récents, plusieurs officiers qui en avaient la responsabilité prennent le parti, révolutionnaire à l'époque, de sortir de la sphère spécifiquement militaire et de s'installer hors des quartiers (musée des Parachutistes, musée des Troupes de marine, musée des Blindés), ou de créer des ouvertures dans l'enceinte de ceux-ci afin de permettre au grand public un accès plus aisément, sans passer par un poste de police (musée de l'Aviation légère de l'armée de terre, musée de l'Infanterie, musée des Transmissions, musée du Génie). Par la suite, sous l'impulsion des premiers officiers conservateurs formés au ministère de la Culture, il est acté d'« ouvrir les musées vers la ville », en même temps que de les mettre aux normes personne à mobilité réduite (PMR) et établissement recevant du public (ERP), et de les moderniser. Gestion des collections permanentes, expositions temporaires, salons de peinture ou de photographie, conférences, journées d'étude ou colloques, publications, autant d'activités programmées par ces officiers qualifiés, dont l'expertise est reconnue et qui s'attache à faire vivre leur musée comme tout autre établissement culturel.

Le grand public et les touristes visitent en général les musées de l'armée de terre pendant les vacances scolaires, cédant à l'envie d'une promenade enrichissante ou en quête de divertissement, parfois aussi, soyons honnête, d'un espace confortable et climatisé pour une pause régénératrice.... Le citoyen y trouve une illustration de l'histoire de

France, de l'armée ou encore de la conscription, articulée autour des grandes dates ou des grandes périodes : le musée informe alors sur l'histoire et l'esprit de défense. Le jeune public y découvre le monde militaire et peut parfois envisager une vocation au service des armes de la France : le musée est alors élément de la chaîne de recrutement en vue d'un engagement professionnel. L'écolier, le collégien ou le lycéen y approfondissent des notions d'instruction morale et civique (IMC) définies dans les programmes de l'Éducation nationale, mais également une ouverture sur le monde, d'autres cultures, parfois d'autres civilisations comme avec les collections d'outre-France rassemblées par l'armée d'Afrique ou les troupes coloniales et de marine. Par le partage des valeurs républicaines de la citoyenneté, de la tolérance, du patriotisme, de la démocratie, de l'idéal républicain, des vertus civiques, du combat pour la liberté, le musée devient complément de pédagogie et d'éducation. Enfin, le collectionneur ou l'érudit effectuent plutôt des visites de détail, tandis que le chercheur approfondit ses travaux personnels, vérifie des hypothèses en consultant la documentation conservée par le musée : la curiosité, la recherche, l'approche scientifique ou méthodologique, le goût du patrimoine ou du débat scientifique les conduisent le plus souvent à demander à rencontrer le conservateur ou un membre de l'équipe de la conservation pour un moment d'échange et de dialogue. Toutes ces approches possibles des collections ainsi que les activités proposées par le musée permettent d'attirer différents publics et de leur donner envie de revenir pour revoir, approfondir une première visite ou découvrir de nouveaux centres d'intérêt.

Comme les autres musées, ceux du ministère des Armées sont également une composante de l'aménagement culturel de territoire dans lequel ils sont situés. L'implantation géographique des musées de l'armée de terre couvre assez bien l'espace français, à l'exception du quart nord-est, où existent d'autres structures – musées, fortifications, champs de bataille, nécropoles – permettant de découvrir l'histoire militaire de la France. Ils attirent les touristes et génèrent des retombées économiques évidentes pour les villes ou communautés d'agglomération qui les accueillent. Ils sont au cœur des Chemins de mémoire définis par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) en liaison avec ceux du tourisme. Pour preuve : dans la mise en œuvre, à partir de 1995, du premier schéma directeur des musées visant à moderniser la présentation des collections, l'état-major et la Délégation au patrimoine (DELPAT) se sont appuyés avec succès sur les collectivités territoriales et les associations qui ont investi huit millions d'euros sur les vingt-cinq nécessaires.

Les musées s’inscrivent également dans une histoire locale et régionale. Ceux du Sud-Est, par exemple, sont situés à proximité des plages du débarquement de Provence d’août 1944. Parfois, la présence d’une nécropole ou d’un mémorial non loin (Draguignan, Fréjus, Saint-Raphaël¹) renvoie à l’histoire du monde et des grands conflits du XX^e siècle : ainsi les combats pour la libération des Alpes dans le cas du musée des Troupes de montagne à Grenoble.

En ce sens, ces musées sont fondamentalement un carrefour où se rencontrent le monde des armées et la société civile – non pas la nation, car l’armée fait partie de la nation. Depuis la suspension du service national et l’adoption des mesures de sécurité liées aux attentats, ils sont parmi les rares lieux militaires ouverts au grand public. Ils sont un lieu d’échange où on tente de ne pas déroger à l’une des exigences du monde muséal : provoquer la « délectation » du public². Leurs collections invitent ainsi de façon agréable, voire ludique dans le cadre d’ateliers pédagogiques, à découvrir des mondes, des milieux et des cultures différents, et à réfléchir aussi à des questions plus ou moins importantes, voire graves ou fondamentales. Des milliers de jeunes et d’adolescents les fréquentent chaque année, notamment à l’occasion de visites guidées organisées pour leur classe et animées parfois par d’anciens combattants qui témoignent de leur engagement. En 2018, la très grande majorité des visiteurs des musées de l’armée de terre était des civils : cent quatre-vingt-onze mille sur deux cent vingt-huit mille, dont dix mille scolaires et dix-sept mille jeunes participant à la journée défense et citoyenneté (JDC). Preuve supplémentaire de l’intérêt du grand public pour ces musées, le ministère de la Culture a délivré l’appellation Musée de France à trois d’entre eux : Troupes de marine ainsi qu’Artillerie en 2006, et Légion étrangère en 2011. Pour les années à venir, la DELPAT prépare la présentation à cette appellation de cinq autres établissements et de l’ensemble de la collection de l’armée de terre.

Pour autant, ces musées sont également destinés aux militaires, en particulier aux jeunes engagés et aux jeunes cadres, officiers et sous-officiers, qui viennent y trouver l’identité de leur arme d’appartenance. C’est une composante fondamentale de ce que l’on a longtemps appelé l’esprit de corps et que l’on qualifie aujourd’hui de culture d’arme. Le musée est donc d’abord un outil de formation. Sa visite permet aux jeunes militaires de découvrir les grandes lignes de cette réalité. Tous y ont été sensibilisés au préalable par la visite de la salle d’honneur du

-
1. Mémorial du Rhône et cimetière américain de Draguignan, Mémorial des guerres en Indochine et nécropole de la Légion à Fréjus, nécropole nationale de Boulouris à Saint-Raphaël.
 2. Le musée est défini par le Conseil international des musées comme « une institution permanente, sans but lucratif, au service de la société et de son développement, ouverte au public et qui fait des recherches concernant les témoins matériels de l’homme et de son environnement, acquiert ceux-là, les conserve, les communique et notamment les expose à des fins d’étude, d’éducation et de délectation » (statuts de l’ICOM, art. 2 § 1).

régiment dans lequel ils se sont engagés, où ils ont découvert l'histoire, parfois l'épopée de celui-ci. Le musée, lui, présente une histoire dans la longue durée et un éclairage sur l'ensemble des spécialités d'une arme ou d'une subdivision d'arme replacé dans le contexte large de l'histoire de la France et du monde, en paix et en guerre. Commentées dans ce but sans être instrumentalisées, les collections du musée d'histoire grand public deviennent alors les collections d'un musée militaire à usage interne, conçu par des militaires pour des militaires. Au musée des Troupes de marine de Fréjus, par exemple, l'évocation de la guerre de 1870 n'est pas la présentation d'une énième guerre franco-allemande, comme dans les autres musées dédiés à ce conflit en France ; elle permet de présenter la cohésion d'une troupe professionnelle, son aguerrissement lors des

LA RÉNOVATION DU MUSÉE DE LA LÉGION ÉTRANGÈRE

Le musée de la Légion étrangère est à l'origine une salle d'honneur, celle du 1^{er} régiment étranger installé à Sidi Bel Abbès en 1842. Mais bientôt les souvenirs rapportés des campagnes glorieuses de Kabylie, du Mexique, d'Indochine, de Madagascar finirent par créer une situation de saturation. En complément de cette salle d'honneur de tradition, le musée du Souvenir est donc créé en 1936. La fin de l'Algérie française signe le départ précipité de la collection ; un nouveau musée est inauguré en 1966 à Aubagne, nouvelle maison mère de la Légion. Trois espaces le composent : la crypte abritant la main du capitaine Danjou, la salle d'honneur accueillant les cérémonies solennelles du parcours de tout légionnaire et, à l'étage, la salle des campagnes abritant les trésors d'une histoire déjà très riche. Dans les années 2000, la Légion mène sur son musée une véritable réflexion : quelle est sa mission ? Quels sont ses publics ? Son rayonnement ? Sa localisation ? Un nouveau bâtiment est mis en chantier. Les travaux entraînèrent notamment le déplacement de la colonne dite « Randon », rendant hommage aux unités de l'armée d'Afrique – les légionnaires ont rapporté en 1962 ce souvenir des nombreux travaux du génie réalisés notamment sur le sol algérien depuis 1832 – ; elle est aujourd'hui placée dans le patio du nouveau musée, qui apporte au hall une belle lumière provençale. La plaque inaugurale, réalisée dans un bloc d'onyx provenant du monument aux morts de Sidi Bel Abbès, fut dévoilée en mars 2012. Il fallut ensuite transformer ce vaste bâtiment vide en musée doté d'un parcours muséographique moderne, pédagogique et esthétique. Le général de division Christophe de Saint Chamas commandant la Légion étrangère, le colonel Vincent Le Cour Grandmaison, son adjoint, et le capitaine Géraud Seznec, conservateur du musée, réunirent alors une équipe de spécialistes dont la visée était d'inaugurer ce nouveau musée le 30 avril 2013 à l'occasion du cent cinquantième anniversaire de Camerone. Un an et demi pour écrire, dessiner et réaliser un nouveau parcours qui traduit un musée alliant modernité et tradition, respectueux de l'âme et du caractère de nos légionnaires tout en étant ouvert sur le monde afin d'en faire un outil de rayonnement de premier plan, but initial de la Légion.

Le musée est le lieu de mémoire où la Légion d'aujourd'hui honore celle d'hier. Les objets sont précieux du fait du souvenir qu'ils incarnent, la grande épopée de la Légion étrangère composée par ces hommes qui n'avaient qu'un seul idéal : le

campagnes coloniales, son fier esprit de corps, sa forte cohésion, autant de faits qui expliquent qu'en situation opérationnelle, lors de la bataille de Sedan, à Bazeilles les 31 août et 1^{er} septembre 1870, les troupes de marine regroupées au sein de la « division bleue » ont fait preuve d'une très forte valeur combative et d'un esprit de sacrifice exemplaire – pesant à peine 15 % des effectifs de l'armée impériale à Sedan (dix mille hommes sur soixante-dix mille), elles infligent aux armées allemandes 50 % de leurs pertes³ –, au point d'entrer dans la légende, avec le concours du fameux tableau d'Alphonse de Neuville, *Les Dernières Cartouches*, qui allait partager sa célébrité avec ce fait d'arme. Dans la même perspective, on pourrait citer Austerlitz (1805), Dantzig (1807), Wagram (1809), Sidi-Brahim (1845), Camerone (1863), Verdun et la Voie sacrée (1916) et

service de la France pour laquelle ils ont versé leur sang. Il a aussi pour objectif de former et d'intégrer les jeunes légionnaires : un héritage commun pour des militaires venant de tous horizons. Le nouveau légionnaire y reçoit son premier contrat, y clôture son instruction initiale et y reçoit son certificat de bonne conduite avant de quitter les rangs de la Légion.

Ce musée retient l'idée d'un parcours initiatique reposant sur une « chrono-thématisque » s'articulant autour du combat fondateur de Camerone, caractéristique du légionnaire avec le caractère sacré et la rigueur d'exécution de la mission, la solidarité et le culte des anciens. Trois périodes fondatrices de la Légion sont représentées : 1831-1914, où sont mises en valeur les œuvres anciennes dont de magnifiques portraits ; 1914-1945, qui présente le déluge de feu des guerres franco-allemandes ; 1945-2000, qui retrace l'Indochine et l'Algérie, pages douloureuses mais qui sont abordées avec courage et recueillement. L'espace final du parcours chronologique est en cours de refonte. Puis viennent trois espaces thématiques : le légionnaire bâtisseur, centré sur l'histoire du monument aux morts de la Légion étrangère ; le légionnaire d'aujourd'hui, évoqué à travers des éléments appartenant à son environnement ; la solidarité légionnaire, à travers notamment les productions de Puyloubier, institution des invalides de la Légion – cette solidarité donne droit à l'entraide légionnaire à tout légionnaire qui quitte l'institution en ayant son certificat de bonne conduite. Terminant le parcours, les espaces de la salle d'honneur et de la crypte ont conservé toute leur sacralité. On y trouve le point de départ de l'axe sacré donnant sur le monument aux morts et emprunté chaque 30 avril par le porteur de la main prothète du capitaine Danjou, héros de Camerone, l'objet le plus sacré de la Légion. La vie du musée est rythmée par des expositions temporaires sur de nombreux sujets transverses. La proposition scénographique des matériaux a été pensée à l'image des légionnaires, sobre et solide : du métal brut, du verre et du bois. Un travail apprécié tant en interne que par les visiteurs qui ressentent cette atmosphère dès leur arrivée. Le musée participe ainsi pleinement à la notoriété de la Légion et est un vecteur de communication privilégié, notamment par sa capacité à renouveler son offre culturelle à travers ses expositions temporaires dans la région d'Aubagne. Il est devenu un acteur majeur du paysage culturel marseillais.

Géraud Seznec

³. Opposées à la division bleue, les trois divisions d'infanterie bavaroises perdent 4 407 hommes, alors que les pertes totales de l'armée prusso-allemande sont de 9 860 hommes...

tant d'autres faits d'armes ou batailles, matrices des traditions militaires de l'armée de terre⁴.

En allant au-delà de cette présentation d'un musée de l'armée de terre comme une structure didactique et pédagogique, on peut affirmer qu'il est également un mémorial. Cette fonction se trouve matérialisée par un espace spécifique, souvent nommé crypte par assimilation évidente à la sphère religieuse, sacrale. L'histoire ne se conjugue plus alors avec le verbe savoir mais avec le verbe croire. Nombre d'historiques régimentaires ont commencé à être rédigés entre 1839 et 1900 par le dépôt de la Guerre, qui publia un volume

LE PÔLE MUSÉAL DE BOURGES : ENTRE NÉCESSITÉ ET AMBITION

L'une des vocations des musées de l'armée de terre est de fédérer et d'affermir l'esprit de corps de ses membres, tout en permettant, bien au-delà de la seule institution militaire, d'entretenir et d'encourager le lien armée/nation et l'esprit de défense. Dans ce cadre, les musées d'arme contribuent au rayonnement de l'institution et sont de formidables vecteurs de transmission de l'histoire de France au travers de son histoire militaire, de son patrimoine et de ses traditions. La décision de création de pôles muséaux innovants découle de ce constat. Ils regrouperaient sous une même structure différents musées militaires parmi lesquels ceux de Bourges. Sous ce vocable générique et encore abstrait se cache en réalité une nouvelle ambition pour les musées de l'armée de terre.

Deux musées d'arme, celui du Matériel et de la Maintenance et celui du Train et des équipages militaires, sont colocalisés au sein des écoles militaires de Bourges (EMB) depuis 2009. Mais la ville abrite aussi une collection de munitions et de pièces d'artillerie de la délégation générale de l'armement (DGA) actuellement non exposée au public et située au sein du quartier Berruyer de Lahitolle. Aujourd'hui, les collections de ces trois entités sont enclavées au sein d'entreprises militaires peu accessibles au grand public, une difficulté d'accès accentuée depuis les attentats de 2015. Toutefois, leur coexistence est une opportunité unique à saisir pour constituer, à terme, un pôle muséal s'inscrivant dans une continuité culturelle devant densifier l'offre touristique locale avec les musées du centre-ville Berruyer, mais surtout un axe touristique de premier ordre avec la cathédrale Saint-Étienne et le palais Jacques Cœur. Un projet poussé par une volonté forte des différents acteurs institutionnels parties prenantes – à Bourges et dans le département du Cher, une personne active sur cinq travaille de près ou de loin pour la Défense avec les EMB, la base aérienne 702 d'Avord, la DGA Technique-terrestre, MBDA et NEXTER pour l'industrie de défense, ses PME et PMI – et motivé par des enjeux et une ambition pour les musées de l'armée de terre. Ce pôle muséal sera à la fois musée de société, musée d'histoire et musée des sciences et techniques tout en préservant l'âme des armes du train et du matériel.

Un premier projet devant regrouper un conservatoire d'armement et le musée du Matériel de l'armée de terre avait été initié en mars 2002. Cependant, la revue générale

4. Voir A. Thiéblemont, « Comment comprendre la commémoration de combats sacrificiels ? », *Inflexions* n° 35, « Le soldat et la mort », 2017, pp. 144-156.

de référence⁵. Ce travail s'est poursuivi dans les unités, en particulier pour la Grande Guerre, et se poursuit de nos jours.

Christian Benoit commente : « Destiné avant tout à répondre à un besoin interne, l'historique se doit d'être établi de façon fixe et connue. Évocation du passé pour le présent, parlant des "hommes dans le temps"⁶, les historiques contribuent à forger des hommes confiants dans la solidité de camarades communiant comme eux dans les mêmes convictions profondément ancrées. Conçus pour l'édification des soldats, ils ne sont jamais critiques. Ils tendent à la glorification des anciens donnés en exemple. Ils s'adressent à des

de politique publique et les réformes menées entre 2008 et 2012 ont profondément changé l'organisation de l'armée de terre. Les écoles de la logistique et du train (ELT) de Tours ainsi que leur musée ont été transférés à Bourges pour rejoindre l'école supérieure et d'application du matériel, formant les écoles militaires de Bourges en 2009. Pour le musée du Train, ce déménagement a entraîné une forte baisse de fréquentation – huit mille visiteurs à Tours en 2008, seulement un millier par an depuis. L'arrivée de cette collection a mis fin à ce projet initial. Aujourd'hui, avec la réaffirmation de l'importance de l'histoire militaire, du patrimoine et des traditions, renait une volonté forte de réappropriation de ses musées par l'armée de terre. La création d'un conseil scientifique le 21 septembre 2017, marque clairement cette volonté. Composé de nombreux membres institutionnels, de la Direction des patrimoines, de la mémoire et des archives (DPMA), de la Délégation au patrimoine de l'armée de terre (DELPAT), de généraux et officiers des EMB, d'amis des musées et de la collection de l'armement, d'universitaires et de spécialistes du domaine de la conservation du patrimoine militaire, il a reçu pour mandat de relancer les études sur le pôle muséal afin d'aboutir au second semestre 2018 au concept du nouvel ensemble, formalisé au sein du plan scientifique et culturel, conçu comme un véritable schéma directeur.

En définitive, la proximité géographique des collections du matériel, du train et de l'armement offre de nouvelles opportunités dans le paysage muséographique ainsi que des perspectives de rayonnement sans commune mesure avec l'organisation actuelle des collections. Si le concept de pôle muséal reste encore à définir, c'est un atout pour nos collections enclavées, mais surtout un outil pour développer les échanges, les études, les recherches et les synergies, qui permettront d'illustrer davantage la réalité des engagements interarmes d'aujourd'hui et de demain. Pour initier ce projet, l'armée de terre consent un effort important afin de réhabiliter un bâtiment au profit du musée du Train dès début 2019 et d'en moderniser la muséographie. Ce nouveau lieu, qui sera à compter de 2020 le premier jalon tangible du pôle muséal, retracera l'histoire de l'arme du train depuis plus de deux siècles et inclura dans les espaces du musée quelques éléments communs avec le matériel et la maintenance ainsi qu'avec l'histoire de l'armement et de la ville de Bourges. La concrétisation de ce projet ne pourra toutefois se réaliser sans financement, sans le soutien de tous les acteurs locaux et institutionnels, et du mécénat.

Yannick Krause

5. *Historiques des corps de troupe de l'armée française (1569-1900)*, Paris, Berger-Levrault & Cie, 1900.

6. M. Bloch, *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*, Paris, Armand Colin, « Cahier des Annales » n° 3, 1949, rééd. 1993.

soldats qui du jour au lendemain deviennent des hommes de guerre. [...] Le soldat n'est pas un historien, il a besoin de certitudes qui lui servent de religion, il faut lui donner à lire une Légende dorée⁷ faite de héros accomplissant des exploits hors du commun. [...] Même s'il est rédigé en respectant la méthode de travail propre à l'historien définie par Tzvetan Todorov⁸, l'historique d'évidence ressort plus de la mémoire que de l'histoire⁹. [...] L'historique régimentaire suivant ce schéma décrit des situations choisies dans lesquelles un héros se sacrifie. Le choix de défaites rituellement commémorées ou de batailles inscrites sur les emblèmes et qui correspondent toutes à de très lourdes pertes subies n'a d'autre but que de proposer un idéal de dépassement de soi, de sacrifice par-delà la peur de la mort, et de comportement conforme au modèle imposé, [...] comportement qui après s'être imposé (à certains soldats) est ensuite donné en modèle à d'autres qui le suivent à leur tour. [...] En ce sens, l'historique régimentaire reste pertinent pour les armées¹⁰. » Il en découle évidemment que le soldat vivifie tout autant ses forces morales par la lecture des historiques régimentaires que par la visite des collections muséales militaires et l'appropriation qui en résulte, comme nous l'avons déjà souligné.

Cette notion de *credo* est importante dans la constitution de l'esprit de corps¹¹. Dans la crypte sont conservées les pièces les plus prestigieuses : les emblèmes des unités dissoutes, drapeaux et étendards, qui sont pour les militaires bien plus que de simples carrés de soie brodée¹², mais bien la matérialisation des valeurs ou d'un idéal pour lesquels ils ont choisi un métier à risque – ils ne sont pas les seuls, bien entendu – qui conduit encore quelques-uns d'entre eux à « faire le sacrifice de leur vie », selon l'expression consacrée.

La crypte du musée est donc le lieu de l'hommage aux soldats « morts pour la France ». Cette fonction est parfois matérialisée par la

^{7.} Vie des saints écrite en latin au XIII^e siècle par le bienheureux Jacques de Voragine.

^{8.} « Le travail de l'historien, comme tout travail sur le passé, ne consiste jamais seulement à établir des faits, mais aussi à choisir certains d'entre eux comme étant plus saillants et plus significatifs que d'autres, à les mettre ensuite en relation entre eux » (T. Todorov, *Les Abus de la mémoire*, Paris, Arléa, 1995).

^{9.} Dans l'avertissement préliminaire d'un historique, l'auteur note : « Un historique n'a rien de commun avec un travail d'histoire. L'histoire véritablement sérieuse, fondée sur l'examen des sources et des documents, suppose en plus une critique impartiale des faits et des idées. Devant un historique comme celui-ci, il va sans dire qu'une pareille méthode était délicate et présentement inapplicable » (P. Paul, *Le 11^e au feu. Historique de la guerre 1914-1918*).

^{10.} Ch. Benoit, « Surmonter l'absence ou de la filiation des unités des troupes de marine », in J.-O. Boudon et A. Champeaux (dir), *Les Troupes de la marine et les colonies sous le Premier Empire*, musée des Troupes de marine/CHETOM/Lavauzelle, 2005.

^{11.} G. Aubagnac, « Fêtes et défaites sublimées dans l'armée française », in Ch. Benoit, G. Boëtsch, A. Champeaux et É. Deroo (dir), *Le Sacrifice du soldat. Corps martyrisé, corps mythifié*, Paris, Édition du CNRS/ECPAD, 2009.

^{12.} A. Champeaux, « Les emblèmes militaires : textiles sacrés, textiles profanes ? », *Réflexions sur la présentation de collections de textiles, de costumes et d'uniformes*, AGCCPF-PACA/EXOS/Fage Éditions, 2006.

présence d'un objet particulier : urne contenant des reliques prélevées dans l'ossuaire de Bazeilles à Fréjus ; souvenir de Dién Biên Phu (1954) ou de l'immeuble Drakkar (1983) à Pau ; main du capitaine d'Anjou à Aubagne... Comme toute relique, ces objets apportent une forte valeur ajoutée à l'émotion ressentie en leur présence. La crypte est donc le lieu de la méditation, de la commémoration et du souvenir. Chefs militaires en activité, anciens combattants ou jeunes engagés y organisent des cérémonies militaires, sobres et réduites à l'essentiel : dépôt de gerbes, sonnerie aux morts et minute de silence.

Il s'agit là du cœur de la spécificité des musées du ministère des Armées. Ils participent à la conservation et à la transmission des traditions qui sont pleinement intégrées à l'esprit guerrier et tournées avant tout vers l'efficacité opérationnelle. Cette dimension singulière, qui en fait les dépositaires d'un patrimoine immatériel, leur confère évidemment un statut particulier, un supplément d'âme. Contribuant à la formation militaire générale, source d'exemplarité, lieu propice au recueillement, à la méditation, à l'inspiration, le musée permet la réflexion sur le sens de l'engagement... En outre, le musée est un lieu de transmission de valeurs, notamment entre générations. Les anciens combattants y ont déposé leurs souvenirs dans les vitrines¹³. Ils reviennent ensuite au musée pour témoigner, partager une expérience et revivre des souvenirs dans la commémoration, le recueillement, la transmission de valeurs, le témoignage. Victorieux, les soldats exposent dans la salle d'honneur du régiment ou dans leur musée d'arme les trophées récupérés sur l'adversaire, vieille tradition qui se perpétue encore aujourd'hui¹⁴. Par ce geste, ils ont également confié au musée le souvenir du sacrifice de leurs camarades de combat¹⁵, leurs convictions, leur engagement au sens propre comme au sens figuré, leur idéal de fraternité d'armes et de liberté, ce qui pourrait se résumer en parlant de patriotisme, mais aussi de valeurs républicaines et démocratiques.

Au travers de l'exemple des grands anciens, dont on cultive en quelque sorte le culte par la présentation des souvenirs leur ayant appartenu, le musée transmet aux jeunes militaires une part essentielle de cette culture d'arme définie plus haut. Aux jeunes cadres et soldats

^{13.} Le terme «ancien combattant» est souvent perçu de manière assez restrictive dans l'imaginaire collectif. Aujourd'hui, les anciens combattants sont majoritairement les soldats du contingent de la guerre d'Algérie : en 2016, 1 320 retraites du combattant sont versées au titre des combats avant 1939, 78 852 pour la Seconde Guerre mondiale et l'Indochine, 879 413 pour l'AFN. Mais il ne faut pas oublier que plus de 153 000 militaires français sont titulaires de la carte d'ancien combattant au titre des opérations extérieures conduites depuis les années 1960 (loi n° 2013-1278 du 29 décembre 2013 de finances pour 2014, art. 109; arrêté n° 80066/DEF/DAJ/D2P du 10 décembre 2010 fixant la liste des actions de feu ou de combat définies à l'article R.224 du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre; loi n° 2014-1654 du 29 décembre 2014 de finances pour 2015, art. 87).

^{14.} Ayant chassé l'adversaire de ses positions puis récupéré ses marques symboliques, plusieurs régiments exposent dans leur salle d'honneur des drapeaux de l'État islamique...

^{15.} A. Champeaux, «Du champ de bataille au musée», *Le Sacrifice du soldat. Corps martyrisé, corps mythifié, op. cit.*

ensuite d'en approfondir la connaissance dans l'exercice quotidien de leur métier : l'activité opérationnelle, la projection sur le territoire national, outre-mer ou à l'étranger et les difficultés des situations extrêmes leur permettront de faire le lien. Ils puissent alors dans les exemples découverts au musée comme dans la salle d'honneur de leur régiment les forces morales nécessaires pour remplir à bien leur mission, premier devoir du soldat.

En évoquant cette spécificité d'un musée du ministère des Armées, est-on si loin du musée d'histoire grand public ou du pôle d'activités culturelles évoqués auparavant ? En fait, non. Cette dimension purement militaire n'est pas exclusive des autres. Cette interprétation des collections, cette lecture à l'attention des personnels militaires, n'est pas exclusive du récit historique grand public. Et le public civil peut évidemment s'intéresser aux différentes cultures d'arme exposées dans les musées. Comme pour le patrimoine matériel, on peut «conserver» des valeurs, les entretenir, les réhabiliter, voire les restaurer. Et cela n'a de sens que si elles sont utiles et médiatisées

OFFICIER TRADITION, UN CONCOURS PRÉCIEUX POUR LA CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE

La fonction d'officier tradition de corps de troupe (OTCT), créée le 3 septembre 1983 (note n° 42350 du ministère de la Défense), est l'officialisation d'une mission auparavant confiée à celui qui paraissait le plus enthousiaste ou le plus capable. Par ce texte, l'institution dotait les chefs de corps d'un conseiller reconnu et responsable, avec une mission suffisamment imprécise pour laisser une marge d'initiative tant à la hiérarchie qu'à l'officier tradition lui-même. Jusqu'en 2016, ces officiers n'étaient détenteurs d'aucun diplôme officiel, bien que certaines écoles d'arme, comme celle de l'artillerie, aient organisé des sessions de formation. Cette situation a évolué avec la définition d'un stage qualifiant, normé au catalogue des actions de formation et sanctionné par un insigne de fonction (expert patrimoine niveau bronze) dessiné sous la tutelle de la Délégation au patrimoine de l'armée de terre (DELPAT) autour du symbole du «bouclier bleu» protecteur du patrimoine dans le cadre des conflits armés. Au regard de près de dix ans passés dans cette fonction, je peux affirmer que cet officier (ou sous-officier supérieur) doit être disponible et intéressé, voire passionné, par la matière.

Dans l'esprit, l'OTCT est celui qui, sous l'autorité du chef de corps, «apporte sa pierre à l'œuvre» afin de perpétuer le souvenir des faits d'armes, motiver l'esprit de corps et contribuer à l'entretien de la cohésion. Ses missions peuvent se résumer en trois verbes : préserver, transmettre, enrichir. S'il est un militaire pleinement impliqué dans la vie de son régiment (maneuvres, exercices, OPEX, vie de garnison...), son domaine préférentiel est le patrimoine historique du corps.

Préserver. L'essentiel de la notion de préservation se concrétise dans la salle d'honneur du régiment et, lorsqu'elles existent, dans les salles de tradition des unités élémentaires. Au-delà des gestes techniques nécessaires pour les maintenir en état (tenue des inventaires, présentation respectueuse des objets, sécurisation des pièces sensibles dont l'armement), ces ensembles composites, qui relèvent souvent de la

pour être transmises à d'autres et finalement adoptées comme peuvent l'être des collections d'objets. Le public des musées de l'armée de terre est donc invité à s'approprier le patrimoine matériel mais aussi le patrimoine immatériel des musées.

Cela est évidemment bien loin d'un processus d'endoctrinement qui ne serait que nocif et même contre-productif. Et il convient de rester modeste dans l'évaluation des retombées d'une visite des collections ou d'une pratique culturelle sur le site d'un musée. À côté de la formation qui est dispensée pour les jeunes militaires, il s'agit plutôt, en ce qui concerne le grand public, d'une sensibilisation aux questions de défense, de la découverte des métiers militaires, voire, pour un public scolaire, de l'illustration concrète de leçons d'histoire – les guerres mondiales ou la décolonisation – ou de notions abstraites ou compliquées à appréhender – la trigonométrie et les trajectoires au musée de l'Artillerie, l'instruction civique ou l'éducation à la citoyenneté dans la crypte du musée. En fait, la visite d'un salon de peinture ou de photographie, une recherche dans la documentation

catégorie du *militaria*, sont des porteurs de mémoire. Décris au XIX^e siècle comme « une brocante glorieuse, témoin de l'histoire du régiment » par le colonel Zéni, chef de corps du 1^{er} RE et fondateur, sur ses deniers personnels, de la salle d'honneur de son régiment, ils sont aujourd'hui un point d'ancrage de l'identité commune du corps où la formation individuelle et collective peut être complétée avantageusement.

Transmettre. La cohérence d'un groupe de militaires, porteurs des armes de la nation, nécessite la connaissance et l'acceptation de repères illustrant les valeurs qui justifient un éventuel sacrifice : cohésion, sens du devoir, discipline, fidélité, courage, exemplarité, service désintéressé du pays. Les traditions ne sont qu'une mise en forme concrète de ces valeurs, selon l'appellation commune d'« esprit de corps », non comme un signe de communautarisme, mais comme un indice tangible de la capacité opérationnelle de l'unité. Au 68^e régiment d'artillerie d'Afrique, cet esprit se retrouve tout particulièrement dans l'exemple des anciens, tant ceux de la Grande Guerre que leurs fils qui contribuèrent à la libération de la Provence, sous le double signe des canons croisés et du croissant des troupes indigènes d'Afrique du Nord. Le rôle de l'OTCT est alors essentiel pour contribuer au développement harmonieux de cet esprit de corps et fédérer tous les acteurs autour d'une histoire commune. Ses connaissances personnelles et la salle d'honneur sont les deux atouts majeurs de son action pédagogique en la matière.

Enrichir. Porteur de sens, l'OTCT est obligatoirement un conseiller proactif de son chef de corps, tant pour l'enrichissement physique de la salle d'honneur (dons, prêts, retours d'OPEX) que pour l'agglomération de traditions ou d'usages nouveaux. Il lui faut donc maîtriser un certain nombre de textes réglementaires ou prendre des conseils en la matière auprès de l'officier culture d'arme dont il relève. Si je n'avais qu'un conseil à donner aux plus jeunes dans la fonction, ce serait de travailler leurs dossiers dans le détail, afin de s'appuyer sur des arguments fondés lors des discussions de commandement en matière de traditions, symboliques et usages dans lesquelles une part affective n'est jamais totalement absente.

Daniel Giraud

conservée dans le centre de recherche du musée¹⁶, la découverte de collections d'armes présentées dans les vitrines sont autant d'occasions pour des publics différents de découvrir l'univers des armées et son histoire.

Par la richesse de la collection de l'armée de terre, l'engagement et la compétence de leur personnel, le dynamisme et le rayonnement des activités culturelles qui sont proposées au public, les musées contribuent, dans le domaine général de l'histoire de France comme dans les domaines particuliers de l'histoire militaire et coloniale de la France, à l'entretien de la mémoire des générations qui nous ont précédés, notamment des anciens combattants, dont nous sommes dépositaires des valeurs, et au devoir d'histoire nécessaire pour l'éducation, la formation et l'intégration des jeunes générations.

DE LA GESTE AUX GESTES. L'ANIMATION D'UN RÉSEAU « CULTURE D'ARME »

Consciente de sa présence déterminante sur tous les champs de bataille depuis 1324, l'artillerie française s'appuie sur un socle historique solide, mais parfois confus dans les esprits. Aussi, le souci des officiers et des sous-officiers impliqués dans l'aspect technique de sa culture d'arme n'est pas de créer une histoire, mais de savoir rendre celle-ci lisible : la geste existe, le réseau culture d'arme a pour mission de la traduire en gestes concrets et utiles pour la capacité opérationnelle de chaque échelon. Cette traduction est à la fois un ensemble d'actes techniques et une synergie de bonnes volontés dont la tutelle est confiée à chaque père d'arme, le plus souvent le général commandant l'école correspondante, qui peut s'appuyer sur son officier culture d'arme, conseiller technique et animateur du réseau des OTCT. L'animation d'un tel réseau repose à la fois sur une connaissance d'un *corpus* de textes variés, qui encadrent des principes comme celui du patrimoine et de la symbolique, mais aussi sur un suivi permanent des traditions et des usages en vigueur ou en cours de création dans les corps de troupe. Des liens de confiance sont donc nécessaires entre cet officier culture d'arme et les OTCT, renforcés depuis la formalisation récente du stage de formation de ces derniers. Mais la cohésion d'un réseau de ce type repose aussi sur la réalisation d'œuvres communes, à l'initiative d'un des acteurs ou de plusieurs. C'est ainsi que l'artillerie se fédère avec succès depuis près de vingt ans, soit dans la cour d'honneur de l'Hôtel national des Invalides lors des cérémonies de sainte Barbe réalisées en collaboration avec le musée de l'Armée, soit sur la place d'armes du quartier Bonaparte à Draguignan pour l'évocation du combat de tradition de l'arme : la victoire de Wagram en 1809. À ces deux occasions, la complémentarité de l'école et des corps de troupe, régiments ou groupes, se concrétise avec autant de réussites en autant de prestations.

Philippe Guyot

^{16.} « La mission préconise de fédérer en réseau nos musées d'histoire, moins connus et moins fréquentés que les musées d'art, et de leur adosser chaque fois qu'il est possible un organisme de recherche, conformément à la loi d'orientation sur la recherche de 2006 », *Rassembler la nation autour d'une mémoire partagée*, Rapport de la mission parlementaire d'information sur les questions mémorielles, Assemblée nationale/Éditions du CNRS, 2009, p. 160.

En fin de compte, par l'étendue des publics diversifiés qu'ils accueillent, les musées de l'armée de terre sont sans doute des établissements particulièrement difficiles à aménager. En effet, l'agencement des collections et le discours qu'ils proposent pour donner à comprendre celles-ci doivent être reçus par chaque visiteur : la présentation des collections et les activités proposées doivent répondre à des exigences différentes et complémentaires, et non pas contradictoires. Dans la définition et la mise en œuvre d'une nouvelle « ambition » pour les musées de l'armée de terre, il conviendra de bien veiller à maintenir intact ce subtil équilibre qui les caractérise aujourd'hui et qui en fait l'intérêt : musées d'histoire formant des militaires et musées des armées largement ouverts à la société civile. ↗

OLIVIER DE LA MOTTE

BALARD : DE L'APPROPRIATION D'UN SITE

L'idée de regrouper l'ensemble des états-majors, directions et services centraux du ministère des Armées est ancienne. Elle avait déjà été évoquée il y a plus de cinquante ans, à l'époque du général de Gaulle. Mais trouver un lieu adéquat tout en créant une forme innovante de fonctionnement d'entités de haut niveau, aux missions et aux prérogatives variées, était une gageure. En 2007, la perspective d'une restructuration en profondeur de l'administration centrale du ministère a fait ressurgir ce concept d'une concentration géographique.

Le choix du lieu s'est porté sur Balard, dont l'État possède le terrain. Le challenge est immense et les chiffres donnent le tournis. Pour proposer un lieu de vie et de travail à plus de dix mille personnes, militaires et civils, il faut bâtir près de cent quarante mille mètres carrés de nouveaux locaux et en rénover presque autant. Sur la parcelle ouest, l'enveloppe du bâtiment souligne les caractères saillants de cette modernité. La longue façade blanche, où se mêlent verre sérigraphié et céramique, évoque une falaise découpée par une faille monumentale. Au cœur, deux hexagones abritent le pôle opérationnel et les hautes autorités. Émergeant de la toiture couverte de panneaux solaires, trois hautes cheminées symbolisent les trois armées : terre, air, Marine. Sur la parcelle est, le choix de construction est fondé sur la valorisation du patrimoine architectural à travers la réhabilitation et l'extension de bâtiments existants. Le lien historique avec la Cité de l'air et avec l'ingénierie de l'armement est assuré.

Très vite, les armées et les services se sont approprié le site, validant d'emblée ses fonctionnalités. Cependant, le caractère générique des outils mis à disposition et la recherche initiale de communalité ont induit une forte normalisation de l'ensemble. La couleur unie et homogène des murs intérieurs et la standardisation du mobilier renvoient l'image d'un site uniforme. Un besoin identitaire a été exprimé, en particulier au sein du personnel des armées¹.

L'Armée de l'air était chez elle à Balard. Le boulevard Victor, qui rend hommage au maréchal Claude-Victor Perrin, donne son nom à la parcelle est. Les immeubles rénovés y conservent dans leurs murs les

1. Toute modification des locaux, même relative à la décoration, qu'il s'agisse de poser un tableau ou d'aménager une pièce, doit s'inscrire dans les modalités du partenariat, qui exige que l'entretien des lieux reste sous le contrôle des prestataires auxquels il est confié. Cela a pu paraître pesant lors de la mise à disposition des lieux en 2015, mais aujourd'hui les demandes sont clairsemées et rapidement satisfaites.

emblèmes des ailes, alors que de nombreuses plaques ou stèles rappellent les hauts faits des héros de l'aviation française. A l'ouest, la parcelle est très naturellement baptisée Valin, du nom du boulevard qui la borde. Le général Martial Valin, ancien chef d'état-major de l'armée de l'air et ancien compagnon de la Libération, est une figure emblématique des aviateurs. Par ailleurs, l'édification de l'hexagone de Balard, avec la création d'une nouvelle rue, est l'occasion d'honorer un autre compagnon de la Libération en la personne du général Alain de Boissieu.

La Marine a fait le choix de « customiser » ses espaces en y apportant une partie du mobilier utilisé autrefois à son état-major de la rue Royale. L'effet est immédiat. Les couloirs, aux couleurs des coursives d'un bâtiment de la Marine, se ressemblent tous, mais l'habitude a très vite été prise de travailler porte ouverte. Aussi l'atmosphère est transformée simplement par la personnalisation des bureaux et le charme de l'ancien dans un environnement moderne. Des aménagements réalisés grâce aux prêts du Mobilier national que l'on retrouve dans les bureaux des très hautes autorités, telles que les chefs d'état-major d'armées, les majors généraux ou les directeurs.

L'armée de terre, quant à elle, a « marqué son territoire » en donnant des noms de baptême aux salles de réunion, aux zones de convivialité et même aux multiples couloirs qui, devenant autant de rues, offrent un nouveau mode d'orientation dans le dédale du bâtiment. Les noms sont choisis avec soin, savant mélange de tradition d'armes et de modernité des engagements récents. Une rue « Commandant-Damien-Boiteux », par exemple, rend hommage au premier mort au combat au Mali. Certains lieux sont baptisés en référence au bâtiment historique du ministère : comme à l'*« îlot Saint-Germain »*, l'une des salles de réunion de l'état-major s'appelle la salle (général) Cann. La culture de l'armée de terre offre l'opportunité de mettre en valeur des acteurs de tous grades et d'honorer hommes et femmes qui ont servi dans ses rangs. Pour elle, il est important de rappeler le régiment, le niveau de commandement essentiel à son fonctionnement. L'impression de rentrer dans un monde singularisé est tangible.

Il existe également une forte aspiration à la création d'espaces de convivialité plus vastes à proximité des espaces de travail. L'agencement des lieux, tel qu'il a été décrit à l'origine dans l'expression de besoin, priviliege des zones dédiées au sein des pôles de restauration. Il est en effet difficile, pour des questions de sécurité et de nettoyage, d'envisager une multiplication de larges lieux personnalisés de regroupement. Dans le même ordre d'idées, sont souhaités des espaces de travail en collaboration. Une réflexion sur l'aménagement du site pourrait être entreprise afin de répondre à ces attentes.

Les extérieurs ouest et est, organisés comme des campus, ont également reçu leurs touches de personnalisation. La démarche la plus emblématique est celle de la mise en place des chars, un par parcelle. Dans la parcelle ouest, un char Renault FT 17 marque la tradition, en particulier l'engagement historique des blindés, qui ont contribué il y a cent ans à la victoire française de 1918. Dans la parcelle est, un char Leclerc apporte un signal fort d'outil opérationnel moderne. Les industriels (KMX et NEXTER) ne s'y sont pas trompés en insistant pour participer à cette installation. Un avion de combat *Rafale* viendra d'ici peu compléter ce tableau, créant un espace de présentation de certains des plus beaux fleurons des armées françaises. Pour la Marine, les projets concernent l'installation de l'hélice du porte-hélicoptères *Jeanne d'Arc* et d'une rosace d'empennage. ■

NICOLAS MICHELIN ET EMMANUEL SAULNIER

VIVRE LIBRE. UNE ABSENCE DE RÉFLEXION PATRIMONIALE

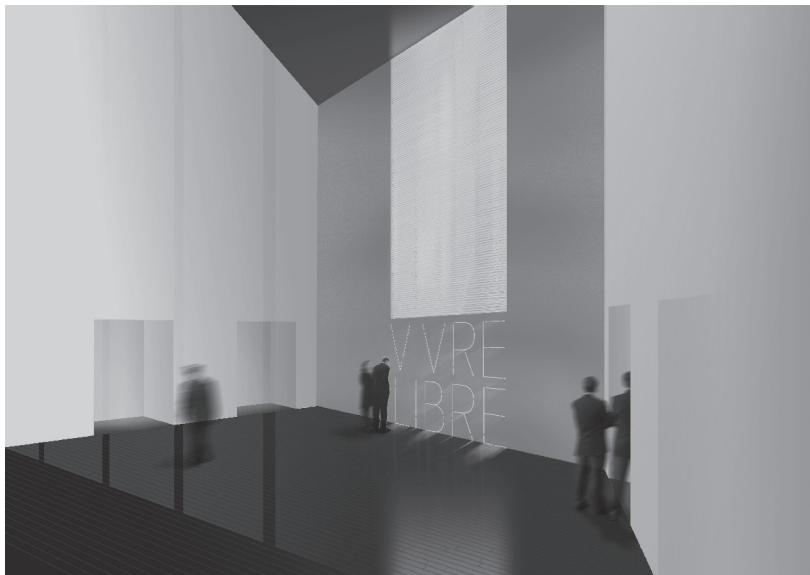
Le patrimoine d'une institution ne se limite pas à la protection d'un passé, fût-il prestigieux. Il se construit, se poursuit dans les recherches, en particulier architecturales, qui doivent intégrer la mémoire et annoncer le futur. Un passé engage ! C'est sa fonction essentielle. Comment relier une nouvelle architecture au passé de l'institution qu'elle représente ? Le patrimoine ne se cantonne pas à des statues, à des emblèmes, à des monuments, à des noms de soldats inscrits en lettres d'or sur du marbre. Il est l'incarnation d'un passé qui n'oublie pas. Et la mémoire a besoin de sens pour rester vivante. L'exemple du ministère de la Défense, désormais ministère des Armées, à Balard, est, à nos yeux, emblématique de la difficulté de cette question.

Car c'est un vide, une absence, que l'on peut ressentir lorsque l'on traverse le hall d'entrée de ce bâtiment¹. Cet espace, nous l'avons conçu comme un narthex, une transition mentale entre l'extérieur, le boulevard Valin avec ses voitures et son tram, et l'intérieur, avec ses guichets d'accueil et ses zones de sécurité. Et pour passer du monde public au monde militaire, nous avions prévu d'inscrire là, face aux visiteurs, une maxime monumentale, dans tous les sens du terme, une réponse au pourquoi de l'existence du ministère : vivre libre. Une œuvre qui répondait à une interrogation sur le sens de cette institution alors que nous tâtonnions pendant le concours sur les façades et la séquence d'entrée. Après de longues séances de travail, Emmanuel Saulnier a proposé une composition lumineuse, magistrale, pour le grand mur d'entrée : une paroi d'acier gris clair de huit mètres sur quatre recevant cent quatre-vingts tubes de verre formant un voile transparent en dessous duquel les deux mots « vivre libre » se découpent lumineusement, l'un au-dessus de l'autre.

Avec l'absence de cette œuvre, la perception du sens du bâtiment qui abrite le ministère est rendue plus difficile. Comme si l'espace architectural n'avait plus de voix. Ce vestibule a été imaginé spatialement pour abriter ces mots, échos au « vivre libre ou mourir » des révolutionnaires de 1789 adopté par les maquisards du Vercors, qui souderaient l'espoir d'une sortie de l'opacité noire par leur prégnance lumineuse, leur portée, leur esprit. Plus encore aujourd'hui quand

1. Note de la rédaction : depuis septembre 2016, le mur du hall d'entrée « Grande faille » de Balard (parcelle ouest) est orné d'une tapisserie de Serge Poliakoff intitulée *Forme 1968*, prêtée par le Mobilier national.

militaires ou civils tombent nombreux, en France et dans le monde. L'ouverture que représente l'entrée frontale du ministère des Armées républicain à Paris mérite que se légende là l'espoir qui, depuis Valmy, lie un peuple. Nous nous souvenons, lors de l'épreuve orale, de l'attention portée par tous aux liens qui se tressent entre les œuvres *Rester-Résister* à Vassieux-en-Vercors, en mémoire aux victimes civiles du nazisme de 1944, ou encore *Un homme Une place* dédiée à Claude Érignac, préfet assassiné le 6 février 1998 à Ajaccio par des ultras nationalistes corses, et *Vivre libre* : « Tout cela participait d'un même socle existentiel qui de fait portait sens. »



© Emmanuel Saulnier, 2011. ADAGP, design graphique © Sébastien Gschwind, 2011.

Oui, tout est là. Pour nous artistes comme pour un soldat ou pour tout citoyen... Ces quelques mots essentiels invoquent l'existence espérée d'un monde conscient, humain, fragile et vivace. Ils font valeurs en soi et engagent au fond. Nous continuons de penser que la mise en place de cette œuvre dans ce lieu symbolique conserverait son sens. On nous a décrit les multiples raisons et raisonnements qui ont conduit à renoncer à son installation. Nous pensions que l'espace ne pouvait se passer d'elle, les deux étant indissociables car conçus en même temps dans une même pensée créatrice. Pourquoi ne pas les rassembler enfin, après toutes ces heures tragiques de terrorisme et d'attentats où, en plein Paris, au milieu de notre place

de la République, était inscrit en lettres vibrantes portées par la foule « vivre libre » ? Cela sans céder à l'interprétation apocryphe de certains qui voudraient altérer tout le sens du concept et empêcher son déploiement en omettant la finalité essentielle que cette inscription rappelait.

Aimer et défendre absolument une cause profonde, patrimoniale mais active. La ténacité est en jeu dans cet espoir, mais l'ampleur du sens est au-delà. Les mots « vivre libre » créent d'emblée une prise de conscience qui correspond à l'origine du programme architectural de Balard et à sa réussite. Se battre pour la liberté, c'est clairement faire face à la mort. La gravité de cette cause nécessite pour le moins ces deux mots exposés champs avant. Comment concevoir l'effroi de ce contrat – faire face à la mort – sans cet appel et donc sans sens ? Cette grande entrée en matière rendrait lisible, rendrait visible en toutes lettres une conception profondément partagée, à une charte et un projet de vie. Son amputation constitue selon nous une perte de sens. ■

FRÉDÉRIQUE NEAU-DUFOUR

LES VESTIGES, OBJETS DE PATRIMOINE, FONDEMENTS D'IDENTITÉ. L'EXEMPLE DU CAMP DE NATZWEILER

Les vestiges des lieux de terreur, qu'ils soient ceux des camps de concentration et des centres de mise à mort nazis, du goulag soviétique ou d'autres endroits de torture sur la planète, ont un statut bien particulier. Leur préservation ne coule pas de source. Elle n'obéit pas aux motivations qui conduisent une collectivité à protéger une cathédrale ou un château de la Renaissance, à savoir transmettre ce que l'humanité peut produire de plus positif – le génie artistique, le geste architectural, l'universalité de la beauté, le dépassement de soi.

Les camps nazis ne peuvent se targuer d'aucune de ces qualités. Tout au plus ont-ils fait la preuve d'une certaine ingéniosité à gérer des flux humains colossaux et à organiser matériellement leur disparition. Cette capacité morbide, loin d'élever les âmes des générations futures, renvoie à la souffrance des victimes et suscite la culpabilité, que ce soit celle des bourreaux, celle des témoins qui n'ont rien pu ou rien voulu faire, celle des nations qui ont plus ou moins collaboré et, finalement, celle de l'humanité tout entière qui a collectivement sombré avec le projet nazi.

La préservation de tels vestiges ne va donc pas de soi, et beaucoup d'anciens camps nazis ont disparu sans laisser de traces. Avant la Libération, les nazis ont détruit eux-mêmes un certain nombre de centres de mise à mort comme Treblinka, Sobibor ou Belzec. L'objectif était de supprimer les preuves de l'extermination. Des camps de concentration ont également disparu après la guerre, au fil des années, pour des raisons d'hygiène (Bergen-Belsen fut incendié à ce titre par les Britanniques dès sa découverte), faute de volonté de préservation, par réemploi ou par besoin de place. C'est le cas de Gusen, camp annexe de Mauthausen, rasé par les autorités pour bâtir un lotissement.

Ailleurs, les restes d'autres camps nazis ont été sauvegardés – Dachau, Buchenwald, Mauthausen, Sachsenhausen, Auschwitz-Birkenau, Natzweiler... Il faut voir là le fruit d'une volonté forte des États et/ou des acteurs sociaux. Si les uns et les autres se sont engagés à protéger tout ou partie de ce lourd héritage, c'est au nom d'une notion patrimoniale qui n'est pas liée à des considérations esthétiques, mais à la construction des identités européennes d'après-guerre. Des deux côtés du rideau de fer, les vestiges concentrationnaires devaient servir à se souvenir, à édifier les masses et à conforter un projet politique

commun fondé sur la liberté et la démocratie à l'Ouest, sur le souvenir du combat antinazi à l'Est.

Un certain nombre de questions se posent sur la façon dont s'est opérée la transformation des camps de la mort en objets de patrimoine. Quels furent les choix opérés ? Par qui le furent-ils ? Et, surtout, à quels objectifs historiques et politiques obéissaient-ils ? Aujourd'hui, il est difficile de dire ce que représentent exactement les lieux de mémoire des camps nazis pour leurs visiteurs contemporains. Les touristes et les scolaires qui les fréquentent réussissent-ils à voir derrière les baraqués, places d'appel, barbelés, objets de torture, autre chose qu'un lieu d'épouvante ? En d'autres termes, les buts civiques qui sont assignés à ces lieux, et qui visent à la construction d'une identité européenne commune, peuvent-ils être atteints ?

L'ancien camp de concentration de Natzweiler n'échappe pas à ces interrogations. Il en suscite même beaucoup d'autres, en raison de ses caractéristiques particulières : ouvert en 1941 dans l'Alsace annexée de fait, au lieu-dit du Struthof, le camp de Natzweiler était destiné essentiellement aux politiques et aux prisonniers de guerre. Peu à peu cependant, sa population s'est diversifiée avec l'arrivée de juifs, mais aussi de Tsiganes, d'homosexuels, de témoins de Jéhovah. Il s'est étoffé à compter de fin 1942 d'un réseau d'une cinquantaine de camps annexes répartis des deux côtés du Rhin.

Cette complexité historique et géographique a longtemps été ignorée. Pour le dire crûment, le processus de patrimonialisation de l'ancien camp s'est effectué au prix d'une simplification qu'il ne faut ni condamner ni regretter, mais plutôt considérer comme salvatrice à une époque où l'urgence était avant tout de préserver les vestiges. Ce n'est qu'une fois la sauvegarde matérielle assurée qu'il est devenu possible de redonner matière à la complexité historique.

Sauver le patrimoine du camp principal de Natzweiler

La localisation du camp principal² est un élément clé de sa sauvegarde : situé le plus à l'ouest de tout le système concentrationnaire nazi, Natzweiler-Struthof est le premier évacué en septembre 1944 en raison de l'avancée des troupes alliées après les débarquements. Après un appel téléphonique de l'Amtsgruppe D, le commandant du camp, le SS Sturmbanuführer Hartjenstein signe le 1^{er} septembre l'ordre d'évacuation. Dans l'article 5, il

2. Par «camp de Natzweiler» nous entendons l'ensemble du réseau constitué du camp principal situé au Struthof et des cinquante camps annexes. Pour faciliter la compréhension, nous nommerons le camp principal «Natzweiler-Struthof», bien que cette appellation n'ait aucun fondement historique.

est stipulé que « le camp et ses dépendances doivent être laissés dans un parfait état de propreté et d'ordre ». La guerre n'est pas finie. Les Allemands veulent encore croire qu'ils la remporteront et qu'ils reprendront possession du camp. Ce n'est pas le cas, puisque celui-ci est découvert par une unité de la 3^e DI américaine le 25 novembre 1944. Passé aux mains des Français, il devient le « centre d'internement du Struthof », où sont emprisonnés des Allemands vivant en Alsace et des Alsaciens soupçonnés d'allégeance nazie.

Avant même la fin de la guerre, le gouvernement provisoire de la République française se préoccupe de préserver certains éléments des camps et prisons nazis. Une note du 12 janvier 1945 signée par le ministre des Prisonniers, Déportés et Réfugiés demande aux commissaires de la République, aux préfets et préfets de police de faire effectuer le « relevé d'inscriptions laissées par les détenus sur les murs des prisons ou centres d'internement ». Elle invite « les personnes chargées du nettoyage des camps à prendre toutes les précautions désirables pour que les inscriptions [...] ne soient pas effacées avant que les vérifications nécessaires n'aient été faites »³. Il s'agit d'un premier jalon dans le processus de préservation de l'ancien camp principal de Natzweiler. En dépit de sa réutilisation, il devient un site à protéger pour témoigner de la barbarie nazie. En juin 1945, le ministre de l'Éducation nationale prononce une instance de classement du camp parmi les Monuments historiques afin d'en assurer provisoirement la préservation⁴. La précocité de la démarche de l'État mérite d'être soulignée car elle n'est pas commune. Au camp de Neuengamme, par exemple, la ville-Etat de Hambourg décide en 1948 de raser les lieux pour construire une prison toute neuve ; seules quelques baraqués en brique sont conservées⁵.

Il est important de noter que le traitement patrimonial de l'ancien camp n'est homogène ni spatialement ni chronologiquement. Certaines zones sont d'emblée sauvegardées, d'autres sont détruites, d'autres profondément transformées. Certaines sont traitées immédiatement, d'autres doivent attendre plusieurs décennies. Certaines restent aujourd'hui encore négligées, alors qu'elles ressortent de la même logique totalitaire.

3. Archives départementales du Bas-Rhin, 335D52. Note du ministre de l'Intérieur aux commissaires de la République, préfets, préfets de police, 12 janvier 1945.

4. Ch. Bottineau, ACMH, *Schéma directeur pour la gestion du site*, rapport remis au ministère de la Défense, janvier 2013, p. 11.

5. H. Whatmore, « Living with the Nazi KZ legacy, a comparative exploration of Western European "locational bystanders" 1944-45 », in A. Klei, K. Stoll et A. Wienert (dir.), *Die Transformation der Lager. Annäherungen an die Orte nationalsozialistischer Verbrechen*, Bielefeld, Transcript Verlag, 2011, p. 51.

Le camp principal est dispersé géographiquement : sur une zone d'environ quatre kilomètres carrés et demi, il se répartit grossièrement en trois secteurs. Le premier, le plus bas sur la montagne, regroupe l'auberge et la chambre à gaz ; un kilomètre plus haut, le deuxième renferme au sein de la clôture de barbelés, toujours visible aujourd'hui, les baraquements des déportés, le crématoire, la fosse aux cendres et, le long des barbelés, les logements SS ainsi que la « cave aux pommes de terre » ; enfin, huit cents mètres plus haut sur la montagne se trouve un troisième secteur qui comprend la carrière et les baraques liées au travail.

Très clairement, jusque dans les années 1990, c'est le deuxième secteur qui concentre les attentions. Cela résulte en grande partie du rôle joué par les survivants regroupés initialement dans l'Association des internés et déportés politiques des camps de Natzweiler et de Schirmeck, puis dans l'Amicale des déportés de Natzweiler. Sur les cinquante-deux mille déportés de Natzweiler, sept mille cinquante-six étaient français. Les rescapés de ce groupe national s'engagent dès leur retour pour que soit sanctuarisé le lieu de leur calvaire. À leurs yeux, c'est bien au sein de la clôture de barbelés que résident leurs souvenirs des nuits dans les blocs, des camarades brûlés au crématoire et dispersés dans la fosse aux cendres. À partir de juillet 1949, l'État confie le gardiennage du camp à leur association, en lien avec le ministère des Anciens combattants. Les rescapés jouent dès lors un rôle moteur dans la transformation de Natzweiler-Struthof en lieu de patrimoine.

De fait, les pouvoirs publics consacrent leurs premières mesures à la partie comprise dans l'actuelle enceinte de barbelés. Le 23 mars 1947, les bâtiments et constructions en sont inscrits à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques. Trois ans plus tard, le sol de l'ancien camp – toujours compris comme l'intérieur de l'enceinte de barbelés – est classé Monument historique.

Le reste du périmètre historique demeure à l'écart de ces premières mesures : il faut attendre le 7 août 1951 pour que la chambre à gaz soit classée Monument historique. À dix mètres de là, l'auberge, qui était pourtant le siège de la Kommandantur du camp, échappe à toute protection. Elle est restituée à la SARL qui avait la charge de son exploitation commerciale avant la guerre, rouvre ses portes et accueille des clients jusqu'en 2014. De même, la carrière redevient propriété de la commune, qui la remet très provisoirement en activité et s'oppose longtemps à son classement.

■ Mettre en valeur le patrimoine du camp principal

Dans l'enceinte de barbelés et à ses abords directs, l'État ne se contente pas de préserver. Il engage également des actions de mise en valeur. La première et la plus spectaculaire se déroule le 29 mars 1954. Ce jour-là, le préfet du Bas-Rhin procède à la destruction solennelle de treize des dix-sept baraques en bois présentes dans l'enceinte. Il s'agit non pas de nier l'existence du camp, mais, pour des raisons économiques, de conserver ses éléments matériels les plus marquants. Le choix porte sur quatre baraques, dûment préservées jusqu'à aujourd'hui : le block n° 1⁶, qui abritera plus tard le musée, la baraque cuisine, le bunker prison et la baraque crématoire. Si l'on ajoute à cet ensemble immobilier la présentation de la potence, des objets de torture et des restes humains (cheveux), on constate que l'accent est avant tout mis sur la barbarie des bourreaux et le martyre vécu par les déportés. À la fin des années 1940, la dépose du modeste portail d'origine et son remplacement par une construction beaucoup plus imposante relève de la même logique⁷ : il faut que l'enceinte de barbelés inspire d'emblée la peur au visiteur, quitte à en surajouter à la réalité.

Cet angle de lecture est conforté par la construction *ex nihilo* d'une nécropole nationale en lieu et place des baraques occupées par les SS juste en surplomb du « camp ». Voulu par l'État et inauguré au début des années 1950, ce cimetière renvoie aux pratiques mémorielles héritées de la Première Guerre mondiale, qui lient étroitement hommage aux victimes et présence matérielle de tombes individuelles. Cependant, à Natzweiler, le projet est surprenant : les déportés morts au camp n'ont pas laissé de dépouilles puisqu'ils ont été systématiquement brûlés. L'État doit donc chercher ailleurs des restes humains pour les inhumer dans les mille cent dix-huit tombes de la nécropole. Des exhumations ont lieu dans les fosses communes d'autres camps (Buchenwald, Dachau, Bergen-Belsen...) et les corps de déportés français sont rapatriés à Natzweiler pour y trouver le repos.

L'arrivée de Charles de Gaulle au pouvoir en 1958 marque à Natzweiler l'apogée du martyrologue résistant et national. Par le décret du 2 décembre 1954, les anciens déportés avaient déjà constitué une commission exécutive en vue d'ériger un mémorial à l'entrée de la nécropole. Le projet aboutit à l'érection d'une flamme de pierre haute de quarante mètres cinquante, œuvre conjointe de l'architecte

6. Cette baraque n'est plus d'origine puisqu'elle fut détruite par un incendie criminel en 1976. Des quatre encore présentes dans l'enceinte, elle est donc la seule à avoir été reconstruite.

7. La date et les commanditaires de cette intervention pour le moins brutale restent à ce jour peu clairs.

Bertrand Monnet et du sculpteur Lucien Fenaux. Elle est inaugurée le 23 juillet 1960 par le Général. Gravée à l'intérieur de l'imposant monument, une formule résume à elle seule l'intention commune des rescapés et du gouvernement : «Aux héros et martyrs de la déportation, la France reconnaissante». Héroïsme des combattants de la Résistance, vies sacrifiées au nom d'une certaine idée de la France, hommage national. Le monument, auquel sa qualité esthétique a valu en 2015 le label « Patrimoine du XX^e siècle », modifie la lisibilité du site. Il érase la perception des terrassements où étaient bâties les baraquements SS et confère à l'ensemble une monumentalité solennelle, là où tout n'était que boue, faim, douleur. Il propose par ailleurs une vision simplificatrice de l'histoire de Natzweiler : l'identité du site se réduit aux seuls résistants français et à une petite partie du seul camp principal. Mais l'absence de tout travail historique de référence sur le camp ne permet pas, dans les années 1960, de procéder différemment.

L'irruption d'une mémoire plus complexe, transfrontalière et démultipliée : un nouvel enjeu de préservation

Il faut attendre plusieurs décennies pour que le regard patrimonial posé par les pouvoirs publics sur le camp de Natzweiler change de perspective. C'est un mouvement lent, provoqué par plusieurs facteurs – au premier rang desquels l'avancée historiographique⁸ et la chute du rideau de fer qui réintroduit l'Europe de l'Est dans les mémoires occidentales. À partir des années 2000, la préservation et la mise en valeur du patrimoine du camp se mettent en concordance avec la complexité de son histoire.

Ce phénomène prend forme à partir de l'inauguration en 2005 du Centre européen du résistant déporté (CERD), projet financé par le ministère de la Défense pour offrir aux visiteurs les clés de lecture nécessaires à la compréhension du lieu de mémoire. La construction de cet ambitieux équipement, confiée à l'architecte Pierre-Louis Faloci, amène à repenser le site dans sa globalité et à prendre en considération l'ensemble du périmètre du camp principal. Les recherches menées à cette occasion par un conseil scientifique *ad hoc*

^{8.} Les historiens allemands sont les premiers à s'intéresser localement à l'histoire des camps annexes de Natzweiler situés sur leur territoire. Ainsi paraissent dès 1987 une monographie sur Ellwangen (Friedensforum Ellwangen, *Vernichtung und Gewalt. Die KZ-Außenlager Ellwangen*, Reimlingen, 1987) et en 1998 un travail sur Haslach, (Sören Fuß, *Gedenkstätte Vulkan. Haslach im Kinzigtal*, Broschüre, Haslach 1998). Beaucoup d'autres études suivent. Côté français, la thèse de doctorat soutenue par Robert Steegmann en 2003 offre une première étude systématique d'ampleur sur le camp de Natzweiler et ses camps annexes. Elle devient accessible au grand public avec sa publication en 2005 par La Nuée Bleue (Strasbourg) sous le titre *Struthof. Le KL Natzweiler et ses Kommandos : une nébuleuse concentrationnaire des deux côtés du Rhin 1941-1945*.

permettent de mieux comprendre le rôle des vestiges situés en dehors de l'enceinte barbelée. L'importance du château d'eau, de la carrière, de l'auberge apparaît alors. Logiquement, le 14 décembre 2009, l'ensemble du périmètre du camp (auberge, chambre à gaz, carrière, château d'eau, cheminements, périmètre de barbelés et ses alentours) est classé à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques, avant d'être classé Monument historique en 2011. Parallèlement, l'architecte en chef des monuments historiques, chargé par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) de procéder à la restauration progressive des baraqués, produit un rapport proposant un « schéma directeur » pour gérer la mise en valeur du lieu de mémoire. Il souhaite, à terme, « rendre lisibles les secteurs disparus ou effacés et retisser les liens visuels ou physiques entre les différents secteurs afin de redonner une vision complète du camp aux visiteurs »⁹.

C'est ainsi que sont envisagés la restauration et l'ouverture au public de la baraque cuisine, ou l'abattage de certains arbres plantés après la Libération et qui brouillent la compréhension du site. La création d'une muséographie spécifique à la chambre à gaz est également enclenchée, pour une mise en service en 2020. Ces changements n'ont pas seulement une répercussion spatiale : ils ont d'importantes conséquences en termes de contenu historique et donc d'identité du site. Ainsi, avec la mise en perspective de la chambre à gaz, plusieurs catégories de déportés jusqu'alors peu évoquées retrouvent leur place : les Tsiganes et les juifs, principales victimes des expérimentations perpétrées dans ce bâtiment, étaient peu présents dans les présentations faites au Struthof jusqu'en 2005. Un rééquilibrage est donc en train de s'opérer à la faveur des opérations de restauration.

Depuis une vingtaine d'années, un phénomène complémentaire est à l'œuvre. Alors que depuis 1945 l'identité de Natzweiler s'était limitée au camp principal, elle n'a cessé de s'élargir, de repousser ses limites, de montrer son caractère protéiforme et insaisissable. À partir des années 1990, les travaux précurseurs de plusieurs historiens allemands¹⁰ puis la thèse de Robert Steegmann ont donné à voir un autre visage du camp : loin d'être un point unique sur la carte de France, il est en réalité une nébuleuse constituée d'une cinquantaine de camps annexes aux tailles et durées d'existence variables, localisés en Alsace, en Moselle, en Meurthe-et-Moselle, en Allemagne

9. Ch. Bottineau, ACMH, *Schéma directeur pour la gestion du site*, rapport remis au ministère de la Défense, janvier 2013, p. 6.

10. Voir note 7.

(Bade-Wurtemberg, Hesse et Rhénanie-Palatinat). Plusieurs de ces camps annexes accueillent d'importants contingents de juives et de juifs, ce qui les distingue du camp principal. Le point commun du réseau Natzweiler est d'être voué à l'industrie de guerre nazie.

Avec cet apport historique, le camp principal s'intègre dans un dispositif plus large où les camps annexes gagnent soudain en importance. Un chiffre en témoigne : seulement un tiers des cinquante-deux mille déportés de Natzweiler sont passés par le camp principal. Pour les autres, Natzweiler fut le nom d'un camp annexe – Echterdingen, Urbès, Leonberg... Un tel changement de perspective signifie également que la France n'a pas le monopole de Natzweiler : le camp fonctionna sur les deux rives du Rhin et se replia même intégralement côté allemand à partir de septembre 1944. Les Français n'y constituaient pas le groupe de déportés le plus nombreux. Les premiers à y arriver furent des droits communs et des résistants allemands, les plus nombreux des Polonais et des Russes...

La mission du ministère des Armées consiste bien sûr à préserver et à valoriser le site de l'ancien camp principal, qui est sa propriété. C'est aussi vers les anciens combattants français qu'est dirigée son action. Cependant, l'irruption des camps annexes dans la lecture historiographique du camp a une portée en termes de préservation du patrimoine. Depuis 2010 environ, les lieux de mémoire des deux pays frontaliers échangent leurs connaissances et leurs expériences. En 2011, pour la première fois, la France a participé financièrement à la création d'une exposition permanente sur le site de Neckarelz, ancien camp annexe de Natzweiler localisé dans le Bade-Wurtemberg. Depuis lors, les principaux projets des différents lieux de mémoire de la nébuleuse Natzweiler bénéficient d'un engagement financier franco-allemand.

La préservation du patrimoine est un thème central de cette coopération transfrontalière. L'antériorité de l'expérience française pour le classement, la protection et la restauration du camp principal sert de référence aux lieux de mémoire de Natzweiler en Allemagne, beaucoup plus récents et dotés de structures bénévoles longtemps dépourvues de moyens. Le 2 juin 2017, le *land* de Rhénanie-Palatinat a ainsi invité les représentants du CERD à se rendre sur le site de l'ancien tunnel de Kochem, encore sous la végétation, pour solliciter leur expertise avant une possible mise en valeur. Le 29 juin 2018, le Landesdenkmalpflege (protection des monuments historiques) du Bade-Wurtemberg a organisé à Stuttgart une table ronde consacrée aux « Pistes et traces du camp de Natzweiler ». Pierre Dufour, l'architecte en chef des Monuments historiques chargé par le gouvernement français de restaurer le camp principal, y a partagé son expérience avec ses collègues allemands.

L'échange est loin d'être à sens unique. La diversité des camps annexes et de leurs vestiges représente un enrichissement considérable pour la compréhension du camp principal. Elle permet aussi de penser différemment sa préservation. Certains des camps annexes ont complètement disparu, ne survivant que par leur sol et quelques traces matérielles. C'est le cas notamment en France d'Obernai et de Schwindratzheim, en Allemagne de Spaichingen ou de Bisingen – là, le camp est devenu un terrain de football. D'autres ont conservé des structures architecturales considérables : il s'agit notamment des camps qui étaient installés dans des tunnels (en France, Thil, Urbès et Sainte-Marie-aux-Mines ; en Allemagne, Leonberg et Kochem). Dans quelques-uns d'entre eux ont été installées des expositions qui mettent en valeur le bâti. Les vestiges industriels encore visibles dans la forêt d'Eckerwald, de même que les bâtiments de l'usine Adlerwerken à Francfort-sur-le-Main témoignent également du lien consubstantiel entre Natzweiler et le travail forcé. Enfin, plusieurs camps annexes avaient pour cadre des bâtiments anciens qui sont revenus après la guerre à leur usage antérieur : à Neckarelz comme à Mannheim-Sandhofen, les déportés étaient hébergés dans l'école du bourg, rendue ensuite aux élèves. La préservation des traces, dans ce contexte, s'avère délicate.

La multiplicité des cas de figure soulevés par les camps annexes enrichit la réflexion sur ce qu'il convient de préserver, pour quel usage et de quelle façon. La démarche allemande portée par des bénévoles inclut dès son origine un engagement citoyen assez étranger au processus français, porté précocement par l'État. La rencontre entre ces deux manières de transmettre le passé – de la base vers le sommet en Allemagne, du sommet vers la base en France – est source d'enrichissement mutuel. L'intérêt porté par les Allemands à l'archéologie des camps, ainsi que leur expérience en la matière ouvrent des pistes fécondes. Elles seront développées lors d'une prochaine rencontre organisée à Strasbourg par le Réseau des musées et mémoriaux des conflits contemporains (DPMA, ministère des Armées).

¶ Une identité forgée par l'histoire et la préservation du lieu

La manière dont les vestiges de Natzweiler furent ou non préservés au titre du patrimoine a façonné la nouvelle identité de l'ancien camp principal : il est devenu un lieu de mémoire fréquenté chaque année par des dizaines de milliers de visiteurs, un lieu très différent de ce qu'il fut dans les années 1941-1944 et dont la réalité d'alors reste pour toujours inatteignable. L'interventionnisme patrimonial de l'État a

redessiné le site, lui a donné une identité nouvelle, au croisement de l'héritage historique et de l'interprétation mémorielle. Les pessimistes peuvent s'interroger sur l'authenticité de ce qu'ils voient sur place. Certains regrettent même que les vestiges n'aient pas été laissés à l'abandon, gagnés par la végétation et l'oubli, conservant en leur sein le mystère de la folie humaine. De telles propositions ne peuvent répondre à la demande sociale de connaissance, de transmission et de mémoire qui est faite aux lieux de mémoire de la Seconde Guerre mondiale depuis 1945.

Pour assumer son rôle de passeur d'histoire auprès des générations qui continuent à venir le visiter, l'ancien camp de Natzweiler doit pouvoir présenter un territoire lisible. L'engagement précoce de l'État a permis de sauvegarder les lieux, ce qui fut un préalable fondamental. Aujourd'hui, en s'alliant aux historiens, aux architectes des Monuments historiques, à la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), aux partenaires allemands des camps annexes de Natzweiler, le ministère des Armées et l'ONACVG qui gère le site se sont donné les moyens de rendre au lieu son épaisseur historique et sa complexité.

L'irruption des camps annexes dans la prise en compte du passé de Natzweiler intervient à un moment crucial : après plus de soixante-dix ans de préservation, de restauration, de mise en valeur, et alors que disparaissent les derniers témoins, le moment est venu de s'interroger sur les pratiques patrimoniales engagées par l'État dans le passé. L'objectif est de faire mieux coïncider le périmètre mémoriel de Natzweiler avec son périmètre géographique et historique, qu'il s'agisse de mieux valoriser les lieux méconnus du camp principal, de prendre en compte la diversité des déportés ou de renvoyer à l'ensemble des camps annexes. À cet égard, la coopération transfrontalière apporte un souffle nouveau, porteur de nuance, de complexité et d'Europe ■

L POUR NOURRIR LE DÉBAT

ÉVELYNE GAYME

LES MÉMOIRES DE LA CAPTIVITÉ

Fin juin 1940, au terme de la Campagne de France menée en six semaines par l'armée allemande, la France compte un peu moins de cent mille soldats tués – ce qui est considérable si on rapporte ce chiffre aux cent soixante mille morts et disparus de la bataille de Verdun qui, elle, dura dix mois en 1916 –, et un million huit cent mille hommes faits prisonniers, qui seront pour l'essentiel d'entre eux détenus en Allemagne pendant toute la durée de la guerre.

La mémoire du vécu de ces prisonniers est un objet d'étude semblable à celui d'autres groupes qui, jusqu'au début des années 1970, ont été négligés face à la glorification de la Résistance gaulliste ou communiste. Mais naît alors une vision différente de la Seconde Guerre que certains, tels Henry Roussel et Éric Conan¹, appellent « le retour du refoulé » ou « le miroir brisé », et d'autres, comme Jean-Pierre Azéma et Olivier Wiewiorka², « l'apparition des minoritaires ». Or cette mémoire de la captivité présente la double originalité d'avoir rapidement évolué vers une mémoire individuelle et d'être devenue aujourd'hui une mémoire familiale, à la fois parce qu'écrite par les descendants des prisonniers et parce qu'intégrant la famille dans l'étude.

Une mémoire type des années 1970

Comme chez beaucoup d'acteurs de la Seconde Guerre mondiale dont la voix et les actions ont été tuées après le conflit, la mémoire des prisonniers de guerre sort du refoulé au début des années 1970. Auparavant, malgré des articles signés Fernand Braudel, Jean-Marie d'Hoop ou Henri Michel pour la *Revue d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale* ou quelques mémoires de maîtrise se penchant sur le sujet, l'étude de la captivité est englobée dans une histoire générale de la Seconde Guerre mondiale et aucune place ne lui est spécifiquement consacrée. Certes, un mémorial national de la captivité regroupant les corps des captifs ramenés d'Allemagne et du camp disciplinaire de Rawa-Ruska a été érigé à Montauvillle, en Meurthe-et-Moselle, mais c'est la Fédération nationale des combattants prisonniers de guerre qui a initié le projet et non l'État. Et aucune date fixe de commémoration

1. H. Roussel et É. Conan, *Vichy, un passé qui ne passe pas*, Paris, Fayard, 1994.

2. J.-P. Azéma et O. Wiewiorka, *Les Libérations de la France*, Paris, La Martinière, 1993.

n'est établie. La captivité n'appartient donc pas à la mémoire collective des Français et les prisonniers en souffrent. L'écriture de leur histoire spécifique, prélude selon eux à la reconnaissance de leurs souffrances, reste à faire. Cette revendication émerge dans la foulée de la sortie du documentaire de Marcel Ophuls *Le Chagrin et la Pitié* (1969, en salles en 1971) et du livre de Robert O. Paxton *Vichy France. Old Guard and New Order, 1940-1944* (1972³), qui font considérablement évoluer le rapport de la société française à l'histoire de la Seconde Guerre mondiale.

Bien que conçu par et pour l'ORTF, *Le Chagrin et la Pitié* n'est pas diffusé à la télévision mais au cinéma, dans une unique salle d'art et essai du Quartier latin à Paris, où il rencontre un succès considérable – sept cent mille spectateurs durant quatre-vingt-sept semaines ininterrompues. Il est constitué d'archives et de bandes d'actualités des années 1940-1944, de longs-métrages allemands, de films de propagande de Vichy et, ce qui marque le plus, d'interviews d'un certain nombre d'habitants de Clermont-Ferrand et sa région. La parole est donnée à Pierre Mendès France, à Emmanuel d'Astier de La Vigerie, à des paysans auvergnats comme au Waffen SS Christian de La Mazière. Il montre que tous les Français n'ont pas été Résistants et déclenche une vague importante de réactions polémiques. Il en fut de même pour l'ouvrage de Paxton écrit à partir de l'étude des archives allemandes et américaines, non encore publiées à l'époque, qui dément l'existence d'un double jeu de Vichy et prouve celle d'une politique volontaire de collaboration : la révolution nationale a été un moyen pour le gouvernement de Vichy de s'associer à l'« ordre nouveau » des nazis.

Cette remise en question de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale est aussi permise par l'arrivée d'une génération qui n'a pas connu la guerre, qui est donc moins directement impliquée et qui, de ce fait, laisse s'exprimer tous les acteurs qui revendentiquent une histoire spécifique. Les anciens prisonniers de guerre bénéficient d'un rappel de leur histoire grâce à la série anglo-américaine *Colditz*, qui est diffusée en France au début de l'année 1975 et qui remporte un énorme succès – entre 30 et 35 % de l'audience télévisée du samedi soir en France. Le château de Colditz est une forteresse de Saxe convertie en oflag (oflag IV C) pour les officiers évadés récidivistes. Dès la diffusion des premiers épisodes, les anciens détenus français de Colditz reprochent à la réalisation britannique de s'être appropriée leurs faits d'armes – le premier évadé de la forteresse fut le général Le Ray et les Français totalisent dix-sept évasions contre sept pour les Anglais. La polémique est lancée dans les colonnes des journaux de radio télévision puis

3. Traduit aux Éditions du Seuil en 1973 sous le titre *La France de Vichy, 1940-1944*.

amplifiée par la première chaîne de télévision française qui choisit d'organiser un débat réunissant d'anciens prisonniers de guerre après la diffusion du dernier épisode.

D'une mémoire collective à une mémoire individuelle

Le besoin des anciens captifs de constituer une mémoire spécifique de leur groupe est perçu par la Fédération nationale des combattants prisonniers de guerre, qui orchestre la publication d'une histoire générale de la captivité⁴, rédigée par l'historien Yves Durand, et d'un recueil⁵ relatant l'action entreprise par les évadés et les rapatriés en France entre 1940 et 1945, confié aux soins de Jean Védrine, homme de confiance⁶ durant sa captivité, puis cadre supérieur du Commissariat aux prisonniers rapatriés et du Mouvement national des prisonniers de guerre et déportés⁷. Grâce à ces deux ouvrages complémentaires, l'histoire des prisonniers de guerre restés captifs en Allemagne ainsi que celle des prisonniers rapatriés avant la fin de la guerre et entrés en résistance est accomplie. La voie est ouverte pour un courant historiographique qui débute avec les travaux de Christophe Lewin⁸, de Sarah Fishman⁹ et de François Cochet¹⁰. Mais les anciens prisonniers ne sont pas satisfaits. L'époque a changé. Les années 1980 sont marquées par l'apparition d'un individualisme lié à la crise économique et par l'arrivée à l'âge de la retraite des plus jeunes de ces anciens captifs qui ont désormais le loisir de se pencher sur leur passé.

Le désir de se recentrer sur sa propre expérience n'est pas une nouveauté. Une fois la carte du combattant obtenue en 1949, les amicales de camp recueillent plus de succès que la Fédération nationale des prisonniers de guerre parce qu'elles sont à échelle humaine ; elles constituent un lieu de rencontre entre camarades prisonniers, donnent des nouvelles précises, camp par camp, annoncent les événements de la vie – mariages, naissances, décès –, permettent de se retrouver et de continuer l'entraide née en captivité par le biais de

4. Y. Durand, *La Captivité. Histoire des prisonniers de guerre français. 1939-1945*, Paris, FNCPG-ACTM, 1980.

5. *Recueil de témoignages, d'informations et de commentaires sur les activités en France des prisonniers de guerre (PG) évadés ou rapatriés avant 1945*, dans *l'administration PG, l'action sociale PG, la résistance PG*, 2 tomes, Asnières, Jean Védrine Éditeur, 1981.

6. L'homme de confiance est, dans les camps, un intermédiaire entre les prisonniers et leurs gardiens. Ainsi que le prévoit la Convention de Genève, il est élu par les prisonniers et agréé par les Allemands.

7. Le MNPGD a été créé le 12 mars 1944 de la fusion de tous les mouvements de résistance des prisonniers de guerre et adhère aux Forces françaises de l'intérieur.

8. *Le Retour des prisonniers de guerre français. Naissance et développement de la FNCPG*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1986.

9. *Femmes de prisonniers de guerre, 1940-1945*, Paris, L'Harmattan, 1991.

10. *Les Exclus de la victoire : histoire des prisonniers de guerre, déportés et STO. 1945-1985*, Paris, SPM, 1992.

kermesses ou de tombolas. L'originalité des années 1980 réside dans la prise de parole des anciens prisonniers qui commencent à se raconter à leur famille ou en écrivant, souvent à compte d'auteur, ce qui est un effort intellectuel et financier lourd. On entre alors dans « l'ère du témoin », ainsi que l'a définie Annette Wieviorka¹¹.

La transmission de la mémoire de la captivité

La transmission est donc familiale et s'inscrit dans la droite ligne de ce que souhaitaient les anciens prisonniers de guerre : un vécu individuel, car il n'y eut pas une mais des captivités, celle des officiers détenus dans les oflags sans avoir le droit de travailler, celle des hommes de troupe enfermés dans des stalags et répartis dans des kommandos de travail très variés (kommandos fermiers, d'usine, de reconstruction des immeubles détruits par les bombardements...), celle dans les centres de répression comme Rawa-Ruska pour les évadés récidivistes, ceux convaincus d'actes de sabotage ou de refus de travail...

Si certains souhaitent garder le silence parce que « c'était trop moche »¹², d'autres anciens prisonniers choisissent de raconter leur histoire à des moments précis, avec des camarades de captivité par exemple, ou à la date anniversaire de leur libération, lors de réunions familiales, à l'occasion de la diffusion télévisuelle d'émissions ou de films comme *La Vache et le Prisonnier*¹³, ou en réagissant à de petits détails matériels du quotidien comme le gaspillage alimentaire alors que les captifs ont connu des restrictions alimentaires.

La plupart des enfants¹⁴ connaissent des bribes de l'histoire : le lieu et la date de la capture de leur père, le nom de son stalag ou oflag, la date de sa libération et la nationalité du libérateur, son état de santé, souvent très précaire, à son retour de captivité. Ils peuvent indiquer s'il a repris son activité d'avant-guerre – la majorité des cas – ou s'il a changé d'orientation professionnelle. Mais ils n'en savent guère plus. Au décès du père, voire des deux parents, beaucoup découvrent des lettres, des photos, des objets comme des pipes ou des carnets où sont consignés les combats avant la capture, le travail effectué en Allemagne, les jours de repos, le nom des camarades de chambrée, l'itinéraire du

11. A. Wieviorka, *L'Ère du témoin*, Paris, Plon, 1998.

12. Témoignage recueilli le 8 décembre 2017 de Mme Jacqueline Perrin, fille d'André Perrin, prisonnier durant toute la guerre au stalag IV D. Il travailla notamment dans les mines de sel de la région de Torgau.

13. *Ibid.*

14. Corpus constitué d'une cinquantaine de témoignages exprimés par interviews, dans des livres, sur des blogs ou sites de camps ou en réponse à un questionnaire diffusé par le site Hypothèses, qui permet la diffusion de carnets de recherche.

voyage de retour... Ces enfants veulent transmettre l'histoire de leur père par affection filiale – avec des interrogations précises : ont-ils le droit d'entrer dans la vie privée de leurs parents en lisant les lettres ? La famille tout entière est souvent mise à contribution, mais aussi le cercle d'amis. Tous sont conscients d'appartenir à une génération charnière, celle qui a connu les anciens prisonniers, qui a pu discuter avec eux, même s'ils regrettent de ne pas avoir posé assez de questions.

Beaucoup veulent mettre en valeur une tranche de vie anonyme mais néanmoins importante, un témoignage qu'ils jugent éclairant pour l'histoire. Ils sont en cela les parfaits héritiers de leurs pères. Mais ils se détachent de ces derniers dans la mesure où ils parlent aussi des familles, qui ont reçu les lettres, qui ont confectionné les colis, qui ont connu des difficultés quotidiennes durant l'absence. Ils découvrent ainsi leur propre histoire. D'ailleurs, les recherches débutent souvent par la volonté de réaliser un arbre généalogique familial. Ainsi, M. Pinçon-Desaize¹⁵ commence par la création d'un site familial comportant une page sur la captivité de son père illustrée par quelques photos ; en quelques semaines, il reçoit de nombreux messages d'enfants ou de petits-enfants de prisonniers qui portent témoignage. M. Rouvière, né après le décès de son père, précise : « J'ai toujours eu besoin de savoir et ce n'est que très récemment, grâce aux possibilités de communication, que j'ai découvert un peu son parcours de prisonnier. C'est pour moi très important ; il y a soixante-dix ans que mon père me manque¹⁶. »

Les enfants de prisonniers veulent témoigner, mais ils le font rarement immédiatement après avoir découvert les documents familiaux. Ils prennent le temps de faire des recherches dans les archives du Mémorial de Caen et dans celles du Comité international de la Croix-Rouge ; ils confrontent leurs connaissances avec celles d'autres enfants de prisonniers sur des blogs¹⁷ ou au sein des amicales de camp ; ils se rendent sur les lieux de la captivité « pour s'imprégner un peu de ce qu'il a pu vivre »¹⁸. Le choix du moyen de transmission est également complexe, même si la forme privilégiée reste le livre, parfois édité à compte d'auteur. Il est souvent choisi en fonction des métiers des enfants. Ainsi Éric Cénat, metteur en scène, a créé une lecture théâtralisée intitulée *Lettres d'oflag. André à Paulette, 1940-1945* autour des lettres que son grand-père a écrites à sa grand-mère. Jacques Tardi et

15. Témoignage recueilli le 6 décembre 2017.

16. Louis Rouvière est le fils de Louis Rouvière, prisonnier durant toute la guerre aux stalags IV A puis IV F. Témoignage recueilli le 19 décembre 2017.

17. Comme celui de Loïc Pinçon-Desaize concernant à l'origine les stalag IV, puis tous les stalags : <http://stalag4c.blogspot.fr/2008/12/les-stalags-iv.html>.

18. Témoignage de Mme Geneviève Marouby-Terriou recueilli le 20 décembre 2017.

Florent Silloray, dessinateurs de bandes dessinées, ont chacun utilisé ce *medium* pour transmettre l'histoire de leurs père et grand-père¹⁹. Samuel Debard, réalisateur, a consacré un documentaire à l'histoire de son père : *1940. Des oubliés de l'histoire*²⁰. Ce faisant, ils transmettent leur héritage à leur famille, mais aussi au public. Mais il ne s'agit pas ici de devoir de mémoire²¹ : ils n'ont pas de revendications et ne reprochent pas à la société un désintérêt à l'égard de la captivité, désintérêt qui n'a d'ailleurs jamais existé. Ils rendent hommage à leur aïeul pour que sa mémoire ne s'éteigne pas et veulent que cet hommage soit public.

La mémoire de la captivité a donc évolué tout au long de la seconde partie du XX^e siècle. D'abord mêlée à celle d'autres acteurs de la Seconde Guerre mondiale, elle devient spécifique mais collective au début des années 1980, avant que, suivant le souhait des prisonniers, elle n'évolue en mémoire individuelle et familiale. C'est au moment où on la voit le moins parce qu'elle devient familiale que cette mémoire se diffuse le plus, ressurgissant à partir des années 2000 sous forme de livres, de spectacles, de bandes dessinées ou de documentaires. En rendant hommage à leurs aïeux, les descendants des prisonniers de guerre cherchent leur propre histoire et s'inscrivent dans un courant littéraire et historique fécond en ce début de XXI^e siècle, comme en témoignent les livres d'Ivan Jablonka²², de Stéphane Audoin-Rouzeau²³ ou de Daniel Mendelsohn²⁴. ■

19. J. Tardi, *Moi René Tardi, prisonnier de guerre au stalag II B*, Paris, Casterman, 2012, et *Moi René Tardi, prisonnier de guerre au stalag II B. Mon retour en France*, Paris, Casterman, 2014. F. Silloray, *Le Carnet de Roger*, Paris, Éditions Sarbacane, 2011.

20. DHTM Ciné, 2014. Ce documentaire est en deux parties : « Le 14^e zouaves dans la Bataille de France » et « La captivité ».

21. Tel que le définit S. Ledoux, *Le Devoir de mémoire. Une formule et son histoire*, Paris, CNRS Éditions, 2016.

22. I. Jablonka, *Histoire des grands-parents que je n'ai pas eus*, Paris, Le Seuil, 2012.

23. S. Audoin-Rouzeau, *Quelle histoire. Un récit de filiation (1914-2014)*, Paris, EHESS/Gallimard/Le Seuil, 2013.

24. D. Mendelsohn, *Les Disparus*, Paris, Flammarion, 2007. L'auteur n'est pas historien mais spécialiste de lettres classiques.

DAMIEN DELORT

DE L'UTILITÉ DE L'ART POUR LA GUERRE

« L'innovation et l'audace doivent être les maîtres mots de notre stratégie de défense. » Ces mots, qui concluent l'avant-propos de la ministre des Armées à la revue stratégique présentée le 11 octobre 2017, résonnent comme un étrange rappel de l'injonction tonitruante de Danton à l'Assemblée nationale, le 2 septembre 1792. Autre temps, même prescription à braver les habitudes, à repousser les frontières, à penser *out of the box* pour, *in fine*, vaincre l'adversaire sur le champ de bataille.

Cette injonction répond en réalité à une tension constante dans les affaires militaires : la quête illusoire de la solution unique et définitive au problème complexe posé par le caractère incertain, autrement dit humain, de la guerre. Un certain conformisme invite à convoquer la science pour développer l'arme supposée ultime et l'histoire pour exhumer du passé les recettes de futurs succès. Pourtant, la logique et la raison portent en elles, aussi, la possibilité de la défaite.

Est-il bien raisonnable de restreindre le champ de la réflexion sur les possibles dans un univers en constante mutation ? Faut-il s'interdire *a priori* d'explorer d'autres chemins vers l'innovation, fussent-ils de traverse ? Il semble absurde d'espérer trouver les solutions aux challenges posés par nos adversaires actuels et futurs uniquement dans la pieuse étude des campagnes napoléoniennes, si brillantes soient-elles, ou dans l'exploitation des technologies numériques. Pour répondre au commandement de l'audace véritable, il est temps de solliciter d'autres champs d'innovation au côté de ceux traditionnellement empruntés pour une recherche opérationnelle résolument en cohérence avec les défis de la guerre.

Un univers porte en lui de « consacrer le meurtre de l'habitude »¹ : l'art. Associé à la guerre pour souligner le caractère singulier de la décision du chef dans un monde de contingence, il semble en revanche exclu du logiciel guerrier dès lors qu'il s'agit de passer à l'action. « Pensée humaine, qui va brisant toute chaîne »², l'art au sens large, d'avant-garde, classique, figuratif ou abstrait, présente pourtant des ressources techniques comme conceptuelles à (re)mobiliser pour affronter l'ambiguïté d'un monde certes complexe, mais définitivement humain.

1. J. Cocteau, *Journal d'un inconnu*, 1953.

2. V. Hugo, « L'art et le peuple », *Les Châtiments*, 1853.

F Art et innovation militaire : les fils d'une histoire à renouer

L'art peut être un puissant moteur d'innovation technique militaire. Il a ainsi apporté une contribution majeure, quoique méconnue, à un procédé fortement ancré dans la culture tactique au point d'en devenir un acte réflexe : le camouflage.

La Grande Guerre vit en effet éclore, se perfectionner et s'étendre les techniques de camouflage terrestre et maritime sous l'impulsion d'artistes peintres inspirés par le cubisme de Braque et de Picasso. Frappé par l'inadaptation des tenues des soldats de 1914 aux conditions nouvelles du combat, le maréchal des logis Lucien-Victor Guirand de Scévola, artiste peintre, entama des recherches sur l'optimisation du camouflage. Remarquées par le général de Castelnau, celles-ci aboutirent à la création officielle de sections de camouflage, le 4 août 1915. Regroupant sculpteurs, décorateurs de théâtre, illustrateurs et autres graveurs, elles inventèrent toute sorte de leurres, du filet de camouflage aux plus iconoclastes vaches-abris et faux-arbres, afin de tromper l'adversaire allemand sur le champ de bataille. L'influence du cubisme, introduisant une forme révolutionnaire de décomposition du réel, fut, de l'aveu de Scévola, décisive³. Le milieu maritime connut une révolution analogue avec l'introduction du *razzle dazzle* sous l'impulsion du peintre anglais sir Norman Wilkinson. Destiné à protéger les navires alliés en empêchant l'adversaire d'estimer avec précision leur position et leur cap, ce camouflage disruptif était formé d'un enchevêtrement de lignes irrégulières et de couleurs très contrastées afin de briser la silhouette du navire.

Convaincue de la fécondité de l'union entre figures de l'artiste et du guerrier, l'armée américaine perfectionna durant la Seconde Guerre mondiale le concept des camoufleurs pour en faire de véritables unités combattantes rompues aux procédés de déception, de manipulation et d'intoxication. La *Ghost Army* (23rd Headquarters Special Troops), dont l'existence fut classifiée jusqu'en 1996, développa ainsi des techniques de déception visuelle, acoustique et radiophonique au profit des troupes américaines engagées dans la reconquête de l'Europe. Les fameux chars M4 Sherman gonflables de l'opération Fortitude figurent parmi les accomplissements les plus remarquables de cette unité unique. Au cours de la campagne, le commandement américain alla jusqu'à l'engager en autonome en première ligne pour simuler de fausses concentrations de troupes ou tentatives de franchissement du Rhin.

3. « J'avais, pour déformer totalement l'objet, employé les moyens que les cubistes utilisent », in « Souvenirs du camouflage (1914-1918) », *Revue des deux mondes*, décembre 1949.

Cette immixtion de l'art dans la technique de guerre ne semble avoir pris que la forme d'une parenthèse. Elle fut en effet rendue obsolète par les progrès réalisés en particulier dans le domaine des techniques de détection. Est-ce à dire que ces épisodes resteront comme l'incongruité de guerres totales où l'ensemble de la société fut mobilisé au service de l'effort de guerre ? À notre époque, l'artiste se trouverait-il désarmé par la puissance de la technique ? Nous ne le croyons pas.

D'une part, il existe des exemples contemporains de collaboration entre armées et monde de l'art. Le Royal College of Art de Londres a ainsi collaboré, dans le cadre d'un partenariat original avec la défense britannique, à la réalisation de la tenue de combat de la *future soldier vision*, y déployant son expertise dans le domaine du design, des textiles et de la fabrication. D'autre part, les travaux d'artistes contemporains, en particulier sur le phénomène de surveillance généralisée induit par les drones, alimentent des expériences dont le potentiel opératoire ne semble pas devoir être négligé⁴. À ce titre, les recherches de l'artiste allemand Adam Harvey sur la saturation des systèmes électroniques de reconnaissance faciale, *anti-faces/hyperface*, représentent une illustration de ce que pourraient être les parades de potentiels adversaires à notre supériorité technologique.

Rebâtir les ponts entre ces différents milieux est nécessaire. La création d'une structure de recherche réunissant périodiquement artistes, ingénieurs et militaires devrait être envisagée. L'entreprise relève du possible, pour autant que chacun dépasse la répulsion que l'autre pourrait lui inspirer !

L'art, une intelligence de l'homme, un levier d'action sur ses perceptions

Par-delà la dimension simplement technique, l'art est avant tout l'intelligence de l'homme dans son rapport au monde et aux choses. « Plus court chemin de l'homme à l'homme » pour André Malraux, la fréquentation de l'art, le sien comme celui de l'adversaire, parle sur les ressources et les vulnérabilités de l'un et de l'autre. L'art offre ainsi des clefs de compréhension et des leviers d'action que le chef militaire ne doit pas ignorer.

Le recours à l'art dans le cadre d'actions d'influence n'est pas une vue de l'esprit. La guerre d'Espagne offre un exemple intéressant de

4. S. Bräunert et M. Malone, *To see without Being Seen: contemporary art and drone warfare*, catalogue de l'exposition du Mildred Lane Kemper Art Museum, 2016.

son utilisation à des fins de guerre psychologique. Alphonse Laurencic, architecte français acquis à la cause républicaine, construisit en effet des cellules d'internement destinées aux prisonniers franquistes à partir de concepts visuels empruntés au mouvement Bauhaus et aux surréalistes. L'histoire ne dit cependant pas si l'effet recherché fut effectivement obtenu. Dans un tout autre registre, celui de la prise en charge de soldats souffrant d'un syndrome post-traumatique (SPT), nombre de rapports ou d'initiatives, pour l'essentiel anglo-saxons, soulignent l'efficacité de thérapies par l'art pour accompagner les blessés sur le chemin de la guérison⁵. Moins anecdotique, le financement par la Central Intelligence Agency (CIA) des peintres Jackson Pollock, Robert Motherwell et Mark Rothko dans le but d'utiliser leurs créations comme armes de propagande stratégiques n'est plus un secret. À la manière d'un prince de la Renaissance italienne, la CIA a, dans le cadre de l'opération Grande Laisse, promu en secret les toiles des maîtres de l'expressionnisme abstrait américain afin de démontrer l'existence d'une créativité et d'une liberté sans équivalent en Union soviétique. Le résultat final est connu et l'on est en droit de se demander si l'expressionnisme abstrait aurait été le mouvement artistique dominant de l'après-guerre sans l'aide de la CIA.

À cet égard, une erreur fondamentale de Daech est d'avoir sacrifié le pouvoir d'influence profond de l'art sur l'autel de la communication. La destruction des vestiges de la ville syrienne de Palmyre, à l'instar de celle des bouddhas de Bâmiyân par les talibans, restera comme une opération certes choc mais à courte vue. Son retentissement aura finalement plus servi ses adversaires que son propre projet. C'était là insulter les leçons du passé, voire du présent, où des Omeyyades aux néo-Ottomans, tous les califés véritables, officiels ou réputés tels, s'attachèrent un art à leur service.

Allant plus loin, certains imaginèrent que la transposition de préceptes d'avant-garde permettrait de transformer une armée en véritable « cygne noir » pour ses ennemis. Ainsi, au milieu des années 1990, l'armée israélienne s'est-elle lancée dans une refonte insolite de son corpus doctrinal à partir d'une approche conceptuelle empruntée pour l'essentiel au mouvement déconstructiviste. Animé par les généraux Shimon Naveh et Dov Tamari, l'Operational Theory Research Institute (OTRI) exploita les travaux de philosophes tels, par exemple, Gilles Deleuze, Félix Guattari ou Georges Bataille, d'architectes comme Bernard Tschumi, mais aussi d'artistes de rupture, pour faire émerger une approche transgressive de la conduite de la bataille. La célèbre série de bâtiments coupés réalisée

⁵. Voir le programme Art for the Heart mis en œuvre à Fort Bragg.

par Gordon Matta-Clark, témoignant de sa démarche de subversion de l'ordre domestique par le « d'emmurage du mur », semble avoir reçu une application opérationnelle concrète lors de la manœuvre d'investissement du camp de réfugiés palestiniens de Naplouse en 2002.

Les unités de Tsahal y opérèrent selon une « géométrie inversée » en se déplaçant dans les habitations au travers de « tunnels en surface » percés horizontalement entre murs mitoyens et verticalement entre plafonds et planchers, inversant le rapport entre espace public et privé, dedans et dehors. Les procédés situationnistes de dérive⁶ et de détournement⁷ élaborés par Guy Debord, dans la perspective d'une ville appréhendée en tant qu'espace fluide à travers lequel le déplacement se ferait selon des modalités inattendues, furent également convoqués *a posteriori* pour illustrer la manœuvre militaire.

Séduisant, ce détournement de l'art à des fins tactiques sombra cependant dans un intellectualisme stérile. Destiné à justifier des pratiques opérationnelles peut-être difficilement acceptables par ailleurs, ou simplement à désinformer l'adversaire comme l'amie sur l'intention poursuivie, ce mouvement se signala plus par le recours à une *noulangue* opérationnelle que par une véritable révolution tactique. Ainsi, le procédé dit de « passe-muraille » en combat urbain avait été auparavant décrit par le général Bugeaud ou le révolutionnaire Blanqui en des termes certes moins léchés. Cette approche témoignait finalement d'une même tendance à l'exclusive dans le rapport à l'innovation, généralement observée concernant la science, cette fois appliquée à l'art. Elle n'en demeure pas moins intéressante par le dépoussiérage d'auteurs et de travaux jusque-là tombés dans l'oubli. En tout état de cause, l'OTRI fut dissous et ses concepts abandonnés après l'échec de la campagne de 2006 contre le Hezbollah.

Connaître et comprendre les mécanismes sous-jacents de l'art constitue un atout supplémentaire pour le chef militaire dans l'intelligence du combat, duel de volontés mais aussi de sensibilités. Sans verser dans la coquetterie intellectuelle, il est impératif de repenser les modules de formation initiale des futurs chefs pour y inclure *a minima* une approche de l'art au sens large.

La confrontation de l'art à la guerre nous invite finalement à récuser toute exclusive dans notre approche de l'innovation tactique pour au contraire explorer toutes les ressources de l'intelligence, scientifique bien sûr, historique assurément, philosophique peut-être, artistique

^{6.} « Le déplacement en ville à travers des ambiances variées pour en saisir sa "psychogéographie" », *Théorie de la dérive* de 1957.

^{7.} « Adaptation de bâtiments à d'autres usages que ceux pour lesquels ils ont été construits », *ibid.*

pourquoi pas. S'il y a bien un art de la guerre, il y a aussi possiblement un art pour la guerre. La victoire sur Daech passera aussi par l'art. La reconstruction par impression 3D des vestiges détruits de Palmyre par l'Institut d'archéologie digitale constitue un premier pas intéressant. Par ailleurs, réinvestir des univers étrangers à ceux régulièrement fréquentés par le monde militaire pourrait contribuer à le libérer de l'image d'opérateur d'une guerre exclusivement technique, dans laquelle on inclinerait à le confiner. Sommes-nous pour autant prêts à tout sacrifier, le beau y compris, en mettant l'art au service de la guerre ? Théophile Gautier, dans sa préface à *Mademoiselle de Maupin*, apporte une première réponse : « Il n'y a de vraiment beau que ce qui ne peut servir à rien. » ↴

L TRANSLATION IN ENGLISH

ÉRIC LETONTURIER

MILITARY HERITAGE, IDENTITIES AND CULTURES

Can we really redefine the entire notion of heritage all over again from scratch? Since the enthusiasm of the 1980s¹, a considerable—and exponentially expanding—number of academic studies has been undertaken to determine what the term “heritage” actually means. Most of these studies have been devoted to recording how the French word for heritage (“patrimoine”) has evolved in meaning, from its first appearance during the decade of the French Revolution followed by its stabilized administrative expression during the July Monarchy. However, research has also focused on retracing the recent phases of the seemingly unlimited extension in the uses and objects² laying claim to the word. The idea that “everything is heritage” is a response to social demand. It is also reflected in the expanding assumption of this broader interpretation by French institutions, seen in major cultural policies³, new legislative and regulatory measures, ministerial bodies and specialized training courses (“Inventory and Monument”, “Advice and Mission”, the creation of an “École Nationale” and of an official qualification obtained by examination, a Foundation for national heritage etc.) and also in public events (heritage year, heritage day, interviews and, more recently, the \national lottery and scratch card games), architectural works (memorials) and large-scale commemorative events.

The work of clarification necessary to tackle this “inflationary spiral” in heritage claims⁴ has been accompanied by an analysis of the possible implications and meaning of this new tendency of interests and practises. In this context, various major paradigm shifts, identifiable since the late sixties, have inevitably been highlighted: the overall trend “from cathedral to teaspoon”, in the famous words of André Chastel, has been to prioritize the daily artefact over the monument, the past and personal memory over history, the narrative and experience over chronology and scholarly method, lived and subjective time over research into primal origins and antiquarian knowledge, the living over the inert, local

-
1. M. Segalen, “Le patrimoine de l’Europe” (The Heritage of Europe), *Journal du CNRS*, May 2005.
 2. A. Chastel, “La notion de patrimoine” (The Notion of heritage), in P. Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire*, [1986], re-edited. Paris, Gallimard, “Quarto”, 1997, t. I, pp. 1433-1469.
 3. Impelled for example by the Querrien Report “Pour une nouvelle politique de patrimoine” (Arguments for a new heritage policy), 1982.
 4. D. Poulot, “La patrimoine en France : une génération d’histoire. 1980-2000” (Heritage in France: a generation of history 1980-2000”), *Culture et Musées*, special issue, 2013, p. 191.

initiatives over national plans, the world of NGO and civil society over the sovereignty of officialdom, the indigenous inhabitant over the outside expert and, finally, the ethnologist over the historian..

This simultaneous process of decentralization and expansion in the attribution of cultural value by more direct and open channels than are provided by the official hierarchical circuits of the “democracy of delegation” which prevailed in the past has been driven by popular passion and emotional attachment, rooted in the fear of irreversible loss, vandalism and of being forgotten. Sometimes this movement seems to be purely proscriptive, with no real possibility of questioning or criticizing the legitimacy of preserving or restoring what is now considered heritage. So, “heritage panic”⁵ has been the driving force behind this new regime of historicity founded on “presentism”⁶, or a subjective present feeling about the past, which has inverted the normal direction of historic research into filiation and continuity.⁷ Now, only the empathetic and egalitarian vehicle of aroused emotions and experienced feelings is deemed able, *a posteriori*, to provide these “epiphanies of the past”⁸, revealed by “new tangible presences”⁹ that are no longer derived from scholarly detachment and objectification but from the personal identification and subjective appropriation of everyone, based on criteria of classification and ranking that everyone can recognize¹⁰. In this context, heritage becomes a process of experience directed towards awakened awareness, based on a vast palette of possible feelings and moods, ranging from solitary contemplation to collectively shared festivities, where historic information is indexed to a technical or spectacular stage production, as witnessed, for example in the proliferation of “son et lumière” (sound and light) shows.

Finally, heritage projects are characterized by the nature and aims of the specific motives that create and sustain them, namely “the identity-based passions”¹¹. Generally, the duty to memory, by promoting public attention and media coverage, has performed the role of meeting the identity-based demands of the various groups that fear oncoming

5. J.-P. Rioux, “L’émotion patrimoniale” (Heritage panic), *Le Temps de la réflexion* n° 6, pp. 39-48.

6. F. Hartog, *Régimes d’historicité* (Historicity regimes), Paris, Le Seuil, 2003.

7. J. Davallon, “Le patrimoine: une “filiation inversée””, (Heritage - filiation in reverse?) *Espaces temps* n° 74-75, 2000, pp. 6-16.

8. D. Fabre, “Ancienneté, altérité, autochtonie” (Age, otherness, indigenousness), in D. Fabre (dir.), *Domestiquer l’histoire. Ethnologie des monuments historiques* (Ethnology of historic monuments), Paris, Éditions de la Maison des sciences de l’homme, 2000, pp. 1-29.

9. D. Fabre, “Le patrimoine porté par l’émotion” (Heritage powered by emotion), in D. Fabre, *Émotions patrimoniales*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l’homme, 2013, pp. 13-98.

10. N. Heinich, “Les émotions patrimoniales” (Heritage emotions), *Social Anthropology/Anthropologie sociale* n° 20 vol. 1, 2012, pp. 19-33.s

11. J. Le Goff (dir.), *Patrimoine et Passions identitaires* (Heritage and identity-based passions), Paris, Fayard, 1997.

extinction with the arrival of the urban, service-economy-based and globalized society, which is therefore less rural, less industrial and less local. In fact, this new form of cult for the past, which is reflected in its superabundance of locations and artefacts, testifies to a right to history that is claimed in the name of an identity that is no longer officially recognized as “a given”. This identity is a constructed attribute and is conceived along the same lines as freely consented investments and voluntarily shared affiliations. Its depth of feeling depends on the affective proximities and personal emotions with regard to whatever is considered to constitute legacy.

In this respect, “identity” opens out into a narrative of the self’s origins and results in a reappropriation of this narrative through the (re) discovery—or even invention—of a heritage. It advocates the local scale and the forgotten particularities that can be found there and recycled to create and express the self’s sense of unique personal identity. This vernacular “little heritage” therefore solicits its claimed identity twice, as both its origin and its end. Upstream, identity provides the justification and assurance of authenticity. Downstream, the desire to ensure its recognition provides motivation. In other words, the identity-based aspects of heritage derive their sense less from their value, quality or intrinsic significance than from their power as indicators of a collective singularity that has been undermined and now needs to be preserved and exhibited. Not until they are identified and recognized for their high heritage content do these aspects become guarantees of an authenticity and uniqueness that the group can then legitimately claim as its own in the face of the outside world. “The entire ‘heritage machine’ that has been put in place runs on a single track—that of the institutional recognition that heritage confers on any form of identity-based claim”¹².

Military heritage: both specific and ordinary

This overall picture, despite its very summary nature, is without doubt sufficient to better define heritage and its specific problems. And what are its implications for the military? In our view, there are at least five risks that can help to delimit the contours of military heritage, by raising questions that in the long term will demand a more precise, and possibly more restrictive definition of heritage than has been customary so far.

12. H.-P. Jeudi, *La Machine patrimoniale* (The Heritage Machine), Belval, Circé, 2008, p. 30.

■ Semantic risk

Due to its historic anchorage in society and the many legacies inherited from the past, the military, as a group, cannot, of course, escape the “heritageization” of certain aspects of its identity that distinguish or authenticate it as an identifiable entity in the public space. “Historic value” and the “Value of age”¹³ can therefore play their full part here, since the list of legitimate pretenders to eligibility for heritage is long. The candidates naturally include battles, military exploits and wars, barracks and fortified enclosures, artefacts and insignia, traditions and symbols, rites and protocols etc. However, the evident military character of this empirical wealth of material and non-material elements cannot constitute sufficient grounds for qualification as heritage.

What justifies the appropriation of all these elements into the military heritage “industry”, by comparison to the habitual investigative materials of the historic approach, such as traces, documents and testimonies? The semantic risk consists here in the vagueness of the definitions and even the quasi-synonymic use of the terms “history” and “heritage”. The resolution of this problem of territory, which is also of course observable elsewhere, will involve a necessary sharing of the forms of military expression chosen and/or processed by each individual according to the (cognitive and social) content and aims to be defined.

■ State-centric risk

This challenge is all the more crucial when we consider that it is compounded by the risk of state-centred thinking: due to the intertwined history of the armed forces and the birth of the State and of the nation, as the entirely political source that confers legitimacy on the existence and action of the armed forces, on their participation in the creation of citizenship, with the introduction of conscription, and on their role and place in the specific but regular state of affairs known as war, military heritage is heavily subject to co-option in a concept of “national heritage”. In fact, this concept of military heritage, dedicated to the commemorative recital of the official legacies of national sovereignty, has long prevailed, with the creation of the Historic Monument.

We should remember that the question of heritage has historically been tied to the assertion of national identity. Although the relationship between the military and the nation and the State constitutes a force for heritage creation, it also subjects the military to unpredictable future changes in the highly variable social geometry

13. A. Riegl, *Le Culte moderne des monuments* (The modern cult of monuments), [1903], re-ed. Paris, Allia, 2016.

that comprises the sense of belonging to the nation, the construction of collective identities, their dissolution in globalization and their hardening in nationalistic moulds.

Similarly, other questions are raised by the powerful boost that the armed forces, as an institution, indisputably receive through having an advantage over other social groups when it comes to certifying the various elements that they wish to promote as major milestones of heritage.

Moreover, we can legitimately ask whether the nature of this situation will result in the creation of a right to fully independent communication by the military and to the construction of an entirely specific military memory, while also, at the same time, preserving the ability to advance the aims of every heritage project, namely to express, through a deliberate, proactive approach, identities in which people can individually and collectively recognize themselves and be recognized? How does military heritage connect the products at national and State-institution level to the real, lived stories of the various individuals and groups that constitute the armed forces?

Whatever the proposed answers, one key interest of “military heritage” will remain its initiatory role in unveiling the armed forces as interface between national and individual modernity and in illustrating the tensions between institution and identity.

■ Museographic risk

Museographic risk, for its part, refers to the almost reflex tendency to desire the preservation of this rich heritage of the armed forces by creating specialized museums. The French army now has about fifteen of them. However, reducing the task of preserving heritage to the creation of museums, as eco-museums once did, with the disappointing results that all have seen, often seems to boil down to an operation of embalming selected practises and objects, in direct opposition to its original intention, which is to show these practises and objects as living sources of lessons for the future and as currently or potentially active foundations for identity-based initiatives. Is the fear that a particular object might soon vanish sufficient justification for claiming it as heritage? Also, how can this trend of museification be prevented from contributing to the cultural relegation of the military to a distant past and to the portrayal of military culture as antiquated?

■ Risks of exposure and visibility

Moreover, military heritage is also prey to risk relating to its own exposure and visibility. On many occasions, the armed forces are strongly present and recognizable in the public arena, precisely

because of the various elements within the military selected or eligible for consecration as heritage. However, is this presence a guarantee of correct interpretation of the symbols it conveys? Is this presence sufficient to produce the desired social effects? Are there not also some perverse or counter-productive side-effects? Visibility is not a guarantee of broad majority acceptance and comprehension of a commemorative content that matches the unique value and fundamental significance of military heritage. As a medium without a message that can be easily decoded by the non-initiated recipient, heritage can degrade into exotic folklore, public representation and banal spectacle. Practises, events and other content are potentially reduced to their poorest immediate expressions or, worse, to caricatured versions of themselves that distract from their initial intent.

■ Risk of deficiency in meaning

Finally, museification and visibility are all the more threatening when compounded by the risk of a “deficit of substantive induced meaning”, as Henri-Pierre Jeudi¹⁴ cogently put it. Why confer something to heritage? Just as a sociology of military culture cannot content itself with a descriptive analysis of the military’s empirical manifestations, through collecting, describing, writing monographs etc., the signs and symbols of the military are only stages in the overall work of heritage, which is oriented towards “demonstrative” objectives and to more ambitious intelligibility effects, such as the aims pursued, albeit still too timidly, by François Dallemande in the case of military barracks¹⁵. In the absence of these objectives and effects, the inner meaning and ends of the military risk being dissolved in the external and visible forms that it adopts. As François Dallemande puts it with Jean Mouly¹⁶, this type of heritage often remains “hidden”, because it is kept invisible, prohibited from access and therefore little known to the public, but—even more often—it also remains hidden because no effort is made to transform its elements and objects into genuine “semiophones”¹⁷, or carriers of meaning that can be explained in relation to the continued presence and role of the armed forces in society.

Given all these risks and questions, what conclusions can be drawn? Given that military heritage is assigned a role of continuity

^{14.} H.-P. Jeudi, *op.cit.*, p. 27.

^{15.} F. Dallemande, *Les Casernes françaises* (French Barracks), Paris, Picard, 1990.

^{16.} F. Dallemande et F. Mouly, *Patrimoine militaire* (Military Heritage), Paris, Scala, 2002, p. 10.

^{17.} K. Pomian, *Sur l’histoire* (On History), chap. II, Paris, Gallimard, 1999.

and transmission necessary for the establishment and sustaining of social interconnection, especially in a generally disruptive environment marked by the absence of guiding certainties and the prizing of discontinuities, it should be understood not only as a set of material elements but also as “knowledge, value and a system of meaning”¹⁸. Military heritage invites us to return to what constitutes the fundamentals of the armed forces and their specific culture, while remaining in close connection with their host society. In other words, military heritage evokes the hard core of military culture, which identifies the military for what it is and makes it both unique and an intrinsic part of society. Military heritage therefore involves preserving elements less for reasons of their age than for their power to represent the specific nature of the armed forces and of the missions they are assigned. This means that, ultimately, the conditions for ascribing elements to military heritage on the basis of their respective contributions to a deeper understanding of the meaning of military action can only be found in wartime. War enforces a specific status and the implementation of values that drive behaviour with a view to the preparation and conduct of war. In other words war brings out a culture of armed force, and this culture remains the fundamental condition for military heritage. The social recognition to which the armed forces aspire *via* the promotion of military heritage presupposes that the military has preserved elements that are genuinely able to convey a sense of both the specificity of the missions that society has entrusted to its armed forces and the unique measures indispensable for their successful implementation.

Consequently, heritage, as an educational vector highlighting the end-purpose of the armed forces, strongly implicates the connection between the armed forces and the nation. However, although this connection is often evoked (for example on the heritage page of the French army’s website), it is rarely stated in the explicit and developed terms of a culture of armed force—which can be found implicitly in the *Directive sur les traditions et le cérémonial* (Directive concerning ceremonial traditions) issued in 2001 by French Army High Command. Military heritage is also concerned with this connection and its transformations in view of one last risk that it poses in relation to the creation of identities.

As a direct consequence of the “awakening” that the armed forces have experienced in variable forms and in different places since

18. D. Poulot, “De la tradition patrimoniale aux mondes du patrimoine” (From the tradition of heritage to the worlds of heritage), *Socio-anthropologie* n° 19, 2006, p. 2, published online on 31 October 2007 <http://journals.openedition.org/frodon.univ-paris5.fr/socio-anthropologie/753>.

the seventies¹⁹, this “identity-related” risk can be illustrated by the two opposing formulations proposed by the famous theories of “convergence” and “divergence”²⁰. To what extent does heritage, through the way it is conceived, contribute to the trivialization of military identities and their disappearance in the general social environment or, on the contrary, to their isolation, culminating in their total separation from society as a whole? We will attempt to define the challenges raised by this last risk, which is generally raised by every process of military heritage, by examining two well-known objects of heritage that provide exemplary illustrations of this dual problem.

The culture of armed force versus the heritage of the novelty store

In our (hyper) modern societies, which are often termed “societies of the spectacle”, the only people whose existence is recognized are those who exhibit themselves and are seen, especially through the use of the new communication technologies that are now available.²¹. Identity only seems to be valid once exhibited to others, who, by recognizing it, validate it as unique. Heritage, as predominantly conceived today, follows the same logic. To be seen and identified can therefore signify a state of transparency, not only due to intrusion into the intimate realm but also due to the absence of any meaning conferred and/or understood *via* these identity-based elements beyond their strict qualification as heritage. Popularity is not the same thing as genuine recognition and knowledge, especially when it comes to the armed forces²². Military parades, especially the most famous of them in France on the 14th of July every year, provide a good illustration of this paradox: they are semiophores that are highly exposed to the risk of their own negation, even though the symbolic richness that they convey qualifies them as living and evident manifestations of a heritage of which the institution is the depositary, in the name of the French nation which it represents. The risk of self-negation lies in their vocation as public events, which inevitably and dangerously draws them into “spectacularization”, due again to their highly distinctive relation to national identity.

19. A. Thiéblemont, “Réveils identitaires dans l’armée de terre” (Identity-conscious awakenings in the army), *Inflexions* n° 11 “Cultures militaires, culture du militaire”, 2009, pp. 73-85.

20. É. Letonturier, “Lien armée/nation et modernité” (The connection between army/nation and modernity”), in G. Rouet (dir.), *Citoyennetés et nationalités en Europe*, Paris, L’Harmattan, 2011, pp. 203-213.

21. N. Aubert and Cl. Haroche (dir.), *Les Tyrannies de la visibilité* (The Tyrannies of Visibility), Toulouse, Erès, 2011.

22. É. Letonturier, “Reconnaissance, institution et identités militaires” (Recognition, institution and military identities), *L’Année sociologique* n° 2 vol. 61, 2011, pp. 323-350.

From society's military force...

As the opening event in the celebrations of a special day for France—the national day of the French Republic—which will end with a ball and fireworks display, the July 14th military parade, according to comments overheard or relayed *via* the media, is especially appreciated and viewed as a high-quality spectacle, or even as mass entertainment. Highly colourful, like the historic festivities of Napoleon's Grande Armée, the parade provides a representation of a State institution, evoking admiration for the quantity and rich variety of its uniforms and accessories, its musical repertory and vivid songs, its various means of locomotion and the originality and perfect synchronization of movement in tight ranks and military step. The wealth of resources offered by the long heritage of the armed forces ensures a regular renewal of curiosity and interest, while the spectacular nature of the event is reinforced every year by the presence of a guest army and/or a specially honoured arm/corps, so that each parade is a unique moment. With the massive presence of technology, the cultural heritage of the past blends with the present and future epochs of innovation. The exhibition of high-tech equipment, vehicles and the latest devices and systems emphasize industrial expertise and cutting-edge competencies, while at the same time certifying the excellence, virtuosity and performance of the men and women operating them, and of course the spotlight of the media will also be shone on the moments of valour of these men and women, as well as, in some years, the errors in their performance despite their many rehearsals.

However, technical prowess, seen here in arms and weapons of war, which will also provide a major source of attraction in the events of the afternoon, is obviously not enough to deliver the true military significance of the parade. Finally, the cultural and material heritage that is so vastly mobilized on this occasion, instead of reactivating and illustrating the parade's primordial reason for being, contributes more to blurring the initial message by reducing the significance of its various objects to the ornamental requirements of mere décor for a public holiday. So it is easy to understand why General François Lecointre reminds us that "the 14th of July is a demonstration of force. Parading means giving a clear show of your force and honouring those who have accepted to put it into use"²³. In fact, this type of event manifests the military power of the nation, and the potential strike-force on show before the eyes of all serves as an argument of both protection and dissuasion. The objective here is to affirm the unity of

²³. S. Pruvot, "Général François Lecointre: "Le défilé du 14 juillet est une démonstration de force"" (General François Lecointre: The parade of the 14th of July is a demonstration of force), *Famille chrétienne*, 12 July 2018.

all in the face of adversity and the solidarity of all in the legitimate use of force if necessary. The review of the troops, which assures the Chief of Defence of their capability for action and mobilization at any moment at his command, confirms this operational objective. However, in practice, pride of place is given to the festive and the spectacular, resulting in a trivialization of the signs of heritage of the armed forces, leaving, at best, a "military atmosphere", or, at worst, a demilitarized and essentially aesthetic impression.

A military parade is not just any old carnival parade. In this incomplete version, the summoned heritage renders a disservice to the mission of the armed forces by omission or distortion, does little to render the forces their due homage or to contribute to defending their role and their connection to the nation. More generally, the use made of military heritage and assets during the 14th of July parade firstly demonstrates that this heritage only has any meaning if it is totally independent of external interests, which solicit it for reasons that may be festive, entertainment-oriented, economic, touristic, social, political etc. etc.

In addition to this condition of autonomy, we must recall the obligation to take the full measure of the purpose of the armed forces, by returning to the fundamentals of their specific culture and to the origin of the elements (practises, traditions and symbols) that are selected and put on display as heritage. In other words, an authentic heritage project that is faithful to the *res militaris* presupposes due respect to the particular requirements and obligations imposed by war and combat and to the values and individual and collective preparations that war and combat demand. The duty to memory at the heart of every intended celebration of heritage in this case means ensuring dedicated media coverage to counter the tendency to forget the mission that the nation has entrusted to the members of the armed forces and the specific sense of identity that derives from this mission.

¶ ... to the social force of the military

So, the 14th of July is first and foremost a parade of the armed forces, but it is also the social force of the parade, which harmoniously combines all its constituent elements, despite their extreme diversity. Some people would say that the 14th of July is also the day celebrating the Federation, in other words the day of national reconciliation over disputes and differences. In fact, each square in the parade is distinguished from the others by the forces represented, the arms and corps present and the ranks displayed on the uniforms, which, in themselves and complete with their accessories, reflect the diversity of possible positions, affiliations and situations. The different methods

of recruitment and the distinctions between different career paths according to specialization and sector accentuate this impression of profusion, which is reinforced by the presence of foreign guest armies and French civilian defence personnel authorized to participate. The latter will soon have their own insignia. So, we are forced to admit that the military world, which seems so homogeneous from the outside, is in fact composed of many different divisions and subdivisions, which inevitably nurture a multiplicity of microcultures and specific identities, which therefore risk threatening the unity of the whole.

In fact, far from being reduced to the simple spectacle offered by this multi-coloured assortment, the parade is above all the symbolic manifestation of the social solution that has been found to meet the challenge posed by the inevitable "otherness" present in any collective entity, no matter how unified and well organized. The general organization of the placements and movements of the squares, the cohesive planning of the different sequences and the role of each person marching in military step constitute the elements of a shared backdrop for the expression of this empirically plural military culture. In other words, the parade illustrates, *in situ* and *in vivo* the successful alliance between unity and diversity, singularity and the collective, by showing one possible example of interaction between the participation of each in the whole and respect for the individual identities of the component parts of the whole.

With the parade, the armed forces offer a reduced-scale *sui generis* model of the conditions for producing social cohesion under the terms imposed by the new collective horizon seen in the idea of the nation. So, the parade is a project involving the creation of unity over and above individual differences of all kinds, without denying these differences but integrating and transcending them into this collective whole, where each person, each unique individual, defines himself or herself as a citizen and as a member who belongs to and is deeply attached to his or her group. After all, is it not true that the armed forces have played an active part in welcoming and integrating extremely heterogeneous populations? And is it not also true that the armed forces successfully complete their missions by working in coordination with civilian personnel from both public service and the private sector? In this sense, the military is a typical product of modernity, since, as an institution, it both embodies and implements the specific dialectic of the modern world, in seeking to combine otherness and unity, autonomy and dependence and the creation of personal identity with affiliations to the whole.

The heritage aspect of the parade and of the various elements that it integrates is also derived from the potential benefits of this legacy: for

the memory and eyes of a society that wished it and produced it and from which it exclusively draws its legitimacy. The parade proposes a very real social working model that seeks to reconcile the demands of the given fact of individualism with the imperatives of social cohesion, in order to avoid the pull to the extremes, which would result in the easy solution of yielding either to the opposing but twinned temptations of communitarianism and nationalism.

F The policy of military uniforms versus the heritage of caricatures and folklore

While, as we have seen, trivialization threatens to drown the true significance of certain elements of military heritage, the postulate of uniqueness, as championed by the theories of divergence, implies the forcible omission or distortion of other elements. Take, for example, the uniform, which on its own represents a key element of the heritage of the armed forces. The uniform crystallizes the preconceptions, shared by both the popular and the academic mind, and directed at both the entire group and the individuals that compose it, in the form of caricatured representations.

F Not ready to be worn well but always ready to be wrongly thought of

On the collective plane, first, the uniform serves as the most visible mark of the specific identity of this social group and the favourite example cited to illustrate the most general cultural traits that people like to pin on it. Its appearance evokes an environment that conserves rules and principles and is strictly governed by moral rigour, rustic modes of life, inflexible positions and a hierarchical formalism of relations. The uniform is also often attributed a folkloric character, reflecting the customs that have been imposed on it by traditions, which in turn are perceived as exotic, since they are inherited from an ancient epoch that is now past. More precisely, the uniform is an indicator of the cultural isolation, even anachronism, of this “society”, or rather this community that has long been considered as separate, because it lives cut off from others, closed to external sociability and endogamic by its recruitment. This community is assumed to be removed from the developments of the civilian world and the rise of individualism, especially in the field of morals and common practice, and is therefore even seen as the counterpoint of modernity. The violent and bloody vista that it opens up and causes to hang over the joys of genteel business and the refinements of civilization have regularly attracted criticism and accusations, especially from

sociologists, including Émile Durkheim himself. According to Durkheim, the military reflects a residual form of social organization "most reminiscent of the structure of lower societies", appearing as a "survival of primitive morality"²⁴ and therefore inevitably destined to disappear...

Thus stigmatized, this strong collective identity is seen as being obtained at the price of the individual identities of the people in uniform. Here, again, the uniform serves as a supposedly obvious indicator of a desire to depersonalize through a systematic conditioning of minds and bodies. So, the uniform has become one of the items of evidence in another prosecution, where the entire military institution is in the dock, with the uniform serving as proof of the military's coercive, authoritarian, anti-individualistic and absolutist character. Here too, many sociologists, following in the wake of Michel Foucault, Erving Goffman and Pierre Bourdieu, have focused on analyzing the various instruments and mechanisms for imposing discipline *via* a culture of order, obedience and discipline and a teaching method consisting of repression and constant surveillance. The uniform is seen as the symbolic and concentrated essence of this enterprise of depersonalization, the visible expression of a project that aims to produce interchangeable human machines, ready to fight and to sacrifice their lives.

However, this picture is contradicted by many arguments that we have explained elsewhere and will therefore not reiterate here. Moreover, any such proof of "guilt" cannot be based on the example of the uniform, which, as an element of military tradition, calls for a totally different analysis of the armed forces²⁵. The history of the progressive introduction of the uniform, for reasons that were simultaneously tactical, practical and economic, shows firstly a strong resistance against it and secondly an individualization in its forms and practises. In other words, the non-differentiation and standardization that it brings are found repellent, and its adoption has only been accepted because of the possibility granted, and tolerated, of personalizing it. Once its homogenizing and constrictive character is subverted, it becomes a bold assertion of regimental identity, a decisive element of self-affirmation and of distinction in relation to others.

24. É. Durkheim, *Le Suicide. Étude de sociologie* (Suicide. A study in sociology, [1897], re-ed. Paris, PUF, "Quadrige", 1986, p. 260 et 254).

25. É. Letonturier, "Modernité, individualisation et culture militaire. L'exemple de l'uniforme" (Modernity, individualization and military culture: the example of the uniform", in É. Letonturier et P.Y. Gaudard [dir.], *Normes, discours et pathologies du corps politique*, Paris, L'Harmattan, pp. 13-33).

■ Military identity and social challenges

In this respect, the uniform, as an object of major investment, provides a historic reflection of the conditions under which the sense of belonging to the institution has been constructed, lived and negotiated. However, this attachment to difference does not proceed from the same logic as is observed in the civilian world. Whereas, for civilians, the motivation derives from the right to be different, for the military, it is rooted in the duty to be different. So, any genuine effort to classify military uniform as heritage cannot content itself with a mere self-satisfied museographic description of its various typical constituent elements and their empirical variety. The work of memory targeted by heritage must consist in describing how the existence of individual uniforms relates to the specificities of military identity and in remaking the connection between symbolic details and the special missions assigned to the armed forces.

On a more individual plane, far from symbolizing the negation of personal expression and of the existence of unique individuality, the uniform has come into being in an extremely subtle system of differentiations that, once the displayed signs are decoded (service, arm, rank, foreign operations completed, decorations received etc.), transform it into an identity card with much more precise, individualized information than its equivalent in the civilian world. Customized, accessorized and appropriated as a second skin, including even the nickname that it will be given, the uniform is without doubt a medium for ad hoc identity construction and for the reflection of a unique personal and professional biography.

The sense of belonging is therefore played out *via* a “culture of appearances”²⁶ that has sometimes adopted extreme forms. The uniform takes on a prestige that stimulates the inventive spirit, which is impelled to constantly greater originality, to the point of eccentricity. Here, we can of course recall the “Grande Armée” of Napoleon, where lacework, silks and accessories vied with piercings and tattoos, and even powder, feathers and perfume. Social vanity, excess of resources and misplaced over-refinement will be the verdict of some people contemplating this constant outdoing of others, but this judgement should not overlook the more general lesson that can be learned: the interest of any heritage project also consists in showing the influence of the military world on society, its presence and its active role, whether culturally, such as in the ready-to-wear fashion industry, its role in defining fashions and trends, or socially, as an experimental

²⁶. D. Roche, *La Culture des apparences. Une histoire du vêtement (XVII^e-XVIII^e siècle)* [The Culture of Appearances. A history of clothing [17th and 18th centuries]], Paris, Fayard, 1989.

laboratory of the first public administration to offer rights and protections to its agents.

So, far from being the anachronistic institution of popular myth, the military is an excellent place to observe modernity and is even on the front lines of this modernity: after all, mobility and flexibility, which have long been mandatory for military personnel, due to familiar reasons impelled by warfare, are now also qualities expected by modern business corporations. Was the military not already a *sui generis* globalized organization before its time? And what about the adaptation, flexibility, multi-skilling and professional reconversion demanded in the world of employment? Have they not always been standard facets of military life? Also, the adoption of the VIVIEN plans indicates that the military is not stuck on the sacrosanct collectivist principle of the barracks. So, the military has been able to adapt to the individualistic developments of society, as is seen again in the TAOPM, which involves the calculation of working hours, even though the rules would hold this to be inconceivable, and the measures taken in the very recent "Family Plan" to remedy the imbalances between family time and professional time. are also found in the civilian world...

Finally, the individual touch that each person gives to the uniform, within the framework of the collective rules for maintaining the unity of the group, gives this element of military heritage a more political significance. Through the paradigmatic example provided by the uniform, the entire modern conception of social cohesion, citizenship and its challenges is reflected on the microcosmic scale in the armed forces. In fact, as an illustration of the "interplay of protest and conformity"²⁷ as is shown in this issue by the case of the Saint-Cyr "galette", the uniform unites the same and the different, identity and alterity. The uniform, in one fell swoop, interconnects the standardization, nationalization and centralization of the State *via* its nascent mass army, with individual emancipation, and even with individual emancipation transgression, autonomy and the need to remain true to yourself. The uniform therefore reflects the tension between the duties we have as citizens and the rights that each person has as an individual, and this tension will from now on be a permanent factor, since it is a constituent part of modern social cohesion.

In addition, its nature as heritage is founded on the social force of its symbolism, in terms that have to be viewed in the context of the French Republic, going beyond the uniform's strictly military significance and impact. Here, as elsewhere, only Fraternity (the brotherhood of arms)

²⁷. A. Thiéblemont, "Les traditions dans les armées: le jeu de la contestation et de la conformité" (Traditions in the armed forces: the interplay of protest and conformity) *Pouvoirs* n° 38, 1986, pp. 99-111.

will be able to overcome the inherent contradictions between the principle of Equality, which is formally represented by the uniform, and the principle of Liberty, seen in the creative efforts of each wearer to personalize it. In summary, the uniform takes on the apparel of the citizen to illustrate a new duality, firstly between the historic, aristocratic taste for distinction and the more recent, democratic attachment to equality, and secondly between the universal but abstract notion of the common good, which uplifts, and the particular but unlimited private interests that degrade²⁸.

Conclusion

The picture rapidly painted in this article is intended to identify some of the problems and questions raised by military heritage and to delimit its scope with the aid of two of its most visible and representative examples. Beyond the elements that can be treated in a similar way, other aspects may have to be postponed to a more distant and uncertain horizon before they can meet the conditions that we have defined here for recognition as military heritage. Three reasons, at least, can explain the delay and difficulties of this type of heritage recognition project.

Firstly, as pendants of a history that is yet to be made, the invisibility and public ignorance of certain objects, or the misunderstanding of their military significance, constitute brakes on their acceptance as heritage, and only a large-scale, long-term work of media communication will be able to set this process in motion. Secondly, as a corollary of the “dark hours” of history, the process of admission into heritage will forcibly encounter the sensitive nature of history, which can sometimes reframe the question of the legacy of certain periods, such as the period of colonization, in broader terms—political recognition, memorial laws, reparations, repentance etc. Finally, just as a scholarly history exists, a part of military heritage will also without doubt be destined to be recognized as heritage only by a small number of scholars and specialists.

The various errors of interpretation, through excess or default, that we have identified should also prompt us to question the conditions for considering certain more abstract elements or more global measures as eligible for admission as military heritage. We are thinking here of national service, which is particularly exposed to

²⁸. M. Castillo, *Faire renaissance. Une éthique publique pour demain* (Promoting renaissance: public ethics for tomorrow), Paris, Vrin, 2016.

false representations and caricatures. Can it be considered a part of heritage? In this context, the value of historic age and the urgency of restoration and preservation, which are always cited to justify heritage projects, are found to be contradictory criteria: the material infrastructure of conscription is being dismantled, sold, recycled and even destroyed, while its reactivation in the relatively near future, in one form or another, is being presented as a serious option envisaged by several politicians. By contrast, the "identity" criterion continues to advance arguments in favour of considering conscription as heritage: still strongly present in individual memories and in the collective subconscious, national service was designed partly for its "social role", as a factor of integration and transmission, creating a feeling of belonging to the nation and a spirit of defence, as a factor in the production of citizenship, and partly as an entry point into a military career and the first step in socialization in the military environment. As a dual semiophore, the history of national service can therefore help to convey the specific nature of the military identity and of the missions of the armed forces to the public arena. Its admission into military heritage, by offering a different method of perpetuating the bond between army and nation, would therefore help to fill the gaps left by its current suspension. ■

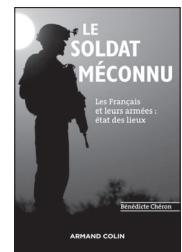
L COMPTES RENDUS DE LECTURE

Il est désormais fréquent de voir les militaires se féliciter du soutien que leur exprime l'opinion publique française tout en regrettant d'être si peu connus et si peu compris. *Le Soldat méconnu*, de Bénédicte Chéron, part de ce paradoxe – dont on apprendra d'ailleurs à la lecture du livre qu'il n'a finalement rien de récent ni d'inédit – pour construire une réflexion juste et équilibrée sur la perception et la représentation de la figure du soldat dans l'imaginaire sociétal français. La première des vertus de cet ouvrage est de mettre des faits, des chiffres, des dates sur un sujet dont l'analyse se limitait jusqu'alors trop souvent à l'expression d'un ressenti. Il vient ainsi combler un manque et devrait permettre d'initier un débat sur la manière dont les évolutions de la société et du paysage politique français influencent l'image que les militaires renvoient, et comment cette image se déforme et se reforme au fil du temps. Mais au-delà du travail universitaire, tout indispensable qu'il soit, *Le Soldat méconnu* élargit le champ de l'étude pour s'interroger sur ce qu'est l'image du soldat aujourd'hui, alors que l'on tend de plus en plus souvent à la réduire à une figure de victime ou de bourreau. Parce qu'elle n'ignore pas les complexités du sens de l'engagement militaire dans ses ressorts les plus intimes, Bénédicte Chéron construit un propos subtil qui devrait aussi amener les militaires à remettre en question l'image qu'ils ont d'eux-mêmes et la façon dont ils la transmettent.

Jean Michelin

Le Soldat méconnu
Les Français et leurs armées : état des lieux

Bénédicte Chéron
Paris, Armand Colin, 2018

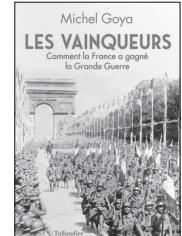


Michel Goya s'inscrit d'emblée en faux contre le discours ambiant visant à dire que la Première Guerre mondiale a été remportée grâce aux Américains. Il ne nie pas que ceux-ci ont eu un rôle dans la victoire, notamment d'un point de vue économique, mais il explique que la victoire militaire est essentiellement le fruit d'une réussite française. Cela est vrai du point de vue du comportement des soldats, de la capacité de leurs chefs à tirer rapidement des enseignements des opérations, mais aussi de l'inventivité de la société française dans son ensemble. Malgré la bravoure des Marines du Bois Belleau, la toute jeune armée américaine n'est pas encore ce qu'elle sera au printemps 1945. Sans oublier qu'elle était en grande partie équipée par l'armée française.

Le plan de l'ouvrage est simple : décrire la situation et les choix qui s'offrent aux belligérants, puis les nouveaux moyens de combat de part et d'autre avec une description simple de la grande transformation de l'armée française, ensuite les batailles successives au cours desquelles les Français jouent toujours le rôle principal, et enfin la prise d'ascendant et les perspectives, qui soulignent en creux que la paix a été perdue par les politiques. Alors que les Allemands auraient pu remporter la victoire en 1917, les Français fournissent le principal effort sur le front occidental, tant du point de vue numérique que technique. Michel Goya explique de façon très claire et très simple l'enchaînement des batailles, leurs conséquences, et en particulier les leçons qui en sont tirées de part et d'autre. À lire ce livre, on comprend combien la solidité du soldat français, malgré les alertes de 1917, a permis au haut-commandement

Les Vainqueurs
Comment la France a gagné la Grande Guerre

Michel Goya,
Paris, Tallandier, 2018



de réfléchir, de faire face et de prendre l'avantage sur les Allemands dont l'économie était exsangue, mais surtout dont le haut-commandement n'avait pas de vision globale, tant les actions maritimes n'étaient coordonnées ni avec les offensives terrestres ni avec les activités diplomatiques. On aurait pu craindre une description technique de tous les événements de 1918, mais ce livre ne tombe pas dans l'écueil. Il s'agit d'une remarquable et limpide synthèse pédagogique du déroulement de l'année 1918. Michel Goya insiste particulièrement sur l'importance majeure du front balkanique, trop souvent oublié lorsqu'on parle de cette période, alors que c'est lui qui donne, à la surprise générale, le coup de grâce aux empires centraux.

Après ces éloges mérités tant ce livre est d'accès facile, tant l'on perçoit la maîtrise parfaite du sujet, il convient d'émettre un bémol qui est commun à l'ensemble des historiens de cette période : on ne parle pas assez de l'importance du génie dans la mobilité des forces sans laquelle les bascules de divisions n'auraient pu s'effectuer. Sans les sapeurs du 5^e génie, pas de voie logistique de rocade. Sans les sapeurs télégraphistes du 8^e génie, pas d'acheminement rapide des ordres. Sans les compagnies d'engins Mascart Dessoliers, qui contribuent à l'enfouissement des deuxièmes lignes, pas de protection satisfaisante. Rien sur le pontage qui manque pour franchir les coupures et dont l'absence a peut-être influé sur la décision en 1936 de ne pas s'engager pour contrer la remilitarisation de la Ruhr. Il en est de même pour le train des équipages, qui se motorise sous l'impulsion de visionnaires comme le colonel Doumenc. Un second bémol : dans l'avant-propos Michel Goya, nous allèche avec les histoires de son grand-père ; on aurait aimé qu'il parle plus du soldat, ne serait-ce qu'un tout petit peu, ce qu'il a, il est vrai, beaucoup évoqué dans d'autres ouvrages. Mais ces bémols n'enlèvent rien ni à la qualité pédagogique de l'exposé ni à sa rigueur scientifique. Il fait indéniablement partie des livres de référence sur la période pour la précision et la limpidité de son exposé, pour l'exemple didactique qu'il donne, sans oublier le soupçon d'impertinence de l'introduction sans laquelle le vieux marsouin bougon qui écrit des livres ne serait plus lui-même.

Jean-Luc Cotard

Koursk L'été où Staline a vaincu Hitler 5 juillet-23 août 1943

Nicolas Pontic
Paris, Tallandier,
« Texto », 2018



Ce livre est la réédition en poche d'un ouvrage paru en 2015, déjà chez Tallandier. C'est le premier livre de Nicolas Pontic, directeur de la publication du magazine 2^e *Guerre mondiale*. Il s'agit d'une synthèse très sérieuse sur cette bataille de Koursk où les chiffres s'affolent. À la veille de l'affrontement, ce ne sont pas moins de 1 330 000 soldats soviétiques, 22 200 canons et 3 500 chars qui sont disposés dans et aux abords immédiats du saillant. Les Allemands, eux, alignent 668 907 hommes, 6 477 canons et 2 906 panzers. L'auteur présente de façon claire et didactique le contexte de la bataille, analyse les forces en présence, puis détaille successivement les opérations dans les « pinces » nord et sud, sans omettre de rendre compte des points de vue allemand et soviétique. Il cherche bien, en effet, à sortir d'un tropisme occidental qui réduit généralement Koursk à la période du 5 au 17 juillet, soit la tentative de résorption du saillant par les Allemands. Or, pour les Soviétiques, les combats se prolongent jusqu'à la fin du mois d'août. La présentation des trois opérations majeures qu'ils mènent de la mi-juillet à la fin août est l'objet de la dernière partie du livre. Au final, cet ouvrage est une excellente introduction à l'étude de cette bataille qui constitue l'un des tournants de la Seconde Guerre mondiale. On regrette néanmoins l'absence quasi complète de notes de bas de page et une bibliographie très réduite.

Rémy Hémez

Auteur prolix ayant à son actif une quinzaine d'ouvrages sur les questions doctrinales et stratégiques, Olivier Entraygues, officier désormais habilité à diriger des recherches, nous propose une histoire bienvenue de l'École de guerre et de la formation qui y a été dispensée jusqu'à la Grande Guerre. Préfacé par le chef d'état-major de l'armée de terre alors qu'une nouvelle École de guerre vient de renaître, ce livre est sans aucun doute le plus complet sur le sujet depuis les travaux qui avaient précédé et accompagné le colloque du centenaire de l'école. Au fil des quatre grandes parties (« À l'école allemande, 1870-1877 », « L'école, foyer d'un intellectualisme militaire, 1878-1895 », « Un centre intellectuel à l'épreuve d'une rupture, 1895-1914 » et « Essai de synthèse : de la pensée à l'action »), l'auteur retrace avec un grand souci du détail l'évolution de cette scolarité exceptionnelle, ses enjeux, ses faiblesses, ses risques et ses forces. Il insiste au fur et à mesure sur l'influence de quelques noms bien connus, de Lewal à Bonnal et à Foch. Reste posée en permanence la question « Peut-on enseigner la guerre ? », à laquelle la réponse ne peut être que positive... Comment pourrait-on envisager d'entrer en campagne sans formation ? Mais que faut-il enseigner et comment le faire ? Les tâtonnements et les évolutions ont été nombreux, preuve que l'institution est tout sauf monolithique. Il n'en reste pas moins que les défaites initiales d'août 1914 font légitimement s'interroger sur la pertinence de cet enseignement. Débat difficile, que l'on peut (peut-être) résoudre en considérant que la formation intellectuelle est indispensable afin de pouvoir ensuite s'adapter dans les meilleures conditions et les meilleurs délais. Et surtout, comme le précise le CEMAT, « rester forts dans la défaite, mais aussi humbles dans la victoire ». Un volume indispensable pour tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'institution militaire et à la formation de ses chefs.

PTE

**L'École de guerre
La formation des chefs de l'armée de terre, 1870-1914**
Olivier Entraygues
Nancy, Le Polémarche, 2018

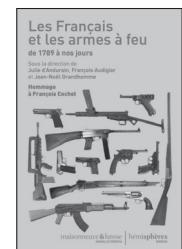


Ce beau et original volume rassemble la vingtaine de communications prononcées en juin 2017 lors du colloque organisé à Metz à l'occasion du départ en retraite du professeur François Cochet, l'un des meilleurs connasseurs du « monde militaire » de l'université française. Cet ensemble est organisé en deux grandes parties : les aspects militaires avec « Penser et produire les armes » et « Les armes au combat », et les aspects politiques et socio-culturels avec « Les armes à feu et la politique » et « Les armes à feu dans leur contexte socio-culturel ». Officiers historiens et professeurs des universités abordent ainsi un très large panel de thèmes autour de cette question née avec la Révolution, lorsque chaque paysan fut autorisé à chasser... et, donc, comme citoyen, se vit imposer de prendre les armes pour défendre la patrie. Au fil des contributions, on passe ainsi des armes de la Résistance aux armes à feu de cavalerie, des officiers généraux tués ou blessés par balle en 1914-1918 aux médecins militaires (des militaires sans arme), de l'armement des militants politiques à la légitime défense et à la législation sur la chasse. Un ouvrage passionnant.

PTE

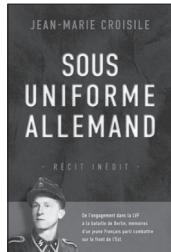
Les Français et les armes à feu de 1789 à nos jours

Hommage à François Cochet
Julie d'Andurain,
François Audigier,
Jean-Noël Grandhomme (dir.)
Paris,
Maisonneuve & Larose/
Hémisphères, 2018



Sous uniforme allemand

Jean-Marie Croisile
Paris, Nimrod,
2018



Voici un livre qui, indiscutablement, va marquer la bibliographie sur le sujet. Quelques ouvrages assez largement romancés voire plus ou moins hagiographiques des années 1970 (Mabire, Saint-Loup) constituaient une base bien fragile pour comprendre comment des Français ont pu faire le choix de combattre sous uniforme allemand, y compris lorsque la situation militaire n'a plus été en faveur du Reich. À la rigueur, *Le Rêveur casqué* de Christian de La Mazière donnait l'impression de sortir du lot. Avec ce volume, les éditions Nimrod apportent une indiscutable plus-value à notre connaissance de la période et de ce phénomène. Le livre est organisé en trois grandes parties. La plus importante, le récit personnel de Jean-Marie Croisile, constitue l'apport brut le plus intéressant. Il nous entraîne sur les lieux des engagements de la LVF, le plus souvent sur les arrières des armées allemandes, puis de la division Charlemagne, du séjour à Bad Tölz jusqu'à la défense finale de Berlin. La guerre n'y est ni plus belle ni plus laide que pour les autres ; elle est faite d'attentes, de privations, de petits plaisirs, de tours de garde, de douleurs aussi... A propos de la Russie : « Oui, j'ai aimé ce pays et je sais que je ne l'oublierai pas. » Cette partie centrale est précédée par le parcours de son père Jean qui, officier et chevalier de la Légion d'honneur après une très belle guerre en 1918, s'engagea également dans la SS avec son fils cadet en 1943. On est loin ici du stéréotype collaborationniste et l'anticommunisme joue un rôle essentiel. L'ouvrage se termine par une analyse des procès de la Libération, à la suite du retour du père et du fils en France (le cadet Alain est porté disparu depuis 1944), avec de larges extraits des débats et témoignages. Assez rapidement libérés, tous deux vont trouver en Afrique la possibilité de reconstruire leur vie. On sera à plusieurs reprises surpris par le ton de ce récit et surtout par l'excellente idée de présenter le texte central entre deux parties très complémentaires (plus quelques annexes en fin de volume) est à souligner. Un livre qui mérite d'être connu de tous ceux qui s'intéressent à la Seconde Guerre mondiale.

PTE

Entre mes hommes et mes chefs Journal d'un lieutenant au Mali

Sébastien Tencheni
Paris, Lavauzelle,
2017



Le journal malien de Sébastien Tencheni, mission accomplie entre mai et septembre 2014, est à la fois passionné et passionnant. Passionné, le jeune Tencheni, attaché à l'unité Escadron Leclerc d'éclairage et d'investigation de la 2^e brigade blindée, a pour ambition de rendre compte de son expérience à chaud. Il dit s'inspirer du *Mémorial de Sainte-Hélène* du comte de Las Cases, best-seller de l'époque romantique. L'avant-propos témoigne de sa ferveur de soldat heureux de son « beau métier militaire », de sa volonté de s'exprimer en toute liberté. Et les premières pages évoquent l'imaginaire de l'Afrique, « cette Afrique qui vit démarrer l'épopée de nos grands anciens de la 2^e division blindée ». Un texte passionnant : il met en scène la situation complexe sinon confuse au Nord-Mali. Dans cet espace qui va de Bamako à Gao et au-delà, il donne à voir la vie quotidienne de la troupe : problèmes de logistique, état parfois fragile de « recrues presque maternées », qui « veulent des repères dans cette société qui ne leur en fournit plus », usure des véhicules blindés légers, ajustement épaisant à la chaleur dans des campements non climatisés. Le lieutenant émeut par sa relation très forte avec ses hommes. Enfin, plane sur ces mises en place d'opérations le sentiment que les chefs, essentiellement politiques, se soucient peu de la condition réelle de la troupe. Le texte se lirait d'une traite si ce n'est que l'auteur ou l'éditeur n'ont pas mesuré que la multiplication des sigles fait trébucher le lecteur non spécialisé, qui se voit contraint de se précipiter à chaque page vers le lexique donné en fin d'ouvrage...

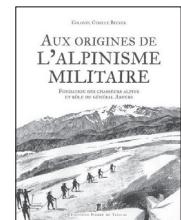
Catherine Durandin

À partir d'une thèse d'histoire remarquée soutenue en 2015, le colonel Becker a repris et réécrit son travail pour livrer cet ouvrage, aussi sérieux sur le fond qu'agréable dans sa forme. S'appuyant sur un solide corpus d'archives originales et bénéficiant de fonds iconographiques de grande qualité, il organise son propos en cinq grandes parties, des origines de l'alpinisme militaire en Europe (avec le rôle précurseur de l'Autriche-Hongrie) à l'importance stratégique de la défense des Alpes, à une époque où les relations avec l'Italie sont particulièrement tendues. Il nous présente ensuite les précurseurs français, au premier rang desquels figurent le chef de bataillon, futur général, Paul Arvers et le député des Hautes-Alpes Ernest Cézanne, porteur en 1873 d'une proposition de loi sur l'organisation militaire de la frontière franco-italienne. Le 12^e bataillon de chasseurs à pied, sous le commandement d'Arvers, devient une sorte d'unité expérimentale qui pratique la course en montagne et bénéficie d'un entraînement spécial. Pour l'institutionnalisation et la généralisation des bataillons alpins, Arvers peut compter sur l'appui de son camarade gouverneur militaire de Lyon et sur le soutien du Club alpin français. Une action « locale » mise en parallèle avec les débats parlementaires de la même époque, jusqu'à la loi de 1888. Enfin, l'auteur consacre deux ultimes parties passionnantes aux innovations françaises, et à la représentation du chasseur alpin dans la culture populaire et médiatique, en s'appuyant sur quelques documents iconographiques exceptionnels. Un beau livre qui plaira indiscutablement bien au-delà du seul cercle des alpins (et pas que les chasseurs).

PTE

Aux origines de l'alpinisme militaire Fondation des chasseurs alpins et rôle du général Arvers

Cyrille Becker
Paris, Éditions Pierre de Taillac, 2018



Les éditions Hermann poursuivent la publication des actes de quatre grands colloques internationaux et treize journées d'étude patroinés par l'Académie des sciences morales et politiques (sous la direction de Jean Baechler) dans le cadre du programme « Guerre et société », qui se sont tenus entre juin 2012 et janvier 2016. Une dizaine de volumes sont déjà parus (Guerre et religions, Penseurs de la stratégie...). Ils forment un corpus précieux pour l'historien et le chercheur dans le domaine des études sur la guerre. Le livre qui nous intéresse ici se propose d'esquisser une « stratologie », soit « la science d'un objet du règne humain appelé armée ». Dans cet ouvrage de grande qualité, on retrouve cependant l'écueil régulier de ce type de publication : l'inégale qualité des contributions. Les spécialistes du phénomène guerrier et les passionnés d'histoire militaire y trouveront tout de même de nombreuses études très intéressantes. Parmi ces dernières, on note celle de Véronique Schiltz sur « La guerre nomade : le modèle Scythe », où l'on perçoit bien l'art d'« instrumentaliser la surabondance d'espace » ; la contribution très détaillée de Paola Calanca sur « L'armée à l'époque Ming (1368-1644) » ; ou encore l'excellente synthèse d'Ivan Cadeau sur la période 1860-1960 qui voit le passage de la guerre industrielle à la guerre idéologique.

Rémy Hémez

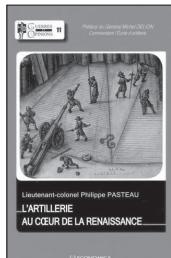
Les Armées

Jean Baechler et Bernard Boëne (dir.)
Paris, Hermann, 2018



L'Artillerie au cœur de la Renaissance

Philippe Pasteau
Paris, Economica, 2018

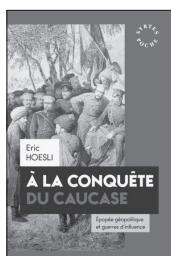


À partir d'un manuscrit oublié du XVII^e siècle, le *Recueil du règlement pour l'artillerie* de Benoit de Vassalieu, Philippe Pasteau brosse un tableau complet de l'artillerie des XVI^e et XVII^e siècles. Le livre présente la rationalisation, la fabrication et l'emploi de l'artillerie royale à partir de François I^{er} et de la création de la charge de grand maître de l'artillerie. La première partie s'intéresse aux textes officiels qui régissent l'arme, d'abord en temps de paix, à l'encadrement humain progressivement mis en place et aux différents types de matériels en service. La deuxième a un caractère plus technique avec l'analyse de l'évolution des sous-ensembles d'une pièce, la question du déplacement (attelage) mais aussi celle des innovations induites, comme la mise en place de ponts de bateaux pour le franchissement des cours d'eau, et celle des matériels et outils indispensables aux ouvriers qui en assurent l'entretien. Enfin la troisième partie est consacrée à la mise en œuvre des pièces, avec la double question des boulets qu'il faut fabriquer selon certains critères avec du salpêtre et de la poudre, indispensables. Il faut ensuite que cette artillerie puisse suivre l'armée en campagne, être déployée sur le champ de bataille et judicieusement utilisée en fonction de la cadence de tir propre à chaque pièce. Un petit ouvrage extrêmement intéressant, tout à fait novateur, et qui nous plonge aux sources d'une arme indispensable sur les champs de bataille.

PTE

À la conquête du Caucase

Eric Hoesli
Genève, Éditions des Syrtes, 2018



« Le Caucase est l'une des régions de ce monde où l'histoire pèse le plus lourdement, plus péniblement qu'ailleurs, sur le cours des événements. » Cette phrase tirée des dernières pages du livre résonne en fait tout au long de l'ouvrage, d'une redoutable précision. En presque mille pages denses, agrémentées de quelques trop rares cartes en noir et blanc (hélas ! parfois peu lisibles), Eric Hoesli nous fait revivre les combats, révoltes, insurrections qui ne cessent d'éclater depuis que la Russie s'est installée au pied de la chaîne du Caucase. D'Abkhazie au Daghestan en passant par l'Ossétie, l'Ingouchie et la Tchétchénie, les populations, bénéficiant d'un environnement géographique montagneux favorable, refusent avec obstination de se soumettre depuis près de deux siècles. Parmi les révoltes emblématiques qui marquent profondément la région, celle de l'imam Chamil au XIX^e siècle, popularisée par la presse française et britannique de l'époque avec un étonnant discours romantique sur la liberté. Sa longue résistance aux efforts colonisateurs de Saint-Pétersbourg marque jusqu'à nos jours ce territoire. On y assiste à une partie du « grand jeu » entre Anglais et Russes, mais aussi aujourd'hui à des manœuvres au moins aussi importantes pour le contrôle des ressources du sous-sol et des oléoducs. On y croise les alpinistes (militaires ou proches des militaires) des grandes nations européennes à l'assaut des principaux sommets et nouant des relations personnelles avec quelques tribus de cet immense massif. Et l'on y constate l'échec du communisme (stalinisme), avec le ralliement assez enthousiaste de nombreux chefs locaux et de leurs hommes à l'armée allemande en 1942 (avec description de la bataille oubliée de l'Elbrouz). Après le retrait allemand, la répression sera extrêmement sévère : « La déportation a commencé, camarade. Tout se passe bien. » Un livre passionnant, accompagné d'un impressionnant appareil de notes, et qui se termine sur un index très complet et particulièrement utile. Un volume qui mérite absolument d'être connu de tous ceux qui s'intéressent à cette région, hier et aujourd'hui.

PTE

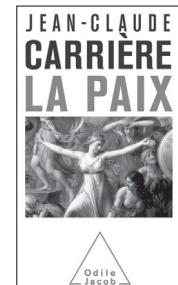
Longtemps la paix et la guerre ont été autant distinctes qu'inséparables, si bien que l'une se définissait aisément par rapport à l'autre. On savait que l'on était en paix ou bien en guerre; on en connaissait le pourquoi aussi bien que le comment. Jean-Claude Carrière postule que, désormais, ces notions il y a peu si rigoureusement définies se sont brouillées; la paix semble avoir disparu derrière les formes nouvelles de la guerre et de la violence. Les vieilles logiques historiques qui déterminaient l'une et l'autre ne sont plus opératoires. Peut-on dès lors parler de la paix autrement qu'au passé? Sans doute, et même nécessairement sous peine de renoncer à cet espoir que commandent le présent et le futur. L'éloge de la paix ne saurait être funèbre. Définir ce que fut la paix dans tous ses états et ses avatars : tel est bien le propos de l'auteur. Ce livre, on l'aura compris, n'est pas celui d'un idéologue, d'un acteur politique expert en relations internationales ou en géopolitique ; il n'est pas non plus celui d'un historien de la paix – l'histoire de la paix pour elle-même relève-t-elle d'ailleurs du possible? –, et pas davantage celui d'un pacifiste bêlant. Il est celui d'un intellectuel engagé que la complexité de son temps, notamment le renouvellement accéléré des formes et expressions de la menace, plonge dans l'incertitude et désorientante. En nous proposant l'inventaire de ses doutes et de ses espoirs, Jean-Claude Carrière nous rappelle quelques vérités premières que nous prendrons pour des certitudes. En ce siècle tout entier dédié comme le précédent à la science, à la technologie et à l'économie, on ne peut impunément se passer de la pensée et de la volonté de comprendre. Cet effort d'élucidation suppose à l'évidence une solide culture, historique d'abord, mais il doit surtout obéir à des préoccupations morales. Se vouloir moraliste ne signifie pas s'abandonner à des idéaux à la petite semaine et renoncer à toute lucidité. La paix appelle les bons sentiments, mais ceux-ci ne sauraient suffire à lui donner une réalité. À preuve, la paix ne saurait faire oublier la guerre qui la précède et lui succède, la rend possible ou pas, si bien d'ailleurs que, parfois, la paix n'est que l'illusion d'elle-même. Dès lors, on peut accepter ce que Jean-Claude Carrière, au fond, nous suggère avec son élégance habituelle : la paix, si brève, si fragile, n'a jamais été, ou si peu, la traduction fidèle de ce qu'elle promet. Au fond, serait-elle autre chose qu'une chimère? Au moins est-elle assurément un mystère, chargé de plus d'utopie que de réalité. Mais son idéal demeure constitutif de notre humanité. Faut-il alors cesser de croire que, tel le bonheur, la paix demeure une idée neuve?

Marc Vigié

En dehors de quelques articles publiés dans la presse spécialisée et d'une poignée de romans, le sujet a été très rarement abordé ces dernières années dans la littérature francophone, et il faut remercier Julien Sapori d'avoir mis ses connaissances à notre disposition. Après une très solide introduction, qui fait en particulier le point de l'historiographie, il dresse le panorama général, avec la volonté de Mussolini de participer à l'offensive contre l'Union soviétique et la mise en route d'un premier contingent, déjà sous-équipé. Devenu par la volonté de Mussolini, qui veut être le meilleur allié de l'Allemagne, corps d'armée puis 8^e armée (ARMIR), le corps expéditionnaire italien est parfaitement décrit dans son organisation, ses équipements, son commandement : «En conclusion, l'ensemble constituant l'ARMIR n'était pas une force négligeable, qu'il s'agisse des hommes et des moyens. On peut même considérer qu'elle était équipée des meilleurs matériels disponibles en Italie, notamment en ce qui concerne son artillerie, presque entièrement mécanisée» (mais il y a par ailleurs de nombreuses lacunes). Sur le Don, les Italiens connaissent le baptême du feu en août 1942, mais le drame va se nouer à la mauvaise saison autour de

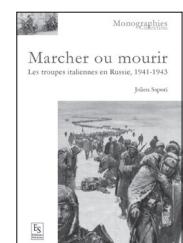
La Paix

Jean-Claude
Carrière
Paris, Odile Jacob,
2016



Marcher ou mourir

Les troupes
italiennes
en Russie,
1941-1943
Julien Sapori
Tours, Éditions
Sutton, 2018



l'immense bataille de Stalingrad, entre la 3^e armée roumaine et la 2^e armée hongroise. La retraite, dans le froid et la neige, sous les coups permanents de l'armée Rouge, est particulièrement dure et meurtrière. Il s'agit sans doute du plus grand drame de l'histoire militaire italienne, et ces pertes massives marquent durablement les esprits (les pertes totales sont égales à presque 50 % de l'effectif !), en particulier chez les Alpini. À ces pertes, il faut ajouter le drame des prisonniers détenus dans les camps soviétiques, auxquels l'auteur consacre quelques belles pages. Le livre se termine par une évaluation du souvenir et de la mémoire de ces événements, et par une solide bibliographie et indication des sources. Un très bon ouvrage vivement conseillé.

PTE

Mon Oncle de l'ombre Enquête sur un maquisard breton

Stéphanie Trouillard
Morlaix, Skol Vreizh, 2018



C'est l'histoire d'une journaliste qui se met à la recherche de son grand-oncle, dont la photo a été longtemps suspendue dans la chambre de son grand-père. Elle découvre que cet homme, André Gondet, a été fusillé en juillet 1944 par les Allemands peu de temps après les combats du maquis de Saint-Marcel, dans le Morbihan. Mais en bonne professionnelle, elle cherche à mieux connaître cet homme, ses motivations, celle de ses ennemis et meurtriers. Ce livre est une pépite historique en cela qu'il fait découvrir la Seconde Guerre mondiale autrement qu'au travers des grandes batailles. On entre dans la vie des Français dans une zone rurale, on découvre de l'intérieur le service du travail obligatoire (STO) jusque dans les usines allemandes de la région de Karlsruhe, où le « prétexte » plus que le héros de l'histoire passe une année avant de rejoindre le maquis. On découvre une jeunesse rieuse et imprudente dans certains de ses comportements, mais aussi les conséquences de ces événements sur les familles des acteurs jusqu'à aujourd'hui, presque soixante-quinze ans plus tard. Ici ce sont des Bretons naturellement taiseux, mais qui le sont encore plus du fait du malheur dont on ne parle pas, de peur que cela n'ajoute au malheur. Ce livre est la description d'un excellent travail journalistique et historique de cinq ans, c'est une interrogation sur les limites que doivent se poser les enquêteurs qui n'ont pas d'obligations judiciaires. Un bel, voire un très bel ouvrage, qui se lit avec plaisir.

Jean-Luc Cotard

L SYNTHÈSES DES ARTICLES

Jean-Pierre Rioux

LE PATRIMOINE, HIER POUR DEMAIN

La notion de patrimoine a considérablement évolué depuis 1789, jusqu'à faire lever des doutes sur sa nature même. Il s'agit de prendre acte des étapes de cette mutation avant de porter un jugement de valeur. Car, au nom des héritages et des destinées séculaires d'une France civile et militaire, royale puis républicaine, le patrimoine a été successivement privatisé, nationalisé et démocratisé : réinventé sans être délaissé.

Catherine Durandin

REDÉCOUVERTE D'UN PATRIMOINE, RÉINVENTIONS IDENTITAIRES : LA ROUMANIE POSTCOMMUNISTE

Après avoir aboli le régime de Ceausescu en décembre 1989 dans une violence radicale, les Roumains ont redécouvert des passés pluriels et une mémoire complexe en sa diversité. Les projets de reconstruction postcommunistes reposent ainsi sur des arguments identitaires variés au point d'en être conflictuels, en même temps qu'ils s'inscrivent dans une véritable course à la consommation.

Wassim Nasr

POURQUOI LES DJIHADISTES DÉTRUISENT DES VESTIGES ARCHÉOLOGIQUES

Plusieurs mouvements djihadistes ont procédé à des destructions de sites archéologiques, que ce soit en Afghanistan, au Mali, en Syrie et en Irak. Ces actes ont ciblé toutes les communautés religieuses sans exception : chrétiens, druzes, chiites, sunnites, yézidis, bouddhistes... Des analyses récurrentes expliquent ces actions par une volonté de « faire table rase du passé, de détruire tout ce qui a précédé, motivée par une soif de destruction et de désolation sans limites ». Or l'étude factuelle nous sort du champ de l'irrationnel et nous plonge dans l'essence même de ces actes qui est religieuse, mais aussi sociétale et politique.

Eric Letonturier

PATRIMOINE, IDENTITÉS ET CULTURES MILITAIRES

L'article s'attache d'abord à recenser de manière non exhaustive les difficultés et les conditions réelles qu'implique toute entreprise de patrimonialisation authentiquement militaire, c'est-à-dire fidèle aux fondamentaux et aux missions assignées aux armées. À partir de deux exemples, le défilé et l'uniforme, il revient ensuite sur les dangers qu'entraînent pour le lien armée/nation des projets de patrimonialisation mal conduits, en risquant d'un côté de banaliser les identités militaires et d'un autre de les séparer du reste de la société.

Dominique Cambournac

LE PATRIMOINE DE L'ARMÉE DE TERRE, RÉSEAU PROFESSIONNEL ET ENJEUX

Deuxième acteur culturel de l'État après le ministère de la Culture, le ministère des Armées a hérité, conserve et continue d'enrichir et de valoriser un patrimoine considérable, immatériel et matériel, dont la gestion est confiée à des officiers spécialement formés.

JEAN-LUC COTARD

FAUT-IL CONDAMNER LE DÉFILÉ DU 14 JUILLET ?

Les origines du cérémonial militaire remontent au XVII^e voire au XVI^e siècle. Il permettait alors de vérifier la capacité à combattre des troupes, et d'effectuer des contrôles administratifs et financiers. On pourrait donc croire qu'il n'est plus utile aujourd'hui, et que seuls le symbole et l'habitude font conserver prises d'armes et défilés. Or il n'en est rien car, véritable outil de communication, il permet d'afficher un certain nombre de messages à caractère politique et diplomatique avec une capacité de nuances que le néophyte ne soupçonne pas.

MARC CONRUYT

QUAND L'HABIT FAIT LE SOLDAT

Lorsque débute la Grande Guerre, l'armée française est la seule à posséder une tenue de campagne inadaptée à la guerre moderne. Pourtant, son remplacement avait été étudié bien avant 1914. Mais, à la suite de débats passionnés, au sein et en dehors du ministère de la Guerre, la tradition l'emporta sur l'efficacité opérationnelle au prix des pertes des premiers mois de combat. La question de l'uniforme n'est donc en rien anodine. Elle répond d'abord à la nécessité de la performance opérationnelle. Signe distinctif de l'état militaire, miroir de la discipline, l'uniforme est aussi un symbole d'identité, d'autorité et de représentation. Producteur d'identité collective, il incarne le tragique du destin du soldat. Les initiatives de l'armée de terre relatives aux tenues s'inscrivent dans de telles réflexions. Parvenue à sa pleine maturité, celle-ci est à l'aube d'un changement de cycle d'ampleur ; ses uniformes, équilibre entre modernité, innovation, stabilité identitaire et attachement aux vertus immanentes du soldat, en seront les témoins.

JEAN TULARD

L'ÉPÉE DES ACADEMIENS, UNE ARME DE GUERRE ?

Pourquoi les académiciens, sauf les ecclésiastiques, portent-ils une épée au côté ? Quand est-elle apparue ? A-t-elle un rapport avec celle des militaires ?

ÉRIC SCHÉRER

LE MARIN ET SON UNIFORME. UNE IDENTITÉ À AFFIRMER

Exerçant le métier des armes à la mer, milieu physique exigeant, vêtus de bleu ou de blanc, les marins français sont fiers d'être reconnus du premier coup d'œil par leurs frères d'armes et leurs concitoyens, voire par les marins étrangers. Il est vrai que certains effets de tradition ont construit depuis plus de cent ans une identité presque universellement reconnaissable. Ainsi, dans un contexte toujours plus unificateur, la Marine conserve des traditions et des tenues spécifiques auxquelles ses officiers, officiers mariniers, quartiers-maîtres et matelots sont très attachés, car elles signent à la fois leur identité au sein des armées et leur appartenance au monde de la mer. Conjuguant fonctionnalité, tradition et esthétique, la tenue du marin se veut résolument sobre et élégante. Aussi, bien que pouvant être jugés d'un autre temps, le sabre, le veston croisé, la vareuse et son col bleu, le tricot rayé et le bonnet à houppette rouge ont encore un bel avenir devant eux.

JEAN ASSIER-ANDRIEU

LA FORCE SYMBOLIQUE DE L'UNIFORME. LA TENUE DES COMMISSAIRES DES ARMÉES

En 2013, les commissaires de chaque armée devenaient « commissaires des armées ». Une transformation qui a ébranlé des identités séculaires et posé la question de la construction de l'identité d'un nouveau corps d'officiers. La nouvelle tenue de cérémonie et les insignes adoptés par ce corps apportent des éléments de réponse. Ils matérialisent une vocation militaire, mais aussi les fondations d'une identité venue des trois armées. Sous des formes en perpétuelle évolution, l'habit militaire permet ainsi la transmission d'un héritage et la promesse d'une postérité.

F ANDRÉ THIÉBLEMONT

L'ÉTRANGE AVENTURE DE LA GALETTE SAINT-CYRIENNE

De la « galette », cet attribut vestimentaire que portaient autrefois des saint-cyriens moyennement ou très mal classés, des « officiers galette » ou des « fines galettes » rebelles aux normes de l'institution saint-cyrienne, à *La Galette d'aujourd'hui*, hymne de Saint-Cyr : quelles circonstances et quels détours de la pensée symbolique ont produit cette métamorphose d'un objet qui, jadis, symbolisait chez les saint-cyriens une résistance à l'autorité ?

F STÉPHANE BROSSEAU

CHANT ET IDENTITÉ

Le chant militaire est un vecteur exceptionnel de l'âme humaine, grâce notamment à l'effet psychologique qu'il exerce. Il est à la fois le jardinier et le fruit de l'identité, car il participe à la construction identitaire, tout en étant composé et chanté grâce à celle-ci. Mais il peut aussi servir et suivre les excès ou les dérives de la recherche d'identité. L'Histoire le prouve, il nous revient de rester vigilants aujourd'hui.

F JEAN-LUC COTARD

LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL MILITAIRE, SYMBOLE DE LA PLACE DU SOLDAT DANS LA CITÉ ?

Le phénomène guerrier a fortement marqué l'urbanisme. Le soldat, par essence aux remparts de la cité, se voit repoussé sans cesse plus loin du cœur de cette dernière. Mais la fonction utilitaire peut-elle effacer totalement la fonction de prestige et l'affichage de la puissance publique ? La fonction utilitaire et budgétaire peut-elle faire fi du moteur humain qu'est la fierté, essentielle chez le soldat ? À quand de nouveaux bâtiments militaires, utiles, pratiques, mais aussi prestigieux ?

F DOMINIQUE GROS

METZ, DE LA CITADELLE À LA CITÉ

Place forte stratégique pour la France puis pour l'Empire allemand après son annexion en 1870, Metz a vu son urbanisme guidé par le fait militaire pendant quatre siècles. Aujourd'hui, à l'heure où la Défense se dessaisit d'un certain nombre de ses emprises, la municipalité agit pour la sauvegarde et le réemploi de ce patrimoine qui constitue l'identité de la cité.

F ÉRIC DEROO

LES TRIBULATIONS DE DEMBA ET DUPONT

Le patrimoine culturel est aujourd'hui devenu un des enjeux des relations que la France entretient avec ses anciennes colonies. Ainsi, sur le continent africain, un certain nombre de monuments, en particulier ceux érigés à la gloire des soldats français et indigènes tombés lors des deux guerres mondiales, après avoir été oubliés, démontés et parfois détruits, revivent aujourd'hui au nom d'une histoire partagée. C'est le cas du groupe statuaire *Demba et Dupont* à Dakar. Ses tribulations illustrent bien les ambiguïtés et les limites du « devoir de mémoire ».

F ANTOINE CHAMPEAUX

MUSÉE MILITAIRE : UN SUPPLÉMENT D'ÂME

Les collections des musées de l'armée de terre constituent un conservatoire d'art et de traditions militaires, de sciences et de techniques, d'aventures humaines aussi... Si la majorité de leurs visiteurs sont des civils qui viennent y découvrir l'histoire de la France au travers de celle de ses armées, les militaires, en particulier les jeunes engagés et les jeunes cadres, y trouvent l'identité de leur arme d'appartenance, composante fondamentale de l'esprit de corps. Le musée est alors un véritable outil de formation. Plus encore : un mémorial.

Olivier de la Motte

BALARD : DE L'APPROPRIATION D'UN SITE

Installés sur le site de Balard en 2015, les armées et les services se sont rapidement approprié les lieux. Mais face à la forte normalisation de l'ensemble induite par le caractère générique des outils mis à disposition et à la recherche initiale de communalité, un besoin identitaire a été très rapidement exprimé, en particulier au sein du personnel militaire.

Nicolas Michelin et Emmanuel Saulnier

VIVRE LIBRE. UNE ABSENCE DE RÉFLEXION PATRIMONIALE

Dans le projet architectural du nouveau ministère des Armées édifié à Balard, le hall d'entrée devait abriter une sculpture monumentale intitulée *Vivre libre*. Mais point de sculpture aujourd'hui. L'architecte du projet et l'artiste auteur de cette œuvre reviennent ici sur cette absence et s'interrogent sur la façon dont une institution appréhende son patrimoine.

Frédérique Neau-Dufour

LES VESTIGES, OBJETS DE PATRIMOINE,

FONDÉMENTS D'IDENTITÉ. L'EXEMPLE DU CAMP DE NATZWEILER

Les vestiges des lieux de terreur ont un statut bien particulier et leur préservation ne coule pas de source. Ainsi beaucoup d'anciens camps nazis ont disparu sans laisser de traces. Mais certains ont été protégés au nom d'une notion patrimoniale qui n'est pas liée à des considérations artistiques, mais à la construction des identités européennes d'après-guerre. Ces vestiges concentrationnaires devaient servir à se souvenir, à édifier les masses et à conforter un projet politique commun fondé sur la liberté et la démocratie à l'ouest du rideau de fer, sur la mémoire du combat antinazi à l'est. Un certain nombre de questions se pose sur la façon dont s'est opérée la transformation des camps de la mort en objets de patrimoine. L'exemple du camp de Natzweiler est éclairant.

Évelyne Gayme

LES MÉMOIRES DE LA CAPTIVITÉ

La mémoire de la captivité a évolué tout au long de la seconde partie du XX^e siècle. D'abord mêlée à celle d'autres acteurs de la Seconde Guerre mondiale, elle devient spécifique mais collective au début des années 1980, avant que, suivant le souhait des prisonniers, elle n'évolue en mémoire individuelle et familiale. C'est au moment où on la voit le moins parce qu'elle devient familiale que cette mémoire se diffuse le plus, ressurgissant à partir des années 2000 sous forme de livres, de spectacles, de bandes dessinées ou de documentaires. En rendant hommage à leurs aïeux, les descendants des prisonniers de guerre s'inscrivent dans un courant littéraire et historique fécond en ce début de XXI^e siècle.

Damien Delort

DE L'UTILITÉ DE L'ART POUR LA GUERRE

Les appels à l'innovation et l'audace scandent régulièrement le discours stratégique au point d'apparaître comme de véritables *leitmotive*. Le domaine militaire ne fait pas exception, l'union de la première avec la seconde étant présentée comme l'une des réponses les plus pertinentes à la complexité du monde contemporain. Pourtant, les champs d'exploration empruntés par la recherche opérationnelle sont bien classiques. L'audace véritable réside dans la sollicitation d'univers au premier abord totalement étrangers aux affaires militaires. À cet égard, l'art recèle d'incontestables ressources, non seulement pour nourrir l'innovation technique militaire, mais aussi pour affermir la connaissance et la compréhension de cet autre qu'est l'ennemi.

TRANSLATION OF THE SUMMARY IN ENGLISH



Jean-Pierre Rioux

HERITAGE: YESTERDAY FOR TOMORROW

The notion of heritage has evolved considerably since 1789, to the point of raising doubts regarding its nature. The various phases of this mutation must be examined before we can pass any value judgement. This is because heritage has been successively privatized, nationalized and democratized in the name of the legacies and historic destinies of a France that has been both civilian and military and both royal and then republican. Heritage has been reinvented but not abandoned.

Catherine Durandin

THE REDISCOVERY OF A HERITAGE,

THE REINVENTION OF IDENTITIES: POST-COMMUNIST ROMANIA

After abolishing the Ceausescu regime in December 1989 in a spate of radical violence, Romanians have rediscovered different pasts and a memory that is complex in its diversity. So, post-communist reconstruction projects have been based on varied arguments concerning identity, to the point of becoming conflictual, at the same time as they are part of a generalized rush for the consumer society.

Wassim Nasr

WHY JIHADISTS DESTROY ARCHAEOLOGICAL REMAINS

Many jihadist movements have destroyed archaeological heritage sites, whether in Afghanistan, Mali, Syria or Iraq. These acts have targeted every religious community without exception—Christians, Druze, Shiites, Sunnites, Yezidis, Buddhists etc. Studies repeatedly explain these actions in terms of the desire to “clear the decks of the past and to destroy everything that came before, motivated by a thirst for destruction and limitless desolation”. However, factual research takes us out of the domain of the irrational and plunges us into the essence of these acts: this essence is not only religious but also societal and political.

Éric Letonturier

MILITARY HERITAGE, IDENTITIES AND CULTURES

This article first provides a non-exhaustive analysis of the practical difficulties and conditions implied in any heritage project wishing to be authentically military, i.e. true to the fundamentals and missions assigned to the armed forces. Subsequently, with the aid of two examples, the military parade and the uniform, the article examines the dangers that ill-conceived and poorly managed heritage projects can pose to the bond between the military and the nation, partly by trivializing military identities and partly by cutting them off from the rest of society.

Dominique Cambournac

HERITAGE OF THE FRENCH ARMY:

PROFESSIONAL NETWORK AND CHALLENGES

As the second main cultural officer of the French State after the Culture Minister, the Defence Minister has inherited, preserves and continues to enrich and develop a considerable spiritual and material heritage, entrusting its management to specially trained officers.

JEAN-LUC COTARD

SHOULD THE 14TH OF JULY PARADE BE CONDEMNED?

The origins of this form of military ceremony date back to the 17th and even the 16th century. At the time, it was used to verify the combat capability of the troops and to carry out administrative and financial checks. So, people may believe that it is no longer useful today and that symbolism and habit are the only reasons why military parades have been preserved. However, this is not true: as a veritable tool of communication, the parade is able to send out a variety of political and diplomatic messages, with a capacity for nuance that unsuspected by the neophyte.

MARC CONRUYT

CLOTHES MAKE THE SOLDIER

When the Great War started, the French army was the only army to have a battle—uniform that was unsuitable for modern war. However, its replacement had been designed well before 1914. But, after passionate debates both in and outside the War Ministry, tradition won the day over operational efficiency, at the price of the heavy losses during the first months of fighting. So, the question of uniform is by no means anodyne. It corresponds to the need for operational performance. As a distinctive sign of the military condition and a mirror of discipline, the uniform is also a symbol of identity, authority and representation. As a factor in the creation of collective identity, it embodies the tragic nature of the soldier's destiny. The initiatives of the French Army concerning uniforms are consistent with these reflections. Having reached full maturity, the French Army is at the dawn of a major cyclic change: its uniforms, balancing modernity, innovation, stability of identity and attachment to the core values of the soldier, will reflect this change.

JEAN TULARD

THE SWORD OF THE "ACADEMICIANS", A WEAPON OF WAR?

Why do the members of the "Académie Française", other than clergy, wear a sword at their side? When did it first appear? Does it have any relation to the military?

ÉRIC SCHÉRER

THE SAILOR AND HIS UNIFORM.

AN IDENTITY TO BE AFFIRMED.

French sailors, exercising the profession of the armed forces at sea, a highly demanding environment, and dressed in their 'blue or white uniforms, are proud to be recognized at first glance by their brothers in arms and fellow citizens and even by foreign navies. It is true that, for more than a hundred years, certain effects of tradition have forged an almost universally recognizable identity. So, in a context of constantly increasing unification, the French navy is preserving specific traditions and uniforms, to which its officers, petty officers, quartermasters and sailors are deeply attached, since they signal both their identity as part of the French armed forces and the fact that they belong to the world of the sea. Combining functionality, tradition and aesthetic quality, the French navy uniform is resolutely sober and elegant. This means that the sabre, the double-breasted jacket, the tunic with its blue collar, the striped T-shirt and the hat with the red bobble, even though they may be judged to belong to another epoch, still have a bright future.

JEAN ASSIER-ANDRIEU

THE SYMBOLIC POWER OF THE UNIFORM:

THE UNIFORM OF THE MILITARY COMMISSARIES

In 2013, the supply officers and logisticians of each of the French armed forces became "military commissaries". This transformation overhauled centuries-old identities and raised the question of building an identity for this new officer corps. The new ceremonial uniform and the insignia adopted by this corps have provided an initial response. They give material visibility to a military vocation and also lay the foundations of an identity drawn from the three branches of the military. In perpetually changing forms, military clothing is therefore helping to transmit a heritage and to give a promise of posterity.

ANDRÉ THIÉBLEMONT

THE STRANGE ADVENTURE OF THE SAINT-CYR “GALETTE”

From the “galette”, a fringeless epaulette once worn by students of the Saint-Cyr military academy with mediocre or very poor grades, by ways of the “galette officers” or “fine galettes”, rebels against the norms of Saint-Cyr, to today’s *La Galette*, a song that has become the anthem of the Saint-Cyr Academy—what circumstances and detours of symbolic thinking brought about this transformation of an object that once symbolized resistance to authority for the students of Saint-Cyr?

STÉPHANE BROSSEAU

SONG AND IDENTITY

The military song is an exceptional vector of the human soul, due especially to its psychological effect. It is both the gardener and the fruit of identity, because it takes part in the creation of an identity, while it is also composed and sung as a response to this identity. However, it can also serve and follow the excesses and deviations of the search for identity. History proves this, and so we must remain vigilant today.

JEAN-LUC COTARD

MILITARY ARCHITECTURAL HERITAGE,

A SYMBOL FOR THE PLACE OF THE SOLDIER IN THE CITY?

The phenomenon of war has heavily marked the planning of cities. Military personnel, by essence denizens of the ramparts of the City, are being increasingly pushed back into its centre. However, can utilitarian function fully eclipse the function of prestige and the display of public power? Can utilitarian and budgetary functions stifle the essential human motivation of pride, which is so important to the military? When will we be seeing new military buildings that combine their utility and practicality with prestige?

DOMINIQUE GROS

METZ, FROM CITADEL TO CITY

As a strong strategic hub for France and then for the German Empire after its annexation of 1870, Metz has seen its city planning guided by military realities for four centuries. Today, with the French Ministry of Defence letting go of a number of its possessions, the municipality is acting to safeguard this heritage, which constitutes the identity of the city.

ÉRIC DEROO

THE TRIBULATIONS OF DEMBA AND DUPONT

Cultural heritage has today become one of the challenges in the relations between France and its former colonies. For example, on the African continent, a number of monuments, especially those erected to the glory of the French and indigenous soldiers fallen during the two world wars, after being forgotten, taken down and sometimes destroyed are now receiving a new lease of life in the name of shared history. This is the case of the *Demba et Dupont* statue group in Dakar. Its tribulations provide a good illustration of the ambiguities and limits of the “duty to memory”.

ANTOINE CHAMPEAUX

THE MILITARY MUSEUM: A SOUL SUPPLEMENT

The collections of the French Army’s museums constitute a conservatory of military art and traditions, sciences and techniques as well as human adventures... Although the majority of their visitors are civilians who have come to discover the history of France through the history of its armed forces, military personnel, especially young recruits and young NCOs visit the museums to find the identity of their chosen arm, as a fundamental component of their “esprit de corps”. In these cases, the museum becomes a veritable training ground. Or again, a Memorial.

Olivier de la Motte

BALARD: APPROPRIATION OF A SITE

Relocated to the Balard site in 2015, the armed forces and administrative departments rapidly appropriated the premises. However, given the large-scale standardization of the complex, induced by the generic character of the tools provided, and after the initial search for community, the need for distinct identity was rapidly expressed, especially among its military personnel.

Nicolas Michelin et Emmanuel Saulnier

LIVING FREE A LACK OF THOUGHT FOR HERITAGE

In the architectural project of the new Ministry of the Armed Forces built in Balard, the entrance hall was initially planned to house monumental sculpture titled *Vivre libre* (Living Free). But there is still no sculpture today. The project's architect and the artist who created the sculpture reflect here on this absence and question how an institution apprehends its heritage.

Frédérique Neau-Dufour

VESTIGES—OBJECTS OF HERITAGE,

FOUNDATIONS OF IDENTITY EXAMPLE OF THE NATZWEILER CAMP

The vestiges of terror sites have a very particular status, and their preservation is not a matter of course. For example, many former Nazi camps have disappeared without trace. But some have been protected in the name of a notion of heritage unconnected to artistic considerations but to the construction of post-war European identities. The vestiges of these concentration camps were intended to contribute to remembrance, edification of the masses and reinforcing a joint political project founded on freedom and democracy to the west of the Iron Curtain, and on commemoration of the anti-Nazi struggle to the east. A number of questions arise regarding the way in which the death camps have been transformed into heritage sites. The example of the Natzweiler camp is illuminating.

Évelyne Gayme

MEMORIES OF CAPTIVITY

The memory of captivity evolved over the second part of the 20th century. Initially bundled together with the memory of the other actors of the Second World War, it became specific, but still collective, at the end of the 1980s, before, in response to the wishes of the prisoners, it evolved into individual and family memory. This memory started becoming more widely diffused at the exact moment that it became less visible, because it had become rooted in the family, with the result that from the early 2000s onwards it resurfaced in the form of books, shows, graphic novels and documentaries. By paying tribute to their ancestors, the descendants of prisoners-of-war are part of a fertile literary and historic current in these early days of the 21st century.

Damien Delort

ON THE UTILITY OF ART FOR WAR

Appeals for innovation and audacity are regularly heard in all forms of strategic discourse, to the point where they can appear to be leitmotifs. The military domain is no exception, and the union of innovation and audacity is presented as one of the most appropriate responses to the complexity of the modern world. However, the fields of exploration ploughed by operational research remain entirely classical. True audacity lies in appealing to universes that at first sight seem totally foreign to military affairs. In this respect, art has indisputable resources, not only for nourishing technical military innovation but also for reinforcing the knowledge and understanding of the "other", in other words the enemy.

L BIOGRAPHIES

LES AUTEURS

■ Jean ASSIER-ANDRIEU

Voir rubrique « comité de rédaction »

■ Stéphane BROSSEAU

Saint-cyrien de la promotion « Lieutenant Tom Morel » (1987-1990) ayant choisi de servir dans l'artillerie sol-air, le colonel Stéphane Brosseau a notamment été affecté aux 53^e et 54^e RA, puis comme instructeur à Saint-Cyr, avant l'École de guerre et une spécialisation en ressources humaines. Musicien lui-même (flûtiste, chanteur, chef de chœur et d'orchestre), il a commandé les musiques de l'armée de terre de l'été 2016 à l'été 2018, menant une réforme d'envergure pour augmenter la capacité opérationnelle des musiques. Il est aujourd'hui adjoint du secrétaire général du Conseil supérieur de la fonction militaire. Il a récemment publié *La Musique militaire au temps de l'armée de terre* (Economica, 2017).

■ Dominique CAMBOURNAC

Après un parcours classique d'officier dans l'infanterie puis dans la logistique opérationnelle qui l'amène à être successivement responsable de la logistique des forces françaises au Kosovo (2010), en Afghanistan (2011/2012) et au Mali au moment du déclenchement de l'opération Serval (2013), le général Dominique Cambournac se voit confier en juillet 2017 la délégation au patrimoine historique et culturel de l'armée de terre (DELPAT). Placé sous les ordres du chef d'état-major de l'armée de terre, il est en charge des seize musées de l'armée de terre et des salles d'honneur des régiments, instruit pour le ministère les dossiers de cession d'équipements retirés du service et exerce la tutelle sur les peintures de l'armée, dont les rangs comptent aussi des photographes et des sculpteurs. Il est également en charge de l'histoire militaire vue comme un outil de formation et d'aide à la préparation de l'engagement — la DELPAT publie *Soldats de France*, une revue d'histoire militaire qui cible les engagés et les jeunes cadres. Dominique Cambournac est membre du jury du prix littéraire de l'armée de terre Erwan Bergot.

■ Antoine CHAMPEAUX

Lieutenant-colonel d'infanterie de marine, breveté technique de l'enseignement militaire général, docteur en histoire et diplômé de l'École nationale du patrimoine, Antoine Champeaux a été conservateur du musée des Troupes de marine de Fréjus de 1998 à 2009. Il vient de quitter l'institution après avoir terminé sa carrière comme officier adjoint du général délégué au patrimoine, en charge de la gestion du patrimoine militaire et de la mémoire combattante. Désormais réserviste à l'état-major de l'armée de terre, il est chargé de mission. Il a collaboré à une soixantaine d'ouvrages et est l'auteur de nombreux articles.

■ Marc CONRUYT

Saint-Cyrien de la promotion général Callies (1986-1989), le général de brigade Marc Conruyt a commandé le régiment d'infanterie chars de marine (RICM). Breveté du War College de l'*US Marine Corps*, il a notamment servi à

l'EMA, à l'EMAT et est aujourd'hui sous-directeur Études et politique de la Direction des ressources humaines de l'armée de terre (DRHAT).

■ Jean-Luc COTARD

Voir rubrique « comité de rédaction »

■ Olivier de La MOTTE

Entré en service en 1981 au sein de l'arme blindée cavalerie, Olivier de La Motte est admis sur titre en 1983 comme officier de carrière. Après cinq années dans la cavalerie, il rejoint l'aviation légère de l'armée de terre (ALAT) pour être formé comme pilote d'hélicoptère puis chef de patrouille sur *Gazelle* armée. Au cours de ses trente et une années dans l'ALAT, il a occupé plusieurs fonctions de commandement, dont celles de chef de corps du groupement aéromobilité de la STAT, de commandant de l'école de l'ALAT, puis de commandant de l'ALAT entre 2012 et 2016. Formé comme ingénieur en aéronautique, il a pu mettre en valeur ses compétences dans les nombreux postes détenus en états-majors centraux. Il a terminé sa carrière en 2017 au grade de général de corps d'armée comme conseiller au sein du cabinet du ministre des Armées. Il est aujourd'hui directeur général d'OPALE France, société de projet chargée du partenariat public-privé de Balard.

■ Damien DELORT

Saint-cyrien (2004-2005), le chef de bataillon Damien Delort a servi durant sa première partie de carrière dans les troupes de marine, notamment au 21^e RIMA. Après son temps de commandement, il rejoint le Centre de planification et de conduite des opérations (CPCO), puis le cabinet du chef d'état-major des armées avant d'intégrer la 25^e promotion de l'École de guerre (2017-2018). Il sert aujourd'hui à l'état-major des armées.

■ Éric DEROO

Auteur, réalisateur, chercheur associé au CNRS, Éric Deroo a consacré de nombreux films, livres, articles et expositions à l'histoire coloniale et militaire française, en particulier aux tirailleurs et à leurs représentations. Les séries documentaires *L'Histoire oubliée*, *Le Piège indochinois*, *Regards sur l'Indochine*, *La Grande Guerre des nations*, les films *Zoos humains*, *Paris couleurs*, *La Force noire*, *Ensemble*, *L'Empire du Milieu du Sud*, les albums *Aux colonies*, *Le Paris noir*, *Paris Asie*, *Paris arabe*, *Frontière d'empire du Nord à l'Est*, *L'Illusion coloniale*, *Le Sacrifice du soldat*, *Corps martyrisé*, *corps mythifié*, *Forces noires et puissances coloniales européennes*, *Tirailleurs*, *La France noire...* témoignent de cette recherche. Depuis 2007, dans le cadre du projet « Force noire », il contribue à la création de centres de documentation historique militaire en Afrique subsaharienne, à Madagascar et aux Comores.

■ Catherine DURANDIN

Voir rubrique « comité de rédaction »

Brice ERBLAND

Voir rubrique « comité de rédaction »

Évelyne GAYME

Professeure agrégée d'histoire-géographie, membre de la Commission française d'histoire militaire (CFHM), Évelyne Gayme a soutenu une thèse de doctorat en 2002 à l'université Paris-X-Nanterre, sous la direction de Jean-Jacques Becker, sur « L'Image des prisonniers de guerre français de la Seconde Guerre mondiale, 1940-2000 ». Elle a publié *Les Prisonniers de guerre français. Enjeux militaires et stratégiques (1914-1918 et 1940-1945)* (Economica, 2011).

Daniel GIRAUD

Entré en service en 1985 à l'école d'artillerie à Draguignan, comme engagé volontaire sous-officier, le capitaine Daniel Giraud a choisi la spécialité canon et le 11^e régiment d'artillerie comme première affectation en 1986. Il a ensuite servi au 60^e régiment d'artillerie à Canjuers, puis au 68^e régiment d'artillerie d'Afrique à la Valbonne, puis au 1^{er} régiment d'artillerie de marine avant de revenir au 68 en 2008. Il a occupé toutes les fonctions de sous-officier artillerie avant de réussir le concours des majors en 2001 puis d'accéder à l'épaulette. Il est officier depuis 2002, et officier système d'arme ATLAS depuis 2003. Collectionneur de décos et de médailles militaires depuis les années 1990, passionné d'histoire, il est officier traditions de corps de troupe au 68^e RAA depuis 2008.

Dominique GROS

Dominique Gros est né à Riom en 1943 dans une famille dont le père était militaire de carrière. Il entre en politique en adhérant au parti socialiste lors de sa création en 1971, un engagement qui le conduira rapidement à assurer la responsabilité de secrétaire de section à Metz, tout en participant aux instances fédérales de Moselle. Il entre au conseil municipal de Metz en 1983, est élu conseiller régional de Lorraine et conseiller général du canton de Metz-1 en 1998, puis maire de la ville en mars 2008. Il est réélu en mars 2014. Premier vice-président de Metz Métropole depuis 2008, il est en charge des transports pour la période 2008-2014 et du développement économique pour la période 2014-2020. Ancien auditeur de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN), il est colonel de la réserve citoyenne.

Philippe GUYOT

Ayant partagé sa carrière entre des fonctions opérationnelles au sein de différents régiments de la Légion étrangère et la conservation de deux musées de l'armée de terre, docteur, le lieutenant-colonel Philippe Guyot a contribué à de nombreux ouvrages et articles, notamment *La Légion étrangère. Histoire et dictionnaire* (Robert Laffont/ministère de la Défense, 2013) et une histoire pédagogique de l'artillerie française, *700 ans d'histoire de France vus depuis l'âme d'un canon* (EMCC, 2015). Depuis 2010, il anime le réseau de la culture d'arme et des traditions pour l'artillerie et depuis 2018 celui de l'infanterie.

Yannick KRAUSE

Engagé en 1994 et officier de carrière du matériel, le commandant Yannick Krause suit une scolarité à l'École militaire interarmes puis sert dans diverses unités des forces jusqu'en 2011. Affecté à Bourges de 2011 à 2015, il est brigadier en charge de l'encadrement des lieutenants du matériel avant de réussir le concours du diplôme

technique de l'enseignement militaire supérieur, scientifique et technique. Titulaire d'un master de recherche en histoire contemporaine à Paris-IV-Sorbonne en 2017, il étudie « L'occupation française en Allemagne à l'issue de la Grande Guerre : la question rhénane (1918-1925) » sous la direction d'Olivier Forcade. Il occupe depuis septembre 2017 le poste de conservateur aux écoles militaires de Bourges, responsable du musée du Train et des équipages et de celui du Matériel et de la maintenance, et en charge du projet de pôle muséal.

Eric LETONTURIER

Voir rubrique « comité de rédaction »

Nicolas MICHELIN

Après des études de physique et de mathématiques à Paris-VI, Nicolas Michelin entre à l'École de Paris Conflans où il obtient son diplôme d'architecte en 1980. Après avoir été associé à Finn Geipel pour créer l'agence d'architecture LABFAC, il fonde en 2000 l'ANMA (Agence Nicolas Michelin et associés) qu'il dirige avec Michel Delplace et Cyril Trétout. L'ANMA figure aujourd'hui parmi les agences françaises les plus prolifiques en matière d'architecture et d'urbanisme.

Wassim NASR

Diplômé en « Défense, sécurité et gestion de crise » de l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS) et en « Relations internationales approfondies » du Centre d'études diplomatiques et stratégiques (CEDS), Wassim Nasr est journaliste à France 24, spécialiste des mouvements et mouvements djihadistes. Il a publié *État islamique, le fait accompli* (Plon, 2016).

Frédérique NEAU-DUFOUR

Diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris et agrégée d'histoire, Frédérique Neau-Dufour a été notamment chargée de recherche à la Fondation Charles-de-Gaulle, conservatrice de La Boissière, conseillère pour la mémoire au cabinet d'Hubert Falco, secrétaire d'État chargée de la Défense et des Anciens combattants, puis chargée des hauts lieux de mémoire au ministère de la Défense. Depuis août 2011, elle dirige le Centre européen du résistant déporté (CERD) situé sur l'ancien camp de concentration nazi de Natzweiler-Struthof.

Jean-Pierre RIOUX

Inspecteur général honoraire de l'Éducation nationale et directeur de *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, Jean-Pierre Rioux est l'auteur de nombreux ouvrages. Parmi ses plus récents : *La Mort du lieutenant Pégy, 5 septembre 1914* (Tallandier, 2014), *Vive l'histoire de France !* (Odile Jacob, 2015) et *Ils m'ont appris l'histoire de France* (Odile Jacob, 2017).

Emmanuel SAULNIER

Sculpteur, Emmanuel Saulnier a été boursier de la Villa Médicis, professeur aux Beaux-Arts de Nantes et de Dijon avant de prendre en charge un atelier de sculpture aux Beaux-Arts de Paris en 2002. Ses œuvres ont été exposées à de nombreuses reprises, notamment au Centre Pompidou de Metz et au musée Mori de Tokyo en 2015. Deux monographies lui ont été consacrées aux Éditions du Regard : *Principe transparent*, par Luc Lang et Jean-Pierre Greff (1999), et *Condition d'existence*, par Amaury Da Cunha et Doris Von Drathen (2012).

■ Éric SCHÉRER

Officier de marine en activité, le vice-amiral d'escadre Éric Schérer a servi pendant vingt ans dans les forces sous-marines. Il est aujourd'hui inspecteur de la Marine nationale. Passionné d'histoire militaire et maritime, il a été très tôt attiré par la collection des objets de marine. Il y a vingt-cinq ans, il a débuté des recherches personnelles pour les identifier, en connaître l'histoire et en mesurer la dimension symbolique. Ces travaux l'ont conduit naturellement à rédiger deux ouvrages sur les corps de la Marine et leurs uniformes de 1830 à 1940, qui font désormais référence : *Les Uniformes des officiers de la Marine (1830-1940)* (Marines éditions, 2011) et *Équipages et fonctionnaires de la Marine. Corps et uniformes, 1830-1940* (Bernard Giovanangeli éditeur, 2017).

■ Géraud SEZNEC

Ancien élève (1996-2000) et docteur de l'École du Louvre (2008), après un début de carrière au musée de l'Armée au sein du département artillerie et des emblèmes (2000-2006), le commandant Géraud Sezneç est successivement conservateur des musées du Sous-officier (2006-2011) et de la Légion étrangère (2011-2017), en charge pour ce dernier de sa rénovation complète et de la mise en place d'une programmation culturelle innovante destinée à élargir son public traditionnel. Arrivé à l'été 2017 à la délégation au patrimoine de l'armée de terre (DELPAT) en tant qu'officier adjoint et référent patrimoine, il est en relation quotidienne avec les conservateurs des seize musées et les différentes institutions partenaires (DPMA, musée de l'Armée, Institut national du patrimoine, École du Louvre...).

■ André THIÉBLEMONT

Voir rubrique « comité de rédaction »

■ Jean TULARD

Historien spécialiste de l'époque napoléonienne et de l'histoire du cinéma, Jean Tulard est membre de l'Académie des sciences morales et politiques depuis le 16 mai 1994, élu à la section histoire et géographie au fauteuil de Roland Mousnier. Il a été président de cette académie en 2005. Ses derniers ouvrages : *Le Monde du crime sous Napoléon* (Vuibert, 2017) et *Le Nouveau Guide des films* (dir.) (Bouquins, 2018).

LE COMITÉ DE RÉDACTION

■ Yann ANDRUÉTAN

Issu de l'ESSA Lyon-Bron, le médecin en chef Yann Andruétan a servi trois ans au 1^{er} régiment de tirailleurs d'Épinal, avec lequel il a effectué deux missions au Kosovo en 2000 et 2002. Il a ensuite rejoint l'HIA Desgenettes afin d'effectuer l'assistanat de psychiatrie. En 2008, il est affecté à l'HIA Sainte-Anne de Toulon comme médecin-chef adjoint du service de psychiatrie. En 2009, il a effectué un séjour en Afghanistan. Il est aujourd'hui chef de service psychologique de la Marine. Il est aussi titulaire d'un master 2 en anthropologie.

■ Jean ASSIER-ANDRIEU

Né en 1982, le commissaire principal Jean Assier-Andrieu entre à l'École militaire supérieure d'administration et de management (EMSAM) de l'armée de terre en 2006 (promotion « Intendant général Baily »), après des études de droit à la faculté de Montpellier. Il a principalement servi au sein d'unités parachutistes, en tant que directeur administratif et financier du 2^e régiment étranger de parachutistes, puis au sein de l'état-major tactique du 2^e régiment de parachutistes d'infanterie de marine. Avec ces unités, il a participé à des engagements opérationnels (Afghanistan) et à des missions de coopération internationale. Il occupe de 2013 à 2016 le poste de chef du bureau finances de la direction du commissariat d'outre-mer de La Réunion-Mayotte, avant de rejoindre la direction des affaires financières du ministère des Armées en tant que chef de section synthèse. Il intègre la 26^e promotion de l'École de guerre en 2018.

■ John Christopher BARRY

Né à New York, diplômé d'histoire et de sciences politiques aux États-Unis (UCLA et NYU), de philosophie et de sociologie de la défense et d'études stratégiques en France (Paris-X et EHESS), John Christopher Barry a co animé durant plusieurs années un séminaire de recherche intitulé « La globalisation sécuritaire » à l'EHESS. Il est aujourd'hui chargé de cours à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr Coëtquidan. Il publie régulièrement dans *Les Temps modernes*, *Inflexions*, les *Études de l'IRSEM* et *Global Society*.

■ Monique CASTILLO

Diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris, agrégée de philosophie et docteur d'État, Monique Castillo est professeur émérite de l'université de Paris-XII. Ses principaux travaux portent sur la philosophie moderne et sur les questions contemporaines d'éthique et de politique. Elle a notamment publié *La Paix* (Hatier, 1997), *L'Europe de Kant* (Privat, 2001), *La Citoyenneté en question* (Ellipses, 2002), *Morale et politique des droits de l'homme* (Olms, 2003), *Connaitre la guerre et penser la paix* (Kimé, 2005), *Éthique du rapport au langage* (L'Harmattan, 2007), *Qu'est-ce qu'être européen ?* (Cercle Condorcet d'Auxerre, 2012) et *Faire renaissance. Une éthique publique pour demain* (Vrin, 2016). Elle a fait partie en 2001-2002 d'un groupe de recherche (CHEAR-DGA) sur la gestion des crises.

■ Bénédicte CHÉRON

Bénédicte Chéron est historienne. Elle a fait sa thèse sur le cinéma de Pierre Schoendoerffer, soutenue à la Sorbonne (Paris IV) en 2012, et a publié *Pierre Schoendoerffer* (CNRS Éditions) en 2012, réédité en collection de poche (Biblio) en 2015. Chercheur partenaire

au SIRICE (UMR 8138), qualifiée aux fonctions de maître de conférence et enseignante à l’Institut catholique de Paris, elle mène ses recherches sur le traitement médiatique du fait militaire français (médias d’information, reportage, documentaire et fiction) et sur les relations armées-société. Elle fait régulièrement bénéficier de son expertise des organismes dépendant du ministère des Armées. Elle a aussi publié « L’Image des militaires français à la télévision, 2001-2011 » (IRSEM, 2012) ainsi que de nombreux articles et chapitres d’ouvrages collectifs sur ses sujets de recherche. « *Le Soldat méconnu. Les Français et leurs armées : état des lieux* » est paru à l’automne 2018, chez Armand Colin.

■ Patrick CLEROVY

Élève au collège militaire de Saint-Cyr-l’École puis à l’École du service de santé des armées de Bordeaux, le docteur Patrick Clerovy a été médecin d’unité pendant quatre années au profit de régiments de la 9^e division d’infanterie de marine. Il a participé à plusieurs opérations qui l’ont amené à intervenir sur des théâtres extérieurs en Afrique centrale, en Guyane, en ex-Yougoslavie, en Afghanistan, au Mali, au Burkina-Faso et au Niger. Il est professeur de médecine à l’École du Val-de-Grâce et fut, de 2010 à 2015, titulaire de la chaire de psychiatrie et de psychologie clinique appliquée aux armées. Il est l’auteur de publications sur les thèmes du soutien psychologique des forces – *Les Psy en intervention* (Doin, 2009) – et de la prise en charge des vétérans – *Le Syndrome de Lazare. Traumatisme psychique et destinée* (Albin Michel, 2007), *Dix semaines à Kaboul. Chroniques d’un médecin militaire* (Steinkis, 2012). Il a récemment fait paraître *L’Effet Lucifer. Des bourreaux ordinaires* (CNRS éditions 2013), *Les Traumatismes et blessures psychiques* (Lavoisier Médecine, 2016) et *Les Pouvoirs de l’esprit sur le corps* (Odile Jacob, 2018).

■ Jean-Luc COTARD

Saint-cyrien ayant servi dans l’arme du génie, le colonel Jean-Luc Cotard a choisi de se spécialiser dans la communication après avoir servi en unité opérationnelle et participé à la formation directe de saint-cyriens et d’officiers en général. Il est titulaire d’une maîtrise d’histoire contemporaine, d’un DESS de techniques de l’information et du journalisme, et a réfléchi, dans le cadre d’un diplôme universitaire à l’Institut français de la presse, aux relations entre les hommes politiques et les militaires de 1989 à 1999. Il a publié des articles qui ont trait à son expérience dans les revues *Histoire et défense*, *Vauban et Aigir*. Il a servi en Bosnie en 1992-1993, au Kosovo en 2001 (Mitrovica) et 2008 (Pristina), ainsi qu’en Côte d’Ivoire en 2005-2006. Après avoir eu des responsabilités au SIPRA-Terre, il a conseillé le général commandant la région terre Nord-Est. Il a choisi de quitter l’uniforme en 2010, pour créer son entreprise de communication spécialisée dans la communication de crise.

■ Catherine DURANDIN

Catherine Durandin est historienne et écrivain. Après de nombreux ouvrages consacrés à la France, aux relations euro-atlantiques et à la Roumanie, elle s’oriente vers une recherche portant sur la mémoire des Français et leur relation à la guerre, avec un roman, *Douce France* (Le Fantoscope, 2012), puis *Le Déclin de l’armée française* (François Bourin, 2013). Elle a récemment publié *Ismène. Point* (Dacres Éditions, 2015) et *La Guerre froide* (PUF, « Que sais-je ? », 2016).

■ Benoît DURIEUX

Né en 1965, Benoît Durieux est officier d’active dans l’armée de terre. Saint-cyrien, diplômé de l’Institut d’études politiques de Paris et de l’université de Georgetown (États-Unis), il a effectué l’essentiel de sa carrière au sein de la Légion étrangère, avec laquelle il a participé à plusieurs opérations dans les Balkans (1995 et 1996) et en Afrique (Somalie 1993). Après un passage à l’état-major des armées, il a été chef de corps du 2^e régiment étranger d’infanterie jusqu’à l’été 2010. Ancien auditeur au Centre des hautes études militaires (CHEM), puis adjoint « terre » au cabinet militaire du ministre de la Défense, puis directeur du CHEM, le général Durieux a commandé la 6^e brigade légère blindée basée à Nîmes avant d’être nommé chef du cabinet militaire du Premier ministre en juillet 2017. Docteur en histoire, il est l’auteur de *Relire De la guerre de Clausewitz* (Economica, 2005), une étude sur l’actualité de la pensée du penseur militaire allemand. Pour cet ouvrage, il a reçu le prix L’Epée et La Plume. Récemment paru sous sa direction : *La Guerre par ceux qui la font. Stratégie et incertitude* (Éditions du Rocher, 2016) et le *Dictionnaire de la guerre et de la paix* (PUF, 2017).

■ Brice ERBLAND

Né en 1980, le commandant Brice Erbland est un officier saint-cyrien qui a effectué son début de carrière au sein de l’aviation légère de l’armée de terre (ALAT). Chef de patrouille et commandant d’unité d’hélicoptères de combat Tigre et Gazelle, il a été engagé plusieurs fois dans la corne de l’Afrique, en Afghanistan et en Libye. Il a ensuite servi au cabinet du ministre de la Défense, avant de rejoindre l’École militaire pour sa scolarité de l’École de guerre. Le commandant Erbland vient de terminer sa formation d’ingénieur d’essais en vol à l’EPNER à Istres. Il est affecté au cabinet du chef d’état-major de l’armée de terre en mobilité extérieure à l’audit de la SNCF. Il a publié en 2013 un livre de témoignages et de réflexions sur ses opérations, intitulé *Dans les griffes du Tigre* (Les Belles Lettres) qui a reçu le prix L’Epée et la Plume, le prix spécial de la Saint-Cyrienne et la mention spéciale du prix Erwan Bergot, et « *Robots tueurs* ». *Que seront les soldats de demain ?* (Armand Colin, 2018).

■ Hugues ESQUERRE

Saint-Cyrien, breveté de l’École de guerre, Hugues Esquerre a servi vingt ans dans les troupes de marine jusqu’au grade de lieutenant-colonel. Ancien auditeur de la 10^e promotion du Cycle des hautes études pour le développement économique (CHEDF), il est aujourd’hui inspecteur des finances. Sociétaire de l’association des écrivains combattants, il est l’auteur de *La société créole au travers de sa littérature* (SdE éditions, 2005), *Replacer l’armée dans la nation* (Economica, 2012) et *Dans la tête des insurgés* (éditions du Rocher, 2013), ouvrage pour lequel il a reçu en 2015 le prix L’Epée et la Plume, et *Quand les finances désarment la France* (Economica, 2015).

■ Isabelle GOUGENHEIM

Diplômée de Sciences Po Paris, ancienne élève de l’ENA (promotion Solidarité), Isabelle Gougenheim a travaillé durant plus de vingt ans dans l’audiovisuel public, au CSA puis à France 3, puis a dirigé l’ECPAD, centre des archives et de production audiovisuelle du ministère de la Défense pendant six ans. Auditrice de l’IHEDN, présidente de la 53^e session nationale, membre du bureau de l’AAIHDN, elle a également travaillé dans la coopération

internationale et la gestion des crises (SGDN et ministère des Affaires étrangères). Après avoir été en charge pendant trois ans de la promotion des femmes dans l'activité économique et les nouvelles technologies au ministère du Droit des femmes, elle a travaillé dans les structures en charge des politiques publiques de l'économie sociale et solidaire (ESS), au sein de la direction générale du Trésor du ministère des Finances et au ministère de la Transition écologique et solidaire. Elle est aujourd'hui administratrice générale au secrétariat général du ministère des Finances. Possédant de longue date un fort engagement associatif bénévole, elle a été élue en 2013 à la présidence d'IDEAS.

Frédéric GOUT

Entré à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr en 1988, breveté de l'enseignement militaire supérieur, le colonel Gout a passé la majeure partie de sa carrière au sein de l'aviation légère de l'armée de terre (ALAT). À l'issue d'une mobilité externe au ministère des Affaires étrangères et d'un poste au sein du cabinet du chef d'état-major de l'armée de terre, il prend le commandement du 5^e régiment d'hélicoptères de combat de 2011 à 2013. Il est ensuite auditeur de la 63^e session du Centre des hautes études militaires (CHEM) et de la 66^e session de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN), puis assistant spécial du président du Comité militaire de l'OTAN à Bruxelles. Depuis le 1^{er} juillet 2017, le colonel Frédéric Gout sert à l'état-major des armées. Il a publié *Liberéz Tombouctou ! Journal de guerre au Mali* (Tallandier, 2015).

Michel GOYA

Issu du corps des sous-officiers, Michel Goya a été officier dans l'infanterie de marine de 1990 à 2014. Après dix ans d'expérience opérationnelle, il suit, en 2001, une scolarité au sein de l'Enseignement militaire supérieur scientifique et technique puis, il intègre, en 2003, le Collège interarmées de défense. Officier au Centre de doctrine d'emploi des forces terrestres (CDEF), il est assistant militaire du chef d'état-major des armées de 2007 à 2009. Il a dirigé ensuite le domaine « Nouveaux Conflits » au sein de l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM) puis le bureau recherche du CDEF, avant de quitter l'institution pour se consacrer à l'enseignement et à l'écriture. Titulaire d'un doctorat d'histoire, le colonel Goya est l'auteur de *Rés Militaris. De l'emploi des forces armées au XXI^e siècle* (Economica, 2010), d'*Irak. Les armées du chaos* (Economica, 2008), de *La Châir et l'Acier invention de la guerre moderne, 1914-1918* (Tallandier, 2004, rééd., 2014), sur la transformation tactique de l'armée française de 1871 à 1918, de *Sous le feu. La mort comme hypothèse de travail* (Tallandier, 2014) et *Israël contre Hezbollah. Chronique d'une défaite annoncée 12 juillet-14 août 2006* (avec Marc-Antoine Brillant, Éditions du Rocher, 2014). Il a obtenu trois fois le prix de l'Épaulette, le prix Sabatier de l'Enseignement militaire supérieur scientifique et technique, le prix d'histoire militaire du Centre d'études d'histoire de la Défense et le prix Edmond Fréville de l'Académie des sciences morales et politiques. Son dernier ouvrage *Les Vainqueurs. Comment la France a gagné la Grande Guerre* est paru aux éditions Tallandier en août 2018.

Rémy HÉMEZ

Né en 1980, le lieutenant-colonel Rémy Hémez est officier de carrière dans l'armée de terre. Saint-cyrien, il appartient à l'arme des troupes de marines où il a servi comme lieutenant et capitaine au 3^e régiment d'infanterie de marine et au 5^e régiment inter-armes d'outre-mer. Il a été engagé en Irak lors de la première guerre du Golfe (1991), en Somalie (1992), en République de Djibouti dans le cadre de l'opération Iskoutir (1991-1993), au Rwanda dans le cadre de l'opération Turquoise (1994) ainsi qu'à Sarajevo (1995), et a ensuite servi à l'état-major de l'armée de terre,

et capitaine au 3^e régiment du génie. Il a été engagé en opérations extérieures en Côte d'Ivoire et au Liban. Il a ensuite servi à l'état-major de force n° 1 et a suivi la scolarité de l'École de guerre (2013-2014). De 2015 à 2017, il a été détaché en tant que chercheur au sein du Laboratoire de recherche sur la défense (LRD) de l'Institut français des relations internationales (Ifri). Il sert de nouveau au 3^e régiment du génie depuis l'été 2018. Il est l'auteur de nombreux articles et études portant sur la stratégie, la tactique, l'histoire militaire et la Corée du Sud.

Armel HUET

Professeur émérite de l'université Rennes-II, Armel Huet a fondé le Laboratoire de recherches et d'études sociologiques (LARES) et le Laboratoire d'anthropologie et de sociologie (LAS) qu'il a dirigé respectivement pendant quarante ans et quinze ans. Il est aujourd'hui le directeur honoraire. Outre un master de recherche sociologique, il a également créé des formations professionnelles, dont un master de maîtrise d'ouvrage urbaine et immobilière ; il a dirigé le comité professionnel de sociologie de l'Association internationale des sociologues de langue française (AISLF). Armel Huet a développé dans son laboratoire plusieurs champs de recherche sur la ville, les politiques publiques, le travail social, les nouvelles technologies, le sport, les loisirs et les questions militaires. Il a créé des coopérations avec des institutions concernées par ces différents champs, notamment avec les Écoles militaires de Coëtquidan. Ces dernières années, il a concentré ses travaux sur le lien social. Il a d'ailleurs réalisé à la demande de l'état-major de l'armée de terre, une recherche sur la spécificité du lien social dans l'armée de terre.

Haim KORSIA

À sa sortie du séminaire israélite de France et après avoir obtenu son diplôme rabbinique en mars 1986, Haim Korsia termine son parcours universitaire par un DEA à l'École pratique des hautes études en 2003. Jusqu'en 2004, il a été directeur de cabinet du grand rabbin de France. Il est aumônier en chef des armées, aumônier en chef de l'armée de l'air, membre du comité consultatif national d'éthique, membre du comité du patrimoine culturel au ministère de la Culture, administrateur national du Souvenir français et secrétaire général de l'association du rabbinate français. En juin 2014, il est élu grand rabbin de France et le 15 décembre de la même année à l'Académie des sciences morales et politiques. Derniers ouvrages parus : *Gardien de mes frères, Jacob Kaplan* (Édition Pro-Arte, 2006), *A corps et à Toi* (Actes Sud, 2006), *Être juif et français : Jacob Kaplan, le rabbin de la république* (Éditions privée, 2005), *Les Enfants d'Abraham. Un chrétien, un juif et un musulman dialoguent* (avec Alain Maillard de La Morandais et Malek Chebel, Presses de la Renaissance, 2011).

François LECOINTRE

Né en 1962, François Lecointre est officier de carrière dans l'armée de terre. Saint-cyrien, il appartient à l'arme des troupes de marines où il a servi comme lieutenant et capitaine au 3^e régiment d'infanterie de marine et au 5^e régiment inter-armes d'outre-mer. Il a été engagé en Irak lors de la première guerre du Golfe (1991), en Somalie (1992), en République de Djibouti dans le cadre de l'opération Iskoutir (1991-1993), au Rwanda dans le cadre de l'opération Turquoise (1994) ainsi qu'à Sarajevo (1995), et a ensuite servi à l'état-major de l'armée de terre,

au sein du bureau de conception des systèmes de forces. Il a commandé le 3^e régiment d'infanterie de marine stationné à Vannes et à ce titre le groupe tactique inter-armes 2 (GTIA2) en République de Côte d'Ivoire d'octobre 2006 à février 2007. Ancien auditeur puis directeur de la formation au Centre des hautes études militaires (CHEM), il a été jusqu'à l'été 2011 adjoint « terre » au cabinet militaire du ministre de la Défense, puis a commandé la 9^e brigade d'infanterie de marine jusqu'à l'été 2013. Officier général synthèse à l'état-major de l'armée de terre puis chef du cabinet militaire du Premier ministre, le général d'armée Lecointre est actuellement chef d'état-major des armées (CEMA).

► Éric LETONTURIER

Après des études en histoire, en sociologie et en philosophie, Éric Letonturier est actuellement maître de conférences en sociologie à l'université Paris-Descartes-Sorbonne et chercheur au Centre de recherche sur les liens sociaux (CERLIS/UMR 8070). Il a été responsable du RT8 (sociologie du milieu militaire) à l'Association française de sociologie (AFS) et chargé de mission auprès du chef d'état-major de l'armée de terre (2001-2003). Il est par ailleurs responsable chez CNRS Éditions des collections « Les Essentiels d'Hermès » et « CNRS communication ». Ses travaux portent sur les articulations existant entre les dimensions culturelles et organisationnelles au sein de l'institution militaire, mais également, de façon pluridisciplinaire, sur la communication, notamment sur le concept de réseau. Dernier ouvrage paru : *Guerre, armées et communication* (CNRS Éditions, 2017).

► Thierry MARCHAND

Diplômé de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr en 1987 (promotion « Général Monclar »), Thierry Marchand choisit de servir dans l'infanterie. À l'issue de sa scolarité, il rejoint la Légion étrangère au 2^e régiment étranger d'infanterie (REI) de Nîmes. Il est engagé en République centrafricaine (EFAO) en 1989 et en Guyane en 1990. Il participe à l'opération Daguet en Arabie Saoudite et en Irak (septembre 1990-avril 1991) à l'opération Iskourit en République de Djibouti puis est engagé par deux fois en Somalie (Opération *Restore Hope* en 1992 puis ONUISOM II en 1993). Il est engagé en opération à quatre reprises au cours de son temps de commandement (opération Épervier en 1994, de la Force de réaction rapide en Bosnie en 1995, Gabon et République centrafricaine – opération Alimardin II – en 1996). Il sera engagé avec son régiment au Kosovo (KFOR) en 2003. Affecté au cabinet du ministre de la Défense entre 2003 et 2006 (cellule terre du cabinet militaire) et est promu au grade de colonel en 2005. Entre 2006 et 2008 il commande la 13^e DBLE à Djibouti. De 2008 à 2009, il est auditeur du Centre des hautes études militaires (CHEM) et de l'Institut des hautes études de la défense nationale (IHEDN). Il est ensuite affecté pour une année au Centre interarmées de concepts et de doctrines (CICDE) et rejoint en 2010 la Délégation aux affaires stratégiques en qualité de sous-directeur aux questions régionales. En 2012, il est chef de la cellule relations internationales du cabinet militaire du ministre de la Défense. Nommé général de brigade le 1^{er} août 2014, puis général de division le 1^{er} avril 2018 il est en charge du recrutement au sein de la Direction des ressources humaines de l'armée de terre avant de prendre le commandement des forces armées en Nouvelle-Calédonie à l'été 2017.

► Jean-Philippe MARGUERON

À sa sortie de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr en 1978, le général Margueron choisit l'artillerie antiaérienne. Il y occupe tous les grades et sert tout à tour en métropole, à l'outre-mer et en opérations extérieures. Promu colonel en 1997, il commande le 54^e régiment d'artillerie stationné à Hyères, avant d'être responsable du recrutement pour la région parisienne et l'outre-mer au tout début de la professionnalisation des armées. Auditeur de l'Institut des hautes études de la Défense nationale en 2001, il est ensuite conseiller militaire au cabinet du ministre de la Défense durant trois ans avant de commander, comme officier général, la 7^e brigade blindée de Besançon, tant en métropole qu'en opérations extérieures. Chef de cabinet du chef d'état-major de l'armée de Terre jusqu'en 2008, il est promu général inspecteur de la fonction personnelle, avant d'être nommé major général de l'armée de Terre, en charge notamment de la conduite des restructurations de 2010 à 2014. Général d'armée, inspecteur général des armées auprès du ministre de la Défense en 2015, il a aujourd'hui rejoint la Cour des comptes comme conseiller maître en service extraordinaire. Il a été directeur de la revue de 2008 à 2015.

► Jean MICHELIN

Né en 1981, le chef de bataillon Jean Michelin est saint-cyrien et officier d'infanterie. Chef de section au 1^{er} régiment de tirailleurs puis commandant de compagnie au 16^e bataillon de chasseurs, il a servi en opérations au Kosovo, au Liban, en Guyane et en Afghanistan avant de rejoindre le corps de réaction rapide-France. Après avoir effectué sa scolarité à l'École de guerre au sein de l'*US Army Command and General Staff College*, à Fort Leavenworth (Kansas), il a servi deux ans comme plume du général d'armée aérienne Denis Mercier, commandeur allié de la transformation de l'OTAN, à Norfolk (Virginie). Depuis l'été 2018, il a rejoint le pôle rayonnement de l'armée de terre, à Paris. En 2017, il a publié *Jonquille* aux éditions Gallimard, récit en forme de galerie de portraits de son expérience de commandant de compagnie en Afghanistan, ouvrage qui a reçu le Prix des cadets en juillet 2018.

► Hervé PIERRE

Né en 1972, Hervé Pierre est officier d'active dans l'armée de terre. Saint-cyrien, breveté de l'enseignement militaire supérieur, il a suivi aux États-Unis la scolarité de l'*US Marines Command and Staff College* en 2008-2009. Titulaire de diplômes d'études supérieures en histoire (Sorbonne), en philosophie (Nanterre) et en science politique (IEP de Paris), il est l'auteur de deux ouvrages, *L'Intervention militaire française au Moyen-Orient 1916-1919* (éd. des Écrivains, 2001) et *Le Hezbollah, un acteur incontournable de la scène internationale ?* (L'Harmattan, 2009). Ayant effectué l'essentiel de sa carrière dans l'infanterie de marine, il a servi sur de nombreux théâtres d'opérations, notamment en Afghanistan (Kapisa en 2009, Helmand en 2011), et a été officier rédacteur des interventions du général major général de l'armée de terre. De 2013 à 2015, il a commandé le 3^e régiment d'infanterie de marine (Vannes) avec lequel il a été engagé, à la tête du groupement tactique inter-armes « Korrigan », au Mali (2013) puis en République de Centrafrique (2014). Après avoir dirigé la cellule stratégie politique du cabinet du chef d'état-major de l'armée de terre de 2015 à 2017, le colonel Hervé Pierre était auditeur du Centre des hautes études militaires (CHEM) et de l'Institut des hautes études de la défense nationale (IHEDN) avant d'être affecté en administration centrale en juillet 2018.

■ Emmanuelle RIOUX

Historienne, auteur de différentes publications sur les zazous pendant la Seconde Guerre mondiale, Emmanuelle Rioux travaille dans l'édition depuis 1990. Elle a été secrétaire de rédaction à la revue *L'Histoire*, directrice de collection « Curriculum » chez Liana Levi et responsable éditoriale à l'*Encyclopaedia Universalis*. Elle a également mis son savoir faire au service de la Mission pour le bicentenaire de la Révolution française, du Festival international du film d'histoire de Pessac, de l'Association pour la célébration du deuxième centenaire du Conseil d'État et des Rendez-vous de l'histoire de Blois. Elle est aujourd'hui chargée de mission auprès du général chef d'état-major de l'armée de terre, directrice de la rédaction et rédactrice en chef de la revue *Inflexions. Civils et militaires : pouvoir dire*.

■ Guillaume ROY

Né en 1980, le lieutenant-colonel Guillaume Roy entre à Saint-Cyr en 1998. Après une première partie de carrière dans l'arme du génie marquée par plusieurs engagements en opérations extérieures et couronnée par le commandement d'une unité de combat au sein de la Légion étrangère, il retrouve en 2010 les écoles de Coëtquidan pour y former de jeunes élèves officiers. Breveté de l'École de guerre en 2014, il sert trois ans au sein de la cellule stratégie politique du cabinet du chef d'état-major de l'armée de terre avant de prendre à l'été 2017 les fonctions de chef du bureau opérations et instruction du 2^e régiment étranger du génie (REG).

■ François SCHEER

Né en 1934 à Strasbourg, François Scheer est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, licencié en droit, titulaire de trois DESS (droit public, économie politique et science politique) et ancien élève de l'École nationale d'administration (1960-1962). De 1962 à 1999, il alterne les postes en administration centrale et à l'étranger. Premier ambassadeur de France au Mozambique en 1976, il sera successivement directeur du cabinet du président du Parlement Européen (Simone Veil) et du ministre des Relations extérieures (Claude Cheysson), ambassadeur en Algérie, ambassadeur représentant permanent auprès des communautés européennes, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et ambassadeur en Allemagne. Ambassadeur de France, il a été de 1999 à 2011 conseiller international du président directeur général de Cogema, puis du président du directoire d'Areva.

■ Didier SICARD

Après des études de médecine, Didier Sicard entre dans la filière des hôpitaux de Paris : externat, internat, clinicat, nomination comme praticien hospitalier. Professeur agrégé, il devient le chef de l'un des deux services de médecine interne de l'hôpital Cochin de Paris. Il créera (avec Emmanuel Hirsch) l'Espace éthique de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris. Par décret du président Jacques Chirac, il succède en 1999 à Jean-Pierre Changeux (qui avait lui-même succédé à Jean Bernard) à la tête du Comité consultatif national d'éthique, institution qu'il préside jusqu'en février 2008 et dont il est aujourd'hui président d'honneur. Il a notamment publié *La Médecine sans le corps* (Plon, 2002), *L'Alibi éthique* (Plon, 2006) et, avec Georges Vigarello, *Aux origines de la médecine* (Fayard 2011). Depuis 2008, Didier Sicard préside le comité d'experts de l'Institut des données de santé.

■ André THIÉBLEMONT

André Thiéblemont (colonel en retraite), saint-cyrien, breveté de l'enseignement militaire supérieur scientifique et technique, titulaire des diplômes d'études approfondies de sociologie et de l'Institut d'études politiques de Paris, a servi dans la Légion étrangère, dans des régiments motorisés et dans des cabinets ministériels. Il a quitté l'armée en 1985 pour fonder une agence de communication. Depuis 1994, il se consacre entièrement à une ethnologie du militaire axée sur les cultures militaires, leurs rapports au combat, aux mythes politiques et aux idéologies, études qu'il a engagées dès les années 1970, parallèlement à ses activités professionnelles militaires ou civiles. Chercheur sans affiliation, il a fondé Rencontres démocrates, une association qui tente de vulgariser auprès du grand public les avancées de la pensée et de la connaissance issues de la recherche. Sur le sujet militaire, il a contribué à de nombreuses revues françaises ou étrangères (*Ethnologie française*, *Armed Forces and Society*, *Le Débat*...), à des ouvrages collectifs et a notamment publié *Cultures et logiques militaires* (PUF, 1999).

■ Philippe VIAL

Philippe Vial est agrégé et docteur en histoire de l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne. À la charnière de l'histoire des relations internationales, de l'histoire militaire et de l'histoire politique, sa thèse s'intitulait « La mesure d'une influence. Les chefs militaires et la politique extérieure de la France à l'époque républicaine ». Après avoir été chef de la division recherche, études et enseignement du Service historique de la Défense, il est désormais maître de conférences en histoire contemporaine à l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne, détaché auprès de la direction de l'enseignement militaire supérieur (DEMS). Il intervient à l'École de guerre comme au Centre des hautes études militaires, dont il est le référent académique, mais aussi à Sciences-Po Paris et Rennes.

■ Julien VIANT

Après des études à l'École du service de santé des armées de Lyon-Bron et à l'université Lyon-I, le médecin en chef Julien Viant a servi comme médecin d'unité dans différentes formations militaires de la région sud-ouest entre 2004 et 2012. Il a notamment été projeté en Afghanistan en 2009 en tant que médecin chef de l'état-major de la Task Force Korrigan et du poste médical de Nijrab. Titulaire de la capacité de médecine d'urgence depuis 2006 et praticien attaché au service d'accueil des urgences du centre hospitalier de Tarbes jusqu'en 2012, il détient également une maîtrise de sciences biologiques et médicales (2002), les capacités de médecin de catastrophe (2004) et de médecine tropicale (2006), ainsi que le diplôme interuniversitaire de médecine d'urgence en montagne (2010). En 2012, nommé praticien confirmé en médecine d'armée dans la spécialité des « techniques d'état-major » (TEM), il a commencé un cursus de formation dans cette orientation professionnelle. Il a depuis validé le master 2 en gestion publique coréalisé par l'École nationale d'administration et l'université Paris-Dauphine en 2014 et réussi le concours de praticien certifié TEM. Après avoir suivi le cursus de l'École de guerre pour l'année universitaire 2015-2016, il est aujourd'hui responsable de l'organisation et de la gestion prévisionnelle des ressources humaines à la direction centrale du SSA.

INFLEXIONS

civils et militaires : pouvoir dire

NUMÉROS DÉJÀ PARUS

- L'action militaire a-t-elle un sens aujourd'hui ? n° 1, 2005
- Mutations et invariants, "soldats de la paix", soldats en guerre n° 2, 2006
- Agir et décider en situation d'exception n° 3, 2006
- Mutations et invariants, partie II n° 4, 2006
- Mutations et invariants, partie III n° 5, 2007
- Le moral et la dynamique de l'action, partie I n° 6, 2007
- Le moral et la dynamique de l'action, partie II n° 7, 2007
- Docteurs et centurions, actes de la rencontre du 10 décembre 2007 n° 8, 2008
- Les dieux et les armes n° 9, 2008
- Fait religieux et métier des armes, actes de la journée d'étude du 15 octobre 2008 n° 10, 2008
- Cultures militaires, culture du militaire n° 11, 2009
- Le corps guerrier n° 12, 2009
- Transmettre n° 13, 2010
- Guerre et opinion publique n° 14, 2010
- La judiciarisation des conflits n° 15, 2010
- Que sont les héros devenus ? n° 16, 2011
- Hommes et femmes, frères d'armes ?
- L'épreuve de la mixité n° 17, 2011
- Partir n° 18, 2011
- Le sport et la guerre n° 19, 2012
- L'armée dans l'espace public n° 20, 2012
- La réforme perpétuelle n° 21, 2012
- Courage ! n° 22, 2013
- En revenir ? n° 23, 2013
- L'autorité en question. Obéir/désobéir n° 24, 2013
- Commémorer n° 25, 2014
- Le patriotisme n° 26, 2014
- L'honneur n° 27, 2014
- L'ennemi n° 28, 2015
- Résister n° 29, 2015
- Territoire n° 30, 2015
- Violence totale n° 31, 2016
- Le soldat augmenté ? n° 32, 2016
- L'Europe contre la guerre n° 33, 2016
- Étrange étranger n° 34, 2017
- Le soldat et la mort n° 35, 2017
- L'action militaire, quel sens aujourd'hui ? n° 36, 2017
- Les enfants et la guerre n° 37, 2018
- Et le sexe ? n° 38, 2018
- Dire n° 39, 2018

INFLEXIONS

civils et militaires : pouvoir dire

À retourner à Pollen / Difpop

81, rue Romain-Rolland 93260 LES LILAS

Bulletin d'abonnement et bon de commande

Je m'abonne à **Inflexions**

un an / 3 numéros

- France métropolitaine (TTC) **32,00 €**
- Europe* (TTC) **35,00 €**
- DOM-TOM-CTOM et RP** (HT) **33,40 €**
- Autres pays **34,20 €**
- Supplément avion **6,25 €**

* La TVA est à retrancher pour les pays n'appartenant pas à l'Union européenne et aux pays du Maghreb.

** RP (Régime particulier) : pays de la zone francophone de l'Afrique (hors Maghreb) et de l'océan Indien.

Je commande les numéros suivants d'**Inflexions**

Au prix unitaire de **13,00 €** livraison sous 48 heures

..... pour un montant de €

participation aux frais d'envoi + 4,95 €

Soit un total de €

Voici mes coordonnées

M. Mme M^{lle}

Nom : Prénom :

Profession :

Adresse :

Code postal : Ville :

Mél :

Ci-joint mon règlement de €

Par chèque bancaire ou postal
à l'ordre de : POLLEN

Par mandat administratif (réservé aux administrations)

Par carte bancaire N° N° de contrôle

Date d'expiration : (indiquez les trois derniers chiffres situés au dos de votre carte bancaire, près de votre signature)

Date

Signature

Informatique et libertés : conformément à la loi du 6.1.1978, vous pouvez accéder aux informations vous concernant et les rectifier en écrivant au Service Promotion et Action commerciale de La Documentation française. Ces informations sont nécessaires au traitement de votre commande et peuvent être transmises à des tiers sauf si vous cochez ici

Impression
Ministère des Armées
Secrétariat général pour l'administration / SPAC Impressions
Pôle graphique de Tulle
2, rue Louis Druiolle – CS 10290 – 19007 Tulle cedex

